Supplément Innovations 88

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13630 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 23 NOVEMBRE 1988

La nouvelle victoire des conservateurs aux élections législatives

Les Canadiens ont largement approuvé l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis

Les Canadiens ont largement approuvé l'accord du libre-échange avec les Etats-Unis, qui était au cœur du débat électoral : les conservateurs de M. Mulroney ont remporté les élections du 21 novembre, avec 170 sièges (un siège restant encore à attribuer) sur les 295 à pourvoir à la Chambre des communes. Le premier ministre garde donc la majorité absolue. Les libéraux de M. Turner obtiendraient 81 sièges et les néo-démocrates de M. Broadbent 44. Une performance excellente pour le « troisième parti ».

OTTAWA
de notre envoyé spécial

« Encore une fois Baie-Comeau a rendez-vous avec l'Histoire. » M. Brian Mulroney triomphe parmi les siens. Et les grands-mères de cette petite ville québécoise presque tout entière réunie dans la salle des fêtes ont la larme à l'œil.

Le *« p'tit gars de Baie-Comeau »* a beau être d'ascendance irlandaise, il n'en est pas moins *« bien de chez nous »* et plus que jamais : le Québec, par ses suffrages, l'a confirmé le 21 novembre de façon spectaculaire. La Belle Province s'est vraiment distinguée en accordant aux conservateurs un succès bien plus ample et significatif que dans les autres provinces.

A Baie-Comeau, comme ailleurs, les partisans de M. Mulroney étaient loin de tenir pareille victoire pour acquise, et on a célébré lundi soir l'événement comme il se doit. La bière a coulé à flots d'autant que – survivance de l'ère victorienne, – le 21 novembre, le temps de l'ouverture des bureaux de vote, avait été déclaré *« jour sans »*. (Tous les magasins, bars et restaurants avaient interdiction de servir des boissons alcoolisées.)

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

Un pari raisonnable

M. Mulroney, premier ministre canadien, vient de gagner des élections importantes pour son pays. Certes, ce n'est pas le raz de marée de 1984, qui avait porté le Parti progressiste conservateur au pouvoir. Mais, avec plus de 43 % des suffrages et une majorité probable de 22 sièges sur les 295 que comptera la nouvelle Chambre des communes, le premier ministre emporte un confortable succès.

Victoire à l'arraché, mais victoire historique, puisque, depuis 1874, les conservateurs n'avaient pas obtenu deux mandats consécutifs. Il y avait eu d'abord ces mille et une rumeurs de scandale, et la démission un peu honteuse de sept ministres du cabinet. Puis cette incapacité du gouvernement sortant à vraiment mobiliser les électeurs, faute d'un projet assez clair. Enfin, et surtout, cette campagne très agressive au cours de laquelle les libéraux de John Turner, jouant sur la corde nationaliste et un tantinet populiste, face à l'accord de libre-échange signé par les conservateurs avec l'envahissant voisin américain, avaient regagné le terrain perdu dans les sondages.

En faisant de cette élection un véritable référendum sur l'accord avec les Etats-Unis, les libéraux espéraient tirer profit de réflexes passionnés et de craintes, qui n'étaient pas toutes sans fondement. A l'évidence, le Canada a préféré la voie d'une certaine raison. Le temps n'est plus où les provinces se déchiraient sur des questions linguistiques et constitutionnelles. Le Canada, malgré ses incertitudes, prend confiance en son identité. Et le turbulent Québec lui-même, a remisé ses chimères indépendantistes. La Belle Province est devenue l'un des plus fervents soutiens du gouvernement conservateur.

Le pari que fait le Canada a un avantage : celui d'introduire le poil à gratter de la concurrence dans une économie qui a beaucoup évolué depuis vingt ans et lui permet de faire maintenant partie des sept Grands, mais reste en retard, notamment pour la productivité.

Autre avantage du traité : l'institution d'un tribunal d'arbitrage qui devra dire si d'éventuelles mesures, décidées pour protéger une profession, sont ou non anormalement protectionnistes. Les Etats-Unis ayant montré en plusieurs circonstances avec quelle brutalité ils procédaient, la promesse de ce tribunal, qui sera composé de deux Américains, de deux Canadiens et d'une personnalité neutre, constitue – théoriquement du moins – un réel progrès.

Divers secteurs de l'économie canadienne vont souffrir de la compétition avec le puissant voisin : le textile, l'ameublement, une partie de la métallurgie et de l'agro-alimentaire, fruits et légumes, la vigne aussi.

M. Mulroney avait déclaré que les pouvoirs publics prendraient en charge tous les problèmes d'adaptation. Il va devoir prouver qu'il sait tenir parole, car pour certains l'épreuve va être rude. Sans parler, bien sûr, du choc de deux cultures qu'on aurait tort de confondre. Mais cela est une vieille histoire...



Les discussions entre M. Jospin et les syndicats

Revaloriser les salaires des enseignants coûtera de 7 à 40 milliards

Le ministre de l'éducation nationale a terminé, lundi 21 novembre, ses entrevues avec les organisations syndicales sur la revalorisation du métier d'enseignant. M. Lionel Jospin devrait présenter ses propres propositions au gouvernement courant décembre. De véritables négociations avec les syndicats pourraient s'engager au début de 1989. Selon les différentes hypothèses retenues, le coût de cette revalorisation se situe entre 7 et 40 milliards de francs.

(Lire nos informations et l'article de PHILIPPE BERNARD page 12.)



Un entretien avec M. Felipe Gonzalez

« Le temps presse pour prendre dans la CEE les premières mesures de coordination monétaire »

Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a répondu à nos questions à la veille du sommet franco-espagnol de Montpellier, les 23 et 24 novembre, auquel doivent participer M. François Mitterrand et M. Michel Rocard. Les dirigeants des deux pays se rencontreront à nouveau à Rhodes pour le conseil européen des 2 et 3 décembre, qui marquera la fin de la présidence grecque de la Communauté.

« Il y a traditionnellement dans les relations franco-espagnoles des hauts et des bas. Est-on en période de haut ou de bas ?

– Je crois que nous vivons maintenant une période d'amélioration permanente de nos relations, après le tournant historique des années 1982 et 1983. On ne peut plus dire que nos relations sont cycliques. Même si un problème se présente, nous avons désormais mis sur pied les mécanismes nous permettant de le résoudre. A la veille de la rencontre de Montpellier, il n'y a pas de grands problèmes en vue. Ce qui devrait nous permettre d'établir un bilan d'ensemble de nos relations et de tracer des perspectives. De toute façon, la France, pays hôte, proposera les thèmes de discussion.

– N'avez-vous pas malgré tout, en ce qui concerne la lutte contre l'ETA, un problème avec M. Joxe. N'avez-vous pas la nostalgie de M. Pasqua ?

– Parler de nostalgie ne serait pas correct d'un point de vue politique. Le premier changement positif dans la collaboration antiterroriste s'est produit à l'époque où Joxe était ministre. Pour être même plus précis, à l'époque de Defferre. J'ai connu Defferre il y a longtemps, puisqu'il était pratiquement le responsable de la publication des journaux de notre parti lorsque nous étions dans la clandestinité.

» Nous avons longtemps eu l'impression que, bien que notre exil chez vous nous ait rendus très proches les uns des autres, les forces politiques françaises n'analysaient pas suffisamment en profondeur la réalité politique espagnole. C'est en 1983, avec les socialistes, que les choses ont vraiment commencé à changer. Ensuite, le gouvernement Chirac est allé plus vite et plus loin dans certains domaines. Par exemple, il a appliqué largement la procédure d'expulsion d'urgence. C'était important, car cela a provoqué un sentiment d'insécurité et d'inquiétude parmi les membres de l'ETA. Les terroristes se sont rendu compte qu'ils ne disposaient plus désormais en France de la tranquillité leur permettant de s'organiser et de préparer des attentats.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC, ANDRÉ FONTAINE et THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 8.)

Le Patriarche, les toxicomanes et le SIDA

Le phalanstère des séropositifs

L'association le Patriarche, qui s'effforce de soigner les toxicomanes et les malades du SIDA, est à nouveau objet de polémique. Le ministre de la santé vient de demander à l'Inspection générale des affaires sociales une enquête sur cette « contre-société » aux allures de multinationale

AUCAMVILLE
(Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

Agnès est partie. Avec son « dégoût », sa déprime, son SIDA. Agnès est partie mais elle les aime. Alors elle a pensé à eux, elle les a appelés et au bout du fil leur a raconté un beau mensonge : *« Je suis à Paris, tout va bien. »* C'était samedi, ou dimanche. Ça s'est sérieusement agité au domaine de Lamothe, un quadrilatère de bâtiments posés sur des terres agricoles, à trente kilomètres de Toulouse. Dans la nuit, huit copains d'Agnès ont sauté dans des grosses Audi et coupé à travers la France pour aller la récupérer. Enfin, pour essayer.

Tout va mal. Tout s'enchaîne de travers. Il y a quinze jours, la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) a fait savoir à l'association le Patriarche, qui gère le domaine de Lamothe – parmi beaucoup d'autres, – qu'elle réduisait de 25 % le montant des aides annuelles. Deux cents anciens toxicomanes, dont de nombreux séropositifs et quelques malades du SIDA, sont descendus de Lamothe et du centre de la Boère, tout proche, pour « occuper » la DDASS. Les CRS les ont délogés à coups de matraque, les mains soigneusement gantées pour le cas où du sang viendrait à gicler. Et puis les médias ont débarqué. Agnès est partie.

Agnès, trente ans. Dans une vie antérieure, elle a été mannequin et riche. Elle avait un appartement à Paris, dans le 16e arrondissement, des bijoux, quelques toiles de maîtres. Un jour, sa vie a basculé. Son ami se droguait (un *« junkie »*), elle s'est droguée. Douze ans d'héroïne, de LSD, de cocaïne, *« douze ans de défonce »*. Et, au bout, la prostitution pour acheter la drogue, parce qu'il n'y a alors plus qu'elle qui compte, et la cuillère, et l'eau pourrie des caniveaux ou des toilettes, et la seringue (la *« pompe »*) qui tourne entre les copains. Terminus : le Patriarche, une association qui s'identifie avec un homme, Lucien Jean Engelmajer, soixante-huit ans, installé aujourd'hui aux Baléares.

Ce matin, le réveil est cotonneux au domaine de Lamothe. Il fait froid, humide, le brouillard pèse sur le phalanstère. Dans le bureau d'accueil de la direction générale de l'IDRET – tout simplement le centre de documentation interne – une jeune femme donne un coup de balai, une autre prépare le café. Chacun, avant d'entrer dans le bâtiment, pose sa cigarette sur une grosse pierre : une sorte d'hommage muet à Lucien Engelmajer qui a vécu ici et ne supporte pas la fumée. Les responsables parcourent attentivement les journaux, échangent des télex avec Valence, en Espagne, siège central du Patriarche, l'Italie, le Nicaragua ; d'autres lisent et traduisent des revues anglo-saxonnes comme *Science* et *Nature*.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 13.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

SOCIÉTÉ

L'Église et la morale familiale

par GEORGES HOURDIN

LE débat autour de la morale familiale dans l'Eglise catholique est relancé. Un film, une pilule, la prévention du SIDA, l'état de célibat pour les prêtres, en sont la cause. *Le Monde* du 15 novembre a dit, sur ces différents points, d'excellentes choses. Je veux verser au débat quelques observations dont il me semble que l'on ne fait pas assez état. Je veux, surtout, tenter de simplifier la façon dont le problème est posé.

En ce qui concerne les méthodes de contraception, d'abord. Elles ont, à mon avis, toujours existé, même dans les sociétés antiques ou primitives. Elles ont toujours un caractère artificiel puisqu'elles tendent – même les plus simples – à détourner le cours de la nature et qu'elles sont les conséquences du fonctionnement de la pensée. La génération qui précédait la mienne ignorait, si mes souvenirs sont exacts, que le problème existât! Je revois la figure étonnée des « anciens » de ma famille lorsque Pie XII publia l'encyclique sur « La chasteté dans le mariage ». Ils ne comprenaient pas. Cela leur semblait incompatible.

Je crois (mais je ne suis pas historien de la morale) que cette bagarre est née par le gnosticisme et ses courants nombreux qui assimilaient la chair et le mal absolu. Cette vision du monde avait pris un caractère si systématique qu'elle menaçait les mœurs et la reproduction de la population. Les responsables de l'Eglise réagirent, mais nous connaissons mal les détails de cette polémique, les documents ayant été, pour la plupart, détruits par les vainqueurs.

Quoi qu'il en soit, les temps ont changé. La question démographique ne se pose plus du tout dans ces termes et la plupart des enfants qui naissent vivent longtemps ou assez longtemps. Les soixante millions (environ!) d'habitants qui peuplaient la Terre au temps du Christ sont devenus maintenant cinq milliards! Il n'existe plus aucune raison de pousser à la constitution de familles très nombreuses, à moins que l'on ne veuille privilégier la naissance d'enfants dans les familles chrétiennes. Il faut, alors, faire remarquer qu'il suffit d'un seul acte pour provoquer une naissance et que le problème n'est pas là.

Un sacrement

Nous devons, je le pense tout au moins, rappeler la définition que l'on peut donner du mariage chrétien. Il s'agit d'un sacrement : un acte sacré enraciné dans le profane. Cette célébration a pour objet de recevoir et de bénir en public l'engagement qu'un homme et une femme prennent de vivre durablement ensemble et de former ce groupe si merveilleusement étonnant qui est une famille. Celà entraîne pour les intéressés deux conséquences : la fidélité de l'amour et la fécondité. C'est déjà beaucoup leur demander!

La nature humaine est très fragile. La société industrielle est très complexe et très changeante. Il est difficile à des époux vivant jour et nuit dans des logements étroits – car beaucoup ne sont pas riches, – travaillant l'un et l'autre à l'extérieur, de s'accorder harmonieusement et de bien préparer leurs enfants à être des hommes et des femmes responsables sans consentir souvent des sacrifices réciproques. Ils ne peuvent réaliser cet engagement que suivant une certaine forme de tendresse. Laissons-leur les coudées franches. Respectons leur vie privée. Nous ne devons pas les accabler avec des contraintes complémentaires. Ils doivent trouver eux-mêmes, dans la joie et la difficulté, les formes de leur fidélité, les conditions de leur entente et le chemin qu'ils prendront pour mettre au monde, dans le plaisir et dans la joie, le nombre d'enfants dont ils peuvent assurer l'éducation.

Comment entendraient-ils, au milieu de leurs soucis (car la vie de famille est lourde aujourd'hui à mener à bien), les indications d'hommes qui ont choisi pour eux-mêmes une autre voie ? Le mariage, en dépit de Pascal, n'est pas une condition basse. Il est un état de vie difficile mais magnifique, aussi respectable, naturellement, que celui des religieux consacrés. Et c'est là que je rencontre le célibat des prêtres.

L'ordination des hommes mariés ne créera pas un renouveau sensible des vocations. Elle est pourtant désirable. Elle n'est pas contraire à la foi. Elle était la loi de l'Eglise latine pendant neuf ou dix siècles. Elle existe toujours dans les Eglises orthodoxes qui se sont ralliées à Rome. La présence de ces hommes mariés et ordonnés apporterait aux simples laïcs que nous sommes la possibilité de trouver des conseillers spirituels qui, traitant avec nous de la vie morale d'une famille au vingtième siècle, sauraient de quoi nous parlons. Ce n'est pas rien et c'est sans doute ce dont les communautés chrétiennes ont besoin. Ce qui ne veut pas dire que le célibat consacré ne serait pas maintenu dans beaucoup d'ordres religieux. La pratique héroïque des vertus chrétiennes et de la méditation pose des problèmes différents de ceux du sacerdoce séculier.

● **« Penser le chômage » : précisions.** – Plusieurs passages de l'article de Daniel Sibony (*le Monde* du 15 novembre) ont été altérés. A la troisième colonne (dix-neuvième ligne) il fallait lire : *« ...ça résiste ; la vie a la vie dure. »* ; à la quatrième colonne (deuxième paragraphe) : *« Le chômage est donc une forme de la question du lien, de l'être en manque de lien (et n'être lié qu'à soi c'est la déprime) en proie au lien qui ne « prend » pas, comme... »* ; à la quatrième colonne (quatrième paragraphe) : *« Du reste, chômage et travail ont d'autres points de contact. »*

TÉLÉVISION

Une bouffonnerie « au nom du peuple français »

par ALAIN FINKIELKRAUT

SOUS un titre chargé de gloire démocratique – *Au nom du peuple français* – et si tout se passe comme prévu, TF1 proposera le 12 décembre aux téléspectateurs une fastueuse reconstitution en direct du procès de Louis XVI, avec Léon Zitrone en président du tribunal, Jean-Edern Hallier en procureur de la République, et Me Paul Lombard (1) et Jacques Vergès dans le rôle des avocats.

Cet « événement télévisé » a été conçu et préparé par Yves Mourousi : *« Quelle rencontre,* nous dit (sans rire) le dossier de presse de l'émission, *pouvait mieux satisfaire le peuple que celle de Mourousi et de la Révolution ! »* Deux principes, en tout cas, ont présidé à ce choc de titans.

1) *La falsification de l'histoire.* Partant de l'idée que ce n'est pas le public qui doit faire l'effort de se dégager de son temps pour aller vers le passé, mais que c'est le passé qui doit se mettre à la disposition du public, Y. Mourousi a demandé à J. Vergès, P. Lombard et J.-E. Hallier de construire eux-mêmes, librement et en hommes du vingtième siècle, leur argumentation. Adieu Malesherbes : tandis que des comédiens joueront un scénario historique d'Arthur Comte, l'avocat de l'accusé, l'avocat de la partie civile et l'accusateur auront une totale liberté d'intervention. Et pour fignoler l'anachronisme, les téléspectateurs seront invités à rendre leur verdict par minitel, achevant ainsi de transformer en procès d'assises pour rire, le procès que la Convention fit au roi.

2) *Le vedettariat sans foi ni loi.* Les personnalités qui figurent au générique flamboyant de ce « grand spectacle populaire » n'ont pas été sélectionnées pour leur connaissance de la période, pour leur autorité morale, pour leur génie artistique, mais, selon les termes mêmes de Mourousi, le maître d'œuvre, en tant qu'elles sont, comme lui, des « vedettes ». Aujourd'hui, en effet, vous n'êtes pas connu parce que vous appartenez à une élite intellectuelle, professionnelle ou politique, vous appartenez à l'élite parce que vous êtes connu. Ce n'est pas l'excellence qui confère la notoriété, c'est la notoriété qui confère l'excellence.

Et comme l'atteste le choix infaillible de Mourousi, dans une société qui ne reconnaît plus d'autre légitimité que la célébrité ni d'autre infamie que l'anonymat, tout est permis, tous les moyens, même les plus déshonorants, d'attirer l'attention sur soi, reçoivent leur récompense.

Héritiers en cela des Lumières, les hommes de 1789 voulaient remplacer l'élite de la naissance par celle du mérite, et la noblesse du sang par la noblesse de la raison, de la vertu ou du talent. Deux cents ans après, il n'y a plus ni aristocratie ni élite républicaine : en devenant à elle-même son propre critère, la notoriété contemporaine a mis fin à toute espèce de distinction. Bref, nous ne sommes plus en démocratie, nous sommes en bouffonnerie ; la Révolution française n'est pas terminée comme l'espère François Furet, elle est annulée, et on le concédera bien volontiers à MM. Mourousi, Zitrone, Hallier, Lombard et Vergès, il n'y avait pas date plus opportune que le Bicentenaire pour procéder à sa liquidation.

(1) TF1 vient d'annoncer que Me Lombard sera remplacé par Me Gilbert Collard [NDLR].

TÉMOIGNAGE

ALGÉRIE

La lucidité d'Ali Mécili

EN août 1986, alors qu'il vient de fonder le journal *Libre Algérie*, avec pour seule exigence *« le devoir de vérité »*, Ali Mécili écrit des mots qui ont eu, au mois d'octobre 1988, une singulière résonance : *« Le modèle du développement algérien que les auteurs du coup d'état militaire du 19 juin 1965 proposaient avec arrogance à tous ceux qui tournaient leurs regards vers l'Algérie révolutionnaire a désormais vécu. »*

Ali Mécili, avocat militant inlassable des droits de l'homme, qui a lutté passionnément pour l'avènement de la démocratie en Algérie, est mort le 7 avril 1987. Combien, alors, se sont tus devant l'assassinat sur le territoire français d'un avocat français ? Avait-il le tort d'être d'origine algérienne et, en cela, un peu moins français que les autres ? Un peu moins égal devant la loi ? La nationalité française serait donc divisible ?

Il y a eu le silence. Il y a eu la coopération active : l'assassin présumé, très vite interpellé au mois de juin 1987, fut aussitôt remis à la disposition des services algériens, sous le prétexte d'urgence absolue.

Osera-t-on répliquer qu'il convenait déjà d'aider l'Algérie afin qu'elle ne connaisse pas de dérive plus dangereuse ?

Je pensais encore que la démocratie ne pouvait s'accomplir dans la honte et le marchandage. Lorsque nous avons voulu, avec le Comité Mécili, soulever les montagnes, alerter les consciences sur la gravité du geste et l'existence d'un déni de justice, le terrain s'est dérobé sous nos pas. Nous n'avions pour toute réponse que des regards fuyants, des silences gênés. Nous étions incongrus de nous acharner ainsi. Un seul mot justifiait toutes les dérobades : « Algérie ».

Sur l'un des plateaux de la balance, la mort d'un homme. Que pesait-elle, quand sur l'autre il y avait la raison de deux Etats avec, pêle-mêle : otages, services réciproques, négociations sur le gaz... ? Nous n'étions décidément pas dans le « trip » du moment. Repassez plus tard.

Nous repassons. Il aura fallu plus de cinq cents morts pour que les yeux se décillent, que les langues commencent à se délier.

Homme d'une double culture, Ali Mécili avait choisi de lutter pour l'indépendance de son pays, tout en aimant profondément la France, ses idéaux de liberté et ses traditions démocratiques.

Le divorce avait été douloureux, mais il était le symbole même des relations qui pouvaient se nouer entre les deux pays, fondées sur le respect des droits de l'homme. Non sur des opérations de basse police. Non sur une logique implacable d'élimination de quiconque ose rendre possible l'avènement de la démocratie en Algérie. Il était de ceux qui, par son charisme, sa foi en une stratégie pacifique, sa lucidité, la mettait soudain à notre portée.

Il en est mort et son intelligence, sa clairvoyance nous font cruellement défaut.

Une démocratie est-elle en train de naître en Algérie ? L'avenir nous le dira. Mais si la France veut aider ce pays, elle doit commencer par être intransigeante avec elle-même et refuser de toutes ses forces que sa justice soit bafouée. Elle se doit d'obtenir de l'Algérie ce geste de la plus élémentaire courtoisie que serait la réponse à la commission rogatoire internationale diligentée depuis plusieurs mois par Mme Canivet-Beuzit, juge d'instruction, et qui semble s'être enlisée.

Si elle devait ne pas le faire, comment expliquerais-je, un jour, à mes enfants, que leur pays : la France, qui s'apprête à fêter le bicentenaire de la Révolution, ait pu fermer les yeux sur l'assassinat de leur père ?

ANNIE MÉCILI.

SOLIDARITÉ

Palestiniens et Algériens

De même que la révolution algérienne a servi hier de stimulant en Afrique et dans le monde arabe, l'Intifada a servi, en octobre, d'exemple à la jeunesse algérienne.

La question que je pose aux dirigeants palestiniens qui se sont réunis à Alger est la suivante : dans quelle mesure sont-ils solidaires, eux, des luttes qui se développent dans le monde arabe ? Est-ce un acte de solidarité avec les masses algériennes que d'avoir organisé leur réunion à Alger, où le sang des enfants, versé en octobre, n'a pas encore séché ?

MOHAMMED HARBI,
historien
(ancien dirigeant du FLN).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

CANADA : les élections législatives

La nouvelle victoire des conservateurs

(Suite de la première page.)

M. Mulroney se voit donc octroyer un deuxième mandat et ce succès, même s'il n'est pas aussi vaste que celui sans précédent d'il y a quatre ans, est un peu inespéré : les conservateurs, donnés battus dans les sondages après les grands débats télévisés fin octobre, n'en espéraient pas tant. Ils avaient foi dans leur contre-attaque et leur « *remontée* » des deux dernières semaines, mais ils craignaient encore de ne pas atteindre la barre des 148 sièges à la Chambre et d'avoir donc à former un gouvernement minoritaire avec toute l'incertitude que cela aurait fait peser sur l'accord de libre échange avec les Etats-Unis, l'enjeu majeur et quasi-unique de la campagne.

Les « *tories* » se consoleront donc aisément d'avoir perdu de nombreuses circonscriptions et quelques membres du gouvernement (parmi lesquels le ministre de l'environnement et celui des télécommunications). En dépit de la terrible et soudaine croisade de John Turner et des libéraux contre l'accord, celui-ci est maintenant en quelque sorte « *ratifié* » par le résultat de ces législatives.

Ultimes sueurs froides dans le camp conservateur : la soirée avait mal commencé. A 20 heures (2 heures du matin en France) à la fermeture des bureaux de vote, télévisions et radios énumèrent les premiers résultats dans les provinces « *atlantiques* » où, à Terre-Neuve notamment, les libéraux mènent nettement ; ils reconquièrent la plupart des sièges perdus en 1984. Même l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire paraît douteuse. Les chaînes publiques de Radio Canada hésitent à dévoiler leurs estimations en sièges. Puis vint une première fourchette qui donne l'avantage mais n'esclut pas une majorité seulement relative. Ce n'est qu'à 20 h 40 qu'un présentateur de Radio Canada se risque à prédire avec solennité « *M. Mulroney formera un gouvernement majoritaire.* » Soulagement des conservateurs.

Rude coup pour les libéraux

Arrivent enfin les données initiales sur le dépouillement dans les provinces clé du Québec et de l'Ontario. Là il apparait très vite que le Parti libéral ne parvient pas à regagner suffisamment de terrain. C'est le cas notamment dans l'Ontario qui avait été durant la dernière partie de la campagne le centre de la résistance contre l'accord « *Mulronay-Reagan* » si vivement dénoncé par M. Turner. Les tout derniers sondages dans cette province donnaient encore aux libéraux un sérieux espoir de reprendre le contrôle de ce bastion. Ces prévisions allaient être assez clairement démenties par le scrutin soulignant, s'il en était besoin, que l'opinion canadienne est des plus imprévisibles et versatiles. Rude coup pour les libéraux et le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, qui s'était personnellement engagé dans la bataille contre l'accord.

M. Peterson s'était ainsi opposé vivement à M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec qui, traître à la cause libérale comme l'ensemble de l'opinion québécoise, avait opté pour la cause du libre échange. Ce fut en effet un des faits essentiels de cette campagne que l'affrontement de ces deux provinces à l'origine de la formation du Canada. Le turbulent Québec francophone et l'Ontario, foyer des valeurs du Canada anglophone ont de nouveau rivalisé. Québacois et Ontariens se sont mesurés à propos de l'accord de libre échange alors que cette question n'était pas directement liée à leurs divergences fondamentales. Mais il y a beaucoup d'arrière-pensées dans ce débat d'ordre uniquement économique à prelière vue. De part et d'autre, certains dirigeants poloitiques ne se sont pas privés de faire allusion aux vieilles querelles sur le nationalisme canadien et québécois.

Le Québec où, avant 1984, les libéraux ont longtemps dominé la vie politique, est devenu, le 21 novembre, on ne peut plus conservateur. Le vote de lundi, avec près de 60 % des suffrages en faveur de M. Mulroney paraît confirmer qu'un vent nouveau souffle sur cette province qui, au début de la décennie, s'était déjà refusé, dans le référendum sur la « souveraineté association », à faire quasiment sécession. Avec diplomatie, et profitant de son identité québecoise, M. Mulroney a joué la conciliation et la « réconciliation ». Il vient manifestement de tirer les dividendes de l'accord constitutionnel du Lac Meech, en 1987, qui a redéfini l'autonomie de l'ensemble des provinces par rapport au pouvoir fédéral, tout en reconnaissant que le Québec constitue une « société distincte ».

« Désir d'unité »

A minuit, dans son allocution de « victoire » à Baie-Comeau, le premier ministre n'a pas manqué de faire observer que « *le pays vient d'exprimer son désir d'unité* », même si les anglophones soupçonnent que beaucoup de Québecois ont voté par opportunisme pour le libre-échange afin de préserver plus que jamais leur particularisme. Alors qu'ils pensaient au moins conquérir la zone urbaine de Montreal, les libéraux ont subi les revers très remarqués. Ainsi, à Outremont, quartier chic francophone qui était une circonscription libérale depuis la naissance du Canada, c'est un conservateur qui l'emporte.

M. Mulroney a déclaré qu'il se donnait au cours des années à venir, non seulement pour tâche de mettre en œuvre l'accord de libre échange, mais encore de parachever une réforme fiscale controversée et de mettre l'accent aussi sur la protection de l'environnement qui préoccupe beaucoup les Canadiens. Il devra négocier entre autres avec les Américains les termes d'une lutte accrue contre les pluies acides. Mais il s'est gardé d'insiter sur un autre devoir : réduire le déficit budgétaire. Les premiers commentaires de la soirée électorale ont rappelé qu'il aura bien du mal à atteindre cet objectif sans toucher à la sécurité sociale, puisqu'il s'est également et formellement engagé à ne pas la restreindre.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le leader libéral qui a fait campagne pour le maintien des « programmes sociaux » ne paraissait pas trop déçu lundi soir. Très fortement contesté par ses propres partisans, il y a encore un mois, il a réussi à mener une campagne acharnée qui a sûrement ébranlé les conservateurs, à la surprise générale. Aussi, alors que certains prévoyaient l'annonce de sa retraite, a-t-il affirmé qu'il continuerait à défendre ses idées et à se montrer « *vigilant* ». Et il est certain qu'il aura au moins obtenu un sursis jusqu'au prochain congrès libéral fixé à avril.

Voici un an, le Parti libéral semblait menacé de disparition, en tout cas de perdre sa place de premier parti d'opposition au profit du Nouveau parti démocrate. Cette dernière formation obtient aujourd'hui plus de sièges qu'elle n'en a jamais eus, mais demeure en troisième position.

FRANCIS CORNU.

La bataille du libre-échange n'est pas tout à fait terminée

OTTAWA
de notre envoyé spécial

Quarante-huit heures avant le scrutin, M. Mulroney, nettement plus confiant que son entourage, laissait entendre qu'il comptait sur une majorité absolue de députés conservateurs : « *Je souhaite que la Chambre des communes puisse se réunir au plus tôt afin d'être sûr que la législation sur le libre-échange soit adoptée dès que possible.* » M. Mulroney pensait évidemment à l'échéance, très proche, du 1er janvier, moment de l'entrée en vigueur de l'accord avec les Etats-Unis.

Pour que le contrat soit respecté du côté canadien – alors que les deux chambres du Congrès américain ont depuis longtemps ratifié le traité, – il faut faire vite. Selon les collaborateurs du premier ministre, la nouvelle Chambre des communes ne pourra vraisemblablement pas se réunir avant le 12 décembre. Si cette date est retenue, il s'agirait d'un délai record après les élections, selon les traditions parlementaires canadiennes.

Les députés devront reprendre le processus d'adoption du texte qui avait été bloqué par le Sénat. Cette haute assemblée, comparable à la Chambre des lords en Grande-Bretagne, dont les membres ne sont pas élus mais nommés, est encore en majorité libérale, et M. John Turner, chef du Parti libéral, qui a pris la tête de la croisade contre l'accord Mulroney-Reagan, n'avait pas eu de mal à obtenir l'opposition des sénateurs.

Cette fois, devant une nouvelle approbation de la Chambre des communes, et surtout après le résultat des élections législatives transformées en référendum sur le libre-échange, les sénateurs seraient mal venus d'opposer une fois de plus leur veto. Mais ils peuvent encore faire traîner les choses jusqu'à l'extrême limite. M. Turner avait déclaré que sa formation ne reconnaîtrait définitivement la défaite du « non » à l'accord de libre-échange que si M. Mulroney et son parti obtenaient 50 % des suffrages au scrutin du 21 novembre. Or ce n'est pas le cas...

F. C.

Brian Mulroney ou le charme rassurant de la continuité

MONTRÉAL
de notre correspondante

Quatre années de pouvoir ont à peine changé Brian Mulroney, dont les lointaines origines irlandaises ne suffisent pas à expliquer la constance.

Lors de sa première campagne, comme durant la seconde, il a utilisé tous les registres de sa voix grave et suave pour vendre l'image d'un homme rassurant, modéré et conciliant. Il a de nouveau offert pour tout gage, à défaut d'un programme clair, le succès de ses entreprises passées.

En 1984, Brian Mulroney, qui venait d'abandonner son poste de président de la filiale canadienne d'une compagnie minière américaine, avait énoncé le principe vague du retour à la libre entreprise. Après l'écrasante victoire de ses troupes conservatrices, les Canadiens ont découvert sa détermination à négocier un traité de libre-échange avec les Etats-Unis, finalement signé en début d'année.

Fort de sa réputation d'habile médiateur dans les conflits les plus délicats, il avait aussi promis que le Québec réintégrerait la confédération canadienne, au sein de laquelle il s'engageait à ramener l'harmonie. Les plus fervents fédéralistes ont ensuite compris, à leur grand dam, que ces visées passaient par la reconnaissance d'un statut distinct pour le Québec et par la décentralisation de pouvoirs fédéraux vers les provinces.

En 1988, Brian Mulroney a simplement demandé, en quelque sorte, à pouvoir parachever ces deux missions, entreprises dans le scepticisme général. Le traité de libre-échange, dont l'opposition a bloqué la ratification, doit permettre à celui qui se présente comme un « *bon gestionnaire* » de prolonger quatre années de croissance. L'accord constitutionnel du Lac



Meech, que deux des dix provinces n'ont toujours pas entériné, doit conforter ses ambitions de rassembleur.

Prospérité économique et unité nationale : au-delà de ces grands objectifs, M. Mulroney s'en tient à sa stratégie préférée, celle du flou politique. « *Le Parti progressiste conservateur n'est pas un parti d'idées* », avait-il dit en 1983, juste avant d'accéder à la tête de cette formation, dans laquelle il militait depuis l'adolescence. « *Brian Mulroney n'est ni de droite ni de gauche : il est des deux côtés en même temps* », ont renchéri ses biographes.

Le « p'tit gars de Baie-Comeau »

Hyperpragmatique, Brian Mulroney, toujours tiré à quatre épingles, est l'antithèse de son prédécesseur libéral, l'excentrique Pierre-Elliott Trudeau, dont le dogmatisme avait fini par lasser les Canadiens.

Les deux hommes n'ont guère que deux points communs : ils sont bilingues et québécois d'origine. L'ancien premier ministre a été élevé dans les milieux bourgeois de Montréal. M. Mulroney, qui aime à se présenter comme le « *p'tit gars de Baie-Comeau* », village isolé de la rive nord du Saint-Laurent, est né dans une modeste famille d'anglophones catholiques. Il n'a pas été formé sur les bancs prestigieux d'Oxford ou de Harvard. Il a obtenu un diplôme de sciences politiques à l'université anglophone d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse) puis de droit à l'université francophone Laval de Québec.

Leur approche des problèmes politiques est aussi diamétralement opposée. Contrairement à M. Trudeau, qui, s'appuyant sur de brillantes analyses souvent radicales, a tenté d'imposer coûte que coûte sa vision du Canada, Brian Mulroney préfère systématiquement la conciliation à la confrontation. Quitte à reporter ses décisions quand le consensus est introuvable ou quand la polémique est trop vive. Quitte aussi à ce qu'on lui reproche son manque de fermeté et de conviction, voire son opportunisme.

M. Mulroney a ainsi vu son image se ternir dangereusement lorsqu'il a cherché, en dépit de ses promesses, à désindexer les pensions de retraite (un projet sur lequel il a dû reculer pour ne pas se mettre à dos les personnes âgées) ou lorsqu'il a tardé à légiférer pour mettre un terme à la série de scandales qui ont entaché la réputation de son gouvernement.

Sur ces deux points qui lui ont valu des records d'impopularité en 1986 et 1987, M. Mulroney a su faire à temps acte d'humilité en présentant ses excuses au milieu de sa dernière campagne. Les électeurs ont montré qu'ils lui avaient pardonné.

MARTINE JACOT.

SALVADOR

L'OEA recherche une solution pacifique

En dépit d'une trêve unilatérale de cinq jours proclamée par la guérilla salvadorienne pour la durée de la dix-huitième Assemblée annuelle de l'Organisation des Etats américains (OEA), réunie dans la capitale, il y a eu quarante-trois morts et blessés le temps de la conférence dans la petite République centre-américaine. Les actions violentes du Front Farabundo-Marti de libération nationale ont repris à San-Salvador même, à peine repartis les ministres des affaires étrangères des trente et un pays membres.

L'Assemblée a voté une résolution appelant à la recherche d'une solution pacifique au Salvador. Ce souhait a été émis alors que l'état-major de l'armée nationale venait d'annoncer que priorité serait donnée aux solutions militaires. La présence à San-Salvador des ministres des cinq pays centre-américains intéressés au conflit régional n'a guère permis de faire avancer le processus de paix formalisé en août 1987 par le fameux « plan Arias » (du nom du président costaricain).

On a, en revanche, noté que M. George Shultz, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, n'avait pas mentionné dans son discours la Contra antisandiniste : un silence généralement interprété comme un souci de laisser les mains libres à M. George Bush dans la formulation prochaine d'une nouvelle politique envers le Nicaragua. – *(AFP.)*

COLOMBIE : un rapport du BIT

Une situation de violence « effrayante »

Plus de trois mille six cents Colombiens sont morts depuis le début de 1988 du fait de violences politiques ou d'affrontements liés au trafic de drogue, indiquent des statistiques officielles publiées à Bogota le dimanche 20 novembre. De ce total, deux mille cent sept sont des civils, la plupart des paysans, massacrés par des escadrons de la mort ou des tueurs à gages payés par les trafiquants, alliés aux grands propriétaires terriens. Les forces de l'ordre ont eu, elles, mille cinq cents tués.

« *La situation dramatique de violence qui prévaut en Colombie est absolument effrayante et dépasse l'entendement* », a déclaré, à notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, à l'issue de la session d'automne du conseil d'administration de cette organisation qui vient d'approuver un rapport sur la Colombie. Ce long texte fait état, entre autres, de tueurs à gages spécialement recrutés par les trafiquants de drogue pour liquider les syndicalistes et les défenseurs des droits de l'homme de ce pays. Un ministre de la justice, Rodrigo Lara Bonillo, un procureur général et une cinquantaine de juges ont également été tués ces trois dernières années sur ordre de barons de la drogue.

« *Je me suis engagé à procéder à toutes les démarches et à prendre toutes les initiatives voulues pour endiguer une vague de crimes qui sont devenus pratique courante en Colombie. J'en appelle au secrétaire général des Nations unies pour que tous les moyens dont disposent les organisations internationales soient mobilisés afin de mettre un frein au commerce illicite des stupéfiants* », a encore déclaré M. Blanchard. Le BIT va alerter toutes les centrales syndicales internationales afin qu'elles appuient l'ONU dans ses efforts.

Des représentants de la Fédération des syndicats colombiens étaient venus ce printemps à Genève lancer un appel au secours à M. Blanchard. Des centrales syndicales internationales – dont la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Fédération syndicale mondiale (FSM) – ont elles-mêmes fait parvenir au BIT des plaintes contre le gouvernement de Bogota. Dans l'une d'elles, la CISL fournit des détails précis sur les crimes commis depuis trois ans par des groupements paramilitaires agissant en tout impunité en raison de l'« *inefficacité patente des appareils policiers et judiciaires* ».

Amériques

ÉTATS-UNIS : la constitution de la future équipe présidentielle

Nommé directeur du budget, M. Darman devra réduire le déficit sans compromettre la croissance

WASHINGTON
de notre correspondant

Tout à fait *« déterminé »* à réduire le déficit budgétaire, M. Bush reste également déterminé à ne pas augmenter les impôts, pour ne pas compromettre la croissance de l'économie américaine. Il l'a redit, lundi 21 novembre, en annonçant la nomination de son futur ministre du budget, M. Richard Darman, qui a lui-même développé les propos tenus par le président élu. La réduction du déficit ne doit pas se faire au détriment de tout le reste, et elle doit *« être compatible avec les objectifs à plus long terme »* — croissance, investissement, productivité, épargne.

Autrement dit, ceux qui réclament d'urgence un remède de cheval risquent d'être déçus, et M. Bush et son équipe continuent à croire aux vertus d'un *« gel flexible »* des dépenses, le préférant à une augmentation des recettes. M. Bush a une de fois plus fait valoir qu'en l'élisant à la présidence le peuple américain avait clairement fait connaître sa volonté de ne pas se voir imposer une hausse des impôts.

Le même jour, M. Bush s'est entretenu avec deux anciens présidents, le républicain Gerald Ford et le démocrate Jimmy Carter, qui l'un et l'autre se sont déclarés sceptiques quant à la possibilité de rééquilibrer le budget sans augmenter les recettes, d'autant que le contrôle exercé par les démocrates sur le Congrès rend peu probable une forte diminution des dépenses. De son côté, l'ancien président Richard Nixon a eu un entretien avec le futur vice-président Dan Quayle, et il a exprimé des commentaires aimables et flatteurs sur celui qui est devenu le souffre-douleur de la presse et avait sans doute bien besoin de ce réconfort.

M. Bush persiste donc dans ses intentions, tout en multipliant les « signaux » destinés à montrer à l'opinion, et plus encore aux marchés, qu'il ne prend pas à la légère la tâche qui l'attend. Jusqu'à présent, lesdits marchés n'ont pas semblé très rassurés, mais le président Bush a au moins reçu lundi le soutien du *Wall Street Journal*, qui reproche à ses *« clients »* boursiers leur manque de logique et leur hâte excessive : exiger d'un président élu qu'il résolve un problème aussi complexe que celui du déficit deux mois avant d'avoir même pris ses fonctions n'est pas raisonnable, écrit en substance le quotidien, et c'est affaiblir la main d'un homme dont, après tout, les milieux économiques souhaitaient l'élection.

Un « nouveau », deux « anciens »

La nomination de Richard Darman au poste de chef de l'office du management et du budget (ministre du budget) était assez largement attendue. Agé de quarante-cinq ans, M. Darman est un homme du sérail, qui fit ses premières armes dans l'administration du temps de la présidence Nixon. C'est aussi un proche du futur secrétaire d'Etat James Baker, dont il fut l'adjoint lorsque ce dernier était secrétaire au Trésor - les deux hommes jouèrent un rôle majeur dans les difficiles négocations avec le Congrès qui rendirent possible en 1986 le vote d'une très importante réforme fiscale, généralement considérée comme un succès notable.

M. Darman, qui a également une expérience du secteur privé, est considéré comme un homme très capable, brillant même, mais qui ne pêche pas par excès de modestie. Après sa désignation, aux côtés de M. Nicholas Brady, le futur secrétaire au Trésor, les piliers de l'équipe économique de M. Bush sont connus, et ils semblent fort solides, du moins sur le plan des compétences techniques et de l'expérience.

En même temps qu'il annonçait la nomination de ce *« nouveau »* membre du cabinet — une figure en fait bien connue à Washington, — le président élu confirmait deux *« anciens »* qui sont en fait assez récents dans leurs fonctions : M. Richard Thornburgh restera attorney général (ministre de la justice), et M. Lauro Cavazos restera ministre de l'éducation.

Le premier avait été nommé cet été par le président Reagan pour succéder à son ami Ed Meese, accablé d'une très mauvaise image, objet de plusieurs enquêtes judiciaires — sans suites — et dont la présence au sein du cabinet était devenue gênante à l'approche des élections.

M. Thornburgh — un ancien gouverneur de Pennsylvanie — passe pour un homme beaucoup plus modéré, à l'idéologie conservatrice beaucoup moins affirmée que celle de son prédecesseur. M. Bush, qui a promis au cours de la campagne électorale de faire strictement respecter l'éthique du service public au sein de l'administration, a souligné en le présentant que M. Thornburgh jouissait d'une réputation d'*« intégrité au dessus de tout soupçon »*.

L'actuel — et futur — attorney général a lui-même défini ses trois priorités : d'abord la lutte contre la drogue (l'*« ennemi numéro un »* selon M. Bush), le respect des droits civiques (c'est-à-dire la lutte contre toute forme de discrimination raciale) et la répression des délits de nature financière.

Quant à M. Cavazos, c'est un professeur de médecine, et c'est surtout un hispanique (M. Bush s'était engagé, pendant la campagne, à nommer au moins un hispanique dans son cabinet). En fait, M. Cavazos a été désigné dès cet été, et par le président Reagan, comme responsable de l'éducation. L'initiative de cette nomination — comme celle de M. Thornburgh, et même celle de M. Nicholas Brady — avait à l'époque été largement attribuée à M. Bush, mais le vice-président a affirmé lundi qu'il n'en était rien. En tout état de cause, les choix opérés par M. Reagan — comme la plupart des décisions politiques qu'il avaient prises ces derniers mois — étaient parfaitement en harmonie avec les préoccupations et les intérêts de M. Bush...

La rencontre avec M. Gorbatchev

En dehors de ces trois « faux » anciens, le président élu ne devrait pas reprendre dans son propre cabinet d'autres membres de l'actuelle équipe Reagan. C'est du moins ce qu'il a lui même laissé prévoir lundi au cours de sa conférence de presse.

M. Bush a aussi profité de l'occasion pour limiter au maximum l'impact de sa future rencontre avec le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev. Le président élu a clairement fait comprendre qu'il comptait se comporter lors de cette rencontre en simple vice-président, aux côtés de M. Reagan, et ne pas se laisser entraîner dans une négociation engageant *« sa »* future administration. Peu avant que M. Gorbatchev n'annonce son intention de se rendre à New-York, M. Bush avait semblé exclure toute rencontre avec lui avant sa propre entrée en fonctions ; mais, à partir du moment où le numéro un soviétique avait décidé de venir, ne pas le voir serait apparu comme un affront : personne, y compris parmi les plus conservateurs les plus « durs » et les plus méfiants à l'égard de l'URSS, n'a reproché à M. Bush son attitude.

JAN KRAUZE.

Sur une « interview » de George Bush au « Figaro »

Une *« interview exclusive »* de George Bush publiée le 8 novembre, jour des élections américaines, par notre confrère du *Figaro* à sa « une » était, en fait, le fruit de réponses formulées, puis communiquées téléphoniquement par l'un des conseillers de politique étrangère du candidat républicain, M. Andrew Carpendale, à un questionnaire écrit soumis par le signataire, M. Michael Ledeen,

« Accrochée » par le *Washington Post* du 21 novembre dans sa rubrique « Style » consacrée aux potins de la capitale fédérale, l'affaire a été sportivement reconnue par le quotidien du matin dans son numéro du mardi 22. *« Notre bonne foi a pu être surprise »*, reconnaît *le Figaro*. Le faux pas est rendu moins pendable par le fait que la substance des propos prêtés à celui qui est aujourd'hui le président élu des Etats-Unis *« reflètait les positions de George Bush »*, selon la précision donnée au *Figaro* par M. Dennis Ross, supérieur hiérarchique de M. Andrew Carpendale durant la campagne électorale. De surcroît, M. Ledeen déclare avoir été persuadé qu'il s'agissait bien d'un texte émanant de M. Bush lui-même.

Le *Washington Post* avait été alerté par la signature figurant au bas de l'« interview ». M. Ledeen, en effet, n'est pas un journaliste professionnel. C'est une de ces personnalités naviguant aux frontières du monde des affaires, des relations publiques, des services secrets et des milieux intellectuels, et dont l'entregent est souvent fort utile aux hommes politiques pour nouer des contacts délicats. C'est ainsi qu'il avait joué un rôle-clé dans l'affaire de l'« Irangate » mettant en relation les Etats-Unis et Israël pour organiser des livraisons d'armes à l'Iran, contre la ligne politique officielle.

M. Ledeen est également bien connu en Italie, où la presse s'est fréquemment débondée sur son rôle de correspondant des services secrets de ce pays. Il avait été une nouvelle fois question de lui à Rome en octobre 1985 au moment du fameux détournement du navire *Achille-Lauro* : alors conseiller à la Maison Blanche, il avait servi d'intermédiaire entre le président du conseil, M. Bettino Craxi et M. Ronald Reagan en vue d'exiger la remise aux Etats-Unis des pirates palestiniens bloqués dans un avion d'Egyptair dérouté vers la Sicile par la chasse américaine.

Afrique

ÉTHIOPIE : un entretien avec le secrétaire général du FPLE

« La guerre va continuer en Erythrée »

Déjà vieille de vingt-sept ans, la guerre que conduisent les maquisards érythréens contre le régime d'Addis-Abeba *« va continuer »*, a assuré, dans un récent entretien accordé au *Monde*, M. Issayas Afewerki, secrétaire général du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), de passage à Paris (*le Monde* du 12 novembre). A son avis, il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui utilise *« le recours à la force pour soumettre les gens »* (...). *« Ceux qui refusent de reconnaître les droits de leurs propres citoyens et des peuples, tomberont »*.

Il n'est plus question de contacts directs ou indirects avec les autorités d'Addis-Abeba. *« Après avoir évalué les résultats de nos rencontres de 1975, 1978 et 1982-85, nous avons décidé qu'il n'y aurait plus aucune rencontre secrète parce que nous y avons épuisé tous les sujets*, a indiqué M. Afewerki. *Une réunion ne pourrait se tenir que grâce à un intermédiaire qui préparerait une future négociation ou obtiendrait un accord sur les questions majeures à négocier. »*

Soucieuse de voir se régler les conflits régionaux l'Union soviétique aurait-elle tenté de calmer le jeu dans la corne de l'Afrique ? *« De nouvelles armes soviétiques sont entrées récemment en Erythrée*, assure le secrétaire général du FPLE. *On nous a fait officiellement savoir que l'URSS n'est nullement prête à cesser ses livraisons d'armes à l'Ethiopie. On dit que celles-ci seraient plafonnées en volume et dans le temps, au terme d'un accord secret soviéto-éthiopien : ces éventuelles limites ne freinent pas les aventures militaires d'Addis-Abeba. »* Quand à des contacts directs entre l'URSS et le FPLE *« ils ne portent que sur le bien-être des trois officiers soviétiques récemment faits prisonniers. Et strictement rien de plus »*.

Le secrétaire général du FPLE, qui vient de faire une tournée en Europe, a de nouveau critiqué l'aide que les pays occidentaux accordent à l'Ethiopie, mais sans demander qu'elle cesse, car, a-t-il dit, *« ils ne le feront pas »*. L'Italie forme des aviateurs éthiopiens, aide le régime là où il a l'intention de construire des aéroports militaires, note-t-il. Elle lui a octroyé récemment un prêt de 800 millions de dollars dont 200 millions pour acheter des armes. A cet égard, il a estimé que la France *« ne comprend pas les réalités de cette zone. Le gouvernement français ne sait pas comment traiter avec la Corne et paraît obsédé par le risque qu'un de ses diplomates soit expulsé d'Addis-Abeba, d'où une image faussée de l'Ethiopie. Il perçoit les tensions dans la Corne au vu de sa position stratégique à Djibouti »*.

La guerre serait donc la seule issue, et le FPLE s'attend, *« peut-être d'ici un à deux mois »*, à une nouvelle contre-offensive des troupes gouvernementales. *« Elles ont déjà essayé d'avril à juillet, ont échoué et ont perdu environ soixante mille hommes*, a précisé M. Afewerki. *Elles s'y préparent à nouveau en mobilisant au maximum toutes leurs ressources. Elles accumulent autant d'armes et de munitions que possible, notamment par un pont aérien depuis la Corée via Bombay. Malgré une situation critique, le gouvernement lève des impôts et taxes exceptionnels : un mois de salaire ou un dixième du revenu annuel de chaque paysan. Toute cellule de leur parti, tout comité villageois, toute entreprise doit fournir des recrues, mais cet enrôlement « volontaire » échoue, car personne ne veut aller se battre. »*

Pour le secrétaire général du FPLE, le rapport des forces n'en sera pas pour autant modifié. A son avis, cette offensive *« n'exprimera que le désespoir d'Addis-Abeba. La colonne vertébrale de son armée a été brisée. Sa capacité à combattre n'a jamais été aussi minime depuis dix ans. Faute de ressources financières, le gouvernement ne peut utiliser pleinement son aviation et son artillerie. Naïvement, il n'espère rien d'autre qu'un maximum de propagande autour de quelques hypothétiques avancées »*.

C'est donc l'impasse puisque, selon M. Afewerki, les responsables d'Addis-Abeba n'ont pas la capacité de conduire une guerre et *« ne sont nullement prêts à une quelconque solution politique »*. L'Europe pourrait-elle jouer les intermédiaires ? *« Elle a une influence en Afrique. Elle peut donc être dans une bonne position pour intervenir à des fins constructives et le faire sans participation directe des superpuissances mais avec leur bénédiction. Les Etats-Unis auraient proposé une solution aux conflits de la Corne de l'Afrique*, a remarqué le secrétaire général du FPLE. *Moscou l'aurait rejetée. Pourquoi l'URSS aurait-elle besoin de demander l'assistance de la France et de l'Italie pour résoudre ces conflits alors qu'elle a beaucoup plus d'influence que ces pays pour y parvenir ? On y verrait un signe d'indifférence de l'URSS, de son manque de sérieux pour trouver une solution. Elle cherche à gagner du temps et à partager le fardeau qu'elle porte depuis dix ans en Ethiopie. »*

RENÉ DAMIEN.

● **SOUDAN : un démenti du colonel Garang.** — Le chef de l'Armée de libération du peuple du Soudan (APLS), le colonel Garang, a démenti, le lundi 21 novembre, les informations selon lesquelles ses forces auraient tenté d'abattre un appareil militaire soudanais, à bord duquel se trouvait le ministre de la défense, le général Abdel Magid Khalil (*le Monde* du 22 novembre). La radio clandestine des maquisards a diffusé, pour sa part, un communiqué de l'APLS attribuant l'incident *« à des éléments opposés à l'accord de paix d'Addis-Abeba »* au sein du parti Oumma du premier ministre, M. Sadek El Mahdi, et du Front national islamique qui s'est ouvertement opposé à l'accord de paix conclu, mercredi dernier, dans la capitale éthiopienne entre le colonel Garang et le Parti unioniste démocratique (PUD), l'une des principales formations de la coalition gouvernementale. — *(AFP.)*

Proche-Orient

Une semaine après la réunion du CNP à Alger

La CEE salue les « pas positifs » accomplis par les Palestiniens

Une semaine après sa proclamation, à Alger, par l'OLP, l'« l'Etat palestinien » avait été reconnu, lundi 21 novembre, par quarante pays, dont un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine. A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de la CEE ont, pour leur part, adopté une déclaration commune relevant les « pas positifs » réalisés par les Palestiniens à Alger, sans toutefois évoquer ni, *a fortiori*, reconnaître leur « *Etat* ».

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

M. Roland Dumas a qualifié de « *plutôt faible* » la déclaration approuvée, lundi 21 novembre, par les ministres des affaires étrangères des Douze, après les récentes décisions du Conseil national palestinien (CNP). La France, l'Italie, l'Espagne et la Grèce auraient souhaité un texte plus énergique, saluant de façon plus chaleureuse les efforts de modération consentis par le CNP et insistant auprès d'Israël pour qu'il en tienne compte. Les autres Etats membres étaient favorables à une formulation prudente.

« *Les Douze*, lit-on dans la déclaration, *attachent une importance particulière aux décisions adoptées par le CNP... qui comportent des pas positifs vers le règlement pacifique du conflit israélo-arabe. Ils saluent à cet égard l'acceptation par le CNP des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité comme base d'une conférence internationale, ce qui implique l'acceptation du droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël...* »

Plus loin, les ministres font référence au « *droit à l'autodétermination du peuple palestinien avec tout ce que cela implique* »... MM. Dumas et Andreotti, le ministre italien, ont demandé et finalement obtenu que la déclaration exprime la préoccupation des Douze devant « *la détérioration de la situation dans les territoires occupés et la montée d'un sentiment de déception et de désespoir dans la population qui s'aggraverait à défaut d'une solution négociée* ».

Les gouvernements les plus soucieux de marquer leur approbation après les décisions d'Alger auraient souhaité que le texte des Douze fasse référence à la résolution 181 approuvée par le Conseil de sécurité en 1947 et qui préconisait la partition de la Palestine pour créer deux Etats indépendants, Israël et un Etat palestinien arabe. Cependant, la majorité du conseil a refusé cette suggestion, certains faisant valoir que le tracé des frontières proposé dans cette résolution 181, qui aboutissait à la création d'un Etat hébreu minuscule, était aujourd'hui tout à fait dépassé.

Démarche embarrassante

Cependant, au dire même des participants, ce serait commettre une erreur d'exagérer les divergences qui se sont manifestées entre les Douze. « *Le souci était assurément de faire un constat, de reconnaître que ce qui s'était passé à Alger était important* », a commenté M. Dumas. « *Quand on connaît les méthodes de travail de la Communauté, on peut considérer que nous avons fait un pas en avant appréciable* », a estimé, pour sa part, M. Andreotti.

Apparemment, l'ensemble du conseil a jugé décevante la lettre que M. Shimon Pérès a adressé aux Douze après la réunion d'Alger. Le ministre israélien des affaires étrangères y expliquait en substance que la position prise par le Conseil national palestinien n'apportait pas d'éléments nouveaux et compliquait les choses plus qu'elle ne les simplifiait. « *Les plus pro-Israéliens étaient embarrassés par cette démarche de Pérès* », notait un diplomate grec. Les partisans d'une réaction communautaire prudente expliquaient qu'il ne fallait pas se précipiter, qu'il serait nécessaire de procéder à une nouvelle analyse lorsque les protagonistes auraient pris des positions plus précises et plus définitives sur les décisions d'Alger. Aucun des Douze n'en sous-estimait la portée, et il est acquis que les chefs d'Etat et de gouvernement en délibéreront lors du conseil de Rhodes, les 2 et 3 décembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉGYPTE

M. Moubarak invite les Israéliens à faire des concessions

LE CAIRE de notre correspondant

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a, le lundi 21 novembre, invité Israël à faire des concessions en vue de l'établissement de la paix au Proche-Orient. Dans une conférence de presse, au terme de trois heures d'entretiens avec le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, le raïs a affirmé que, « *pour la réalisation de la paix, toutes les parties devaient faire des sacrifices et des concessions* ».

Répondant implicitement aux critiques israéliennes à la suite de la reconnaissance par l'Egypte de l'Etat palestinien, il a déclaré : « *Les Israéliens doivent maintenant œuvrer sérieusement pour la paix (...) et être prudents dans leurs déclarations, car ils doivent savoir que nous recherchons la paix pour tous les peuples de la région, y compris le peuple israélien.* » Le président égyptien a, par ailleurs, estimé que la position des Palestiniens ne prêtait plus à confusion depuis les résolutions adoptées lors de la dernière réunion du CNP.

Au sujet de la position américaine à l'égard des résolutions du CNP, M. Arafat a regretté que « *la position américaine soit restée inchangée* ». « *Nous devons œuvrer pour changer cette position* », a-t-il ajouté. Le raïs a déclaré, quant à lui, qu'il ne fallait pas s'attendre à des changements rapides de la part des Etats-Unis ou d'Israël. On indique, de source bien informée, que M. Arafat a demandé aux Egyptiens d'intervenir auprès des Etats-Unis pour qu'ils lui accordent un visa pour se rendre aux Nations unies. M. Arafat a enfin annoncé une prochaine rencontre avec le roi Hussein de Jordanie, avec lequel il a eu un entretien téléphonique à partir du Caire.

Le chef de l'OLP était arrivé au Caire, lundi dans l'après-midi, à la tête d'une délégation regroupant notamment le cheikh Al Sayeh, le président du CNP, Gamal El Sourani, et Abou Mazen du comité exécutif ainsi que Hani El Hassan, conseiller pour les affaires politiques. Accueilli à son arrivée par le ministre égyptien des affaires étrangères, il s'est ensuite rendu au palais présidentiel à bord d'une voiture qui, pour la première fois, arborait le drapeau palestinien.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

M. Shamir « veut gérer l'immobilisme » estime M. Mauroy à Jérusalem

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, a achevé lundi 21 novembre, une visite de quarante-huit heures en Israël au cours de laquelle il a notamment participé aux cérémonies de jumelage de sa ville, Lille, avec une commune de Galilée, Safed (20 000 habitants). « *Ce fut une belle journée sur le plan de l'amitié franco-israélienne entre nos villes* », a déclaré M. Mauroy.

Reçu à Jérusalem par M. Itzhak Shamir, premier ministre sortant et chef du Likoud, M. Mauroy a rappelé que le Parti socialiste estimait relativement positive l'évolution amorcée par l'OLP à l'occasion de son sommet d'Alger. Ce n'est, bien sûr, pas l'opinion de M. Shamir, qui a répété son opposition catégorique à tout projet de conférence internationale sur le Proche-Orient et a donné à M. Mauroy l'« *impression de vouloir gérer l'immobilisme* ». Le premier secrétaire a ensuite été convié à déjeuner par M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, chef du Parti travailliste, et qui est aussi, a dit le maire de Lille, « *un de mes meilleurs amis depuis bien des années* ».

Al. Fr.

ISRAËL

M. Dov Shilanski (Likoud) nouveau président de la Knesset

JÉRUSALEM de notre correspondant

Réunie pour la première fois depuis les élections du 1er novembre, la douzième Knesset s'est donné, lundi 21 novembre, un nouveau président : M. Dov Shilanski, un vétéran du Likoud, succède à un travailliste, M. Shlomo Hillel. Agé de soixante-quatre ans, M. Shilanski appartient à la vieille garde révisionniste et fut de tout temps un compagnon de l'ancien premier ministre Menahem Begin.

Né en Lituanie, où il milite dans les rangs du Betar – le mouvement de jeunesse de l'aile dure du sionisme, – il sera durant la guerre déporté par les nazis à Dachau avant de gagner Israël en 1948. En 1953, il participe activement aux émeutes hostiles aux négociations conduites par Ben Gourion avec l'Allemagne de l'Ouest pour obtenir des réparations financières ; Dov Shilanski est arrêté alors qu'il s'apprête à déposer une bombe au ministère des affaires étrangères. Il restera quatorze mois en prison, où il entame des études de droit, prélude à une carrière d'avocat qui ne sera interrompue que par son élection comme député en 1977.

La séance d'ouverture de la Knesset a été houleuse. Contrairement à la tradition, plusieurs députés de gauche ont un moment refusé de prêter serment devant le doyen de l'Assemblée. Il s'agissait d'un nouvel élu, M. Yair Sprinzak (soixante-seize ans), membre du parti d'extrême droite Moledet, qui prône le « *transfert* » des Palestiniens des territoires occupés.

A l'extérieur de la Knesset, la rue était bloquée par plusieurs centaines de manifestants, réunis afin de dénoncer la prétention des partis ultra-religieux à imposer leur « *judaïsme d'ayatollahs* ».

Al. Fr.

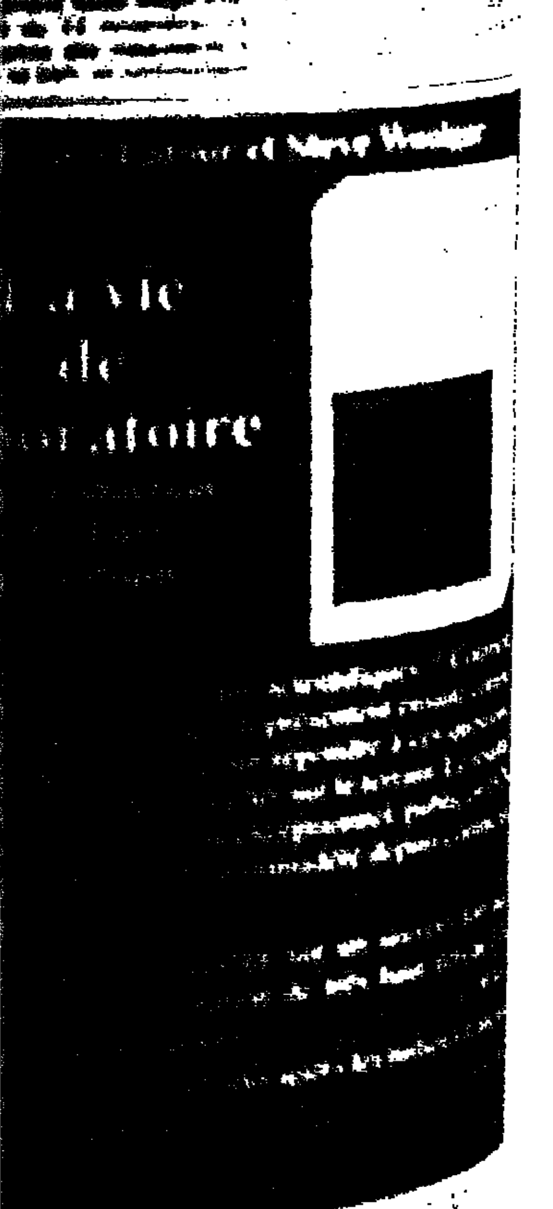
IRAK : après l'assassinat d'un de ses gardes du corps

Le président Saddam Hussein demande que son fils soit traduit en justice

Le président irakien Saddam Hussein a ordonné, le lundi 21 novembre, que son fils, Oudaï, soit traduit en justice pour avoir tué un des gardes du corps de son père. Dans un message adressé à son ministre de la justice, qui a été lu sur les ondes de Radio-Bagdad, le chef de l'Etat a confirmé les rumeurs qui couraient à ce sujet dans la capitale irakienne depuis près d'un mois. Il a ajouté qu'il demandait que son fils « *soit jugé conformément à la loi et que Dieu soit avec ceux que vous choisirez pour mener une enquête d'une manière satisfaisante pour Dieu* ».

Selon la radio officielle irakienne, Oudaï Saddam Hussein, vingt-trois ans, a tué Kamel Hanna Jabjab d'un coup de bâton sur la tête, le 18 octobre, au cours d'une soirée privée organisée dans l'île de Bagdad, un lieu de loisirs de la capitale irakienne situé près du Palais des hôtes, et qui sert de lieu de résidence aux personnalités en visite à Bagdad. Toujours selon la radio irakienne, Jabjab tirait des coups de feu en l'air et le fils du président lui avait demandé d'arrêter, estimant que l'épouse du président égyptien, Mme Suzanne Moubarak, qui se trouvait au Palais des hôtes, risquait d'être dérangée par les coups de feu. Devant son refus d'obtempérer, il lui avait asséné un violent et fatal coup de bâton sur le crâne. *(AFP, Reuter.)*

[Le fait que cet incident n'ait été rendu public que près d'un mois après qu'il eut lieu montre que les autorités ont tout fait pour étouffer une affaire qui risque de porter atteinte à l'image de marque du président Saddam Hussein. Depuis plusieurs années déjà, toutes sortes de rumeurs circulaient au sujet des frasques de Oudaï, accusé de mener une existence dorée grâce à la protection de son père. On affirmait même que le président Saddam Hussein voulait en faire son successeur. Il avait, il y a quelques années, été nommé président du comité olympique irakien, président de la Fédération nationale du football et directeur de publication du quotidien sportif *Al Baas el Riyadi.*]



Proche-Orient

ISRAËL : le débat sur la « loi du retour »

La communauté juive américaine part en guerre contre M. Shamir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La communauté juive américaine part en guerre contre M. Itzhak Shamir et menace de réduire considérablement son soutien *« moral, politique et financier »* à Israël. Une délégation des plus importantes organisations juives des Etats-Unis – et des plus gros donateurs privés à Israël – est arrivée lundi 21 novembre à Jérusalem pour faire le siège du premier ministre sortant.

Elle entend le faire revenir sur un des engagements qu'il a pris afin de s'assurer le soutien des partis religieux pour réussir à former le prochain gouvernement : la promesse d'amender la « loi du retour » et les règles de la conversion dans un sens qui donnerait aux seuls rabbins orthodoxes le droit de dire *« qui est juif »*.

L'affaire est depuis plusieurs jours à la « une » de toute la presse. Les communautés juives américaines ont fait publier de larges placards dans les journaux pour défendre leur point de vue. Des manifestations ont eu lieu devant la Knesset. La présidence du conseil a été submergée de télégrammes de protestation. Et ce complexe débat politico-religieux risque d'influer sur la formation du prochain gouvernement.

Les partis religieux, dont M. Shamir a besoin pour disposer d'une majorité, exigent de modifier la « loi du retour » de manière que les seules conversions *« certifiées »* par un rabbin orthodoxe (le courant traditionaliste du judaïsme) soient reconnues en Israël. Adoptée en 1950, la « loi du retour » pose un principe simple : *« Chaque juif a le droit de venir s'installer en Israël* (...) *; est juive toute personne née de mère juive ou convertie et qui n'appartient pas à une autre religion. »* Si en Israël l'orthodoxie est largement majoritaire, la communauté juive américaine se reconnaît, elle, à près de 90 % dans les courants réformiste et conservateur du judaïsme (qui ont une interprétation plus souple de la loi juive).

M. Shamir s'est engagé à satisfaire sur ce point les partis religieux. Le Likoud, a-t-il dit, votera *« dans les six semaines »* une nouvelle version de la loi : les seules *« conversions orthodoxes »* seront reconnues en Israël. Seules elles permettront le droit au retour, c'est-à-dire à la nationalité israélienne. En pratique, l'amendement ne concernerait que dix à douze cas de convertis par an : pour l'essentiel, des conjoints de juifs américains désireux d'immigrer en Israël. Ils seraient obligés d'être à nouveau *« convertis »*, cette fois par le rabbinat orthodoxe d'Israël, pour se voir attribuer la qualité de juif (1).

Mais, fondamentalement, ce qui est en cause serait beaucoup plus grave. Le judaïsme américain voit dans cette affaire une tentative des orthodoxes d'enlever *« toute légitimité »* aux courants réformiste et conservateur, de s'assurer le monopole de la définition de la judaïté et ainsi de rejeter hors du judaïsme une bonne partie de la diaspora, notamment américaine. Refuser de reconnaître la validité des conversions faites devant un rabbin réformiste ou conservateur, c'est jeter le discrédit sur ces deux courants du judaïsme.

L'unité en question

Ce n'est pas affaire de nombre, c'est affaire de principe, disent les représentants de la délégation américaine, qui comprend des dirigeants de l'Appel juif unifié et du Conseil des fédérations juives des Etats-Unis. M. Ray Epstein, ancien président de l'Appel juif unifié, un des plus grands organismes de collecte de fonds au profit d'Israël, confiait au *Jerusalem Post* : *« Nos membres estiment qu'on veut les déposséder de leur qualité de juif et ils parlent de suspendre leurs donations. »* Une des dirigeantes du Conseil des fédérations juives, Mme Shoshana Cardin, disait encore plus brutalement : *« C'est virtuellement le défi le plus sérieux lancé à l'unité du peuple juif depuis des dizaines d'années. »*

De retour, dimanche, d'un séjour aux Etats-Unis, le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, relatait la colère des juifs américains : *« Il y a aux Etats-Unis,* expliquait-il, *des milliers et des milliers de mariages mixtes dont un des conjoints non juif a été converti par des rabbins conservateurs ou réformistes. »* Il assurait qu'il n'avait jamais vu *« pareil danger »* d'une rupture aussi brutale entre Israël et le judaïsme américain. Il mettait en garde contre ses conséquences politiques et financières.

Visiblement, M. Shamir a été surpris, confronté à une levée de boucliers à laquelle il ne s'attendait pas et qui illustre le type de danger couru par le chef du Likoud à vouloir gouverner avec les partis orthodoxes. M. Shamir affirme aujourd'hui qu'il va tenter de rechercher une formule de compromis – ce qui irrite au plus haut point les religieux. Le premier ministre est en fait encore davantage incité à se dégager des promesses faites aux rabbins et à convier les travaillistes à participer au gouvernement.

ALAIN FRACHON.

(1) Voir l'affaire Shoshana Miller (*le Monde* du 10 juillet 1986).

Diplomatie

Inauguration retardée pour la brigade franco-allemande

Böblingen. – La prise d'armes qui devait marquer la création de la brigade franco-allemande, lundi 21 novembre à Böbligen, en RFA, a été reportée à une prochaine date non précisée, en raison des conditions climatiques. L'avion transportant le chef d'état-major de l'armée de terre française, le général Gilbert Forray, n'a pu se poser sur l'aéroport de Stuttgart, recouvert de neige gelée.

Créée le 22 janvier à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du « traité de l'Elysée » de coopération franco-allemande, la brigade est installée depuis le 1er octobre dans la caserne Wildemuth de Boeblingen, tandis que les unités doivent se mettre progressivement en place avant octobre 1990.

● **Reconduction de l'accord sur les bases américaines.** – L'Australie et les Etats-Unis sont convenus de prolonger de dix ans le maintien de deux bases militaires conjointes en Australie, a déclaré mardi 22 novembre le premier ministre australien Bob Hawke. M. Hawke a déclaré devant le Parlement que les précédents accords sur les bases de Pine-Gap (Nord) et Nurrungar (Sud), que chaque partie pouvait annuler avec un préavis d'un an, *« n'étaient pas satisfaisants en raison de l'importance de leur maintien pour la paix et de l'intérêt pour l'Australie d'utiliser à long terme leurs capacités ». « Nous sommes également convenus qu'un préavis de trois ans sera nécessaire pour mettre un terme à l'accord »*, a ajouté M. Hawke. – *(AFP.)*

● **Rencontre interchypriote à l'ONU.** – Le président chypriote George Vassiliou et le leader chypriote-turc Rauf Denktash devaient se rencontrer mardi 22 novembre, à New-York, sous l'égide de l'ONU, alors que les négociations intercommunautaires semblent n'avoir jusqu'à présent enregistré aucun progrès concret. Le dialogue, interrompu depuis plus de trois ans, avait repris le 15 septembre à Nicosie. Les dirigeants des deux communautés doivent dresser avec M. Javier Perez de Cuellar *« le bilan de leurs discussions et se mettre d'accord sur la façon d'approcher la seconde série d'entretiens, ainsi que son programme ». (AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

ENTRE :
La SARL LABO FRANCE ÉDITEUR, 7, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.
Ayant pour avocat Me Armand G. AMAR, avocat à la Cour d'appel de Paris.
ET :
La société PROCOF, 45, rue Saint-Charles, 75015 PARIS.
Un arrêt confirmatif de la Cour d'appel de PARIS, du 27 novembre 1986, a jugé que l'annuaire édité depuis 1972 par la société LABO FRANCE, annuaire des laboratoires d'analyses médicales de France puis annuaire des laboratoires d'analyses de biologie médicale de France, est une œuvre protégeable et originale.
Cette décision a sanctionné la société PROCOF pour avoir accompli des actes de contrefaçon de l'annuaire édité par la société LABO FRANCE EDITEUR.

Europe

URSS : l'effervescence nationaliste dans le Caucase

Un compromis est possible, estime un dirigeant du mouvement du Haut-Karabakh

MOSCOU
de notre correspondant

Après les Pays Baltes, la semaine dernière, ce sont la Georgie et l'Azerbaïdjan, République du Caucase, qui ont maintenant pris le relais de l'effervescence nationaliste.

Tbilissi, la capitale géorgienne, pourrait être ainsi le théâtre, mercredi 23 novembre, d'une importante manifestation contre les projets d'amendements à la Constitution soviétique qui seront examinés ce jour-là par le Soviet suprême de cette République. Comme les Baltes, les Georgiens estiments en effet que, sous prétexte de définir les pouvoirs du nouveau parlement fédéral qui sera mis en place au printemps prochain, ces amendements tendent en réalité à limiter l'autonomie des républiques fédérées.

cette interprétation est rejetée par le pouvoir central qui semble disposé à amender les projets d'amendements afin de lever toute trace d'ambiguïté.

Cent mille personnes étaient cependant déjà descendues le 12 novembre dans les rues de Tbilissi pour marquer leur mécontentement, et tout laisse penser que les explications données par Moscou n'ont pas suffi à faire baisser la fièvre. Dans cette république qui se souvient avec nostalgie, comme les Pays baltes, d'avoir été indépendante, le week-end a en effet été une suite de manifesttions – samedi à Koutaïssi, la deuxième ville de Georgie, et dimanche,le matin puis l'après-midi, à Batoumi, capitale de la République autonome d'Adjarie où une minorité chrétienne veut échapper à la tutelle de la majorité musulmane.

Pour sérieuse que soit cette mobilisation, elle demeure pourtant moins impressionnante que le rassemblement entamé samedi à Bakou, la capitale d'Azerbaïdjan. De 30000 personnes au début, on en était lundi soir à 100000 manifestants qui ne veulent apparemment plus quitter, même de nuit, la grande place Lénine. Leur but ? Obtenir la garantie que la région autonome du Haut-Karabakh ne sera pas, contrairement à ce que souhaite sa population, à majorité arménienne, retirée à leur république dont elle fait partie depuis 1923. Théoriquement c'est en ce sens que le Soviet suprême d'URSS a déjà tranché le 18 juillet dernier, mais une mission parlementaire spéciale avait été mise en place dans le même temps pour formuler de *« nouvelles propositions »*.

Depuis, la mobilisation arménienne n'a pas cessé, ni dans le Haut-Karabakh, ni en Arménie ; le fossé s'est encore creusé entre les deux peuples (l'un chrétien, l'autre musulman) et les Azeris commencent à craindre que l'obstination arménienne ne s'avère payante.

La soudaine vigueur de leur réaction semble en tout cas donner raison à l'optimisme dont vient de faire preuve, au cours d'un entretien exclusif pour *le Monde*, l'un des principaux dirigeants du Krunk – le mouvement qui organise la révolte du Haut-Karabakh depuis bientôt dix mois.

Sortant de longs pourparlers au comité central et s'exprimant sous condition d'anonymat, ce jeune ingénieur, qui est aussi dirigeant local du parti, s'affirme en effet certain qu'un compromis finira par se dégager un jour entre les Arméniens et Moscou. *« Il me semble,* dit-il, *que le bureau politique en est arrivé à la conclusion qu'il fallait résoudre le problème. On sent un changement dans la manière dont le comité central aborde aujourd'hui les choses. »*

Réaction en chaîne

« Au début, poursuit-il, *on nous répondait systématiquement que des situations comme la nôtre, il y en a beaucoup d'autres en URSS, et que, en nous donnant satisfaction, on provoquerait une réaction en chaîne. Puis, devant la poursuite de notre mouvement et l'écho qu'il a en Arménie, ils ont commencé à réaliser que c'était une position intenable, et nous leur avons dit : résolvez-le ! indiquez au moins la voie à suivre, car c'est cela qui doit faire la différence entre la « perestroïka » et la période de stagnation* (le brejenevisme).

« Ensuite, on nous a dit que l'imbrication entre notre économie et celle d'Azerbaïdjan était telle qu'on nous ruinerait en nous en détachant. Nous leur avons alors fait remarquer que nos échanges avec l'Azerbaidjan ne représentaient que 8 à 10 % de nos échanges totaux et qu'un changement de statut administratif n'empêchait pas la poursuite de relations économiques ». « Je crois, reprend-il, *que nous les avons convaincus que les choses ne pouvaient pas rester en l'Etat. »*

Est-ce à dire qu'il est optimiste quant à ce changement de statut ? La réponse est « oui ». *« Premièrement,* dit-il, *je ne vois tout simplement pas d'autre moyen d'orienter notre mouvement, à part bien entendu les chars et le sang – autant dire la fin de la Perestroïka, car il faudrait alors écraser aussi l'Arménie, qui demanderait tout simplement à sortir de l'Union soviétique. »*

« Deuxièmement, nous travaillons avec les membres des commissions que nous a envoyées le Soviet surpême et nous voyons leurs yeux : ils comprennent. Il y a eu Soumgaït (le pogrom anti-arménien perpétré en février dernier dans cette ville d'Azerbaïdjan) *et l'on ne peut pas laisser autour d'une même table bourreaux et victimes. Et troisièmement, je sais que ces commissions arrivent chez nous avec comme idée en tête de définir un compromis. »*

« D'ailleurs, ajoute-t-il, *le droit à l'autodétermination existe dans notre Constitution ; les accords d'Helsinki le garantissent et si l'on veut préserver l'URSS, cela ne peut se faire que dans le cadre d'une réelle union, car s'il n'y a pas de « nouvelle pensée » des relations entre les nations soviétiques, l'URSS ne tiendra tout simplement pas ».*

Quel compromis serait donc envisageable ? Le rattachement du Haut-Karabakh répond-il, non pas à l'Arménie mais à la fédération de Russie ou à une autre République de cette fédération ou encore directement au gouvernement central. Dans le cadre de ce compromis les Arméniens du Haut-Karabakh prônent un règlement global sur une base de réciprocité des contentieux territoriaux entre Azeris et Arméniens.

« Si nous parvenions à cela, dit notre interlocuteur avec un enthousiasme qu'il espère visiblement communiquer au Kremlin, *le monde entier applaudirait l'URSS, toute la machine de propagande pourrait se mettre en marche et dire : « Vous voyez, sous le socialisme, les problèmes nationaux peuvent se résoudre harmonieusment. »*

Fort bien, mais il semble que les Azeriz voient aussi et qu'ils ne sont pas disposés à sacrifier le Haut-Karabakh sur l'autel du socialisme. Lundi, on ignorait encore à Bakou que la Cour suprême de l'Union soviétique venait de condamner à mort l'un des auteurs des pogroms de Soumgaït.

B. G.

Europe

La « Semaine de la conscience » à Moscou

Comme la logique du stalinisme...

MOSCOU
de notre correspondant

Au rez-de-chaussée, un énorme mur de briques rouges rétrécit le grand hall. Il a la forme de l'URSS, c'est une carte de l'URSS, et c'est un mur de prison presque totalement recouvert de points minuscules, avec des noms qu'il faut se pencher pour déchiffrer. Les noms de camps et prisons.

Devant, il y a une brouette de bois, l'instrument de travail de ces millions de détenus politiques morts en esclavage sur les chantiers messianiques du communisme. Pétrifiés, les visiteurs s'arrêtent et la brouette s'emplit de billets – 3, 10, 50 roubles, pour la construction d'un mémorial national aux victimes de Staline.

Il y a un an, seule une poignée de jeunes gens étaient assez fous pour rêver de ce projet. Puis des personnalités de base leur ont apporté leur soutien. Puis M. Gorbatchev a fait adopter ce projet en juillet dernier par la conférence du parti et, depuis samedi, cette « Semaine de la conscience » s'est ouverte dans une grande maison de la culture de Moscou. Les associations d'intellectuels et les journaux les plus en pointe de la « perestroïka » parrainent. A l'entrée, de jeunes miliciens courtois aident les organisateurs à contenir la foule, et il faut, pour passer, non pas montrer patte blanche, mais avoir un billet.

On ne fait pas plus officiel, et pourtant ce pourrait difficilement être plus bouleversant. Car cette semaine n'est pas seulement faite de débats, témoignages et collectes de fonds. C'est aussi l'exposition des projets de mémorial pour lequel un concours a été lancé et c'est également les débuts du centre de recherches historiques sur le stalinisme, qui sera construit en même temps que le monument. On vient donc ici non seulement pour apprendre une histoire cachée, mais aussi pour tenter, dans un ultime espoir, de retrouver la trace d'un père, d'une femme, d'un mari disparus un jour à l'heure du laitier dans la grande machine à fabriquer des lendemains qui chantent.

Derrière la carte de briques rouges, dans un petit bureau, les murs sont tapissés de listes de noms et des bénévoles vont remplir des questionnaires de recherche (jour d'arrestation, article du code, appartenance de parti – *«pas seulement PCUS»* – dernier lieu de détention connu, etc...). Et plus d'un formulaire se couvre lentement de larmes silencieuses, et, plus d'une fois, la recherche à peine entamée s'achève dans une fuite.



Labyrinthe

Le stylo tombe, et l'on part en courant, secoué de sanglots qu'on ne veut pas laisser voir, soudain écrasé d'une évidence trop atroce. De toute manière, il est trop tard et, si l'on retrouvait la trace, elle ne conduirait qu'à raviver encore une douleur de cinquante ans. Ce petit bureau, c'est la rencontre d'un demi-siècle de douleurs et d'une nouvelle génération à laquelle le brejnevisme n'a pas suffi à apprendre la peur, la résignation et l'art du double langage. On se regarde avec émotion, mais la compassion est presque aussi incommmunicable que l'horreur, comme en témoigne d'ailleurs l'exposition des projets.

Tous ou presque s'inspirent de la même idée : un ensemble clos – dôme, pyramide ou cube – dans lequel on pénètre comme en catimini, et dont la circulation est interne, comme la logique du stalinisme. On comprend bien la volonté de restituer l'impression d'étouffement, de labyrinthe, sans espoir de sortie. On est cependant gêné de retrouver là le colossalisme et le réalisme primaire dont Staline a déjà tant marqué les villes soviétiques.

C'est comme s'il était toujours là, comme s'il avait lui-même lancé le concours, et l'on a peur que ce ne soit lui qui tranche dans un rire posthume. Les anciens détenus – beaucoup sont là – hochent la tête avec tristesse. Cela ne leur plaît généralement pas : *« Vous savez,* dit l'un d'entre eux, *les camps étaient en plein air, ouverts... »* Il cherche ses mots, veut dire qu'il n'y avait pas les camps et le reste, qu'il n'y avait pas deux mondes, mais un seul. Il n'y arrive pas et s'éloigne pour aller se perdre devant le grand panneau du premier étage où sont épinglés des centaines de photos, de vêtements, avec le dérisoire certificat de réhabilitation.

Ce n'était pas un *« hitlérotrotskyste »,* ce n'était pas un espion britannique, pas un saboteur, pas un koulak, rien qu'une si bonne gueule qu'on se dit que les salauds savent décidément bien reconnaître leur contraire.

A plusieurs kilomètres de là, un office religieux a été célébré dimanche après-midi au cimetière de Kalitnikovski, dans le sud-est de Moscou. C'est là qu'étaient déversés de nuit les cadavres des gens abattus dans les caves du NKVD. De récents articles de presse parlent de dizaines de milliers de cadavres qui arrivaient encore chauds, percés d'une balle et qu'on incinérait à la hâte. Autorisé, l'office a été célébré par le Père Iakounine, ancien détenu et prêtre contestataire. Seule la flamme des bougies réchauffait l'atmosphère, mais le froid s'amplifiait instantanément, à entendre le témoignage de cette femme qui a connu – c'est loin d'être un cas unique – Ravensbrück avant de connaître le goulag.

Dimanche après-midi encore, près du stade Lénine, à Moscou toujours, un meeting, autorisé lui aussi, était consacré aux victimes des répressions de l'ère post-stalinienne. On a notamment parlé des massacres de Novotcherkask et de Karaganda, au début des années 60. Les gens étaient dans les rues, et les mitrailleuses y avaient mis bon ordre.

BERNARD GUETTA.

YOUGOSLAVIE

Manifestation de masse en Slovénie

Entre quinze mille et vingt mille personnes ont manifesté, lundi 21 novembre, à Ljubljana, capitale de la République de Slovénie, pour les droits de l'homme et la démocratisation de la société, à l'appel d'un comité non officiel de défense des droits de l'homme.

Fer de lance de l'opposition en Slovénie, ce comité regroupe plus de cent mille personnes, alors que le Parti communiste slovène compte environ cent douze mille membres. Il a été créé un juin dernier, après l'arrestation de deux journalistes et d'un sous-officier, puis l'inculpation d'un journaliste. M. Igor Bavcar, président du comité, a annoncé que l'incarcération de ces quatre personnes pour *« diffusion de secrets militaires »*, qui devait commencer lundi, était reportée d'une semaine.

Par ailleurs, à Pristina, capitale du Kosovo, quelque cinq mille Albanais de souche se sont rassemblés devant le siège du comité central, tandis qu'environ quatre mille élèves manifestaient dans la ville de Gnjilane. Des rassemblements moins massifs ont eu lieu dans trois autres villes du Kosovo, province où l'agitation règne depuis cinq jours, suite à la destitution, sous la pression des Serbes, de deux dirigeants appartenant à la communauté de souche albanaise.

Lors de la conférence des communistes de Serbie, qui s'est ouverte lundi à Belgrade, le numéro un du parti serbe, M. Slobodan Milosevic, a préféré ignorer les protestations des Albanais du Kosovo.

Comme il l'avait déjà fait auparavant, M. Milosevic a souligné que la modification de la Constitution de la Serbie, qui doit rendre à cette République ses prérogatives d'Etat sur les deux provinces autonomes de Voïvodine et du Kosovo, avait *« une importance fondamentale pour stabiliser les rapports politiques »* en Serbie. – *(Reuter, AFP.)*

● **GÉORGIE : fermeture du Musée Staline en Géorgie.** – Le ministre de la culture de la république de Géorgie a indiqué, samedi 19 novembre, que le Musée Staline à Gori, ville natale du dictateur en Géorgie, était officiellement fermé et ne serait rouvert que lorsqu'il pourrait présenter une *« image objective de Staline et du stalinisme »*. – *(Reuter.)*

● **RDA : cinq films soviétiques retirés de l'affiche.** – Cinq films soviétiques, symboles de l'ouverture culturelle en URSS (*le Commissaire, l'Eté froid de 1953, Jeux pour écoliers, la Question, Demain c'était la guerre*), ont été retirés des écrans de Berlin-Est. Cette décision des autorités est-allemandes coïncide avec l'interdiction en RDA du mensuel soviétique *Spoutnik* (*le Monde* du 22 novembre). – *(AFP.)*





Europe

ESPAGNE

Un entretien avec M. Felipe Gonzalez

(Suite de la première page.)

– Mais les attentats ne s'en sont pas réduits pour autant.

– Si. Si l'on analyse avec rigueur l'évolution du terrorisme, il est clair qu'il y a une diminution : non pas seulement du nombre d'attentats, mais surtout de la capacité opérationnelle des terroristes. Il est vrai qu'ils peuvent toujours réaliser un attentat retentissant : s'ils mettent une bombe dans un supermarché comme à Barcelone, le résultat sera terrifiant. C'est l'essence même du terrorisme. Mais cela n'empêche pas que leur capacité d'action réelle a été réduite.

» Pour en revenir à la collaboration avec la France, nous sommes maintenant d'accord pour travailler de manière plus sélective. Nous admettons également que la responsabilité de la lutte contre le terrorisme de l'ETA est une responsabilité du gouvernement espagnol. Il n'est pas question pour nous de transférer à d'autres notre responsabilité dans ce domaine : ce qui se passe en Espagne, c'est à nous de le régler. Mais ce que nous ajoutons toutefois, c'est qu'il faut tout faire pour éviter que les terroristes ne puissent nous agresser depuis un Etat à la fois démocratique et ami. C'est cela la solidarité que nous demandons.

– N'est-ce pas un langage nouveau ? N'a-t-on pas longtemps considéré en Espagne que la clef du problème se trouvait au nord des Pyrénées ?

– Non, ce n'est pas un langage nouveau. Si chacun fait ce qu'il doit faire, je suis persuadé qu'une organisation terroriste comme l'ETA ne pourra pas survivre longtemps sans une base qui lui assure une tranquillité suffisante pour planifier sa stratégie. Sans une telle base, l'ETA pourra encore réaliser des attentats, mais elle perdra sa capacité d'organisation, elle s'anarchisera.

– Etes-vous donc toujours persuadé que l'état-major de l'ETA se trouve bien en France ?

– Oui, personne n'en doute. Mais il n'y jouit plus désormais de la même tranquillité.

– Lorsque M. Joxe fait remarquer que plus de la moitié des personnes expulsées vers l'Espagne grâce à la procédure d'urgence sont aujourd'hui en liberté, quelle est votre réaction ?

– Beaucoup de ceux qui se sont fait expulser dans le cadre de cette procédure étaient convaincus qu'il s'agissait de la seule manière de couper les ponts avec l'organisation terroriste. L'expulsion constituait pour eux un excellent alibi pour abandonner l'ETA. En outre, notre politique ne se base pas exclusivement sur la répression : nous permettons à ceux qui veulent se réintégrer dans la société, à la seule condition qu'ils ne soient pas coupables de délits de sang, de recommencer à mener une vie normale. C'est d'ailleurs là un signal pour les autres. Certains disent même qu'ils faudrait affréter des autobus pour mettre fin à cette situation absurde de semi-exilés : il y a deux ou trois cents personnes qui n'ont aujourd'hui aucune raison réelle de rester dans le sud de la France.

» Il est vrai que les expulsions décrétées par le gouvernement Chirac ont surtout concerné les soldats, ou les sergents, de l'ETA. Certains en ont conclu que les principaux responsables de l'organisation n'étaient pas visés. Mais il est évident qu'il ne s'agissait pas là de la part de la France d'une stratégie délibérée. Tout simplement, les généraux sont mieux protégés que les sans-grade.

Le dialogue avec les modérés de l'ETA

– Où en sont aujourd'hui vos conversations d'Alger avec certains éléments considérés comme modérés de l'ETA ?

– Nous avons toujours reconnu que la stratégie d'éradication de la violence avait une composante politique. Mais cette composante politique, c'est la démocratie, ce sont les institutions autonomes basques qui fonctionnent, ce sont les partis politiques démocratiques qui remplissent leurs fonctions au Pays basque. Dans ce cadre démocratique, on peut parfaitement remettre en cause les institutions démocratiques elles-mêmes. Mais ce qu'on ne peut pas faire, c'est user de la violence lorsque la voie démocratique est ouverte.

» L'aspect politique du problème, nous l'avons donc traité. Ce qu'il reste à traiter avec l'ETA, c'est l'abandon de la violence. Ce qui suppose un dialogue portant sur la situation personnelle de ceux qui ont été impliqués dans le terrorisme. Et rien de plus. Nous n'allons pas discuter politiquement du futur du Pays basque avec l'ETA ; d'un point de vue démocratique, nous n'avons pas à céder à la violence au Pays basque, car ce serait justifier à l'avance d'autres actions violentes. Nous savons que le problème basque a une dimension historique ; mais l'ETA a subi un phénomène de dégénérescence qui l'a transformée en un groupe de moins en moins idéologique, de plus en plus fanatique. Nous sommes simplement prêts à rompre ce cercle vicieux.

L'avion de combat européen

– Qu'en est-il des autres problèmes de nos relations bilatérales ?

– Il y a eu un petit problème de coopération en matière d'aéronautique militaire. Nous nous étions tous engagés, y compris la France, dans un projet de construction d'un avion commun. A un moment déterminé, la France a décidé d'abandonner ce projet commun au profit du Rafale. Nous en sommes ainsi arrivés à une situation que j'ai peine à comprendre, une initiative européenne avec deux projets totalement différents. Non seulement deux modèles d'avions, mais aussi deux lignes de recherche et de production.

» La France nous a demandé d'étudier l'éventualité d'une participation à son projet. Nous l'avons fait : lorsque les autres pays ont définitivement adopté le projet européen, en avril, nous avons même décidé de reporter notre décision de participer à l'avion européen. Nous avons maintenu cette position aussi longtemps que nous pouvions le faire sans porter préjudice à notre industrie. Je comprends les efforts du gouvernement français. Il s'agit d'un problème important : discuter d'un point de vue théorique de l'utilité d'un avion de combat européen. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que l'Union soviétique poursuivra ses recherches dans ce domaine. Dans ces conditions, du côté occidental, l'alternative est soit la construction d'un avion européen, soit un monopole américain avec les conséquences que cela peut avoir dans le domaine de l'aviation civile.

La modernisation des chemins de fer

– Après avoir déçu la France dans le domaine aéronautique, l'Espagne ne risque-t-elle pas maintenant de la décevoir dans le domaine ferroviaire à propos du contrat de modernisation des chemins de fer espagnols ?

– Il y a actuellement, pour ce contrat, un candidat japonais, un français et un allemand, ainsi qu'une offre italienne partielle. Plusieurs éléments sont en jeu :d'abord, ce contrat concerne une entreprise publique, RENFE (la société des chemins de fer espagnols), qui connaît de gros problèmes : elle nous coûte environ 200 milliards de pesetas (10 milliards de francs) par an. Et RENFE a un grand rôle à jouer dans le choix entre les différentes offres. En outre, ce contrat a de grandes implications pour l'ensemble de l'industrie ferroviaire espagnole, ainsi que celle des biens d'équipement électriques. Il représente également une source d'emplois pour la sidérurgie et pour de nombreux autres secteurs.

» Nous devons donc faire d'abord un choix de type industriel, mais aussi de type stratégique en ce qui concerne le train à grande vitesse. Pour ce qui est du reste du contrat, nous pouvons être flexibles dans notre choix : nous pouvons avoir à la fois des machines japonaises, allemandes et françaises, et même changer ensuite si nous le désirons. Par contre, lorsque nous prenons une décision en matière de train à grande vitesse, elle nous lie pour l'avenir.

» En outre, nous voulons non seulement renouveler notre infrastructure ferroviaire, mais aussi nous rattacher au reste de l'Europe : aussi allons-nous tenter d'adapter l'écartement des voies espagnoles aux normes européennes. C'est une décision qui dépasse le cadre strictement économique. Nous devons nous poser la question en termes européens et communautaires. Il s'agit de connecter la péninsule Ibérique avec le reste de l'Europe. Il nous reste un mois pour prendre une décision, et nous voulons prendre une décision européenne. Bien que les Japonais aient eux aussi un grand intérêt à pénétrer en Europe. Et ils sont capables de le faire savoir !

– Comment allez-vous financer un tel investissement ?

– Le plan de modernisation est un plan espagnol, et son financement sera espagnol. Ce qui se traduira par exemple, l'an prochain, par une augmentation de 50 % du budget du ministère des travaux publics. En revanche, en ce qui concerne le rattachement à l'Europe (c'est-à-dire la modification de l'écartement des voies), nous allons négocier avec la Communauté de l'infrastructure des transports européens.

– Nous avons le privilège d'avoir avec vous cette conversation en français. Pensez-vous que nos successeurs pourront en faire de même, compte tenu du recul de l'enseignement du français en Espagne ?

– Il est vrai que ce problème me préoccupe. Mais ce n'est pas une question de relations bilatérales. L'anglais est aujourd'hui avant tout un instrument, un moyen de communication dans le domaine des affaires. Tandis que lorsqu'on pense au français, on pense à la culture, à l'histoire. Ma génération était constituée à 80 % de francophones et à 20 % d'anglophones. Avec la génération suivante, la proportion s'est inversée, ce qui montre la rapidité du phénomène. Nous devons réagir : nous envisageons par exemple d'instaurer une seconde langue obligatoire dans l'enseignement secondaire, ce qui devrait permettre de combler une partie de ce recul. Mais le problème est complexe, et se pose au niveau mondial. »

George Bush et l'Amérique centrale

– Comment réagissez-vous à l'élection de M. Bush, qui, apparemment, n'était pas votre candidat ?

– Je n'avais pas de candidat. En fait, je connais davantage Bush que Dukakis, avec qui je n'ai parlé qu'une heure cette année, à Boston. Je connais Bush depuis 1983, et j'ai eu l'occasion de parler longuement



avec lui aussi bien de thèmes bilatéraux que de l'Amérique latine. Je crois que la communication avec le président Bush va être relativement facile.

– Plus facile qu'avec M. Reagan ?

– Oui. Le président Reagan avait une grande capacité de communication, mais analysait parfois les problèmes de manière un peu simple, manichéenne. Avec Bush, on peut davantage débattre des nuances et des contradictions.

– M. Bush est-il, comme son prédécesseur, un adepte de la doctrine Monroe en ce qui concerne l'Amérique centrale ?

– Je crois que le changement de président américain ne devrait pas se traduire par une modification de la manière de voir les problèmes de fond en Amérique centrale. La politique des super-puissances suit une certaine logique d'ordre géostratégique, qui ne dépend pas des changements d'administration. On peut faire toutes les déclarations de principe qu'on veut, on peut parler du droit à l'autodétermination des peuples, mais la Pologne reste la Pologne et l'Amérique centrale reste l'Amérique centrale. Si la tactique peut se modifier, la stratégie, elle, ne change guère. Ce serait une erreur pour les dirigeants sandinistes de l'oublier. Cuba constitue l'exception qui confirme la règle, et qui ne se répètera pas.

– Que pensez-vous de l'attitude soviétique dans la région ?

– Le changement le plus important qui ait eu lieu en Amérique centrale et dans toute l'Amérique latine, c'est la démocratisation politique, la recherche d'un certain degré de développement socio-économique. Cette démocratisation a pour effet de neutraliser d'autres types d'aventures, qu'il s'agisse de révolution ou de putsch militaire. Je crois que l'Union soviétique le comprend : elle sait qu'une Amérique latine politiquement stable et démocratique, économiquement plus puissante, disposerait d'une plus grande marge d'autonomie en politique internationale.

– Ce processus de démocratisation n'est-il pas fragile ?

– Si, parce qu'il n'affecte que la sphère politique. La plupart des Latino-Américains partagent avec les Européens les valeurs de pluralisme et de liberté. Mais il est vrai que les menaces économiques rendent plus difficile la consolidation de la démocratie en Amérique latine. C'est une responsabilité qui nous incombe à tous : il serait par exemple souhaitable que les pays de la Communauté adoptent une position commune sur le problème de la dette. Ce n'est pas seulement un problème technique, mais aussi politique, comme le président Mitterrand l'a déjà fait observer.

– Vous aimeriez que pendant votre présidence de la Communauté, la CEE collabore plus activement à la recherche de la paix en Amérique centrale.

– Je voudrais au moins que l'ensemble des pays de la Communauté fasse des pas en avant dans l'institutionnalisation des rapports avec le continent latino-américain. Il faut renforcer la liaison de l'Europe avec l'Amérique latine. Il n'y a pas que des raisons espagnoles ou hispaniques ; la France, l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie ont plus de raisons que nous du point de vue économique. Si on fait une analyse stratégique on voit que c'est la région du monde la plus proche de nous.

La création de l'Etat palestinien

– Comment appréciez-vous ce qui se passe en Algérie ?

– Nous avons de bons rapports avec ce pays, mais il en est arrivé à une situation critique en ce qui concerne son modèle d'organisation, de réponse aux problèmes économiques et sociaux. Il a réagi, à notre avis, dans la bonne direction. Je ne suis pas habilité à donner des conseils aux Algériens, mais je crois qu'une issue peut être trouvée dans cette direction.

– Allez-vous reconnaître l'Etat palestinien ou allez-vous attendre que les Douze prennent position ?

– Nous voudrions parvenir à une position commune des Douze. Mais nous avons une position un peu spéciale parmi les Douze, en raison de certaines traditions, de relations spéciales avec les pays arabes et même d'approche du problème palestinien. Nous avons ici une représentation de l'OLP, un bureau de l'OLP, c'est une représentation d'un niveau quasi diplomatique. Cela dit, le pas franchi par l'OLP est positif et il faut donner à cette déclaration toute son importance.

» Les Etats-Unis, même, ont dit qu'il refuseraient de considérer l'OLP en tant qu'interlocuteur tant qu'elle ne reconnaîtrait pas la résolution 242. Les Palestiniens ont franchi le pas. Il ne faut pas maintenant ajouter d'autres conditions pour parler avec eux. Il faut au moins décider de commencer à parler. La création théorique, sans conclusion pratique, d'un Etat palestinien était une issue presque inévitable de la situation dans les territoires occupés.

– Que devrait être, pour vous, une position européenne satisfaisante ?

– Je ne voudrais pas anticiper. Je crois que la reconnaissance formelle d'un Etat palestinien serait difficile, mais je crois qu'il faut accepter de se prononcer vis-à-vis de cette déclaration, progresser en vue de la conférence internationale. On va travailler pour voir si on peut avancer à douze.

Un moment difficile pour la CEE

– Vous allez prendre la présidence de la Communauté dans un moment assez délicat, où des philosophies *très, très* différentes se dessinent et que symbolisent d'un côté Mme Thatcher, de l'autre M. Delors.

– C'est exact, mais je crois qu'il faut baisser le ton de la polémique. Il ne faut pas donner trop d'importance aux confrontations dialectiques. Je suis beaucoup plus d'accord avec de qu'exprime Jacques Delors qu'avec ce qu'exprime Mme Thatcher, mais je n'ai pas été surpris par les déclarations de cette dernière ; je ne partage pas son point de vue, mais je ne suis pas choqué qu'elle l'exprime.

» Nous sommes dans un moment difficile, mais ce n'est pas dû aux déclarations des uns ou des autres sur les perspectives de la construction européenne. Nous sommes dans un moment difficile parce que la Communauté vient de faire un pas en avant très important en prévoyant pour la première fois un budget pluri-annuel. Cette décision entraîne d'importantes conséquences, comme par exemple la libéralisation des mouvements de capitaux. Comme chaque fois qu'on fait un pas important, certains pays ne veulent pas dépasser les limites de ce qu'ils estiment difficile à maîtriser.

» La libéralisation des mouvements de capitaux ne touche pas tous les membres de la CEE puisque certains la pratiquent depuis quelques années déjà. Cela engendre des préoccupations différentes, contradictoires, mais à mon avis légitimes. Il ne faut pas dramatiser ce débat, mais il faut arriver à un compromis fondé non seulement sur le traité de Rome, mais aussi sur l'acte unique. Par conséquent, si la France ne peut pas accepter la libéralisation des mouvements de capitaux sans un certain degré d'harmonisation fiscale et de coordination des politiques économiques et monétaires, elle a le droit de le dire parce que l'acte unique parle d'unité économique et monétaire. L'important est de mettre en application cet acte unique qui se veut élément de cohésion de tous les pays de la Communauté.

» Il ne faut pas confondre la solidarité – dont relève par exemple la pratique des fonds structurels – avec la cohésion, qui exige une certaine convergence des politiques économiques. Si on fait confiance dans tous les domaines aux règles du marché, on n'arrivera pas à un résultat positif. Aucun pays, même les plus libéraux comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, n'abandonne tous les problèmes aux règles du marché.

» Bref, c'est évident que nous sommes dans un moment difficile. Mais il faut surmonter les contradictions, même si on ne les élimine pas. De toute façon, je me sens le droit de dire que ce sera positif qu'il y ait une banque centrale européenne, que chaque pays cède une part de souveraineté nationale en matière monétaire pour la partager avec ses partenaires.

– C'est sous la présidence espagnole que les experts doivent remettre leurs conclusions sur cette affaire ?

– Oui, c'est au mois de juin qu'il faudra se prononcer sur ce document. Mais l'avis que nous donnerons alors ne devra pas forcément être une décision formelle, même si je pense que le temps presse pour prendre les premières mesures en matière de coordination monétaire. On doit notamment arriver, sous la présidence espagnole, à un accord sur l'harmonisation fiscale en ce qui concerne les capitaux.

» Il faudra aussi faire avancer l'idée d'espace social européen, si l'on ne veut pas rompre avec le modèle de convivialité qui régit les rapports entre les Douze. Les prétentions des syndicats à cet égard ne sont pas insurmontables. Elles sont acceptables et il faut faire un effort pour examiner positivement leur demande.

« Ne pas rentrer dans l'irrationalité »

– Vous pensez qu'il vous est plus facile de s'entendre avec les syndicats européens qu'avec les syndicats espagnols ?

– C'est une étrange contradiction : les syndicats européens demandent des négociations sur la politique économique et sociale. Je fais la même proposition aux syndicats espagnols depuis un an et demi, mais ils ont répondu : non, nous ne voulons pas discuter de politique économique. Aujourd'hui, ils disent même qu'ils veulent déclencher une grève générale, le 14 décembre, puisqu'ils ne sont pas d'accord avec notre politique économique. Je leur ai encore proposé, il y a quelques jours, d'en discuter, mais ils ont encore refusé. Je crois pourtant qu'il faut discuter de l'amélioration du taux de croissance, de la répartition des richesses, de la création des postes de travail, mais je ne peux pas rentrer dans l'irrationalité...

A propos des pays de l'Est, pensez-vous que la CEE *doive* avoir la même politique à l'égard des pays de l'Europe centrale et de l'Union soviétique ?

– Il y a des politiques différentes parce que les problèmes sont différents, parce que les développements dans ces pays sont différents. Mais ce qu'il faut avant tout, c'est dégager une politique communautaire. Or, pour le moment, chacun des Douze agit de son côté et il n'y a pas de coordination.

– Vous allez proposer aux Douze de prendre position sur le Proche-Orient. Ne trouvez-vous pas étrange qu'ils ne se soient jamais prononcés sur les événements qui se déroulent en Roumanie ?

– Pour des raisons historiques et géographiques, l'Espagne est moins concernée que d'autres pays européens par ce qui se passe en Roumanie. Se prononcer risque, d'autre part, d'aggraver une situation sur laquelle on n'a guère d'influence. Une certaine prudence s'impose. L'important n'est pas ce qu'on peut dire, mais ce qu'on peut faire. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC,
ANDRÉ FONTAINE
et THIERRY MALINIAK.

ITALIE : les élections régionales

Poussée des néofascistes et des Verts dans le Trentin-Haut-Adige

Les élections régionales du dimanche 20 novembre dans la région autonome du Trentin-Haut-Adige (*le Monde* du 22 novembre) se sont soldées par une poussée du Mouvement social italien (MSI, néofasciste et nationaliste) et des Verts et par la stabilité du parti germanophone Südtiroler Volk (SVP).

Le MSI, qui a remporté 6,6 % des suffrages (contre 4,4 % en 1983), a progressé de façon spectaculaire à Bolzano, où il est pour la première fois en tête avec 26,7 % des voix (15,4 % aux précédentes régionales). Il détient désormais cinq sièges au conseil provincial (au lieu de trois).

Les Verts, qui disposaient d'un siège en ont remporté cinq, en passant de 1,4 % à 7,1 % des suffrages.

Cette radicalisation intervient, en fait, sur fond de stabilité : les deux partis piliers, le Parti populaire sud-tyrolien (SVP) et la Démocratie chrétienne italienne ont, chacun dans sa province, conservé une majorité confortable. Avec 60,4 % des voix, le SVP dispose toujours de vingt-deux des trente-cinq sièges provinciaux dans le Haut-Adige, alors que la Démocratie chrétienne gagne un siège dans le Trentin : avec 45,3 % des voix, elle détient maintenant dix-sept des trente-cinq sièges.

Le Parti socialiste continue de progresser, en atteignant 8,3 % (contre 6,7 % en 1983). La poussée du MSI et des Verts se fait au détriment du Parti communiste – qui est passé de 8,3 % à 5,7 % – et des petits partis italiens, républicain, libéral et social-démocrate. – *(AFP.)*

Marseille et le président

Candidat je suis, candidat je reste : c'est tout ce que l'on sait du résultat, selon M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, de l'entretien de quarante minutes qu'il a eu, lundi 21 novembre, à sa demande, avec M. François Mitterrand à l'Elysée. Dans une interview au *Provençal*, M. Vigouroux, désavoué par le Parti socialiste qui a désigné M. Michel Pezet comme chef de file pour les municipales de mars 1989, réaffirme mardi : *« Ma décision a été réfléchie, mûrie. J'étais candidat, je le reste. Je ne reviendrai pas sur ma décision. »* Il ajoute qu'à l'Elysée le chef de l'Etat ne lui a posé à aucun moment la question du retrait éventuel de sa candidature. *« C'est le maire de Marseille que François Mitterrand a reçu. Lui seul, et pas le candidat »*, déclare-t-il.

Cet entretien, annoncé vendredi au lendemain de la visite (qui avait fait grand bruit) à Marseille du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, intervenait dans un tel climat polémique entre socialistes qu'on ne pouvait pas imaginer que la date ait été choisie au hasard. Dès lors, il est difficile de prendre pour argent comptant les déclarations de M. Vigouroux et celles de l'Elysée, selon lesquelles il n'a pas été question de la campagne municipale à Marseille. Il est difficile d'admettre aussi que M. Vigouroux, dont le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a affirmé lundi qu'il est *« de plus en plus isolé »* face à M. Pezet, *« seul candidat de tous les socialistes marseillais »*, n'est pas venu avec le secret espoir de trouver chez le président de la République quelque réconfort.

On sait depuis longtemps que M. Mitterrand ne nourrit guère d'affection pour M. Pezet et qu'il ne manque pas, à l'inverse, de témoigner sa sympathie à M. Vigouroux, successeur de son ami Gaston Defferre, décédé en 1986. Néanmoins, dans l'entourage du chef de l'Etat, on a pris soin de préciser, au terme de l'entretien, que le président de la République n'a pas l'intention de se substituer aux formations politiques et à leurs dirigeants pour préparer les élections municipales et désigner les candidats. On peut donc penser que, pour l'instant, M. Mitterrand se contente de prendre acte du choix effectué par les militants socialistes marseillais et confirmé par la convention nationale du PS des 12 et 13 novembre.

En attendant d'éventuels éléments nouveaux dans l'affaire marseillaise — les rebondissements ne manqueront certainement pas, par respect pour la tradition — il semble que le chef de l'Etat s'en remette, du moins officiellement, à la décision du Parti socialiste. Il est vrai qu'il ne contrôle plus comme naguère la formation qu'il a modernisée en 1971 au congrès d'Epinay puis portée au pouvoir dix ans plus tard. Cette rupture d'autorité est nette depuis que les socialistes ont refusé d'accéder à son souhait en désignant, lors de la succession de M. Jospin au poste de premier secrétaire, M. Pierre Mauroy plutôt que M. Laurent Fabius, candidat du président.

J.-Y. L.

Le débat budgétaire s'annonce moins ouvert au Sénat qu'à l'Assemblée nationale

Jusqu'au 10 décembre, les sénateurs examineront le projet de loi de finances pour 1989, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre. Ils ont commencé cette discussion sous l'œil de M. Laurent Fabius qui, installé au tout premier rang des tribunes, était venu manifester, selon M. Alain Poher, *« tout l'intérêt qu'il porte au sérieux des travaux du Sénat »*.

Le débat budgétaire est, par excellence, l'occasion de dresser le bilan de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. Ce genre d'exercice favorise le manichéisme. A l'automne 1988, « majorité relative » et « opposition constructive » apportent des nuances. Au Palais-Bourbon, jamais, depuis les débuts de la V[e] République, un projet de loi de finances n'avait fait l'objet d'autant de modifications : le dialogue gouvernement-députés, qu'ils soient socialistes, communistes ou centristes, a joué. Qu'en sera-t-il au palais du Luxembourg où l'opposition RPR-UDF dispose d'une écrasante majorité ? Le ton des premiers intervenants dans la discussion générale augure d'un dialogue moins ouvert — même si le gouvernement s'y dit prêt.

Le rapporteur général de la commission des finances, **M. Maurice Blin** (Un. cent., Ardennes), a résumé le sentiment exprimé par ses collègues de la majorité sénatoriale : *« le budget d'une occasion manquée »*. Au chapitre des regrets : même si l'examen des recettes permet de constater *« une relative continuité avec la politique »* menée ces trois dernières années, M. Blin constate *« deux omissions graves »* : l'allègement de la fiscalité de l'épargne et la non-diminution du taux moyen de TVA. Dans le même sens, **M. Jean François-Poncet** (Gauche dém., Lot-et-Garonne), président de la commission des affaires économiques, fera part de sa préférence pour une harmonisation de la fiscalité de l'épargne par étapes. **M. Pierre Bérégovoy** justifie le choix de l'attente par *« la pression »* qu'il peut maintenir au nom de la France sur ses partenaires européens, d'ici au 1[er] juillet 1990.

Pour M. Blin, le gouvernement a le tort de rompre avec la période 1986-1988 sur trois points : la reprise de l'endettement public, la reprise de la dépense publique, et le rétablissement de l'impôt sur la fortune. Le premier reproche touche, en fait, à l'arrêt des privatisations qui, selon M. Blin, prive le gouvernement d'un *« instrument efficace d'assainissement »*. **M. Michel Charasse**, ministre délégué chargé du budget, observe que l'arrêt des privatisations est antérieur au retour au pouvoir de la gauche, puisque M. Edouard Balladur avait décidé une pause, tandis que le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, relève que le débat a été tranché par les Français eux-mêmes en réélisant M. François Mitterrand.

Le deuxième reproche formulé par la commission des finances (la dépense publique) la conduit à proposer une économie de 30 milliards de francs (sans diminution des crédits militaires). Cette proposition est contestée à la fois sur le fond et sur la forme par MM. Bérégovoy et Charasse. Sur le fond, le gouvernement s'étonne du constat de M. Blin sur la *« boulimie de l'Etat »* qui augmente ses effectifs. *« L'Etat ne pourra payer convenablement ses agents qu'en limitant leur nombre »*, assure le rapporteur général, qui, au titre des économies possibles, cite une diminution drastique des dotations aux entreprises publiques et une réduction des crédits du ministère de la culture. La demande de M. Charasse, qui souhaite savoir dans quelle catégorie les fonctionnaires seraient en surnombre, restera sans réponse.

Sur la forme, le même M. Charasse s'indigne de l'amendement de la commission qui réduit de 30 milliards les recettes en le jugeant triplement anticonstitutionnel car il constitue une *« injonction »* au gouvernement, l'immixtion d'une instance parlementaire dans l'exercice du pouvoir réglementaire et une réduction indicative des crédits... Dans une enceinte qu'il connaît bien puisqu'il y siégeait avant d'entrer au gouvernement, le ministre délégué n'a pas laissé passer l'occasion de donner ainsi une leçon de droit à ses anciens pairs de la commission des finances.

Quant au troisième point, il concerne l'impôt de solidarité sur la fortune. Les raisons avancées contre l'ISF sont connues. M. Blin les a rappelées tant sur la minceur de son produit, que sur les risques que son rétablissement ferait courir aux activités du bâtiment... *« Fiscalement nul, sociologiquement nocif »*, il n'a qu'une *« signification démagogique »*, juge le sénateur des Ardennes.

M. Bérégovoy s'interroge : *« Comment le rétablissement de cet impôt peut-il être qualifié de démagogique alors que sa suppression ne l'aurait pas été ? »* Quant à M. Charasse, il juge que cette suppression, décidée par le gouvernement Chirac, a été *« une erreur politique »* mais plus grave encore une *« une erreur psychologique »*.

M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, reste lui inébranlable : l'ISF est *« inacceptable »* car il est *« antiéconomique »* et *« antieuropéen »*.

A côté de ces divergences qui apparaissent difficilement réductibles, il y a tout de même quelques points d'accord : M. Bérégovoy et M. Poncelet conviennent que *« la France ne sera forte que si son industrie est forte »*, et que le rôle de l'investissement est essentiel. Il y a aussi les collectivités locales : les sénateurs apprécient l'effort fait cette année pour les dotations. Le maire de Nevers (M. Bérégovoy) et celui de Puy-Guillaume (M. Charasse) ont, sur ce point, évité la traditionnelle et longue litanie de doléances que les sénateurs réservaient aux précédents gouvernements.

La liste des *« occasions perdues »* s'est augmentée avec **M. Jean-Pierre Fourcade** (RI, Hauts-de-Seine), qui reproche au gouvernement son *« irrésolution »* sur le traitement des problèmes nés du financement des prestations sociales. M. François-Poncet ajoutera aussi sa propre pierre en regrettant la part congrue réservée à l'aménagement du territoire et M. Larché en déplorant le maintien de la grille unique de la fonction publique.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Navette entre l'Assemblée et le Sénat

Retour au texte initial pour le revenu minimum

L'Assemblée nationale a adopté en seconde lecture, lundi 21 novembre, le projet de loi portant création d'un revenu minimum d'insertion (RMI). La commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs) chargée de trouver un texte de conciliation entre les deux Assemblées s'était séparée, le 10 novembre dernier, sur un constat d'échec. Le texte a donc repris le chemin de l'Assemblée nationale avant de repartir une nouvelle fois au Sénat. Si le désaccord persiste, ce sont les députés qui auront le dernier mot.

Les députés, qui ont adopté à l'unanimité moins trois voix et 27 abstentions le projet de loi présenté par M. Claude Evin, sont revenus au texte qui était sorti de leur main à la mi-octobre (*le Monde* du 14 octobre). Contrairement au Sénat, qui souhaitait voir le département prendre le relais de l'Etat en matière de financement et d'attribution du RMI (à compte du 1[er] janvier 1992), les députés ont souhaité que la prise en charge par l'Etat de l'allocation du RMI ne soit pas limitée dans le temps.

S'agissant de la situation des étrangers, les députés de l'opposition ont campé sur la position du Sénat pour exclure du champ d'attribution les titulaires d'une carte de séjour temporaire (trois ans).

Un dispositif rééquilibré

Le président de la commission des affaires sociales, **M. Jean-Michel Belorgey** (PS, Allier) a regretté que les élus de l'opposition se retranchent derrière le risque de création d'un *« appel d'air »* au-delà des frontières pour repousser cette disposition. *« Le devoir du législateur n'est-il pas d'expliquer ? »*, s'est-il interrogé. **M. Jean-Yves Chamard** (RPR, Vienne) a estimé que l'on ne pouvait faire bénéficier du RMI des étrangers dont la durée de séjour (trois ans) ne traduisait pas une volonté claire d'insertion en France.

Par amendement le gouvernement a rétabli le bénfice du RMI pour les « trois ans ». Il a ajouté une précision permettant aux ressortissants algériens présents depuis trois ans et détenteurs d'un certificat de résidence d'Algérien de bénéficier du RMI.

Plus généralement, l'Assemblée nationale a rééquilibré le dispositif en faveur des associations, estimant que le Sénat avait un peu trop fait pencher la balance du côté des collectivités locales. Dans le texte de l'Assemblée, les associations et organismes à but non lucratif ont la possibilité d'instruire directement les demandes. M. Evin, ministre de la solidarité, a rappelé que le gouvernement était favorable à la multiplicité des *« guichets »* afin d'accroître l'accessibilité du RMI.

Le contrôle, nécessaire notamment pour vérifier les éventuelles doubles demandes, se fera au niveau de l'organisme payeur. La demande d'allocation pourra donc être déposée auprès des services communaux ou intercommunaux, auprès du service départemental d'action sociale et auprès des associations ou organismes à but non lucratif.

Le gouvernement a, enfin, sous-amendé un amendement de M. Belorgey pour que soit stipulé qu'il ne peut y avoir interruption du versement de l'allocation que lorsque le défaut d'établissement de contrat d'insertion relève d'une mauvaise volonté évidente de l'intéressé.

P. S.

Attitudes nationales et alliances municipales

M. Richard : le PCF doit assumer sa responsabilité

M. Alain Richard, rapporteur général du budget et porte-parole des rocardiens, a déclaré, le lundi 21 novembre, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, que le Parti socialiste n'entend pas se *« retroiver, quinze jours après les élections municipales, avec un Parti communiste élu dans un certain nombre de villes en alliance ave le PS et qui se met à faire du harcèlement »*. Selon M. Richard, *« il faut que, sur la politique ntionale, le PCF ne se comporte pas en parti d'opposition, qu'il accepte la responsabilité qu'il a prise en appelant à voter pour François Mitterrand »*.

Quant aux centristes, M. Richard ne croit pas qu'ils *« pourraient rejoindre le PS »*. *« Dans la foulée de la présidentielle*, a-t-il dit, *il s'est créé deux zones politiques : d'une part, des centristes alliés des socialistes, qui prennent des responsabilités à l'intérieur de la majorité présidentielle ; d'autre part, des centristes qui constituent une opposition modérée, c'est le CDS. Cette opposition modérée fait son travail d'opposition modérée. »*

De son côté, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a expliqué, lundi, lors de son point de presse hebdomadaire, que l'adoption du budget, en première lecture, à l'Assemblée nationale, sans recours à l'engagement de responsabilité, est *« un beau succès pour le gouvernement »*. Selon M. Queyranne, il est normal que le gouvernement ait recherché le dialogue avec le Parlement, qui ne doit pas être *« une chambre d'enregistrement »*.

Estimant que, après avoir *« fait quelques pas seuls »*, les centristes de l'UDC *« sont vite retournés se mettre au chaud au sein de l'UDF »*, M. Queyranne a souligné que le PCF avait montré, pour sa part, qu'il *« ne voulait pas mêler ses voix avec celles de la droite »*. *« La fermeté du PS*, selon M. Queyranne, *a préservé les communistes des risques du grand écart entre leur volonté d'accords municipaux avec les socialistes et la contestation de la politique du gouvernement. »*

M. Laurent Fabius souligne la valeur des institutions de la V[e] République

Pour la première fois l'association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration a été reçue, lundi 21 novembre, à l'hôtel de Lassay par M. Laurent Fabius. Il est vrai aussi que c'est la première fois qu'un ancien élève de l'ENA (de la promotion François-Rabelais-1973) préside l'Assemblée nationale. Ce benjamin des présidents, à l'occasion de la publication par cette association d'un numéro spécial de sa revue *ENA-mensuel* consacré à « Trente ans de V[e] République », a évoqué le rôle de son prédécesseur, M. Jacques Chaban-Delmas, en disant : *« Je crois qu'il serait d'accord avec moi pour constater que, alors que l'on passe progressivement à une pratique des institutions plus équilibrée que dans le passé dans les différents pouvoirs, beaucoup reste à faire pour que le Parlement voie son rôle mieux compris et mieux perçu, beaucoup reste à faire pour qu'il trouve ou retrouve la considération qui doit légitimement être la sienne. »*

S'adressant directement aux responsables de l'administration, M. Fabius leur a demandé *« de faire prévaloir auprès de la haute fonction publique que la légitimité c'est d'abord l'élection et que l'administration s'inscrit dans une ligne définie par l'intérêt général du pays et par le choix politique des Français »*.

Il a affirmé : *« Des institutions et une Constitution qui ont résisté au temps, aux changements fondamentaux qu'ont été l'élection du président au suffrage universel, le départ du général de Gaulle, l'alternance de 1981, la cohabitation, sont des institutions valables. La stabilité est, tout de même, avec le fonctionnement démocratique, une exigence que l'on peut avoir à l'égard d'un système institutionnel. »*

A. P.

Politique

Après une escale au Japon

Les vingt-six indépendantistes d'Ouvéa devaient arriver mardi en Nouvelle-Calédonie

Les vingt-six indépendantistes canaques d'Ouvéa remis en liberté le jeudi 17 novembre, en application de la loi référendaire du 9 novembre, auront finalement mis au moins cinq jours pour rentrer chez eux. La mise en scène élaborée par le gouvernement afin de les soustraire à la presse a été parfaitement réussie.

Transportés en car jusqu'à Orly jeudi soir, ils en sont repartis... en car et en cachette jusqu'en Maine-et-Loire où ils ont séjourné pendant quarante-huit heures au château de la Morosière, un domaine appartenant à la municipalité socialiste de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). A l'hôtel Matignon, on explique que cette étape a constitué pour les intéressés un *« sas de décompression »*.

Durant ce séjour, les vingt-six militants ont été informés des accords de Matignon et de leurs conséquences par leurs deux accompagnateurs du FLNKS, MM. Yeiwéné Yeiwéné et Franck Wahuzue. Ce n'est que dimanche, vers les 5 heures, qu'ils ont quitté cette retraite, toujours en autobus, pour l'aéroport de Roissy où ils ont embarqué à bord d'un vol régulier d'Air France à destination de Tokyo. Leur présence à bord n'avait pas été révélée *« pour des raisons de sécurité »* et leurs noms ne figuraient pas sur la liste des passagers.

Arrivés au Japon lundi, ils se sont refusés à toute déclaration. Repartis de Tokyo à bord d'un vol régulier d'UTA, ils devaient arriver en Nouvelle-Calédonie mardi soir, vers 21 h 15 locales (11 h 15 en métropole). Aucun journaliste ne devait être admis à l'aéroport de La Tontouta au moment de leur arrivée et aucune précision ne pouvait être obtenue, mardi matin, sur le jour et les modalités de leur transport sur l'île d'Ouvéa.

L'élargissement de ces militants du FLNKS continue de susciter diverses réactions. Au nom du Comité national de soutien à la Nouvelle-Calédonie française, M. Jacques Roseau, animateur du mouvement de pieds-noirs Le RECOURS », a affirmé, lundi : *« L'Etat français avait pris moins de gants à une époque en laissant croupir dans les geôles de la République, pendant plus de six ans, des Français dont le seul crime avait été de défendre leur sol natal d'Algérie et l'intégrité du territoire national. Des accords avaient pourtant aussi été conclus à Evian, un référendum les avait ratifiés et tous les combattants ennemis avaient été aussitôt libérés. »*

Au Sénat, M. Daniel Millaud, élu de la Polynésie française, membre du groupe de l'Union centriste, s'est insurgé contre *« l'interprétation que l'on donne au résultat du référendum »* : *« On oublie qu'au Sénat, par exemple,* a-t-il dit, *nous étions treize sénateurs au moment du vote du statut Pons, c'est-à-dire 4,10 % des effectifs. » « Taisez-vous, les dénigreurs et les inquiets !* a-t-il déclaré. *Le peuple français est plus sérieux que vous ! Il va falloir maintenant, et pendant dix ans, travailler pour assurer l'application des nouvelles institutions adoptées par une majorité écrasante de « oui » le 6 novembre. »*

A l'Assemblée nationale, M. Robert Pandraud, député RPR de Seine-Saint-Denis, ancien ministre de la sécurité, a réclamé, lundi après-midi 21 novembre, au nom de son groupe, une minute de silence *« pour les gendarmes morts pour la France à Ouvéa »*. Sa demande a été refusée par le président de la séance, M. Loïc Bouvard (UDC, Morbihan), qui lui a répondu : *« Je comprends fort bien le sentiment qui vous anime et je le partage. Toutefois, les minutes de silence doivent conserver un caractère tout à fait exceptionnel et sont en principe réservées aux décès de députés ou de chefs d'Etat ou de gouvernement. »*

En Polynésie française

Constitution d'un groupe centriste à l'assemblée de Papeete

PAPEETE
de notre correspondant

Un groupe centriste, le Te Hoto Nui (Le Développement), vient de se constituer au sein de l'assemblée territoriale de la Polynésie française, à l'initiative de M. Quito Braun-Ortega, ancien membre du gouvernement de M. Alexandre Léontieff. Il compte, outre M. Braun-Ortega, six conseillers qui prennent leurs distances vis-à-vis de la coalition majoritaire en préconisant les mots d'ordre de *« rigueur »* et de *« rééquilibrage des structures économiques, sociales et culturelles »* du territoire.

Alors qu'on lui prêtait l'intention de renverser le gouvernement de M. Léontieff, avec lequel il a rompu après son insuccès aux élections législatives, M. Braun-Ortega s'est défendu de vouloir animer un mouvement de *« casseurs »*. Il s'est déclaré *« ouvert à toute proposition qui se manifesterait en faveur d'une réelle dynamique du développement du territoire »*. Il a toutefois précisé que son groupe voterait contre le projet de budget territorial pour 1989 *« si les orientations proposées par le gouvernement ne lui paraissaient pas répondre aux intérêts de la Polynésie »*.

L'émergence de cette formation, qui regroupe autour de M. Braun-Ortega des élus de diverses sensibilités politiques, MM. Jean-Marius Raapoto, Jacky Graffe, Jean-Pierre Champs, Guy Sanquer, Jean Tupu, Teina Maraeura, a provoqué un certain remue-ménage au sein de l'assemblée locale puisque le paysage politique polynésien en était sensiblement modifié. M. Léontieff, député non inscrit, ne disposait plus, en effet, de la majorité absolue ; il ne pouvait plus compter que sur une majorité relative de dix-neuf conseillers sur quarante et un élus, dont treize se situaient résolument dans l'opposition autour de l'ancien secrétaire d'Etat RPR, M. Gaston Flosse, et deux indépendantistes du Front de libération de la Polynésie.

La parade de M. Léontieff

Ce n'est évidemment pas par hasard que cette redistribution des cartes, précédée de longues négociations, était intervenue au moment où M. Léontieff doit présenter son projet de budget. Si de nouvelles défections s'étaient produites parmi ses amis, le président du gouvernement territorial risquait d'être victime d'une motion de censure.

M. Léontieff a trouvé une parade en suscitant la démission de trois membres de son gouvernement, MM. Georges Kelly, Napoléon Spitz et Mme Huguette Hong-Kiou qui ont abandonné leurs fonctions, jeudi 17 novembre, pour retrouver les sièges qu'ils occupaient à l'Assemblée territoriale avant de figurer dans l'équipe présidentielle. La manœuvre centriste semble donc déjouée, le retour de ces trois élus à l'Assemblée en chassant automatiquement trois autres et ramenant la majorité à vingt-deux membres, ce qui devrait permettre à M. Léontieff d'obtenir le vote de son budget contesté.

MICHEL YENGKOW.

Une étude de Jérôme Jaffré dans la revue « Pouvoirs »

France au centre, victoires socialistes

La revue *Pouvoirs*, dans son numéro 47, publie une analyse exhaustive de Jérôme Jaffré, qui porte sur les résultats des élections présidentielle et législatives. Les extraits que nous publions ci-dessous, grâce à la courtoisie de cette revue, concernent les élections législatives. Jérôme Jaffré directeur des études politiques de la SOFRES y décrit le « retour à une France électorale classique ».

Le vote du 5 juin marque le retour à la carte électorale classique. Les électeurs accordent une prime particulièrement sensible aux notables, qu'ils soient de gauche ou de droite. Après une élection présidentielle caractérisée par un vote légitimiste en faveur du candidat socialiste, après des législatives à la proportionnelle départementale qui gommait largement les implications locales, le scrutin de juin 1988 est la redécouverte du localisme et du poids des notables. (...)

Comparée au second tour de 1988, la percée de M. Mitterrand, qui un temps avait fait croire à une nouvelle France électorale, est brusquement annulée : la perte est par exemple de 14,2 points dans le Bas-Rhin, 10,1 points dans le Morbihan, 9 points dans l'Orne et 7,3 points dans le Calvados. Inversement, la gauche progresse du 24 avril au 5 juin dans le sud de la France, en particulier dans le Sud-Ouest et la bordure méditerranéenne. Il n'est pas jusqu'à la Nièvre, terre d'élection passée de M. Mitterrand, qui n'accorde un meilleur résultat à la gauche au premier tour des législatives ! La traduction de ces phénomènes géographiques veut que l'évolution des forces politiques soit largement dépendante du degré d'implantation de leurs élus. Ce ménanisme vaut pour toutes les formations. De 1986 à 1988, l'URC et les divers droite perdent en moyenne 5,6 points là où leurs candidats ne possèdent aucun ou peu des attributs du notable, ils ne perdent en revanche que 0,7 point là où ils disposent de personnalités solidement implantées.

Dans cette France électorale retrouvée, le Front national est ramené à son niveau de 1986. Après les 14,6 % de M. Le Pen, il recueille avec les divers extrême droite 9,9 %. (...) Il n'en demeure pas moins que la droite modérée perd 4,3 points entre 1986 et 1988, alors que le Front réussit à maintenir intacte sa force électorale, prêt à affronter d'autres échéances avec de meilleures chances de succès.

Le score communiste constitue quant à lui une surprise. Avec 11,1 % des voix, le PC donne le sentiment de stopper le mouvement de déclin qui le touchait depuis sept ans ; avec vingt-sept députés il parvient à sauver une représentation parlementaire honorable là où beaucoup s'attendaient à le voir tomber au-dessous de son minimum historique de dix députés en 1958. La performance est d'autant plus notable qu'à la différence de 1981 le PC parvient à résister à la pression socialiste après la victoire présidentielle de ses alliés. (...)

Le PS n'a donc pas réussi à faire reculer une nouvelle fois le PC. L'absence d'appel vers la gauche, la mise sous le boisseau de tout programme et *a fortiori* de toute promesse électorale expliquent en grande partie ce phénomène. Mais il serait abusif de penser que le PC inverse les tendances lourdes de son déclin enregistrées tout au long de ces dernières années. Il bénéficie, on l'a vu, d'une légère sur-mobilisation de son électorat dans une France très abstentionniste, de l'absence des candidats d'extrême gauche et du retour au scrutin majoritaire qui lui permet dans ses bastions de résister aux prétentions socialistes grâce à l'implantation de ses élus.

Au demeurant, l'un des faits nouveaux du scrutin est l'accentuation du phénomène de notabilisation communiste. (...) Le poids des maires de grandes villes dans le groupe parlementaire s'accroît fortement : en 1981, ils étaient sept dans un groupe de quarante-quatre membres, en 1988 ils sont onze dans un groupe de vingt-sept. Cette personnalisation accentuée dans l'institution parlementaire réduit l'une des spécificités du phénomène communiste.

Le déclin électoral communiste demeure l'une des données fortes de la politique française. Le poids du Parti socialiste dans la gauche ne cesse de croître. Désormais, le PS représente plus de 75 % des suffrages de la gauche dans soixante départements contre quarante-neuf en 1986 et quarante-trois en 1981. Dans ses municipalités, là où le maire est candidat en 1981 comme en 1988, le PC enregistre tout de même un recul moyen de plus de cinq points en sept ans, chutant parfois spectaculairement comme à Saint-Ouen (de 46,3 % à 35,2 %), au Havre (de 39,9 % à 30,3 %) ou à Saint-Dizier (de 29,1 % à 19,7 %). Enfin, sur le plan sociologique, on n'enregistre aucune reconquête entre 1986 et 1988.

L'évolution du vote communiste aux législatives dans les villes de plus de 30 000 habitants détenues par le PC

(Moyenne de % aux suffrages exprimés)

	Nombre de villes	Législatives 1981 (1er tour)	Législatives 1988 (1er tour)	Indice d'évolution
Maire candidat en 1988, pas en 1981	10	41,5	37,7	91
Maire candidat en 1981 et en 1988 ..	13	40,1	34,7	87
Maire pas candidat ni en 1981 ni en 1988	19	38,7	30,3	78
Maire candidat en 1981, pas en 1988	9	40,1	29,6	74
Ensemble des villes communistes	51	39,8	32,7	82

Une victoire à l'arraché

L'équilibre gauche/droite du premier tour et le bon score communiste rendent très incertain le résultat du second tour. Il n'est plus sûr que les socialistes puissent atteindre la majorité absolue des sièges. Seul un réveil en leur faveur des abstentionnistes ou les mauvais reports du Front national, comme à la présidentielle, pourraient le permettre. Entre les deux tours, l'heure n'est plus aux finasseries. Les dirigeants du PS battent le rappel. Michel Rocard évoque le retour au pouvoir de Jacques Chirac et Charles Pasqua. François Mitterrand demande aux Français de lui donner une majorité nette sans être excessive. A droite, l'URC retire ses candidats dans les neuf circonscriptions en ballottage où le Front national est en tête de la droite ; en contrepartie, le Front appelle à voter dans la plupart des circonscriptions pour le candidat de l'UDF et du RPR. La gauche dénonce avec vigueur l'alliance de la droite et de l'extrême droite, et M. Barre se déclare « troublé ».

En dépit de cette tension grandissante, on n'enregistre le 12 juin aucun bouleversement. Les abstentionnistes restent au niveau record de 29,8 %, soit seulement quatre points de participation supplémentaires. Parmi les nouveaux votants, l'équilibre gauche/droite est assez bien respecté : 53 % se prononcent, en effet, pour la gauche et 47 % pour la droite. Enfin, les reports de voix du Front national vers la droite modérée sont très supérieurs à ce qu'ils étaient au second tour de la présidentielle, de l'ordre de 80 % au lieu de 65 % le 8 mai.

L'appoint des abstentionnistes et l'indiscipline du Front national sont trop limités pour assurer le triomphe socialiste mais ils suffisent à donner un léger avantage à la gauche. Entre les deux tours, la droite perd un peu plus d'un point dans les circonscriptions en ballottage passant de 49,3 % à 47,9 %. La gauche, quant à elle, progresse de 50,3 % à 52,1 %. Au tour décisif, en France métropolitaine, la gauche l'emporte de très peu mais l'emporte tout de même avec 50,7 % des voix contre 49,3 % à la droite. Les socialistes restent de très peu en deçà de la majorité absolue, d'une dizaine de sièges environ puisqu'ils comptent 277 élus sur 575 (1). Le Parti communiste a 27 élus, l'URC et les divers droite 270 et le Front national un seul.

L'avantage socialiste est acquis sur le fil du rasoir. En métropole, 64 sièges se sont joués entre 50 % et 51 % des suffrages, rendant vains tous les exercices de simulation effectués jusqu'alors. Un mouvement de 0,5 % dans un sens ou dans un autre aurait donné la majorité absolue au Parti socialiste ou à l'URC. Le changement du mode de scrutin a été pour le PS un atout décisif. (...)

Au second tour, le succès relatif des socialistes tient à l'échec du RPR, visible malgré la disparition de ses candidats sour le label de l'URC. Dans les circonscriptions marginales, celles où la droite obtenait au premier tour entre 48 % et 52 % des voix et où se jouait l'issue du scrutin, le taux de succès du RPR est très inférieur à celui de l'UDF. Dans les quatre-vingt-une circonscriptions de cette catégorie, le pourcentage de succès du RPR est de 15 %, alors que celui de l'UDF atteint 44 %. Différence considérable qui prive l'URC de 11 sièges, ce qui lui aurait assuré un net avantage sur le Parti socialiste.

L'échec du RPR n'est pas dû à de mauvais reports du Front national. Au contraire, dans les circonscriptions marginales où l'extrême droite est influente (plus de 10 % des suffrages exprimés), l'UDF enregistre entre les deux tours un recul de la droite légèrement supérieur à celui du RPR (– 2,1 % en moyenne de pourcentage contre – 1,7 % au parti de M. Chirac). C'est le comportement des nouveaux votants qui marque la différence entre les deux formations de l'URC. Dans les circonscriptions marginales où la diminution de l'abstention entre le 5 et le 12 juin est inférieure à 7 points, le taux de succès de l'UDF et du RPR est exactement le même (26 %). En revanche, là où le recul de l'abstention est supérieur à 7 points, le taux de succès du RPR est de 0 % alors que celui de l'UDF atteint 56 % (2). Le second tour est ainsi marqué par une mobilisation différentielle. L'appel des dirigeants socialistes aux abstentionnistes a été entendu. Mais pas contre tous les candidats de l'URC, uniquement contre les candidats du RPR.

La volonté de recentrage

Le second tour des élections législatives donne ainsi son sens à l'ensemble des quatre scrutins qui se sont succédé. Il montre que la défaite de M. Chirac n'est pas seulement celle d'un homme ou celle de la droite. Elle traduit aussi une perte d'influence du RPR. La volonté de recentrage exprimée par les électeurs exclut le parti gaulliste ; ses candidats, pourtant noyés dans l'URC, souffrent d'un handicap d'étiquette. Le RPR perd un nombre important de députés, passant de 158 à 131, alors que l'UDF progresse légèrement (de 132 à 135 inscrits ou assimilés) et surtout, toutes composantes rassemblées, la confédération dépasse pour la première fois son partenaire dans l'hémicycle.

A contrario, le Parti socialiste n'est pas en situation de vainqueur incontesté. Pour la première fois sous la Vᵉ République un scrutin de dissolution n'a pas donné de majorité nette au président de la République. Le poids politique de son ancien allié, le Parti communiste, est beaucoup plus fort que son poids électoral puisqu'il peut décider au coup par coup de soutenir ou de combattre le gouvernement, poser ses conditions, choisir son terrain. Dans l'opposition, les législatives marquent une étape supplémentaire dans l'intégration du Front national au bloc conservateur. Et dans la course au centre, l'UDF représente pour les socialistes un adversaire plus difficile que le RPR. Après la dissolution brutale et les rudes affrontements entre socialistes et centristes, l'ouverture apparaît bien compromise, réduite à quelques personnalités. La montée des mécontentements que rencontre tout pouvoir laisse une part d'incertitude sur la durée de la neuvième législature.

Une autre stratégie eût été possible – changer les règles du jeu, faire des gestes nécessaires pour disjoindre le centre de la droite, attendre quelques mois pour dissoudre. Mais son issue était incertaine et avec la dissolution précipitée, le Parti socialiste peut se targuer d'une victoire à l'arraché avec 48 % des sièges dans la nouvelle Assemblée au lieu de 37 % dans la précédente. Et les atouts dont il dispose sont nombreux : il échappe de justesse à une majorité des droites ; mieux, il n'existe pas de majorité de sens contraire puisque le PC et l'URC ne peuvent s'allier. Le groupe socialiste est de très loin le plus important de l'Assemblée, et il compte à lui seul plus de députés que tous les groupes de droite réunis. Le gouvernement peut ainsi faire adopter ses projets de loi tantôt avec le soutien ou l'abstention communiste, tantôt avec le soutien ou l'abstention centriste, ou bien encore il lui est loisible d'utiliser les armes du parlementarisme rationalisé. Enfin, l'URC est un cartel électoral dont l'acte de décès survient dès le mois de juillet et, à peine dominante au sein de la droite, l'UDF est menacée d'éclatement puisque se constitue un groupe centriste autonome.

Le Parti socialiste ne dispose plus comme en 1981 du confort d'une majorité absolue. Mais il réussit le singulier exploit dans un pays qui penche à droite de conserver la présidence de la République, clef de voûte de nos institutions, et de bénéficier à l'Assemblée des avantages d'une majorité relative.

JÉROME JAFFRÉ.

(1) Deux circonscriptions de l'Oise ont vu leurs résultats annulés par le Conseil constitutionnel.

(2) Ont été écartées les circonscriptions marginales où la présence d'un candidat divers gauche, divers droite ou écologiste obtenant au premier tour plus de 3 % des suffrages exprimés pouvait fausser l'analyse des transferts. Au total, le calcul porte sur cinquante-neuf circonscriptions (trente et un duels RPR-PS et vingt-huit duels UDF-PS).

EN BREF

● **Le manifeste municipal du PS.** – Un groupe de travail dirigé par M. Jean-Marie Cambacérès, membre du secrétariat national du PS, chargé des études, a été désigné pour préparer le manifeste municipal des socialistes. Outre M. Cambacérès, ce groupe comprend Mmes Yvette Roudy et Anne-Catherine Franck, MM. Michel Pezet, Louis Mexandeau, Gérard Le Gall, Jean-Claude Boulard, Jean-Marc Ayrault et Michel Coffineau. Il travaillera en liaison avec la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) et le groupe socialiste de l'Assemblée

● **M. Jean-Louis Masson (RPR) candidat aux élections municipales à Metz.** – Le député RPR de Moselle, M. Jean-Louis Masson, a annoncé le lundi 21 novembre sa candidature aux élections municipales à Metz (Moselle), ville dont le maire est le ministre du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, ancien sénateur CDS. M. Masson déclare, dans un communiqué, que *« face à l'alliance socialo-centriste de la municipalité sortante, il faut une alternative sérieuse et constructive »*.

Le premier secrétaire fédéral du PS de Moselle, le sénateur Jean-Pierre Masseret, a d'autre part entamé des négociations avec le maire centriste de Metz pour une éventuelle liste commune.

● **CHATEAU-THIERRY : candidature RPR contre M. Rossi (UDF).** – L'équipe municipale de Château-Thierry, dirigé par M. André Rossi (UDF-rad.), et député maire, a appris avec stupéfaction que l'adjoint au maire chargé des affaires économiques, M. Patrick Baijot (RPR), avait décidé de partir seul à la bataille des municipales, à la tête d'une *« liste apolitique »*. *« J'espère,* confiait-il alors, *que j'ouvrirai une nouvelle voie afin d'offrir autre chose que ce triste choc droite-gauche. »* Tout en reconnaissant que la ville est *« bien gérée par une équipe remarquable »*, M. Baijot laisse entendre que le fonctionnement de l'équipe municipale ne fait pas l'unanimité. *(Correspondance.)*

Politique

Un colloque sur les relations entre le président de la République et le premier ministre

1959-1969 : le creuset de la rénovation

S'interroger sur les rapports entre président de la République et premier ministre sous la Vᵉ République, comme viennent de le faire, les 17 et 18 novembre à Paris, l'Institut Charles-de-Gaulle et l'Association française de sciences politiques, revient à se pencher sur les arcanes d'une pratique originale et complexe du gouvernement qui a remodelé, en France, l'exercice du pouvoir depuis près de trente ans.

Comment ? Il n'est pas de meilleur procédé, pour décrire la génèse de cette originale dualité sans dyarchie, que de se tourner – c'était l'objet du colloque – vers la décennie inaugurale : 1959-1969, qui fut le creuset de cette rénovation.

Car, en faisant retour sur ce passé proche, on découvre du même coup ce qui – analogies et différences – se perpétue et ce qui s'est modifié au fil de la succession de ces couples singuliers qui gouvernent la France.

Le décor du premier acte de la pièce est connu : une Constitution qui fleure bon l'encre fraîche et laisse s'envoler un autre parfum, celui de l'ambiguïté, car *« de la Constitution ne se retire pas le sentiment d'une primauté complète du président de la République »* (M. François Goguel).

Détail qui n'eût été qu'anecdotique si la dramatique pression des circonstances, la guerre d'Algérie n'avaient imposé une mise en route effective immédiate des institutions nouvelles et un « réglage » nécessairement rapide des relations entre le président et le chef du gouvernement.

C'est dans ces circonstances que le premier des premiers ministres du général de Gaulle, M. Michel Debré, essuiera les plâtres et verra entre 1959 et 1962, souvent dans le déchirement, le président s'imposer comme l'élément moteur du « couple ».

De 1962 à 1969, durant le long séjour à la tête du gouvernement de Georges Pompidou, le système achèvera de se structurer. Il révèlera aussi celles des virtualités conflictuelles que n'avait pas connues la période précédente.

Ce n'est pas faire injure à M. Couve de Murville, troisième et dernier premier ministre du général (juillet 1968-juin 1969), que de suggérer que son passage à l'Hôtel Matignon ne laissera guère comme marque que... sa brièveté.

En dépit d'une propension certaine de quelques-uns d'entre eux à porter un regard rétrospectif quelque peu idyllique sur les relations de Gaulle-Debré, puis de Gaulle-Pompidou, les acteurs de l'époque invités par l'Institut Charles-de-Gaulle et l'AFSP à témoigner ont éloquemment dépeint ce qu'il faut bien appeler une méthode gaullienne qui va forger pour longtemps les rouages essentiels des relations entre les chefs de l'Etat et leurs premiers ministres.

A la très haute conscience d'être le premier, ce qu'il ne laisse jamais oublier, de Gaulle ajoute d'entrée de jeu l'intention affichée de laisser son premier ministre faire son travail. *« Vous n'aurez guère à vous occuper de politique »*, indique-t-il à M. Geoffroy de Courcel lorsqu'il lui demande de devenir secrétaire général de la présidence, ajoutant : *« Je compte moi-même ne pas entrer dans les détails de l'action gouvernementale. Je me bornerai à fixer les orientations et je veillerai à l'essentiel. »*

Vérité et mensonge. Le général se montre en effet extrêmement soucieux, surtout au début, de voir son premier ministre exercer la plénitude de ses fonctions. Mais les coups de canif dans ce contrat ne manquent pas, difficiles parfois à interpréter. Il arrivera souvent à de Gaulle de se renseigner ou de s'expliquer en recevant directement des ministres, ce qui a le don d'agacer au plus haut point Michel Debré. De même, le champ des nominations laissées à la discrétion ou à la signature du président s'étend rapidement. Pour mieux marquer, dit ce dernier, la solennité du lien qui doit rattacher les titulaires des postes à l'Etat...

Inversement, là où on attendrait le de Gaulle le plus gaullien, des signes de véritable travail d'équipe existent, qui s'estomperont plus tard. Lorsqu'il reçoit à l'Elysée un chef d'Etat étranger, de Gaulle fait passer au premier ministre une note de synthèse rédigée par lui-même (ou par l'interprète lorsqu'il y a lien) qui résume la conversation.

Le gouvernement à bras-le-corps

La vieille pratique des conseils de cabinet (le gouvernement réuni hors de la présence de de Gaulle ou de celle de ses représentants) n'a pas sa faveur. Est-il exact qu'il n'y en eut que deux pendant que M. Debré dirigeait le gouvernement, thèse de son directeur de cabinet de l'époque, M. Pierre Racine, ou bien sept ou huit, comme le soutient M. Roger Belin, ancien secrétaire général du gouvernement ? Une chose est sûre : devenu premier ministre, Georges Pompidou réunira, lui, un seul conseil de cabinet. Rappelé à l'ordre il laissera cette pratique sombrer dans une longue désuétude dont devait beaucoup plus tard la tirer la cohabitation institutionnelle.

Autre certitude : de Gaulle ne déteste pas prendre à bras-le-corps, même lorsqu'il n'y est en rien contraint, la matière même de ce qui pourrait n'être que le travail gouvernemental. Jamis il est vrai les justifications ne font totalement défaut : le comité des affaires algériennes, explique ainsi M. Bernard Tricot, a surtout *« servi à assurer un contact direct »* entre les principaux exécutants civils et militaires de la politique algérienne et a prouvé, fût-ce contre l'évidence, que cette politique était celle du chef de l'Etat *et* de son premier ministre. Elle l'était, de fait, par la volonté de de Gaulle.

Plus tard, Georges Pompidou devenu premier ministre, quand la présidentialisation forcée née de la crise algérienne n'a plus cours, le général ira même beaucoup plus loin. En 1963, alors que la Vᵉ République *« entre dans une sorte de régime de croisière »* (M. Etienne Burin des Roziers, secrétaire général de la présidence de la République de 1962 à 1967), on voit se multiplier les comités interministériels présidés par le chef de l'Etat.

Qu'y cherche ce dernier ? A prêter main-forte à son premier ministre ? A réduire à néant ses réticences ou ses lourdes lenteurs ? Bien loin de suggérer seulement les grandes orientations, de Gaulle impose en fait ses vues et leurs plus petites implications quand le rythme lui paraît trop lent ou l'issue hypothétique.

Aucun exemple n'est à cet égard plus criant que celui du plan de stabilisation de 1963. Après plus d'un an de tergiversations gouvernementales de *« Giscard et autre Pompidou »*, comme il le dira plus tard, de Gaulle l'exige. Tout comme il exigera un début de mise en œuvre (théorique) de la participation, ce grand dessein dont il cherche *« à tâtons »* la traduction, et dont presque personne ne veut.

L'intendance d'abord

La présidentialisation ? Faux débat au total. De Gaulle lève chaque fois qu'il le veut, au profit de l'idée qu'il se fait de sa fonction, l'ambiguïté initiale du texte constitutionnel. Dans les domaines privilégiés (plutôt que réservés) de la défense et de la diplomatie, bien sûr. Mais aussi dans tous ceux qui ressortissent à *« l'intendance »*.

« Blague pour les journaux, sans doute, que cette formule, prêtée au général, *« l'intendance suivra »* et qui fera florès. On le verra, au contraire, intervenir fréquemment, fortement et en profondeur, dans tous les domaines de la macro-économie et dans les plus petits détails. Pourquoi ? Là encore, de Gaulle fait jouer à plein son équation personnelle, même contre ses premiers ministres. *« La charge proprement politique et déterminante, elle a une efficacité économique probante plus que les techniques utilisées »*, explique M. Elie Cohen (CNRS).

Tout cela fait des premiers ministres bien encadrés, ou lourdement coiffés. Inexistants par la force gaullienne des choses ? Non, et c'est bien le miracle de la formule lorsque les chefs de gouvernement ont les épaules suffisamment solides : ni M. Debré ni Georges Pompidou n'ont laissé le souvenir de fantômes.

Tuer le père

Mais il est clair que dans les circonstances de grande crise ou au moment de prendre les tournants importants, les premiers ministres de de Gaulle se retrouvent implacablement mis à leur place : la deuxième. Non sans meurtrissures, Michel Debré en fait la cruelle expérience lors de la décisive semaine des barricades d'Alger. Il l'éprouve encore avec douleur quand, dans le discours du 4 novembre 1960, de Gaulle glisse au dernier moment les deux mots : *« République algérienne »*. *« Quand j'ai parlé,* expliquera-t-il en toute simplicité à son premier ministre bouleversé, *c'est venu tout naturellement, et d'ailleurs c'est ce qui se fera. »*

Avec un Debré, cependant, le lien, la communauté, sont plus forts que les déchirements. Ce sera le conntraire avec Pompidou. Le premier des gaullistes a vite reconnu dans le successeur de M. Debré le patron des pompidoliens : grande intelligence mise au service du conservatisme, maigre fibre sociale, manque de souffle.

En laissant Georges Pompidou quelques heures dans l'ignorance de la destination secrète qu'il a prise lors de la journée-coup de théâtre du 29 mai 1968, de Gaulle consacre le divorce dont les attendus se sont lentement accumulés au cours de six années.

L'épisode pompidolien est riche de plus d'une leçon – humaine plus qu'institutionnelle. En arrivant à l'Hôtel Matignon, *« Pompidou n'abandonne pas sans regrets ni espérance de retour* [sa] *carrière* (...) *et un genre de vie épicurien qui convenait bien à ses aspirations »* (ainsi le dépeint M. Burin des Roziers). Mais très vite, une fois franchi le « baptême du feu », Georges Pompidou se métamorphose et commence à se formuler à lui-même la possibilité de tuer le père : il tourne ses regards vers un avenir qui ressemble à s'y méprendre au palais de l'Elysée.

Ce ne sera pas la dernière fois que l'on verra s'enclencher semblable processus. Pas la dernière fois non plus que l'on assistera aux réactions en chaîne de concurrence ou de méchanceté haineuse qu'il peut à son tour provoquer.

De cette dernière variante, M. Couve de Murville a encore donné une illustration saisissante aux auditeurs de l'Institut Charles-de-Gaulle et de l'AFSP. A une ancienne collaboratrice de Georges Pompidou, Mᵐᵉ Simone Servais, qui s'étonnait de voir ce dernier présenté comme un homme qui *« ne connaissait rien »* à la diplomatie et *« ne s'y est pas intéressé »*, son successeur à la tête du gouvernement a répondu, glacial : *« Je subodore une arrière-pensée.* (...) *Est-ce qu'il y a autre chose qui m'était demandé que de dire qu'effectivement Georges Pompidou a fait quelques voyages à l'étranger ? »*

MICHEL KAJMAN.

Société

ÉDUCATION

Les discussions entre M. Jospin et les syndicats

La revalorisation de la condition des enseignants coûtera entre 7 et 40 milliards de francs

Combien coûtera à l'Etat la revalorisation des salaires des enseignants ? La question plane sur les discussions que vient d'entamer M. Jospin avec les principaux syndicats (*le Monde* du 16 novembre), mais elle n'a pas encore été posée sur la place publique.

Les organisations professionnelles, qui ont réussi à faire admettre la nécessité d'une promotion générale du corps enseignant, n'ont guère intérêt à mettre en avant le prix forcément faramineux de leurs revendications. La rémunération des enseignants ne constitue-t-elle pas 93 % du budget de l'éducation nationale (qui est de 184 milliards de francs, non compris l'enseignement supérieur) ?

La FEN, par exemple, préfère parler d'*« investissement »* à propos des dépenses d'éducation, pour signifier qu'elles concernent l'avenir de l'ensemble du pays. De son côté, le ministre ne semble pas encore avoir choisi entre les différentes formules possibles de revalorisation, dont les coûts varient presque de 1 à 6. Il a seulement réservé pour cela un crédit de 300 millions de francs au budget 1989, comme gage de bonne volonté, sans préciser comment serait distribuée cette manne.

Une peccadille de toute façon. *Grosso modo*, le montant du devis s'étale entre 7 et 40 milliards de francs par an, pour les 750 000 instituteurs et professeurs du second degré des établissements publics et privés en activité, et pour les 350 000 retraités, qui représentent au total une masse salariale de plus de 172 milliards de francs. Ce très large éventail des coûts ne reflète pas seulement des différences d'hypothèses financières. Il correspond à des choix politiques et à des techniques de gestion divergents.

Chacun s'accorde à reconnaître la nécessité d'améliorer le statut financier et social des enseignants, et de s'attaquer ainsi à l'une des racines de la grave crise de recrutement que connaît l'éducation nationale. Mais l'occasion n'est-elle pas rêvée pour améliorer le fonctionnement du système scolaire, repenser l'organisation du travail et favoriser les enseignants les plus impliqués dans leur travail? Cette idée, qui renvoie à une forme d'avancement au mérite, n'est guère populaire parmi les professeurs de base, attachés à un strict égalitarisme. Toutefois, les responsables politiques ont tendance à penser qu'elle seule pourra faire adhérer l'opinion à une revalorisation substantielle des salaires des enseignants, au nom d'une meilleure qualité de l'école. M. Monory souhaitait pousser au maximum la carte du « mérite », en repensant le mode de promotion et la gestion des carrières des enseignants.

La FEN ne va pas jusque-là, mais défend une position médiane : elle est prête à négocier une réforme de l'avancement et une revalorisation des traitements qui s'appuierait sur la nécessité pour les enseignants de *« travailler autrement »*, c'est-à-dire, notamment, d'encadrer le travail des élèves, en dehors des horaires de cours. Mais les discrètes négociations menées sur ces points entre la principale centrale enseignante et M. Jospin, avant même l'ouverture à la mi-novembre des discussions officielles avec tous les syndicats, n'ont, semble-t-il, pas encore permis d'aboutir.

« 2000 F pour tous »

A ces différentes conceptions de la revalorisation correspondent des techniques administratives dont le coût et les retombées psychologiques sont fort variables. La plus simple, et la plus égalitaire, est la revalorisation indiciaire : tous les enseignants bénéficieraient d'une augmentation identique correspondant à un certain nombre de points d'indice, 25 points équivalant par exemple à 500 francs net. Elle correspond à la revendication des principaux syndicats du second degré : le SNES – *« 2000 francs pour tous comme première étape »* – et le SNALC, les plus hostiles à la redéfinition des tâches des professeurs et au rapprochement avec les instituteurs.

Cette solution, qui peut être modulée (on peut augmenter davantage les débuts de carrière et certaines catégories d'enseignants), a été utilisée à partir de 1982 pour le plan de revalorisation des instituteurs. Elle est aujourd'hui critiquée du côté du gouvernement pour son coût particulièrement lourd, puisque la masse des retraités – 350 000 enseignants environ – en bénéficieraient. Elle pourrait aussi faire tache d'huile et relancer l'ardeur revendicative d'autres catégories de fonctionnaires. De plus, à partir d'un certain taux d'augmentation, le niveau de recrutement lui-même devrait être élevé, et l'accès à la profession serait encore moins ouvert. Cela n'a pas empêché M. Jean-Paul Planchou, le député socialiste qui a rédigé, au nom de la commission des finances, le rapport sur le budget 1989 de l'éducation nationale, de prôner une augmentation uniforme de 25 % des traitements et retraites des enseignants, dont il a estimé le coût de 35 à 40 milliards par an, à comparer aux 184 milliards de francs du budget 1989 de l'enseignement scolaire (hors université).

Les débuts et les fins de carrière

Un tel calcul, s'il a le mérite de situer de façon explosive l'enjeu budgétaire, reste très grossier. Personne ne défend d'ailleurs l'idée d'une augmentation uniforme du salaire de tous les enseignants, non assortie d'une amélioration du système de rémunération. En effet, une dimension essentielle du problème concerne, de façon spécifique, les débuts et les fins de carrière. A niveau d'études égal, un enseignant débutant est incomparablement moins bien traité qu'un salarié débutant du privé. Un coup de pouce aux salaires de départ apparaît indispensable si l'on veut redonner aux étudiants le goût pour les carrières de l'enseignement.

A l'autre extrémité de la vie professionnelle, il semble nécessaire de remotiver les enseignants qui, ayant progressé rapidement, ont atteint le salaire plafond dix ans ou plus avant l'âge de la retraite, et n'ont donc plus rien à attendre en matière de rémunération. Question considérable puisqu'elle concerne une grande partie de la masse des enseignants recrutés à l'époque du boom scolaire des années 60 qui ont aujourd'hui entre quarante-cinq et cinquante ans.

Un autre mode de promotion consisterait à accorder des indemnités ou des primes. Cette hypothèse, plus économique – les retraités n'en bénéficieraient pas, – pourrait aboutir à moduler les revenus des enseignants, en fonction de leurs conditions de travail et de leur degré d'implication. Des primes pourraient ainsi « récompenser » ceux qui acceptent d'être affectés dans des zones difficiles (ZEP ou classes uniques rurales par exemple), de faire des remplacements, de suivre individuellement les élèves ou d'animer des études surveillées en plus de leurs horaires de cours. Très hostiles, au principe des primes, certains syndicats ont beau jeu de rappeler que *« l'indemnité forfaitaire spéciale »* versée aux enseignants, instituée en 1954, s'élève royalement à 6,66 F, 13,33 F ou 16,66 F par mois, selon les catégories, et n'a pas été réévaluée depuis trente-cinq ans. Le SNALC a même demandé aux professeurs de collèges et de lycées de renvoyer ces sommes à l'administration, pour en dénoncer le ridicule. Une hypothèse consistant à donner une prime à tous les enseignants, s'ils passent six heures dans les établissements, en plus de leurs cours, pour aider les élèves, a été estimée à 11 milliards de francs, chaque heure de présence étant payée sur la base d'une demie-heure de cours.

Du cylindre à la pyramide

Mais aucune de ces éventualités ne modifierait profondément le profil ni le rythme des carrières, non plus que la hiérarchie entre instituteurs, PEGC, certifiés et agrégés, qui pèse tant sur l'organisation scolaire. A l'opposé des hypothèses « indiciaires », sont donc envisagées des solutions « statutaires », dans la perspective d'une unification des situations de tous les enseignants – que revendique la FEN, – et même d'un « corps unique » de la maternelle au lycée.

Actuellement, chaque catégorie d'enseignants appartient à un corps spécifique, à l'intérieur duquel les carrières ne peuvent être que linéaires. Quels que soient sa valeur et ses efforts, un professeur certifié (titulaire du CAPES) parviendra inexorablement au onzième et dernier échelon de l'échelle, qu'il aura gravie plus ou moins rapidement. Un système différent, en vigueur dans d'autres secteurs de la fonction publique, consiste à donner à chaque corps non pas l'aspect d'un cylindre, mais d'une pyramide divisée en plusieurs classes. Seuls les meilleurs éléments accèdent alors aux étages supérieurs de l'édifice. C'est déjà le cas pour les agrégés, qui peuvent être promus à la « hors-classe », sommet de la hiérarchie de l'enseignement secondaire.

Le coût d'un projet de corps unique à plusieurs classes, construit sur la base d'un salaire revalorisé de professeur certifié, est évalué entre dix et trente milliards de francs. Tout dépend des possibilités de passage d'une classe à l'autre, du niveau de la revalorisation de base, et surtout de l'ampleur et du calendrier de la mise en place des structures nouvelles. Si seuls les nouveaux recrutés sont concernés, le coût est dérisoire, mais l'effet politique presque nul. Reste à savoir à quel rythme et sur quel critères pourraient être intégrés les enseignants en exercice.

Autre complication pour M. Jospin, s'il veut avancer vers l'unification : comment satisfaire les instituteurs, épine dorsale d'une FEN prosocialiste, sans désespérer les professeurs de lycée, qui seront les artisans du succès ou de l'échec des prochaines rentrées scolaires, décisives pour l'avenir politique du ministre.

L'équation de la revalorisation se révèle donc extrêmement complexe, tant s'accumulent et s'entremêlent inconnues et variables. Et M. Jospin, qui se targue d'être le premier ministre de l'éducation nationale à ouvrir au grand jour des négociations sur ce dossier, n'a pas fini de découvrir à quel point le chemin qui mène à sa résolution est parsemé d'obstacles.

PHILIPPE BERNARD.

Eléments pour un devis

Des évaluations budgétaires, réalisées par le ministère de l'éducation nationale au moment du plan de M. Monory *« pour l'avenir de l'école »* en 1987 mais non publiées, avaient abouti aux estimations suivantes :

– Revalorisation de 20 % des traitements de tous les enseignants du second degré : 14 milliards de francs.

– Intégration des PEGC et des adjoints d'enseignement dans le corps des certifiés : 3,5 milliards de francs.

– Alignement des instituteurs sur l'échelle de rémunération des PEGC : 3 milliards de francs.

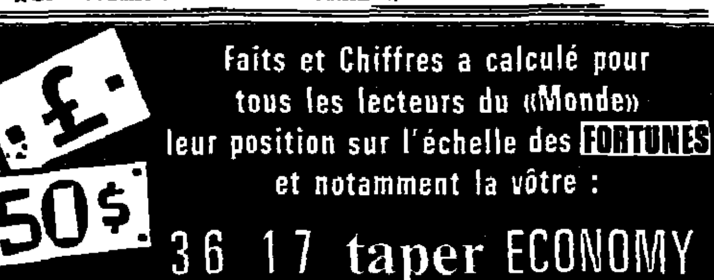
– Création d'une « hors-classe » pour la promotion de 10 % des instituteurs au niveau des certifiés : 1 milliard de francs.

– Création d'une « hors-classe » pour accorder 1 500 francs d'augmentation : à 10 % des certifiés : 500 millions de francs ; à 20 % des certifiés : 1 milliard de francs.

Les rémunérations nettes (hors primes)

	Débuts de carrière	Fins de carrière
Instituteurs	6 112 F	9 872 F
PEGC	6 172 F	10 173 F
Certifiés	6 775 F	13 049 F
Agrégés	7 841 F	16 325 F
Agrégés hors classe		19 180 F

★ Source : ministère de l'éducation nationale.



DÉFENSE

M. Chevènement : l'Union soviétique n'a pas ralenti son effort militaire depuis l'arrivée de M. Gorbatchev

« Nous sommes bien obligés de constater que, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, l'effort de défense soviétique ne s'est toujours pas ralenti. Je ne crois pas aux intentions agressives de l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev. Mais, si celle-ci veut réellement rassurer, elle doit ramener ses forces stationnées au cœur de l'Europe d'une posture offensive à la simple défense. Alors, chacun comprendra. »

Ce constat a été dressé, mardi 22 novembre à Paris, par le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, devant les stagiaires de la première session européenne de l'Institut des hautes études de défense nationale.

« La dissuasion, qui correspond à une posture essentiellement défensive, est un concept parfaitement adapté à ce que les Européens doivent tendre à réaliser, a expliqué M. Chevènement. *L'existence d'un môle de dissuasion, à l'ouest de l'Europe, peut fonder un équilibre de sécurité durable à l'échelle du continent. (...) L'adoption d'une position défensive par l'URSS constitue le corollaire de l'émergence d'un concept de dissuasion autonome à l'ouest. (...) Cela suppose le courage de tenir le langage de la vérité. Il n'y a pas de symétrie entre les superpuissances, qui doivent réduire leurs arsenaux, et les pays d'Europe, qui doivent maintenir une capacité de dissuasion de stricte suffisance. »* Car, pour le ministre français, *« il n'est ni normal ni sain que les Européens continuent à s'en remettre, pour l'éternité, aux Etats-Unis du soin de se défendre ».*

« Telles sont, a encore indiqué M. Chevènement, *les raisons pour lesquelles la France refuse la dénucléarisation de l'Europe, dans l'intérêt même de l'Europe. La dénucléarisation de l'Europe occidentale serait conforme aux intérêts de l'URSS, qui disposerait d'un énorme avantage conventionnel. »*

Examinant les *« voies à défricher »*, le ministre français a insisté sur la nécessité de construire une industrie européenne des armements. *Primo*, en harmonisant les besoins militaires. *Secundo*, en mettant en commun les efforts de recherche par la création d'un fonds commun. *Tertio*, en définissant des stratégies industrielles dépassant le cadre étroit des marchés intérieurs nationaux et impliquant des réglementations communes.

« Il n'est pas admissible, a déclaré M. Chevènement évoquant la perspective d'un marché unique en 1993, *que tant de pays, qui se veulent à la pointe de l'Europe, préfèrent systématiquement s'adresser à des fournisseurs étrangers. »* Le ministre français a invité ses collègues européens à réfléchir sur *« la notion de préférence communautaire »*, avant d'annoncer que des études sont en cours sur l'opportunité de taxer des armements importés de pays tiers en Europe.

Un nouveau navire d'intervention outre-mer pour la marine nationale

BREST
de notre correspondant.

Le nouveau transport de chalands de débarquement *La Foudre* a été mis à flot à la fin de la semaine dernière à Brest. Le bateau n'en est pas pour autant achevé ; il reste encore un an de travaux avant sa mise en service en 1990. Ce navire a coûté 800 millions de francs.

Ce bâtiment, qui est deux fois plus gros que les deux autres transports de chalands de la marine nationale, *L'Ouragan* et *L'Orage*, va renforcer les moyens d'intervention de la France à l'extérieur. A lui seul, il pourra débarquer, sur une plage non préparée et en zone d'insécurité, une importance quantité de matériel lourd et d'hommes. A bord *La Foudre*, qui fait 11 100 tonnes, pourront prendre place dix chalands de transport de matériels, huit chars de type AMX 30, vingt-deux blindés légers de type AMX 10, cinquante véhicules divers et quatre hélicoptères de type Super Puma, deux cent onze hommes d'équipage et quatre cent soixante-sept passagers.

Le bâtiment abritera aussi un hôpital équipé de deux salles d'opérations et de laboratoires. Enfin, il bénéficiera de moyens de communication par satellites, de transmission intérieure par réseau câblé et d'autres apports technologiques modernes, qui permettront à un état-major d'y assurer le commandement d'opérations de débarquement.

G. S.

JUSTICE

Les accusations de M. Demarquet contre M. Le Pen

« Le Monde » et « Libération » condamnés pour diffamation

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a rendu, lundi 21 novembre, un jugement par lequel elle condamne solidairement André Fontaine, directeur du *Monde*, Alain Rollat, journaliste, et le docteur Jean-Maurice Demarquet, à verser 20 000 F de dommages et intérêts à M. Jean-Marie Le Pen en réparation du préjudice causé par la publication d'un article publié le 16 octobre 1985 sous le titre « M. Demarquet explique sa rupture avec M. Le Pen ».

Pour illustrer son différend avec le président du Front national, son ancien « jumeau politique » avait évoqué quatre points principaux. Il évoquait d'abord la succession d'Hubert Lambert dont M. Le Pen bénéficia en 1976 après le décès de cet héritier des ciments Lambert ; ensuite son comportement en Algérie à l'égard des tortures ; puis son attitude face au racisme et, enfin, ses rapports avec les militants du Front national. Dans son jugement, le tribunal déclare que chacun des propos poursuivis constitue une atteinte à l'honneur et à la considération de M. Le Pen.

Cependant *le Monde* entendait offrir la preuve de la vérité des faits diffamatoires, mais cette offre lui avait été refusée par le tribunal dans un jugement séparé, admettant seulement qu'elle soit fournie pour la seule accusation de racisme.

Avocat du *Monde*, Me Yves Baudelot avait donc fait état de quatre décisions judiciaires déboutant M. Le Pen dans des poursuites engagées sur cette même accusation, avant de relever qu'un sondage SOFRES faisait apparaître que 62 % des personnes interrogées jugent racistes les options du Front national et de M. Le Pen et que plusieurs personnalités poltiques de toutes tendances avaient, elles aussi, dénoncé le racisme de ce leader politique.

Les juges estiment que *« la preuve absolue »* n'est pas rapportée, en observant : *« Le tribunal, sur l'offre de preuve de vérité, ne peut se satisfaire de vraisemblance... »*

Aux arguments relatifs à la bonne foi, les magistrats répondent, bien qu'il s'agisse d'une interview consacrée par définition à une seule personne : *« En ne donnant la parole qu'à Jean-Maurice Demarquet et en occultant, en l'absence de celui qui est violemment critiqué, tout point qui lui serait bénéfique, le journaliste ne peut prétendre à une enquête sérieuse et objective. »*

Si le tribunal rejette l'intention de nuire concernant le journaliste en relevant : *« Même si MM. Fontaine et Rollat ne partagent pas les opinions de M. Le Pen, (...) il n'est nullement démontré qu'ils aient agit dans le seul but de nuire à M. Le Pen en ne donnant la parole qu'à M. Demarquet, qui, lui, a prouvé un ressentiment certain à l'égard de son ami d'autrefois. »*

Il ajoute : *« Il n'en demeure pas moins (...) qu'ils ont manqué de prudence en ouvrant les colonnes de leur journal à Jean-Maurice Demarquet venu s'exprimer en accusateur, après s'être volontairement tu pendant un grand nombre d'années. »*

Le rôle d'informateur

Les magistrats concluent en considérant : *« La parole donnée à un unique accusateur ne peut être considérée comme un moyen légitime d'accomplir un rôle d'informateur. »* Toutefois le tribunal use d'un motif apparemment contradictoire pour refuser d'accorder à M. Le Pen les publications du jugement qu'il demandait dans cinq journaux en déclarant : *« Il s'agit de faits remontant à plus de trois ans, pour lesquels il y a extinction de l'action publique. Et il convient de remarquer que le journal* le Monde *a publié les propos tenus par M. Le Pen à l'émission « L'heure de vérité » sur cette interview.... »*

Dans un jugement distinct, la 17e chambre correctionnelle de Paris condamne M. Serge July, directeur de la publication de *Libération*, et le journaliste Jean-Michel Helvig à payer 2 000 F de dommages et intérêts à M. Le Pen, et, pour un autre article, condamne *Libération* et la journaliste Annette Levy-Villard à lui verser 6 000 F de dommages et intérêts.

Il s'agissait de propos publiés le lendemain de l'article du *Monde*, et faisant référence à l'interview de M. Demarquet. Cependant M. Le Pen est débouté des poursuites engagées contre Jean-Michel Thénard, le tribunal observant que ce journaliste de *Libération « avait le droit d'informer ses lecteurs d'un événement médiatique qu'il plaçait par ailleurs dans un contexte politique (...). Il l'a fait à partir d'une enquête sérieuse ne dénaturant pas les dires de M. Demarquet. Il a essayé de joindre le président du Front national (...). Mais ce leader n'entendait pas répondre aux accusations portées contre lui avant son passage à « L'heure de vérité »...*

MAURICE PEYROT.

L'affaire du « vrai-faux passeport » de M. Chalier

M. Charles Pasqua se désiste de ses actions judiciaires contre « le Monde »

M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, s'est désisté dans les quatre procès en diffamation engagés contre *le Monde* pour des articles publiés dans les éditions des 13 décembre 1986 et 7 janvier 1987 consacrés principalement au « vrai-faux passeport » trouvé en possession de M. Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire dite du Carrefour du développement.

A l'audience du lundi 21 novembre, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a constaté que Me Jean-Yves Cavallini, conseil de M. Charles Pasqua, avait adressé au tribunal une lettre par laquelle il l'informait qu'*« en l'état de la procédure et compte tenu de la loi d'amnistie intervenue »* (1) son client avait décidé de se désister de sa constitution de partie civile.

M. Pasqua considérait notamment comme diffamatoires les passages des articles pouvant laisser supposer que la délivrance du passeport par la DST avait été effectuée à sa demande. Sa qualité de ministre imposait que les poursuites soient engagées par le parquet, mais M. Pasqua s'était en outre constitué partie civile par l'intermédiaire de Me Cavallini. Malgré la loi d'amnistie, qui effaçait le délit de diffamation, l'ancien ministre avait la faculté de continuer les poursuites sur les seuls intérêts civils. Mais *« l'état de procédure »* ne permettait pas d'espérer un jugement rapide du litige.

En effet, *le Monde* avait fait citer comme témoins M. Yves Chalier et son amie Maguy Bacquian, tous deux inculpés dans l'affaire du Carrefour du développement. Cela avait entraîné un jugement incident, rendu le 8 février, par lequel la dix-septième chambre avait ordonné un *« sursis à statuer »* en observant que ces témoignages ne pouvaient être recueillis sans porter atteinte aux droits de ces témoins. Les procès n'auraient donc pu être plaidés que lorsque les inculpés de l'affaire du Carrefour du développement auraient été définitivement jugés...

M. P.

(1) Loi du 20 juillet 1988 déclarant amnistiées de plein droit les infractions prévues par la loi du 29 juillet 1881 (loi sur la liberté de la presse) commises avant le 22 mai 1988.

● **La septuagénaire niçoise inculpée de proxénétisme remise en liberté.** – Paule Laforge, soixante et onze ans, hôtelière à Nice, qui avait été interpellée le 25 octobre, inculpée de proxénétisme et placée sous mandat de dépôt par Mme Martine Auriol, juge d'instruction (*le Monde* du 4 novembre), a été remise en liberté, jeudi 17 novembre, sur arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui a imposé à l'inculpée le versement d'une caution de 10 000 F.

Culture

Quatre mois après la disparition de la jeune actrice

Le corps de Pauline Lafont retrouvé dans les Cévennes lozériennes

MENDE
de notre correspondant

Le mystère suscité par la disparition, le 11 août dernier dans la région de Saint-André-de-Valborgne (Gard), de Pauline Lafont a trouvé son épilogue lundi 21 novembre. Un agriculteur, M. Roger Philip, a découvert au lieu-dit Ladrech, commune de Gabriac (Lozère), un squelette de jeune femme qui, après une série d'examens effectués à Nîmes, notamment sur la dentition, a été identifié formellement comme celui de la jeune actrice. Selon les premières constatations du médecin légiste de Nîmes, la victime avait les deux fémurs brisés, ce qui accrédite la thèse d'une chute au cours d'une promenade. La découverte d'une bague ayant appartenu à Pauline Lafont à l'endroit où fut trouvé le cadavre a permis aux enquêteurs de confirmer cette identification.

Le secteur de Ladrech est situé à 5 kilomètres, à vol d'oiseau, de Saint-André-de-Valborgne d'où Pauline Lafont, qui passait ses vacances dans la maison familiale, avait disparu au matin du 11 août après avoir indiqué qu'elle allait se promener. Les recherches entreprises dès le lendemain de sa disparition par plus de trois cents hommes avaient échoué. Il est vrai que la région est particulièrement difficile et que le corps se trouvait au pied d'une falaise schisteuse haute d'une dizaine de mètres dans une zone boisée et escarpée. Le 19 août, envisageant la thèse d'un enlèvement criminel, David Lafont, le frère de Pauline, avait déposé plainte contre X pour séquestration illégale.

L'enquête, confiée à la section de recherches de la gendarmerie de Nîmes, n'avait pas permis d'établir une piste sérieuse au travers de multiples témoignages plus ou moins fantaisistes. Au parquet de Mende, on indiquait, lundi soir, que *« rien ne permet, à l'heure actuelle, de penser qu'il s'agit là d'une mort suspecte »*, l'autopsie n'ayant pas décelé d'autres fractures que celles des fémurs.

J.-M. G.

Pauline s'en va

Elle était, depuis l'été, une personne disparue, l'héroïne mystérieuse de quelque fait divers sur lequel certains médias ont brodé des scénarios à sensation. Maintenant, elle est morte, il n'y a plus rien à inventer, et la nouvelle nous atteint au cœur. On l'aimait bien, cette Pauline qui, à vingt-cinq ans, s'en va, sans espoir de retour, cette fois, après le mot « fin ».

Deuxième fille du sculpteur Diourka Medveczky et de la comédienne Bernadette Lafont, Pauline naît à Nîmes en 1963. Sa mère, égérie des cinéastes de la « nouvelle vague », Chabrol surtout, joue, sans se prendre au sérieux, à la star excentrique. Elevée par ses grands-parents, Pauline connaîtra peu son père, artiste instable. D'ailleurs, Bernadette divorce. Plus tard, elle a l'air d'une grande sœur, photographiée avec ses filles adolescentes.

Pauline Lafont, c'est la petite blonde, charmante, souriante, pulpeuse. Elle ressemble à ces filles des années 60 qu'on voyait au Golfe-Drouot à l'époque du yéyé, ou dans les films américains de teen-agers. La bonne copine sympa avec laquelle on a envie de flirter. Telle qu'on la verra, débarquant chez un garçon à lunettes très énervé de la pub : *« Et hop ! Prisunic »*.

Esprit de famille et de camaraderie

Pauline, comédienne débutante, a pris le nom de sa mère, mais existe par elle-même, sans autre référence à Bernadette que le léger accent nîmois. Elle tient de petits rôles dans *Vincent mit l'âne dans un pré,* de Pierre Zucca, *Papy fait de la résistance,* de Jean-Marie Poiré. On la voit, à la télévision, dans *le Dernier Banco,* de Claude de Givray, *Un chien écrasé* de Daniel Duval, *le Petit Docteur,* de Marc Simenon, d'après les nouvelles policières de Georges Simenon.

En 1984, elle va tourner, au Canada, dans un film de Daniel Pétrie, *Un printemps sous la neige.* L'année suivante, pour *le Pactole* de Jean-Pierre Mocky, elle est mariée à Richard Bohringer et a pour mère Bernadette Lafont qui s'amuse à composer ! Mais c'est Claude Chabrol — il a l'esprit de famille et de camaraderie, et du flair — qui lui donne sa vraie chance dans *Poulet au vinaigre.* Pauline Lafont est célèbre, elle a du talent, elle attire la sympathie.

Vamp de village malgré elle

En 1986, Gérard Krawczyk en fait une vedette hollywoodienne nunuche et capricieuse dans *Je hais les acteurs,* adaptation du roman satirique de Ben Hecht, à l'atmosphère parodique et rétro. Tout de suite après c'est la métamorphose, sous la direction de Krawczyk encore : *L'été en pente douce* (1986). Pauline Lafont est Lilas, une bonne fille affamée de gentillesse, mais obligée de se défendre bec et ongles contre les hommes qui la traitent en « pute ». Étude de mœurs en milieu rural, lancinant désir du bonheur entre Jean-Pierre Bacri et Jacques Villeret.

De la vamp de village malgré elle, qui rêve peut-être à Marilyn Monroe, Pauline Lafont fait surgir, en grande comédienne, une femme simple et tendre, qui a l'intelligence du cœur, une sensibilité à vif. Elle est mûre pour les interprétations dramatiques. Les cheveux coupés court, le sourire éteint, une drôle de lueur au coin de l'œil, elle se transforme encore dans *Deux minutes de soleil en plus,* de Gérard Vergez, suspense psychologique d'après un roman de Francis Ryck. Et, là, Pauline Lafont est bouleversante, en femme marquée par la névrose et un séjour dans un hôpital psychiatrique, déchirée par ses hantises et un lancinant besoin d'amour.

JACQUES SICLIER.

ARTS

Des expositions et un livre

Sculptures anglaises

Hommage à la sculpture britannique : les petits-fils rebelles d'Henry Moore ne sont pas fatigués.

Question d'histoire : comment se fait-il que la Grande-Bretagne, dont les peintres n'ont pas brillé en ce siècle d'un éclat très vif, possède une école de sculpteurs nombreuse et cohérente, la première d'Europe sans doute, en dépit de quelques brillantes exceptions espagnoles et françaises ? Ce n'est pas hasard mais tradition suscitée par une suite d'artistes de premier ordre, tradition récente qui tire son origine du triomphe international de Moore, promptement devenu le créateur le plus respecté de son pays.

Il est aisé, quoiqu'un peu trop simple, de composer une généalogie : du modernisme européen du premier quart de siècle est né Henry Moore, le maître, duquel procède Anthony Caro, son élève et assistant. Et de Caro procède l'essentiel de la génération contemporaine, qui a suivi ses cours de la Saint Martin School of Art, à l'exemple de Flanagan, star de la sculpture actuelle.

Plusieurs expositions décrivent en détail ce système de filiations et d'évolutions. Il y en a quatre en tout, trois organisées par des musées et la dernière par une galerie. Dans l'idéal, l'amateur n'aurait rien perdu à leur regroupement, faute de quoi il est invité à aller de Paris au Havre avec halte à Rouen et détour par Evreux. Autrement dit, des sculpteurs anglais d'Artcurial à Britannica, trente arts de sculpture, coproduction normande de grande ambition. L'édition par cette dernière d'un livre-catalogue bien conçu et mieux documenté encore simplifie les choses. Ce lourd et précieux bréviaire permet en effet soit de parcourir la Normandie en amateur éclairé, soit de comprendre ce que l'exposition parisienne suggère confusément dans un étrange méli-mélo des générations et des styles.

Le signe de Moore

Schématiquement, donc, l'histoire a trois épisodes distincts. Premier d'entre eux, sous le signe de Moore : suivant le modèle du *pater patriae* et complétant son influence à l'aide d'exemples pris à Picasso, à Giacometti, à Barbara Hepsworth et aux arts dits exotiques, plusieurs artistes nés dans les années 10 s'efforcent de renouveler la sculpture figurative. Il y a là, entre surréalisme et primitivisme, Kenneth Armitage, Reg Butler, Lynn Chadwick et Bernard Meadows.

Leurs pièces, anthropomorphiques d'ordinaire, usent de découpages géométriques et de simplifications linéaires. Qu'ils soudent ou fondent en bronze, ils ont en commun le goût des surfaces accidentées et rugueuses. Il arrive que l'on songe en les regardant à Germaine Richier. Il arrive même que le « moorisme » glisse au pastiche. Les figures féminines de William Turnbull poussent l'imitation pseudo-cycladique aussi loin qu'il est permis, et même au-delà.

Second épisode : la conversion de quelques héritiers de Moore aux rigueurs du minimalisme. Anthony Caro abandonne son « patron », ayant connu en 1959 les Américains Noland et David Smith. Plus de modelé, plus d'anatomies transposées dans la courbe et la sphère, plus de figuration ni de symboles. Caro exécute des pièces au sol, sans socle donc ni verticalité, et peintes. Fini le temps du plâtre, du bronze et de la patine : avec une belle dextérité, il découpe et soude des sections et segments de métaux usinés. Le tube, la grille, le rail et la plaque de fer, juxtaposés en angles droits ou pénétrations, sont seuls tolérés.

Menée par un artiste moins adroit et aux inventions moins nombreuses, pareille entreprise de réduction de la sculpture à des assemblages mécaniques aurait été fort lassante. Mais, là où Carl Andre se répète, Caro se plaît à des constructions de plus en plus complexes.

Structures fuselées et ovoïdales

Cherchant déséquilibres et couleurs stridantes, accordant à nouveau quelque attention aux surfaces et aux textures, Caro évite la fixation minimaliste. Il ne cesse de suggérer par ses œuvres ce qu'il enseigne à ses élèves : qu'il faut inventer une nouvelle sculpture et non pas se contenter d'avoir mis l'ancienne en pièces détachées. Troisième acte alors : quand les artistes nés après 1945, formés à Saint-Martin, leurs gammes puristes faites, s'autorisent des extravagances de plus en plus baroques.

Si Niger Hall et William Tucker demeurent partiellement fidèles à la technique de l'épuration, Richard Deacon brouille la géométrie et imagine des structures fuselées et ovoïdales. Tony Cragg s'est converti à la monumentalité et à l'allusion figurative, après avoir été l'un des champions de l'horizontalité et de la négation du volume.

Barry Flanagan a poussé cette réaction à son degré le plus paradoxal, lui dont les œuvres les plus récentes, fondues en bronze comme au dix-neuvième siècle, se réfèrent sans excessive modestie à la tradition animalière classique. Il est singulier de voir celui qui fit scandale en présentant des pierres brutes et des cordes modeler un aigle aux ailes déployées saisissant un lièvre entre ses serres. Après Tatline, Barye : c'est encore l'histoire de l'art que l'on répète, mais à l'envers.

PHILIPPE DAGEN.

★ « Britannica », Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy, Le Havre ; Musée de l'Ancien Evêché, 6, rue Charles-Corbeau, Evreux ; et école d'architecture de Normandie, Darnétal-Rouen, jusqu'au 12 décembre. Excellent catalogue, édité par La Différence, 272 p., 198 F.

★ « Sculpteurs anglais du vingtième siècle », Artcurial, 9, avenue Matignon, jusqu'au 7 janvier.

Culture

ARTS

Deux sculpteurs surréalisants

Agustin Cardenas, qui est né à Cuba en 1927, pourrait passer pour le Tanguy de la sculpture surréaliste. Ses formes de métal, de bois et de marbre ont la fluidité et les courbes des concrétions moléculaires que l'on voit dans les toiles du peintre. Pure ressemblance : alors que les gouttes de pierre et les globules de ce dernier se veulent symboles et signes annonciateurs de catastrophes et paraissent sur fond de désert et de ciel gris plomb, les volutes et arrondis de Cardenas célèbrent la fertilité, la nature, la croissance des végétaux et des corps.

Totems si l'on veut, ces sculptures dressées sont les instruments du culte de l'organique. Libre au regard d'y croire reconnaître la structure des coquillages ou l'élévation des arbres, puisque les uns et les autres obéissent à l'ordre du vivant.

Le mérite de Cardenas est moins d'avoir fait sienne cette inspiration, fort répandue depuis le début du siècle, que de lui donner une expression qui ne soit ni grandiloquente ni platement littérale. Transpositions et allusions servent cette religiosité panthéiste avec élégance. Ce serait même la faiblesse de Cardenas : céder aux plaisirs de l'élégance et se complaire dans une abstraction richement décorative.

Surréalisants, les motifs d'Agnès Racine le sont aussi, à leur manière et dans leur registre, ceux de l'apparition désagréable, de l'objet animé de mauvaises intentions et du monstre humain. Servie par une technique sûre, l'artiste exécute des pièces de petite taille qui racontent toutes un malheur, une déchéance ou un cauchemar.

Exceptions faites d'une *Porte-Fenêtre à Nice*, hommage inattendu à Matisse, et d'un *Christ gothique*, Agnès Racine a ses sources dans le symbolisme de Redon et les constructions du Giacometti de l'entre-deux-guerres. Conformément au dessein de l'auteur, ces figurines tragiques sont déplaisantes et réussissent le plus souvent à susciter un sentiment de gêne et de malaise. Cette sculpture est cruelle.

Ph. D.

★ Galerie JGM, 8 *bis*, rue Jacques-Callot, jusqu'au 3 décembre.

★ Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts, jusqu'à fin novembre.

Communication

Un entretien avec M. Alain Juppé

« Le projet du gouvernement sur l'audiovisuel est ringard ! »

nous déclare le secrétaire général du RPR

Après avoir été reçu à l'hôtel Matignon, le 22 septembre, dans le cadre de la concertation souhaitée par M. Michel Rocard autour du projet de réforme de la CNCL, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, avait annoncé son intention de rencontrer rapidement les professionnels de l'audiovisuel. Il s'en est suivi une série de rencontres avec les responsables des différentes chaînes, les représentants des personnels, des auteurs et des producteurs. A quelques jours de l'examen du projet de loi par l'Assemblée nationale, M. Alain Juppé nous a fait part de quelques-unes de ses réflexions sur la télévision, la CNCL, la vocation du service public, la restructuration de FR 3.

« Manquements aux engagements pris devant la CNCL, procès entre les chaînes, dénonciations mutuelles... Que pensez-vous du spectacle qu'offrent aujourd'hui les télévisions ?

– On ne passe pas de trois chaînes publiques à deux chaînes publiques et quatre chaînes privées sans chambardement ! Et je ne m'associe sûrement pas à ceux qui parlent déjà d'un échec. Il faut être patient et indulgent. Canal Plus a connu, il me semble, un démarrage périlleux avant de triompher...

» Au-delà du fracas des apparences, il y a une évolution irréversible qui impose de prendre en compte en permanence l'attente du téléspectateur. Et c'est ce qui importe. Le besoin d'images est mieux satisfait que jamais. Ceux qui ne reçoivent pas encore la 5 ou M 6 protestent vigoureusement. Cela montre bien que le téléspectateur a conscience d'être gagnant !

» Regardez ce qui se passe dans le domaine de l'information. La campagne présidentielle n'a donné lieu à aucun incident, à aucune dénonciation relative à la partialité de la télévision. Pourquoi ? Parce que la concurrence entre les chaînes, l'utilisation de moyens techniques légers, de plus en plus performants, font que, dans les faits, ce débat est dépassé.

– N'êtes-vous pas ému ou choqué par les violations réitérées par TF 1, et surtout, par la 5 de leur cahier des charges ?

– Péché de jeunesse ! Il faut être optimiste. Quand la 5 aura conquis son audience, quand elle aura un réseau plus performant, tout se mettra plus facilement en ordre. Cela dit, les engagements doivent être respectés, surtout lorsqu'ils ont été pris publiquement devant la CNCL. Et il est juste que les manquements aux cahiers des charges soient sanctionnés, ce qui est le cas. Mais il serait absurde, et contraire à la nature même de l'audiovisuel, de penser que ces règles sont figées et immuables ! Pour ma part, je suis favorable à une définition contractuelle des droits et devoirs des chaînes, et à une meilleure graduation des sanctions. C'est le seul point novateur du nouveau projet de loi sur l'audiovisuel. Mais c'est une amélioration. Encore faut-il que l'Etat n'en profite pas pour détourner cette disposition à son profit et faire de l'interventionnisme politique ou culturel à tout va.

– Quelles conséquences la privatisation et l'émergence d'un secteur privé important ont-elles eu, selon vous, sur la qualité et la production des programmes ?

– Le secteur privé de l'audiovisuel répond, de par sa nature même, à une logique commerciale et par conséquent à une logique d'audience. Le pari, c'est de faire de l'audience tout en conservant une certaine qualité des programmes. Les chaînes privées actuelles le relèvent, mais l'uniformité doit progressivement faire place à une plus grande diversité.

– Vos confrères de l'Assemblée nationale ne partagent pas votre optimisme, et certains parlent de « nivellement par le bas »...

– Ecoutez : s'il est une constante dans les débats sur la télévision, c'est bien celle-là : le consensus sur la médiocrité de la télévision. Rappelez-vous les campagnes très dures de 1982 par exemple. C'est vrai que nous assistons à une prolifération de séries américaines : vrai que les spectacles de variété n'élèvent guère le niveau et n'excluent pas souvent une certaine vulgarité ; vrai aussi que nous sommes sans doute au creux de la vague et que des améliorations vont apparaître peu à peu. Après 22 heures, il m'arrive de voir des émissions remarquables et je sais que des efforts sont faits dans le domaine de la fiction. Je ne crierai donc pas avec les loups.

» Quant à la production des programmes audiovisuels, sa baisse a commencé en 1983 et a atteint son point critique en 1985 ! Il faut faire en sorte maintenant que tous les moyens soient mis en œuvre pour que les chaînes privées commandent – c'est leur intérêt – des programmes audiovisuels dont elles détiendront les droits et qui seront, en quelque sorte, leur trésor de guerre. Elles ont d'ailleurs respecté – et même au-delà – les objectifs de création française fixés par la CNCL ! La production d'œuvres de fiction a aussi nettement repris dans les chaînes publiques. Depuis deux ans, le redressement est en cours et le carnet de commande des sociétés de production est bien rempli. En ce sens, je crois que l'on peut dire que la réforme de 1986 a été un succès.

« De grandes manœuvres se dessinent »

– Haute Autorité, CNCL, CSA. Quelle idée vous faites-vous d'une institution de régulation réellement indépendante ?

– Une institution ne naît pas indépendante : elle le devient. Voyez le Conseil constitutionnel. Sans le temps, il n'existe pas d'institution de ce type réellement crédible. Dès le jour de l'installation de la CNCL, le PS avait décidé de la déstabiliser !

» Je regrette – et ceci pourrait s'appliquer à nous-mêmes – que chaque alternance électorale se traduise par un changement de l'institution de régulation audiovisuelle.

» Les socialistes mènent d'ailleurs sur cette affaire un combat d'arrière-garde. Le projet du gouvernement est ringard ! Il s'agit de donner au futur CSA une nette majorité socialiste. Sa composition est entre les mains du président de la République qui désigne trois des neuf membres, trois autres étant désignés par M. Fabius, le président étant choisi parmi les neuf par le président de la République. Ce principe me choque vraiment, et notamment parce que le changement intervient au moment où se dessinent des grandes manœuvres, tant du côté de M. Maxwell, qui souhaite prendre le pouvoir sur la Une, que du côté de la 5, dont les malheurs récents – l'annulation de plusieurs autorisations d'émetteurs – ne sont pas uniquement le fruit du hasard. Je suis sûr en tout cas que la présence de représentants élus des grandes juridictions de la nation – Cour de cassation, Conseil d'Etat, Cour des comptes – telle qu'elle a été proposée par le Sénat, permettrait de mieux asseoir l'indépendance de la nouvelle instance. L'avenir nous donnera raison.

– N'émettez-vous aucune réserve sur la CNCL ? Et jugiez-vous idéale sa composition de treize membres, dont un représentant de l'Académie française ?

– La CNCL a sans doute fait des erreurs, mais son travail se serait imposé s'il n'y avait pas eu une entreprise de déstabilisation menée au plus haut niveau – celui du président de la République – et une série d'attaques politiques violentes ! Quant à sa composition, il ne faudrait pas, pour la juger, confondre la cause et les effets. Ce n'est pas parce que Michel Droit a eu des ennuis que l'Académie française n'aurait pas dû y avoir de représentant ! Ne se plaint-on pas suffisamment de la baisse de qualité de la langue française sur le petit écran ? Sans doute le nombre de treize membres était-il excessif. Un tel organisme doit en effet nécessairement fonctionner de façon collégiale et avec un esprit d'équipe. Ce qui n'a pas été le cas de la CNCL, dont certains membres ont multiplié les indiscrétions sur les débats et réunions internes.

Restructurer le « dinosaure » FR 3

– La grève récente des chaînes a brusquement attiré l'attention sur les problèmes du service public. Mais si tout le monde semble désormais d'accord sur la nécessité d'un pôle public fort face au privé, quelle solution proposez-vous pour résoudre le problème du financement ?

– Le problème du financement est un problème second. La question première est de savoir ce qu'on veut faire du service public de l'audiovisuel.

» Si l'on veut une chaîne « grand public » – et je crois que c'est nécessaire pour maintenir une bonne émulation avec les chaînes privées, – alors il faut accepter un équilibre entre redevance publique (dont la part relative doit croître) et ressources publicitaires (qui ne pourront disparaître totalement). Antenne 2 a le profil de cette grande chaîne qui ne doit surtout pas être soustraite à la sanction de l'audience.

» A côté, il y a place pour un programme plus spécialisé dans des productions exigeantes : un programme de type éducatif et culturel, libéré de la sanction immédiate de l'audience et financé par la redevance. Reste à tirer les conséquences de ce choix inévitable sur le dinosaure qu'est devenu le réseau de FR 3. Car une restructuration s'impose. Personne n'ose le dire mais il faut être réaliste. Je ne crois pas du tout à la possibilité de faire vivre des émissions régionales à 100 %. Aucun gouvernement n'a encore osé affronter ce problème de fond. Il va pourtant falloir y venir.

– Comment réagissez-vous au discours de M. Maxwell sur l'Europe des médias et au projet d'Eurêka audiovisuel ?

» Je me méfie des raiders qui préparent davantage des coups politiques qu'ils ne mettent en œuvre une vraie stratégie à la fois culturelle et économique ! Il faut que la France ait ses propres entreprises de communication, puissantes et créatives. Et il faudra assouplir la règle du jeu législative, notamment en matière de concentration.

» Plutôt que de nous lamenter sur la présence des séries américaines sur nos écrans, donnons-nous les moyens de produire nos propres séries, dans la fidélité à nos conceptions sociales et culturelles, mais avec la volonté de plaire au public et d'amortir les coûts sur un marché très vaste. C'est, je crois, le sens du projet Eurêka. Pour atteindre cet objectif, un seul moyen : la coproduction entre sociétés européennes. Cela implique, entre autres, la fabrication simultanée de versions en langues européennes – pour nous bien sûr le français – mais aussi en langue anglaise. L'avenir de la francophonie passe par la réciprocité linguistique. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Livres retrouvés et mots perdus

1 *Les surprises du facteur*

Il y a trois jours déjà que le facteur du matin, un grand garçon sympathique et gai, est revenu frapper à la porte-fenêtre de la cuisine à l'heure du thé pour m'apporter des nouvelles de l'édition dont j'étais privé depuis près d'un mois. Il m'avait manqué plus que je ne l'aurais imaginé, moi qui pestais – figure classique du critique – contre l'entassement insensé des livres dans mon bureau, l'impossibilité d'y mettre un ordre vrai.

C'est que l'idée de faire un premier tri entre les « bons » et les « mauvais » répugne à ma nature, et je préfère obscurément ne plus retrouver le livre que j'avais envie de lire, souvent que j'étais en train de lire, autant le dire je préfère la pagaille, plutôt que de renoncer à jeter un dernier coup d'œil sur ceux que pourtant je ne lirai pas. Sans doute parce que mon ordre naturel a besoin, *pour se retrouver*, de se frayer une voie à travers contre-temps et embûches.

Quand le facteur, après avoir déposé sur la planche à découper une vingtaine de paquets-livres tirés d'un sac en toile, m'eut souhaité la bonne journée, c'est avec une fébrilité de drogué en état de manque que je les déchiquetai maladroitement comme si je n'avais plus touché de livres depuis une éternité. Il me semble que ces premiers livres retrouvés, avant que je vous en parle à l'occasion dans le détail, méritent bien une citation à l'ordre de ma chronique. Ce sont des survivants, des braves venus de mois, de semaines et de jours différents, ils ont forcé le blocus ; ce sont les restes glorieux, dépareillés, hirsutes d'une grande armée qui aurait dû compter en temps normal plus de deux cents unités, ah ! ils ont bien droit à quelques égards particuliers !

1) **Les Hymnes de Hölderlin : la Germanie et le Rhin**, par Martin Heidegger. (Gallimard. Bibliothèque de la philosophie. Série Martin Heidegger. Texte établi par Suzanne Ziegler. Traduit de l'allemand par François Fédier et Julien Hervier. 110 F.) Mais oui, n'y voyez surtout pas provocation, c'est comme ça, le premier livre qui m'est tombé dans les mains après ce mois de siège était de Heidegger.

« Ce volume est la traduction française du tome 39 de l'édition intégrale de Martin Heidegger (Gesamtansgabe) *en cours de publication aux éditions Vittorio Klostermann. »* Il s'agit du cours professé par Heidegger *« pendant le semestre d'hiver 1934-1935 »* et il constitue *« la première rencontre publique de Heidegger avec la poésie de Hölderlin ».* Il me semble que si cette poésie vous intéresse et si, de Heidegger, vous ne connaissiez que le bruit qu'il a récemment suscité, ce cours peut être une assez belle et assez difficile introduction à cette poésie et à cette pensée. Si je ne peux vous promettre de venir à bout de cet ouvrage, je peux vous rassurer sur un point : pendant votre lecture, vous aurez vraiment très peu de chances de rencontrer des lepénistes. Qu'il s'agisse de Kant de Schelling, de Nietzsche, de Hegel, de Duns Scot ou de Platon, etc., Martin Heidegger est un superbe lecteur de textes. Lire ou relire Hölderlin avec lui sera source de délectation.

2) **Jeunesse sans Dieu, un fils de notre temps**, d'Odön von Horvath. (Christian Bourgois. Traduit de l'allemand par Rémy Lambrechts, préface de Heinz Schwarzinger. Respectivement 90 F et 80 F.) N'essayez pas de trouver cet auteur dans le *Dictionnaire des littératures*. Larousse de Demougin. Pour vous, j'ai fait l'effort, en vain. Le mieux, c'eût été d'aller, du 14 au 19 novembre, au Théâtre Renaud-Barrault, avenue Franklin-D.-Roosevelt où, comme vous l'avez su peut-être, une semaine lui était consacrée. Avec des lectures scéniques, des conférences et, pour une reconstitution intégrale du passé, des pâtisseries et des spécialités viennoises au restaurant du théâtre. Il est né le 9 décembre 1901 à Susak, dans la banlieue de Fiume *« sur les bords de la mer Adriatique »*, nous enseigne son préfacier dans la brochure consacrée à sa vie et à son œuvre. Odön von Horvath était le contemporain de Malraux.

Il est mort dans des circonstances extrêmement curieuses, le 1er juin 1938, le jour même où il allait quitter Paris pour l'Amérique. Après avoir rencontré une dernière fois au Fouquet's, par exemple, Robert Siodmak (né en 1900) dont on devait jouer sur les Champs-Elysées l'un des derniers films de sa période française, *Mollenar*, avec Harry Baur, et qui envisageait d'adapter son roman, *Jeunesse sans Dieu* (1937) à Hollywood, Odön se rend, j'imagine, à l'Elysée-Cinéma voir *Blanche-Neige* de Walt Disney. En sortant, il retourne, à pied, à son hôtel L'Univers, rue Monsieur-le-Prince.

Une tornade s'abat sur Paris, qui fait deux morts. L'un, dont on a un peu perdu le nom, au bois de Vincennes, l'autre dans les jardins des Champs-Elysées. *« Devant le Théâtre Marigny un arbre de belle taille était brisé presque au ras du sol* (...), *une branche maîtresse écrasa un passant qui fut tué sur le coup. »* Le passant était Odön von Horvath. Il n'est pas donné à tous les auteurs dramatiques (chez Christian Bourgois, vous pouvez également vous procurer le premier tome de son théâtre : *Belvédère Casimir et Caroline* et *Légendes de la forêt viennoise)* de mourir à côté d'un théâtre, écrasé par une branche d'arbre lors d'une tempête inouïe à Paris au mois de juin ! C'est un numéro qui ne doit pas sortir souvent.

Heinz Schwarzinger, qui s'occupe avec diligence de l'édition des œuvres d'Odön von Horvath, nous signale que Peter Handke a beaucoup de goût pour ce théâtre, qu'il le préfère à celui de Brecht : *« J'aime ses phrases folles, signes des sauts et des contradictions de la conscience. Il n'y a guère que dans Tchekhov ou Shakespeare que l'on en trouve de semblables. »*

Puisque le hasard a voulu que, dans le premier lot des livres retrouvés, il y ait eu deux écrivains de langue allemande, soulignons l'extrême différence de comportement qu'il y a entre Heidegger et le fils d'un diplomate austro-hongrois. Dans ses romans, Odön von Horvath flaira tout de suite le fasciste et le nazi et ce qui pouvait rendre l'homme tel. Il y a chez lui une clairvoyance étonnante. Le paysan Heidegger aurait frémi, et il y a de quoi, devant cette phrase d'Horvath : *« Je n'ai pas de pays natal et, bien entendu, je n'en souffre aucunement. Je me réjouis au contraire de ce manque d'enracinement car il me libère d'une sentimentalité inutile... »* Avec un ton pareil, c'était l'Amérique ou la branche d'arbre ou les camps.

2 *Les camarades de classe*

J'aurais souhaité vous donner des nouvelles de quelques-uns des écrivains de notre temps, de Françoise Sagan, de Guy Dupré et de François Nourissier dont Jean-Marc Parisis vient de rassembler quelques chroniques égarées dans des journaux et des revues d'autrefois (1952-1962), d'Antoine Blondin qui vient d'être soumis à la question par le sagace Pierre Assouline, de Julien Gracq qui revient d'Italie, de Rome en particulier : *« Rien ne pressait, rien dans ce voyage de reconnaissance sans enjeu véritable, ne m'a jamais pressé. »* Si j'en juge par l'accueil que la critique dans son ensemble lui a réservé, il aurait été préférable que Gracq se presse encore moins, garde son Italie sur la langue. On verra. D'André Bay qui, de La Frette, est parti à la recherche de l'orchidée. Et même d'écrivains que je croyais enterrés pour de bon, mais qui se révèlent, à l'usage, plus fringants que jamais. Ainsi Faulkner à *La Nouvelle-Orléans*, ainsi Gide qui prie sa mère avec une tendresse toute protestante de bien vouloir se mêler de ce qui la regarde : du confort de son fils et pas de ses relations.

Fou que j'étais : voulant vous énumérer à toute vitesse une vingtaine d'ouvrages reçus, j'ai eu juste le temps d'en salir d'un pouce graisseux trois ou quatre, et pour ce seul énoncé de titres, de noms, de dates, plus des deux tiers du sablier se sont déjà écoulés. Arrêtons le massacre ! Et réconcilions-nous plutôt avec l'excellente libraire Larousse que j'ai l'air de poursuivre d'une haine éternelle alors qu'elle me couvre de friandises. S'il plaît à son préposé aux questions littéraires contemporaines de singer *l'Observateur* culturel des années 1965-1975 qui n'était qu'un hymne pathétique à tout ce qui n'était pas littérature, mais théories sur la littérature assimilée aux sciences humaines, la belle affaire, et pourquoi pas ? La modernité archaïque est une mode comme une autre.

Saluons donc comme elles le méritent les trois plus récentes productions Larousse publiées dans la collection « Le souffle des mots ». (On perçoit ici l'influence bénéfique de *Match*.)

1) **Aperto Libro**, d'Orlando de Rudder, à livre ouvert. Comme le précise l'auteur, on peut dire aussi *ad aperturam libri*. Il s'agit d'une réjouissante et savante promenade à travers les pages roses du Petit Larousse, à travers deux cents citations et pensées latines. A l'article en question, Rudder définit ainsi son livre : *« Une application légère, amusée, mais respectueuse de la méthode de dérivations, d'interprétations et d'association d'idées qui avait cours durant les* lectio *médiévales. »*

2) **N'ayons pas peur des mots**, de François Caradec, qui se veut un dictionnaire du français argotique et populaire. Il ne faut pas avoir peur de le dire : que l'on a toujours un dictionnaire de retard avec l'argot !

3) **L'Obsolète**, d'Alain Duchesne et Thierry Leguay qui, dédié à la mémoire de Roland Barthes, se présente en sous-titre comme le dictionnaire des mots perdus, et s'appuie sur le Littré et le Nouveau Larousse illustré (publié en 1897-1904). Il mérite un détour puisque une bonne part de ces mots « perdus » étaient ceux de ma mère qui avait loin d'avoir le baccalauréat, sont encore les miens qui l'ait eu de justesse. Un abîme me séparerait-il de Duchesne et Leguay ? *(A suivre.)*

3 *Notre anniversaire*

A un an près, j'ai le même âge que Mickey. Aussi, j'ai tendance à considérer son anniversaire comme le mien. Il n'y avait de différence que dans la célébrité, mais depuis que je suis attaché au *Monde* et que *le Monde* a ses nouvelles imprimeries, ou c'est tout comme, mon tirage n'a plus rien à envier au sien. J'ai eu très peur pour M. Rocard quand FR 3 a fait mine de supprimer le « Disney Channel », faute de crédits. Je me suis dit : *« Mon Dieu, pourvu qu'ils ne recommencent pas la même faute qu'en 1981 quand ils s'en sont pris verbalement au cinéma américain. »* La fin du « Disney Channel », c'était les enfants dans les rues, et ceux qui s'en occupent. C'était beaucoup plus grave que les histoires d'école libre : une atteinte à la paix des familles, le samedi soir. Et si nous relisions Mickey ?

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BONNET DU FOU. Tac Studio (43-73-74-47), 21 h.

LE PROCÈS LOUIS XVI. Théâtre du Tambour Royal (48-06-72-34), 20 h 30.

LA FROUSSE. Potinière (42-61-44-16) (dim. soir, mer.), 20 h 35.

VOTRE GRAND-MÈRE QUI VOUS AIME. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81).

LA VRAIE VIE. Th. Montparnasse (43-22-77-74), 21 h.

UNE FEMME SANS HISTOIRE. Comédie des Champs-Élysées (47-23-37-21), 21 h.

LA LIBERTÉ OU LA MORT. Palais des Congrès (48-78-40-90), 20 h 30.

WONDERFUL CASTING. Amandiers de Paris (43-66-42-17), 20 h 30.

LE DRAME DE LA VIE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), 19 h.

ALBERTINE EN CINQ TEMPS. Studio des Champs-Élysées (47-23-35-10), 20 h 30.

MADE IN BRITAIN. Saint-Denis. Th. Gérard-Philipe (42-43-17-17) 21 h.

VERT, PETIT POIS... TENDRE. Saint-Denis. Th. Gérard-Philipe (42-43-17-17), 18 h 30.

LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE. Mogador (48-78-75-00) 20 h 30.

LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS. 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). *Baby Boom* : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Le *Drame de la vie* : 19 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). *La Galerie.* La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. *La Resserre.* Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). Bonjour Monsieur Gould : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). *Quelle Famille !...* : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-*16-18*). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Eux seuls le savent* : *18 h* 45. Le Festival de Caculaon : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Petite salle. Rencontres avec Bram Van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. ◇ Eric Blanc : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). *Le* commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : *21 h 30.*

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Hassam Wachill Lectures-Rencontres : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h *15.*

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). ◇ Le Récit de la servante Zerline. Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Le Plaisir de la musique, Rencontres du Palais Royal : 14 h 30. Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. L'Etranger : lun., mard. 20 h 30 ; dim. 16 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre. TNP. Coproduction Festival d'Automne, Théâtre de la Ville, 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Marie 89 : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Le Funambule : 20 h 30.

Mardi 22 novembre

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. *Le Retour au désert* Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffifoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : Jammin'the Blues (1944), de Gjon Mili, Stormy Weather (1943, v.o. s.t.f.), de *Andrew Stone, 16 h ; Brief Ecstasy* (1937, v.o.), de T. Greville, 19 h ; Pourquoi M. R. est-il atteint de folie meurtrière (1969, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

L'Evénement (1979, v.o. s.t.f.), de Gueia Kandelaki, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris, le cinéma des photographes : Agnès Varda et Paris : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, Daguerréotypes (1975) de Agnès Varda, 14 h 30 ; A la recherche du passé : l'Inconnu du Pacific Hôtel (1980) de Claude Ventura, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, Rémy Duval, 28, place des Vosges (1986) de Claire Clouzot, 16 h 30 ; Conférence diaporama : Guy Mandery, 18 h 30 ; Autoportraits : Extraits du journal de J.-H. Lartigue (1974) de Claude Ventura, les Années déclic (1983) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Robert Doisneau : Robert Doisneau (1987) de Françoise Prébois, Robert Doisneau badaud de Paris (1981) de François Porcile, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PATTY HEARST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PIGEON EST DE RETOUR (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

DILAN. Film suisse-turc-allemand d'Erden Kiral, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DUO A TROIS. Film américain de Ron Shelton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOTES POUR DEBUSSY. Film français de Jean-Patrick Lebel : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PALANQUIN DES LARMES. Film franco-canadien-chinois de Jacques Dorfmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD. Film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PORTES TOURNANTES. Film canadien de Francis Mankiewicz : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SURPRISES DE L'AMOUR. Film français de Caroline Chomienne : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., *v.o.*) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-*16-16*) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Monde



LE GRAND REPORTAGE DE LA RÉVOLUTION

pour revivre l'esprit du temps à travers les principaux événements de l'année 1789. Pour découvrir ses vrais personnages, connus ou inconnus, leurs portraits, leurs discours, leurs actions. Avec de nombreux documents authentiques : pamphlets, édits royaux, affiches, journaux, correspondances.

LA TRIBUNE DES IDÉES

une approche à la fois historique et contemporaine des grands débats révolutionnaires pour mieux comprendre les grands débats d'aujourd'hui.

L'AGENDA DU BICENTENAIRE

pour réussir votre année du Bicentenaire. Toutes les manifestations régionales, nationales, internationales. Les informations pratiques, les critiques des livres, disques, films, pièces de théâtre, émissions de télévision...

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

les dossiers des historiens, le ton d'un grand journal

Une coédition Le Monde CLEF 89

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Souscrivez dès aujourd'hui au *Monde de la Révolution française* pour recevoir chaque mois en 1989 cette collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés.

Attention : cette offre est valable jusqu'au 15/12/1988. *Le Monde de la Révolution française* fait l'objet d'un tirage limité. Dépêchez-vous de renvoyer ce bon de commande avec votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

A RETOURNER A : Le Monde SERVICE DES ABONNEMENTS B.P. 50709 CEDEX 75422 PARIS CEDEX 09

NOM ____
Prénom ____
Adresse ____
Localité ____
Code postal ____
Carte bleue N° ____
Date d'expiration ____

Signature (obligatoire)

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 22 novembre

TF 1

20.40 Cinéma : le Complexe du kangourou ■ Film français de Pierre Jolivet (1986). Avec Roland Giraud, Clémentine Célarié, Zabou. 22.05 Magazine : Ciel mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Harlem Désir. Sommaire : L'hypnose, avec Dany Dan ; Les nains ; Un braqueur témoigne. 23.25 Journal, Bourse et Météo. 23.40 Magazine : Livres en tête. De Joseph Poli et Jacques Duquesne. 23.55 Série : Drôles d'histoires. 0.20 Feuilleton : Symphorien. 0.45 Documentaire : Constant Permecke. 2.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.

A 2

20.35 Cinéma : le Débutant ■ Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Magazine : Stars à la barre. De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Roger Zabel. Thème : « L'intolérance ». Polémique autour du film de Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Strophes. De Bernard Pivot. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred (rediff.).

FR 3

▶ 20.35 Cinéma : Possession ■■ Film franco-allemand d'Andrzej Zulawski (1980). Avec Isabelle Adjani, Sam Neill. 22.40 Journal. 23.05 Cinéma : Mort un dimanche de pluie ■ Film franco-suisse de Joël Santoni (1986). Avec Nicole Garcia, Dominique Lavanant, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Bisson. 0.50 Musiques, musique. Farnaby Gilles : Francies, toys and dreams, par le Stockholm Chamber Brass. 1.00 Documentaire : Look. De Pascaline Cuvelier. 1.55 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Malédiction de la panthère rose □ Film américain de Blake Edwards (1978). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Robert Webber. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Maladie d'amour □ Film français de Jacques Deray (1987). Avec Nastassja Kinski, Jean-Hugues Anglade, Michel Piccoli, Jean-Claude Brialy. 0.05 Cinéma : le Décaméron ■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1971). Avec Franco Citti, Ninetto Davoli, Pier Paolo Pasolini (v.o.). 1.55 Série : Bergerac.

LA 5

20.30 Cinéma : le Jeu de la mort □ Film chinois (Hongkong), de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Karim Abdull Jabarr. 22.20 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.10 Capitaine Furillo (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo (suite). 0.25 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.25 Miss (rediff.). 2.00 L'adieu aux as (rediff.) Journal de la nuit. 2.55 Vive la vie ! (rediff.). 3.10 Voisin, voisine (rediff.). 4.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.35 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Téléfilm : *Le tribunal de la peur*. De Lamont Johnson. 22.20 Série : Le Saint. 23.15 Magazine : Adventure. Sommaire : Kayak extrême ; Headache ; Pascal Budin. 23.40 Journal. 23.50 Tennis. Tournoi féminin Virginia Slims. 0.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris (17e épisode). 2.15 Le dessous du ciel (17e épisode). 2.30 Les télécréateurs. 3.20 Documentaire : Le monde sauvage. 3.55 Les télécréateurs. 4.50 Documentaire : Le monde sauvage. 5.15 Les Mohicans de Paris (rediff.). 5.30 Le dessous du ciel (rediff.). 5.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les scientifiques sur la route des Vikings ; Dossier : Voyage en Arctique ou le mécénat scientifique. 21.30 Grand angle. Le Caire mégalope (rediff. du 5 novembre). 22.40 Nuits magnétiques. L'intelligence artificielle. 1. Qu'est-ce que c'est ? Le robot maître du monde. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 18 novembre salle Pleyel) : Khamma, de Debussy ; Coalescences pour clarinette et double orchestre, de Tessier ; Variations chorales sur le cantique de Noël pour chœur et orchestre, de Bach, et Symphonie des psaumes pour chœur et orchestre, de Stravinski, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Karl Rickenbacher ; sol. H. Moser, clarinette. 23.07 Club d'archives. Charles Munch, vingt ans déjà. Escales, d'Ibert ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en sol mineur, op. 26, de Bruch ; Fantaisies symphoniques, de Martini ; Symphonie nº 6, de Piston, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Charles Munch ; sol. Yehudi Menuhin, violon.

Mercredi 23 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après-midi. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman ; GI Joe ; Lamu ; Capitaine Flam ; Silver Hawks ; Bioman ; Le mot mystérieux ; Le jeu du téléphone ; Le Jacky seau ; Le jeu de l'ABC ; Le top junior. 17.40 Série : Chips. 18.35 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Vanessa Paradis, Richard Anconina, Claude Lelouch, Jean-Paul Belmondo. Variétés : Gérard Blanc, Lio, Al Jarreau, Djavan, Partenaire particulier, Nicole Croisille, La Toya Jackson, une vidéo de Michael Jackson. 22.40 Magazine : Ex libris. De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (Alexandre Jardin, John Saul) ; Exercice de style (Jean-François Delassus) ; Extérieur livre (Yvon Le Men) ; Exploration (André Gide, Jérôme D. Salinger) ; Expertise (Lucien Bodard) ; Extras et ordinaires. 23.45 Football : Coupe de l'UEFA. Bayern de Munich-Inter de Milan. 1.40 Documentaire : Kadinsky 2.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.20 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chauds les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. Julie et Stéphane ; Piton ; Inspecteur Duflair ; Voltron. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. 17.55 Série : Mac Gyver. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Feuilleton : Nord et Sud. De Kevin Connor (deuxième partie, 1er épisode). *Suite du feuilleton diffusé l'été dernier. Saga à la « Autant en emporte le vent ». Avril 1861, la guerre civile éclate aux Etats-Unis.* 22.10 Flash d'informations. 22.15 Documentaire : L'adoption. Emission d'Alberte Robert. 2. Lorsque l'enfant apparaît ou les vraies questions sur l'adoption. *Une véritable enquête, initialement programmée le 28 septembre, et non diffusée en raison de la grève des chaînes publiques. Les téléspectateurs peuvent poser des questions à une vingtaine de spécialistes réunis par l'Institut de l'enfance et de la famille : Dispositif minitel, IDEF 36-15, A 2.* 23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Figures. De Jacques Chancel. Invité : Ruggero Raimondi.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Une pêche d'enfer. 14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 *Questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale.* 17.00 Flash d'informations. *De 17.03 à 18.30 Amuse 3.* 17.03 Dessins animés. Petit ours brun ; Les Gaffeurs ; Diplodo (Dernière alerte). 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.35 The Muppets babies. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. La respiration. 20.02 Jeu : La classe. ▶ 20.30 Opéra : la Périchole. Opéra-bouffe en trois actes, de Jacques Offenbach, mise en scène de Jérôme Savary. Avec Maria Ewing, Gabriel Bacquier, Neil Rosenhein, Ricardo Cassinelli, Paolo Martinelli, Madelyn Renée. 22.55 Journal et Météo. 23.20 Magazine : Océaniques. 1. Cycle Glenn Gould : Visions fugitives, op. nº 2, et Septième sonate, op. 83, de Prokofiev. 2. Ettore Sottsass, portrait d'un créateur. 0.15 Musiques, musique. Liszt : Tu es Petrus, par Laurent Petitgirard et l'Orchestre du Festival de Flaine.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Condamné au silence. De Peter Levin, avec Peter Coyotte, Dabney Coleman. *Un avocat dans l'impasse.* 15.05 Série : La malédiction du loup-garou. 15.30 Téléfilm : Echec au roi. De Clive Donner, avec Robert Wagner, Teri Garr. 17.35 Cabou Cadin. Kissy fur ; COPS ; Le piaf ; Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. 20.05 Football. (Les coulisses en clair jusqu'à 20.30.) 20.30 Football : Coupe de l'UEFA. Bordeaux-Naples. 22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Fucking Fernand □ Film français de Gérard Mordillat (1987). Avec Thierry Lhermitte, Jean Yanne, Marie Laforêt, Charlotte Valandrey. 0.55 Cinéma : Police academy □ Film américain de Hugh Wilson (1984). Avec Steve Guttenberg, G.W. Bailey, George Gaynes (v.o.). 1.40 Cinéma : le Charme discret de la bourgeoisie ■■ Film français de Luis Bunuel (1972). Avec Fernando Rey, Paul Frankeur, Delphine Seyrig, Bulle Ogier.

LA 5

13.30 Série : Supercopter. 14.25 Série : K 2000. 15.25 Série : Shérif, fais-moi peur. *De 16.25 à 17.40 Dessins animés.* 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyana. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. Présenté par Michel Robbe. 18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : L'enfer du devoir. Rock au Vietnam. 21.30 Football : Coupe de l'UEFA. Bordeaux-Naples. 23.15 Série : Génération pub. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Génération pub (suite). 0.30 Boulevard Bouvard (rediff.). 0.55 Miss (rediff.). 1.50 L'adieu aux as (rediff.). 2.45 Journal de la nuit. 2.50 Vive la vie ! (rediff.). 3.05 Voisin, voisine (rediff.). 4.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.

M 6

13.20 Dessins animés : Graffi'6. 14.05 Variétés : Hit 92. 15.05 Variétés : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Tuer n'est pas jouer. De Paul Wendkos, avec Ed Nelson, Diane Baker. *Les rapports difficiles d'un jeune garçon et de son beau-père. Un conte effrayant.* 22.00 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Thème : « Médecine à l'essai ou à laisser ». Invités : Le professeur Emile Papiernik (auteur du *Prix de la vie*), Sophie Veyret et Aline Richard (auteurs de *Cobayes humains*), Pierre Simon (directeur de la recherche clinique aux Laboratoires Sanofi), trois infirmières. 23.15 Le Saint. 0.05 Journal. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris (18e épisode.) 2.15 Le dessous du ciel (18e épisode). 2.30 Feuilleton : Docteur Erika Werner (3e épisode). 3.25 Les télécréateurs. 4.20 Docteur Erika Werner (rediff.). 5.15 Les Mohicans de Paris (rediff.). 5.30 Le dessous du ciel (rediff.). 5.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.20 Communauté des radios publiques de langue française. L'histoire du blues. 22.40 Nuits magnétiques. L'intelligence artificielle : biologistes et physiciens. Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 juin en la Collégiale de Saint-Rémy) : La fedelta premiata, ouverture, Symphonie nº 96 en ré majeur, aria des Schutzgeistes, La création (récitatif et air de Gabriel). Symphonie nº 102 en si bémol majeur, de Haydn, par l'Osterr Ungarische Haydnphilharmonie, dir. Adam Fischer ; sol. Hildegarde Behrens, soprano. 22.20 Concert du GRM. Capture éphémère, Violostries, de Parmegiani. 23.07 Jazz club. En direct du Jazz club Lionel Hampton : Gérard Badini et les Super Singers.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 novembre à 0 heure et le dimanche 27 novembre à 24 heures.

Situation générale et évolution

Les hautes pressions persistent sur notre pays jusqu'à samedi. Elles nous protégeront des perturbations.

Mercredi 23 : maussade et froid au nord. Soleil et froid au sud. La moitié nord connaîtra un temps gris. Seuls la Bretagne les Pays de Loire seront épargnés et profiteront du soleil.

Sur la Normandie, l'Ile-de-France, le Centre, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et la Franche-Compté, il faudra prendre garde le matin aux brouillards givrants, au verglas et aux quelques faibles chutes de neige (elles menaceront davantage l'Est de la France). L'après-midi, le temps gris persistera, mais le ciel sera plus clément. Les brumes et les brouillards viendront en soirée.

Sur le Nord-Picardie et les Ardennes, la grisaille sera au rendez-vous. Les brouillards du matin seront parfois givrants.

Les régions plus au sud et à l'ouest pourront profiter d'un beau temps froid et ensoleillé. Le mistral et la tramontane souffleront encore mais ils faibliront un peu dans la journée. Seule la Corse subira encore un temps d'averses.

Ce sont ces régions qui connaîtront les températures les plus fraîches en matinée, de – 4 à – 2 degrés en Bretagne, de – 6 à – 8 degrés dans le Sud-Ouest et de – 10 à – 8 degrés dans le Lyonnais et le Massif Central, mais de – 2 à + 2 degrés près de la Méditerranée.

Jeudi 24 : brouillards quelques éclaircies sur la moitié nord-est. Soleil plus au sud.

Du Cotentin au Centre et aux Alpes du Nord et sur toutes les régions du Nord et du Nord-Est, les brouillards seront nombreux et souvant givrants le matin. L'après-midi, les nuages resteront abondants mais quelques éclaircies apparaîtront. Il fera de – 5 à – 3 degrés au petit matin et de – 2 à 0 degré l'après-midi (4 à 6 degrés sur le littoral de la Manche).

Sur la moitié sud-ouest, le soleil sera toujours roi. Il fera moins froid le matin mais tout de même de – 2 à 0 degré en Bretagne, – 5 à – 3 degrés dans le Sud-Ouest et – 4 à – 5 degrés dans le Sud-Est sauf sur le littoral méditerranéen.

Vendredi 25 : le soleil gagne du terrain. Au nord des régions s'étendant du Cotentin à l'Auvergne et aux Alpes, la matinée sera grise et brumeuse. Le ciel restera gris toute la journée près des frontières belges et luxembourgeoises, mais plus au sud, le soleil dissipera les nuages et brillera largement l'après-midi.

Sur le reste du pays, après la dissipation des brumes ou brouillards givrants dans le Massif Central, la journée sera froide mais bien ensoleillée.

et même 7 à 9 degrés près de la Méditerranée.

Samedi 26 : nuages de la Bretagne au Nord. Les brouillards matinaux s'étendront du Nord aux Vosges et au Massif Central, attention, ils seront givrants.

La matinée sera très nuageuse de la Bretagne au Cotentin. En cours de journée, les nuages s'étendront à la Haute-Normandie, au Bassin parisien et au Nord-Picardie. Partout ailleurs, le soleil brillera largement.

Les températures minimales seront en très légère hausse en Bretagne et en faible baisse sur les régions voisines de la Manche orientale.

Les températures maximales varieront peu.

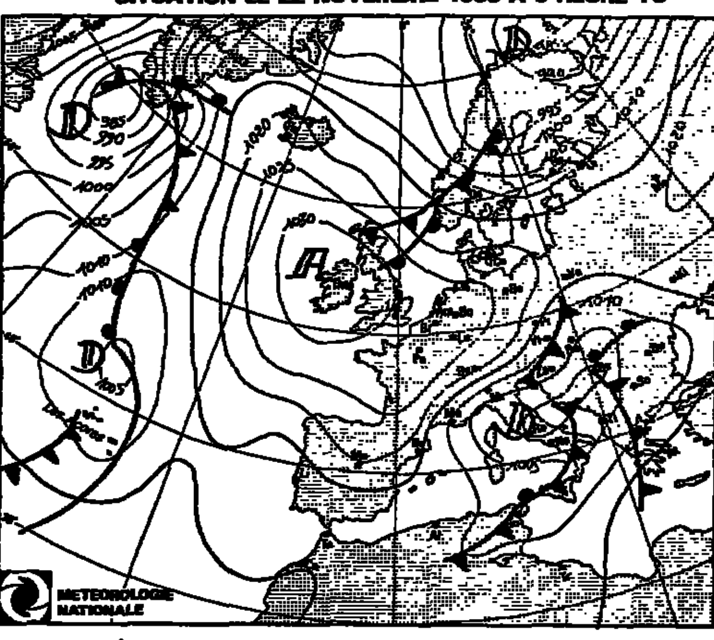
Dimanche 27 : nuages, pluie et neige sur la moitié nord. Le matin, les brouillards grivrants se limiteront au Nord-Est, au Lyonnais et à l'Auvergne.

Dès le matin, le ciel sera couvert de la Bretagne aux côtes de la Manche. Les nuages apporteront pluie et neige. Dans la journée, ils s'étendront à toute une moitié nord de la France. Plus au sud, le soleil sera roi.

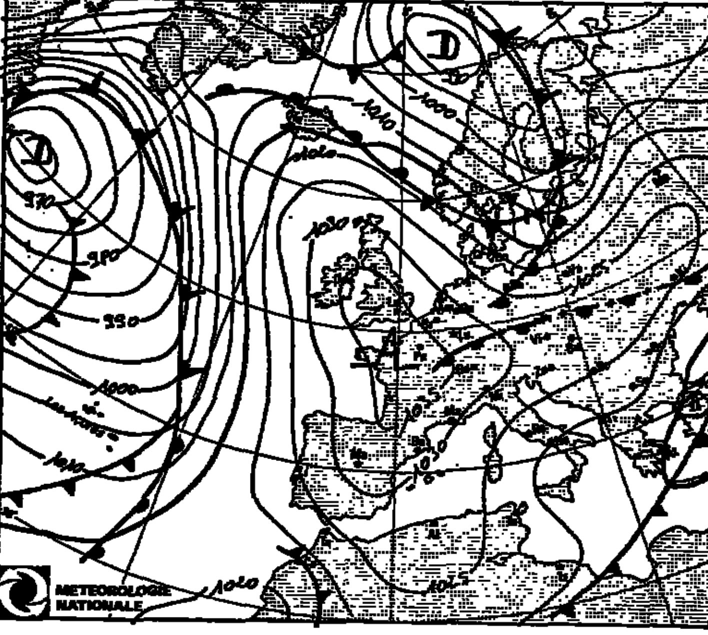
Le vent de sud-ouest se renforcera sur la moitié Nord du pays.

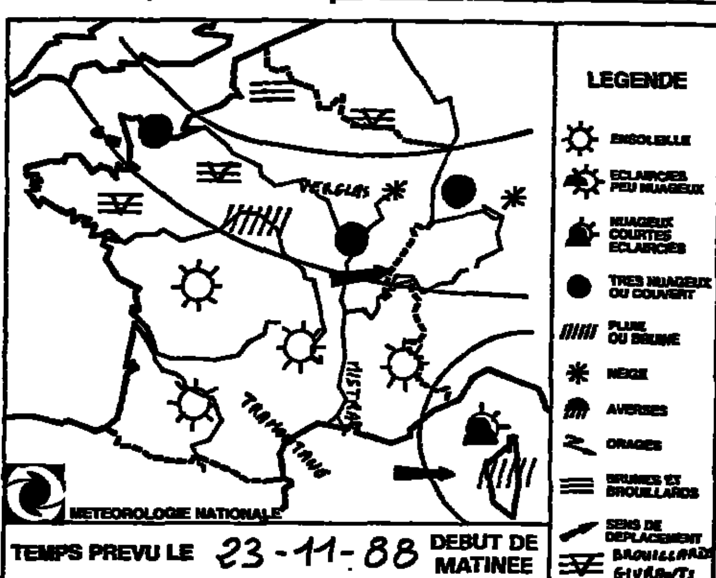
Les températures maximales seront en hausse de la Bretagne aux côtes de la Manche.

SITUATION LE 22 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-11-1988 à 6 heures TU et le 22-11-1988 à 6 heures TU — le 22-11-1988

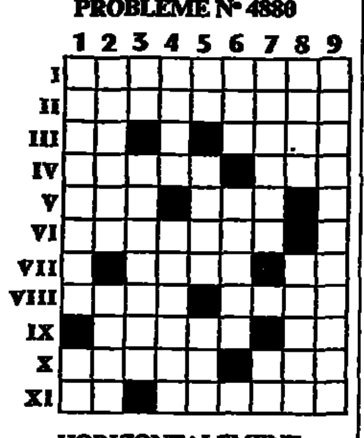
Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	16	5	A
BIARRITZ	7	–3	D
BORDEAUX	7	–7	D
BOURGES	3	–7	D
BREST	7	2	N
CAEN	6	–1	C
CHERBOURG	5	3	N
CLERMONT-FERR.	2	–6	N
DIJON	0	–6	D
GRENOBLE St-M-H	1	–2	*
LILLE	3	–7	A
LIMOGES	2	–7	D
LYON	4	2	N
MARSEILLE-MAR.	7	–1	D
NANCY	–1	–9	D
NANTES	7	–3	D
NICE	14	4	C
PARIS-MONTS.	4	–7	D
PAU	8	–3	D
PERPIGNAN	8	1	D
RENNES	7	–4	A
ST-ETIENNE	0	–6	D
STRASBOURG	–1	–6	*
TOURS	4	–6	D
TOULOUSE	8	–5	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	22	14	O
AMSTERDAM	–4	–4	*
ATHÈNES	20	17	N
BANGKOK	29	22	C
BARCELONE	14	–1	D
BELGRADE	5	–1	*
BERLIN	–1	–11	D
BRUXELLES	2	–5	D
LE CAIRE	21	11	N
COPENHAGUE	–3	–8	*
DAKAR	32	21	N
DELHI	26	13	B
DJERBA	21	14	C
GENÈVE	2	–4	D
HONGKONG	22	19	D
ISTANBUL	15	12	D
JÉRUSALEM	16	8	D
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	4	–4	N
LOS ANGELES	23	8	N
LUXEMBOURG	–2	–8	D
MADRID	11	–1	D
MARRAKECH	22	10	N
MEXICO	24	9	A
MILAN	8	1	N
MONTRÉAL	3	–3	D
MOSCOU	–6	–11	A
NAIROBI	23	15	P
NEW-YORK	16	4	D
OSLO	–3	–7	N
PALMA-DE-MAJ.	17	8	O
PÉKIN	10	2	D
RIO-DE-JANEIRO	35	25	N
ROME	16	8	P
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	–7	–9	C
SYDNEY	21	19	C
TOKYO	13	6	D
TUNIS	22	11	P
VARSOVIE	–3	–8	*
VENISE	5	2	O
VIENNE	0	–4	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4880



HORIZONTALEMENT

I. Utilisé sous la douche. – II. Ceux-là n'hésitent pas à nous regarder dans les yeux. – III. Note. Aide à couper la poire en deux. – IV. Peut faire brûler en enflammant. Contribue à éclaircir. – V. Se fait parfois étouffer. Permettait d'échapper à maints mauvais coups. – VI. Qui doivent être bien éclairés pour pouvoir briller. – VII. Fut de glace. Conjonction. – VIII. Utile pour monter. Bouche des trous. – IX. Avoir quelque chose sur le bout de la langue. Tombé sous le sens. – X. Ne sont pas sans intérêt pour qui veut mener sa barque. On le rejette aussitôt après l'avoir attiré à nous. – XI. Comme le lièvre de la fable ou le dindon de la farce. Sont amenés à s'abaisser devant nous.

VERTICALEMENT

1. De quoi faire venir le rouge aux joues. Battue par les flots. – 2. A eu des cors, mais pas aux pieds. Donna beaucoup et reçut peu. – 3. Peut apporter de l'eau au moulin. De quoi se tenir les côtes. – 4. A vu naître un artiste qui a exercé ses talents dans la capitale. Peuvent servir à verser. – 5. Lettre grecque. Fait d'innocentes victimes. Point de côté. – 6. Agent de voyages. Donna à quelqu'un l'occasion de porter un coup décisif. – 7. On en sort grandi. Pris en « écharpe ». – 8. Lieu d'engagements. Source d'intérêt. – 9. Des hommes qui savent apprécier.

Solution du problème nº 4879

Horizontalement

I. Mâchoires. – II. Ereintant. – III. Ta. Scellé. – IV. Ibis. Réal. – V. Elle. Ce. – VI. Relent. – VII. Isaïe. – VIII. Lac. Go. Au. – IX. Orogenèse. – X. Ri. Russie. – XI. Dater. Tes.

Verticalement

1. Métier. Lord. – 2. Arable. Aria. – 3. Ce. Illico. – 4. Hissées. Gré. – 5. Onc. Nageur. – 6. Itérations. – 7. Râle. Est. – 8. Enlacé. Asie. – 9. Stèle. Nuées.

GUY BROUTY.

« Services »

En collaboration avec « le Monde »

Un forum de la communication politique à Grenoble

L'Association Interpeller la presse, l'Institut d'études politiques de Grenoble et la Maison de la culture-le Cargo, organisent à Grenoble le vendredi 25 et le samedi 26 novembre, le Forum national de la communication politique. Cette rencontre, organisée en collaboration avec *le Monde*, permettra à des acteurs et à des observateurs des récentes campagnes électorales (hommes politiques, publicitaires, politologues, journalistes), de confronter leurs points de vue sur les nouvelles formes de la communication politique.

L'explosion de la politique-spectacle à laquelle les Français ont assisté au moment de la campagne présidentielle, a été suivie d'une désaffection sans précédent des citoyens pour les consultations électorales (abstentions records aux élections cantonales et au référendum sur la Nouvelle-Calédonie). Faut-il voir des liens de cause à effet entre l'un et l'autre des phénomènes ? Ce sera une des questions au cœur de cette rencontre, qui sera introduite par un exposé de Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, vendredi à 14 h 30 à la Maison de la culture de Grenoble et s'achèvera samedi en début d'après-midi par un compte rendu des séminaires.

André Fontaine, directeur du *Monde*, présidera, vendredi soir, un débat entre des concepteurs des campagnes présidentielles de 1988, des journalistes et des politologues.

Trois expositions seront présentées au cours de ce Forum : des dessins de Plantu, les « Vues » de Raymond Depardon sur la campagne présidentielle de 1988 publiées dans *le Monde* et « 30 ans d'affichage politique en France », panorama des campagnes présidentielles de 1958 à 1988 réalisé grâce à des documents prêtés par le Musée d'histoire contemporaine. Ces expositions, inaugurées le 15 novembre, resteront à la Maison de la culture de Grenoble jusqu'au 10 décembre. Pendant la durée du Forum, des documents vidéo sur la communication politique seront projetés.

Le Forum sera suivi samedi à 16 heures par une rencontre au Cargo entre les actionnaires de la société des Lecteurs du Monde de la région Rhône-Alpes, la direction et les journalistes du *Monde* présents à Grenoble.

* Renseignements et inscriptions : Le Cargo, BP 7040, 38020 Grenoble, tél. : 76-24-49-56.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 NOVEMBRE

« Architecture de la Cité », 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou (Explora, point d'accueil nº 2) (Cité des sciences et de l'industrie).

« Institut de géographie national », 14 h 15, 2, avenue Pasteur, à Saint-Mandé (Académie internationale des arts et des lettres).

« Hôtels et cours du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Cazes).

« Exposition : les rembranesques au pavillon de Flore », 14 h 45, métro Tuileries, sortie (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta, à Sèvres (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 14 h 15 : « Demain 1993, perspectives d'avenir des relations industrie/commerce » (Académie des sciences commerciales).

17, rue de la Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 18 h 15 : « L'alcool », par G. Dubois (Mouvement de la responsabilité scientifique).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Nouveau paysage de l'édition littéraire soviétique », débat avec I. Sokologorsky et C. Frioux.

3, rue Rousselet, 19 heures : « Le rococo prolongement du baroque », (Arcus).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « Gènes et histoire des populations », avec le professeur L. Degos (dialogues INSERM-Palais de la découverte).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Paule et Maurice NIVAT
sont heureux de faire part de la naissance de leur premier petit-enfant

Mathilde,

le 12 novembre 1988.

Chez Marie-Pierre et Dominique.

Décès

– Mme Yvon Belaval,
Mme Marguerite Belaval
et sa fille,
M. et Mme Pierre Belaval
et leurs filles,
MM. Paul et Denis Belaval,
M. et Mme Jean Virenque
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yvon BELAVAL,
professeur émérite de philosophie
à Paris-I-Sorbonne,
titulaire des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu mardi 22 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Etienne-de-Gourgas (Hérault).

9, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– L'Association des amis de Charles Lapicque,

a la tristesse de faire part du décès d'un de ses membres d'honneur

Me Georges BLACHE,

survenu le mardi 15 novembre 1988.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés (avec justificatif)	69 F
Communications diverses	82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

– Mme Philippe Cazalis,
née Jeanne Albert-Sorel,
M. et Mme Jean Moussu,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Jousset,
leurs enfants et petits-enfants,
Anne Cazalis,
Le contre-amiral et Mme Jean Pomier-Layrargues
et leurs enfants,
Les familles Cazalis, Castelnau, Albert-Sorel,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Philippe CAZALIS,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 21 novembre 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 novembre, à 10 h 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

20, rue des Bons-Enfants,
75001 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Marcelle
HAMEL-HETEAU,
directrice honoraire de CES,

est morte d'un cancer le 25 octobre 1988.

Elle a été enterrée, dans l'intimité, le 28 octobre, à Omonville-la-Rogue, dans La Hague.

« ...car, voyez-vous, devant l'Océan
[que je contemple, dans le silence
» tumultueux et sauvage de La Hague
[où je vis l'automne de mon âge,
» je me perçois comme un atome
d'éter[nité, et je me sens une immense
» et pure tendresse pour un monde que
[je voudrais submergé par la
» confiance et la joie. »
(Extrait de ses Mémoires).

De la part de son mari,
René Héteau,
Clos l'Eventé,
50440 Omonville-la-Rogue.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Paris-Calvi.

Mme Marie-Antoinette Lavorel,
née Silvestri,
son épouse,
Les familles Rabizzani, Franceschi, Morin, Bernardi, Silvestri, Lavorel, Beneteau, Colombani, Galetti, Caselli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAVOREL,
ancien combattant 1939-1945,
croix de guerre,
ancien directeur
de la Fédération française
de publicité,

survenu à Paris-7e, le 13 novembre 1988.

La cérémonie religieuse en l'église Sainte-Marie-Majeure de Calvi, suivie de l'inhumation au cimetière de Calvi, a eu lieu le samedi 19 novembre.

9, avenue des Chasseurs,
75017 Paris.

– Mme Monique Mangin-Malaprade,
Florence Mangin,
sa fille,
Les familles Mangin et Robert,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François MANGIN,

survenu dans sa cinquante-troisième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

5, chemin Vert,
69160 Tassin-la-Demi-Lune.

– M. Jean-Yves Mano,
son époux,
Jérôme et Cédric
ses enfants,
Mme Madeleine Lanusse,
sa mère,
M. et Mme Max Mano,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Chantal MANO,

survenu à Paris le 19 novembre 1988, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 novembre à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu à Saint-Sulpice-et-Cameyrac (Gironde) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Platzer,
Ses enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel MORISOT,
née Simone Platzer,

survenu le 15 novembre 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 18 novembre en l'église Notre-Dame de Versailles.

5, allée de la Libération,
93130 Noisy-le-Sec.

– Annecy.
Mme Gaston Perrin,
Ses enfants,
Et toute sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès tragique de

M. Gaston PERRIN,
proviseur du lycée
G.-Sommeiller à Annecy,
officier des Palmes académiques,

ravi à leur affection en pleine vie.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Annecy, suivies de l'inhumation à Myans (73), son village natal.

1, rue Louis-Boch,
74000 Annecy.

– Paris.
M. et Mme Henry Remondon,
M. et Mme Thierry d'Honincthun,
Gaëlle, Charlotte, Guillaume,
ont la douleur de faire part du décès à l'âge de trente-sept ans du

docteur Christian REMONDON,
anesthésiste-réanimation
pilote de ligne,

parti rejoindre son frère Marc le 18 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 novembre à 8 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Chantilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

166, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

5, rue de Moscou,
75008 Paris.

– Sa famille a la douleur de faire part du décès de

Gilles VINCENT,
journaliste,

survenu le 11 novembre 1988. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– Il y a un mois, le 22 octobre 1988, à Paris-5e,

Anna BENAYER

éprouvait tous les siens par sa disparition : de nos pensées, de nos prières, faisons qu'elle demeure un vivant souvenir. Nous remercions tous nos amis qui se sont associés à notre douleur.

Anniversaires

– Il y a quatre ans

Lila SAKKA,
épouse TAIEB,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Communications diverses

– De nombreuses invitations n'étant pas parvenues à leurs destinataires en raison des grèves, l'Association des anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur rappelle que sa vente de charité aura lieu les 25, 26 et 27 novembre prochains dans les salons de l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, à Paris.

– L'Amicale des Anciens des 32 et 232 RA tiendra son assemblée générale des 32 et 232 RA le dimanche 27 novembre, à 9 heures, à la brasserie Aux armes de la Ville, à Paris, place de l'Hôtel-de-Ville. Puis une messe sera célébrée à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, suivie d'un déjeuner familial à 13 heures, à la caserne de Reuilly (métro Reuilly-Diderot). Renseignements à Pfeiffer, 3, rue Alfred-de-Musset, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47-45-55-22.

– La Société internationale Teilhard de Chardin organise, du vendredi 25 au dimanche 27 novembre, des conférences-débats « Teilhard de Chardin toujours vivant ». Réunion, participation, renseignements : Meditel, 28, bd Pasteur, 75015 Paris. Tél. : 45-67-08-77 ; le soir : 43-73-02-23.

– Anciens Corneille Rouen,
déjeuner 3 décembre.
La Celle-Saint-Cloud.
Tél. : 30-21-52-33 (Gosselin).

– Cercle Bernard-Lazare : un récital de mélodies yougoslaves interprétées par Radmila clôturera la présentation du livre « Lumières de Sarajevo » par Meïse Abinun. Une communauté séphardade, aujourd'hui disparue, au cœur de l'empire austro-hongrois du début du siècle. Jeudi 24 à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le jeudi 24 novembre, à 14 heures, salle 308, entrée, 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, Mme Cécile Michel : « Les marchands Innaja dans les tablettes cappadociennes ».

– Université Paris-VII, le jeudi 24 novembre, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Jacques Breton : « Recherches bibliologiques sur l'édition française contemporaine ».

– Université Paris-I, le mercredi 30 novembre, à 16 heures, appartement Décanal (centre Panthéon), M. Hamid Algabid : « Les banques islamiques, problématiques générales et perspectives de développement ».

CAMPUS

LEA ne suffit pas

Créée en 1973, la filière LEA (langues étrangères appliquées) a pour ambition de donner une formation linguistique à caractère professionnel, permettant d'offrir aux littéraires d'autres débouchés que l'enseignement. Une enquête du Centre d'information et d'orientation de l'université Paris-III auprès des diplômés de 1981 à 1986 (en très grande majorité des femmes) montre que cet objectif n'est atteint qu'en partie.

Certes, près de 80 % d'entre eux ont trouvé un emploi — et pour la plupart en relation avec leur formation. Mais cette insertion est soumise à plusieurs critères, pour s'effectuer dans des conditions intéressantes : avoir mené les études au moins jusqu'à la maîtrise et les avoir accompagnées d'une formation complémentaire, de type universitaire (traduction, lettres et civilisations étrangères, diplômes d'autres pays...) ou professionnel (secrétariat, commerce, documentation, relations publiques...). Le fait d'avoir fait un stage ou d'avoir eu une première expérience professionnelle pendant les études constitue également un atout appréciable. Bref, le diplôme LEA, à lui seul, ne suffit pas pour trouver un bon job.

Les emplois occupés par les diplômés se situent dans les domaines les plus divers (industries, services, communications, commerce, banques, tourisme...). Mais ils offrent rarement un statut de cadre et, au début du moins, ils ont souvent un caractère précaire.

Si les diplômés interrogés soulignent l'intérêt des études pour la culture générale et la formation théorique de base, beaucoup regrettent leur manque d'homogénéité et leur inadaptation aux réalités professionnelles et aux besoins des entreprises. On souhaiterait une formation linguistique plus pratique et plus axée sur les fonctions techniques et commerciales. Et une plus grande place pour les matières d'application, comme l'économie, le droit, la gestion ou la comptabilité.

Enfin, beaucoup soulignent la nécessité de mieux faire connaître aux entreprises une filière qui visiblement a du mal à se faire une place au soleil entre les BTS et les DUT, d'une part, les écoles de commerce, de l'autre.

F. G.

(« Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés en langues étrangères appliquées de Paris-III. » SCUIO. Université Paris-III-Sorbonne nouvelle.)

● Avenir de l'architecture

L'école d'architecture Paris-Tolbiac organise trois conférences sur le devenir architectural de l'Europe : 1er décembre : « Les devenirs de l'habitat », par Paul Maymont, architecte ; 8 décembre : « Les architectes de 1993 », par Pierre Chevrière, architecte et psychosociologue ; 15 décembre : « Une méthode de conception et de mise en concurrence des entreprises pour l'Europe », par Jean-Baptiste Combrisson et N'Guyen-huu, architectes.

(Grand amphithéâtre de l'école, 103 ter, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Tél. : 45-82-27-27. A 17 h 30.)

● Le culte de l'entreprise

L'association Cadet-entreprise, le Centre des jeunes dirigeants et les éditions Autrement organisent samedi 26 novembre une rencontre-débat sur le thème « Le culte de l'entreprise ».

(Ecole supérieure des dirigeants d'entreprise, 15, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris.)

● Armée-jeunesse

La commission armée-jeunesse organise des stages rémunérés, scientifiques et administratifs, au sein d'établissements et de laboratoires de recherche de la défense nationale. Renseignements et dossiers de candidature à retirer, à partir de décembre, au service des stages des IUT et des grandes écoles et au service de liaison étudiants-entreprises du CROUS.

(Commission armée-jeunesse, Ecole militaire, 1, place Joffre, 75700 Paris. Tél. : 45-60-32-60, poste 33064.)

Société

JUSTICE

Les suites de l'inculpation du juge Boulouque

La charge attendue du RPR

L'inculpation, pour violation du secret de l'instruction, du juge Gilles Boulouque, aurait pu (dû ?) rester confidentielle. Décidée par M. Albert Moatty, président de la chambre d'accusation, qui avait été désigné le 7 novembre, pour instruire le dossier cette inculpation signifiée à l'intéressé le 18 novembre peut apparaître particulièrement « rapide ». M. Moatty avait d'autres possibilités : le parquet ayant pris de prudentes réquisitions d'informer *« contre X »* aurait pu « investiguer à la périphérie », procéder à des auditions ou, comme le texte Chalandon le permet depuis l'année dernière, proposer au juge Boulouque le statut de témoin assisté, qui permet aussi d'accéder au dossier. Le choix d'inculper, — que M. Moatty avait tout loisir de prendre seul, sans un référer au parquet dont il ne dépend pas, — est une décision personnelle, visant à instruire vite. L'exploitation politique faite par la suite n'était sans doute pas prévue à son programme.

Débordant le cadre judiciaire, relayée par des magistrats engagés à droite (ainsi M. Alain Terrail, responsable de la très conservatrice Association professionnelle des magistrats (APM), a-t-il pu dire en substance que le juge Boulouque, sommé de prononcer un non-lieu dans l'affaire des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature, aurait ainsi payé sa rigidité), l'affaire a été reprise au vol par le RPR. Si M. Chalandon, interrogé par Europe 1, a concédé qu'il *« ne pense pas qu'il y ait eu pression sur la justice de la part de M. Arpaillange »*, et que cette inculpation résulte d'une *« application quasi mécanique de la loi »*, il a estimé qu'il y a eu *« une accélération anormale de la chambre d'accusation »*, et que les socialistes ont entretenu un climat de *« laxisme »* qui fait qu'on suspecte M. Arpaillange *« d'une attitude molle face au terrorisme »*.

« Un juge comme le juge Boulouque, qui est inculpé, c'est du pain béni pour les terroristes », a conclu l'ancien garde des sceaux.

Dans une version plus vigoureuse, M. Jacques Chirac s'est déclaré *« étonné de cette inculpation, alors que M. Boulouque et ses collègues »* ont pris une part essentielle au combat contre le terrorisme mené par le gouvernement de 1986 à 1988. *« On ne pourrait qu'être inquiet, si, pour quelque raison que ce soit l'action de ces magistrats devait être entravée. »* M. Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction et député (RPR), pense que *« derrière cette plainte du terroriste, il y a une volonté d'arriver à déstabiliser les juges pour les empêcher d'instruire leurs dossiers »*.

Le Syndicat de la magistrature dénonce, de son côté, *« l'exploitation par la droite »* de cette affaire, estimant qu'elle *« a dévoyé la justice pendant deux ans et n'a plus de leçon à donner sur ce sujet »*. Quant au porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, il dénonce *« l'exploitation politique et démagogique »* de l'affaire par M. Pasqua. *« On peut être inquiet, lorsque l'ancien ministre de l'intérieur veut voler au secours de la justice. »* Pour le moment, au ministère de la justice, après les explications techniques du parquet général (*le Monde* du 22 novembre), on ne souhaite visiblement pas polémiquer. Il n'est pas douteux que, face à la charge du RPR, M. Arpaillange devra revenir sur le sujet au cours des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

Ag. L.

L'affaire du « Rainbow-Warrior »

Le tribunal arbitral sera présidé par un juriste uruguayen

Le tribunal arbitral chargé de départager la France et la Nouvelle-Zélande, qui s'opposent sur le cas des « faux époux Turenge », a désormais un président, M. Eduardo Jimenez de Arechaga, de nationalité uruguayenne, professeur de droit international. M. Jimenez a notamment présidé la cour internationale de justice de La Haye, de 1976 à 1979.

Le tribunal arbitral doit décider du sort du capitaine Dominique Prieur et du lieutenant-colonel Alain Mafart, les deux officiers français condamnés en Nouvelle-Zélande à dix ans de détention après le sabotage du *Rainbow-Warrior*. Aux termes d'un accord conclu après leur condamnation entre Paris et Wellington, les deux officiers avaient finalement été assignés à résidence sur l'atoll de Hao, dans le Pacifique. L'accord spécifiait qu'il ne devaient pas quitter ce lieu avant un minimum de trois ans, soit le 25 juillet 1989.

Mais en décembre 1987, le gouvernement de M. Jacques Chirac, faisant valoir des raisons de santé, avait pris la responsabilité de rapratrier le lieutenant-colonel Maffart. Le capitaine Prieur était rentrée en métropole le 6 mai dernier pour cause de grossesse. Elle doit accoucher prochainement.

La Nouvelle-Zélande avait fermement protesté contre ces retours qu'elle estime contraire aux accords conclus avec le gouvernement français. M. Rocard, partisan d'un renvoi à Hao du lieutenant-colonel Maffart, avait longuement reçu l'officier le 5 juillet dernier (*le Monde* du 4 août) pour tenter de lui faire comprendre ses raisons. Le lieutenant-colonel, fort du soutien de ses camarades des armées ne s'était pas laissé convaincre et le gouvernement, craignant les réactions de l'opposition, n'avait pas ordonné son retour. La Nouvelle-Zélande avait finalement décidé d'utiliser la procédure d'arbitrage prévue par l'accord signé entre les deux pays (*le Monde* du 14 octobre).

Le 21 octobre, Paris a désigné son arbitre en la personne de Mᵉ Jean-Denis Bredin. Wellington a, pour sa part, choisi Sir Kenneth Keith, professeur de droit de nationalité néo-zélandaise, membre du tribunal arbitral de La Haye. Le choix du président Jimenez a été fait par les deux parties. Aucune date limite n'est prévue pour la décision du tribunal arbitral, mais ses décisions seront contraignantes pour les deux pays.

G. M.

Douze prévenus soupçonnés de trafic de drogue devant le tribunal de Marseille

Devant la septième chambre du tribunal de Marseille, présidée par Mme Annette Durand, s'est ouvert, lundi 21 novembre, le procès de douze prévenus qui ont à répondre à des titres divers d'un vaste trafic de drogue et particulièrement d'héroïne. Le dossier soumis au tribunal a été surnommé « l'affaire de la pizza-connection », un certain nombre d'inculpés étant des propriétaires de pizzerias des Bouches-du-Rhône, dans lesquelles auraient été opérés certains trafics. Le plus important d'entre eux, si l'on en croit l'accusation, est Mariano Piazza, cinquante-cinq ans, soupçonné d'avoir été l'organisateur d'un trafic entre la France et les Etats-Unis avec le concours de membres de la Mafia. Mariano Piazza est le fil, de Pietro Piazza, dont le nom fut souvent cité dans l'affaire plus ancienne dite de la « French connection ». A ses côtés figurent Rodolfo di Pisa, industriel spcialisé dans la fabrication de biscuits secs et qui faisait de fréquents voyages aux Etats-Unis, ainsi que Guiseppe Scapula. Les magistrats chargés de juger ces hommes qui vont nier disposent de divers éléments réunis par les enquêteurs : argent saisi, écoutes téléphoniques, traces de drogue.

La première journée a consisté pour les inculpés à se présenter en amateurs de... pétanque et pour leurs défenseurs à faire valoir que les procès-verbaux de filatures figurant au dossier seraient les plus significatifs, comme s'ils avaient été sélectionnés. La justice a prévu quinze jours de débat.

« Le Patriarche », les toxicomanes et le SIDA

Le phalanstère des séro-positifs

(Suite de la première page.)

Le petit « village », avec sa centaine d'habitants, se réchauffe lentement. Brigitte, qui a veillé toute la nuit les derniers « toxicos » arrivés, en cours de sevrage, et contrôlé que les malades du SIDA prennent bien leur traitement, est partie se coucher. Elle a vingt-sept ans. Elle est arrivée à Lamothe en septembre. Dans ses rêves, c'est sûr, elle voit encore les épisodes de sa « galère » : la première intraveineuse (*« mon premier shoot »*) à quatorze ans, le boulot et la prison, le licenciement, la prostitution frôlée et l'annonce, en 1985, à Cochin, de sa séropositivité.

Plus tard, sur un banc de pierre devant une grande pelouse, elle raconte la drogue *« qui bouffe la tête »*, le SIDA qui isole, provoque *« des flips chez les autres »*, son *« suicide différé »*. *« Quand on t'annonce que tu es séropositif, tu ne te donnes pas beaucoup de temps. On m'a dit trois-quatre ans... Aujourd'hui, je vois que je peux avoir plus. Autour de moi, les séropositifs ne s'écoutent pas. On m'a donné la responsabilité de la lingerie. A l'extérieur, j'aurais dit : vous vous foutez de moi. Ici, ça me fait plaisir d'assurer le boulot. »*

Rupture de contrat ?

Mardi. La rencontre avec la DDASS a failli tourner court. Un rendez-vous était fixé à 9 h 30, mais plusieurs dizaines de CRS ceinturaient le bâtiment de l'administration. Finalement, le contact a eu lieu. Mais le contentieux et le climat de suspicion réciproque ne peuvent pas disparaître facilement. La DDASS, qui a donné son agrément au Patriarche pour soixante lits de postcure destinés aux toxicomanes dans les centres de Lamothe et la Boère, ne se satisfait pas de la comptabilité présentée par l'association et constate que 70 % à 80 % des « patients » sont séropositifs. Cela constituerait-il une rupture de « contrat » ? En tout cas, l'administration a décidé de suspendre le versement d'environ 2 millions de francs d'allocations prévues.

Impossible d'en savoir plus. La DDASS ne reçoit pas les journalistes. Elle renvoie ses interlocuteurs à la préfecture qui soupire : *« La DDASS est bien gentille, mais c'est à elle de s'expliquer. »* L'un des adjoints du Patriarche, le docteur Philippe Herné,, ancien interne des hôpitaux, résume le conflit à sa manière : *« L'administration n'imagine pas un instant que quelque chose puisse se faire en dehors du monopole d'Etat. Elle ne nous attaque plus sur le terrain de l'efficacité, mais nous dit : « On vous paye pour » soixante lits, et vous en soignez » plus, arrêtez ! »*

Mercredi. Cela fait trois jours qu'on cherche Agnès à Paris, autour de la place de la République. Et puis, elle rappelle : *« Je suis à Marseille. — Attends, on arrive. »* « Titi », un ancien toxico « négatif », se met au volant d'une grosse cylindrée pour aller chercher Agnès. Toulouse-Marseille, Marseille-Toulouse : Agnès sera là dans la nuit. Un de ses amis nous regarde, légèrement accusateur : *« C'est ça un problème humain. Il faut foncer, peut-être la sortir du tapin. Elle va revenir stone* (droguée). *Dites-moi ce que la DDASS peut comprendre à tout cela ? »*

Il y a si longtemps que la polémique colle au Patriarche ! Deux, trois, quatre rapports de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), depuis une dizaine d'années, se sont accumulés sur le bureau des ministres de la santé. Pendant ce temps, l'association a prospéré. Des centres et des appartements (plus de deux cents) ont été ouverts en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Suisse, en Belgique, en RFA mais aussi en Israël, au Nicaragua, tout récemment à Belize *« à la demande du premier ministre »*. Le Patriarche, comme les holdings internationales, laisse maintenant place à un enchevêtrement d'associations.

Le théorème de la récupération

Mais la nouveauté, ce n'est pas seulement la formidable expansion multinationale de cette contre-société composée d'anciens toxicomanes. C'est aussi l'appui actif d'une grande partie de la communauté médicale engagée dans la lutte contre le SIDA. C'est le professeur Maxime Armengaud, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital Purpan de Toulouse, qui salue la manière dont les malades du SIDA sont traités au Patriarche et l'étroite coopération entre son service et les centres du Patriarche. C'est le professeur Georges Pontonnier, chef du service gynécologie à l'hôpital de la Grave, qui constate : *« Ce qu'ils font n'est pas facile et s'ils avaient attendu le feu vert des politiques, ils seraient encore sur la ligne de départ. »*

L'un des adjoints au maire de Toulouse, le professeur Pierre Puel, président de la commission médicale des établissements hospitaliers, souligne : *« On ne peut pas mettre en doute la qualité morale de ceux qui entourent les malades au Patriarche. »* Est-ce tout ? Le docteur Joëlle Tricoire, qui suit les enfants séropositifs du Patriarche, à l'hôpital Purpan, conclut : *« L'association fonctionne bien sur le plan médical. »* Et après un bref silence : *« De toute manière, il n'y a rien d'autre. »*

Les enfants vivent avec leurs parents dans une aile du phalanstère, un peu à l'écart. Ils ont une cuisine pour eux, un réfectoire particulier. Deux fois par jour, un mini-bus de l'association fait la navette entre le domaine et l'école la plus proche pour déposer une dizaine d'élèves. *« Mon fils va à l'école normalement, comme tous les enfants »*, explique Cathy. Le père de l'enfant est mort à la suite d'un accident de moto alors qu'il était « défoncé ». Le petit garçon a quatre ans, « positif ».

« Il ne le sait pas. Je le lui dirai plus tard, il est trop petit. C'est trop injuste... On en a bavé des années et ça tombe sur eux. » Elle dit tout cela, assise derrière un bureau. Elle dit aussi son espoir que les chercheurs découvrent rapidement la parade à cette épidémie mortelle. Autour de nous, dans d'autres bureaux, des membres de l'association, dessinateurs et architectes, dressent les plans des futurs travaux d'aménagement pour plusieurs centres. Quelques personnes gèrent sur micro-ordinateurs les stocks de ciment, de carrelage et de tuiles entreposés à Lamothe.

Le Patriarche, qui vit de dons, de règlements en provenance des familles, d'aides en tout genre, a quasiment mis en théorème l'art de la récupération. Ces anciens toxicomanes, qui ne cessent de construire, d'agrandir leurs phalanstères, d'y créer des self-services, des chambres carrelées des pieds à la tête et maintenant des salles de soins où l'on peut « ventiler » un malade du SIDA en attendant l'arrivée du Samu, n'ont jamais payé 1 mètre cube de sable.

Leurs quarante camions parcourent l'Europe pour aller chercher les matériaux là où ils sont cédés gratuitement — par sympathie ou pour de légers vices de fabrication. La nourriture provient très largement des banques alimentaires où elle est distribuée sans contrepartie. Quatre tonnes de pizzas surgelées vont ainsi bientôt partir d'Italie en direction de Lamothe dont les pensionnaires se souviennent avec une légère angoisse des 20 tonnes de mortadelle livrées qu'il avait bien fallu manger.

Un parc de quatre cents voitures (*« Nous avons de bonnes relations avec Fiat et Audi »*) montre, lui aussi, que cette multinationale de l'antidrogue voit grand. *« On ne vit pas comme des babas. On ne sèvre pas les toxicomanes en se regardant dans les yeux et en se mettant dans la position du lotus, c'est vrai,* remarque Philippe Herné. *Le Patriarche est devenue une grosse boîte qui fonctionne sur le plan européen. Les frontières ne comptent pas beaucoup pour nous. »* De quoi affoler la DDASS, ou tout au moins la rendre perplexe. Comment faire coïncider les textes réglementaires français, leur logique et parfois leurs aspects tatillons, avec ce système économique parallèle, adepte du système D, peu soucieux des bonnes normes ?

L'angoisse apprivoisée

Ça y est. « Titi » a récupéré Agnès. Elle attendait sagement son copain en dégustant une bouillabaisse. Le retour est prévu pour la nuit de mercredi à jeudi. Dans sa tête, elle se dit que c'est merveilleux, qu'on fait 500 kilomètres pour aller la chercher, elle, une « positive ».

Lucien Engelmajer se dépeint comme *« un homme blessé »*. Trop de contestations, trop de vilenies l'ont atteint, dit-il, depuis 1972, date de la fondation de son premier centre de cure pour toxicomanes à la Boère. Et c'est vrai que les critiques n'ont pas manqué. Mais elles ont aussi consolidé l'esprit de clan au sein de l'association, fortifié son désir de réussite et d'expansion. Ce sont désormais quelque cinq cents jeunes qui entrent chaque mois dans les centres du Patriarche pour un séjour d'une année environ, selon eux. Seulement 2 % resteraient plus longtemps, devenant les tuteurs de cette famille composite.

Pour tous, aucun doute. Il faut être ancien toxicomane pour tirer les drogués de leur toxicomanie, séropositifs pour s'occuper des malades du SIDA. Ainsi constituent-ils une planète inédite avec ses patients et ses anciens patients, ses malades connaissant des rémissions et ses mourants. Une planète où l'angoisse semble en partie compensée par une très forte solidarité et l'optimisme. Eric, vingt-neuf ans, se veut résolument confiant. Son SIDA ? Il l'a *« cherché »*, non ? L'ancien coursier déclarant en douane sur le port de Marseille, le petit « dealer » qui vendait la *« gave »* (l'héroïne, à Marseille) et *« passait ses pompes »*, est aujourd'hui emmitouflé dans son blouson de cuir et une grande écharpe pour échapper aux courants d'air. Mais il ne *« s'affole pas trop »*. *« Avec la défonce, je serais peut-être déjà mort. Et puis, je fais quelque chose qui me plaît* [la comptabilité], *j'ai des amis. »*

Serge Bianchi, trente-deux ans, douze ans de drogue dont six de méthadone, ancien monteur-électricien à Genève, est devenu le chauffeur de Lucien Engelmajer. Il a fait un crochet par Lamothe pour faire renouveler son traitement. Lui aussi gère son SIDA le plus sereinement possible : *« Il faut se tenir à un mode de vie, prendre sa température tous les jours, dormir, bien manger, surveiller son poids. Je me suis habitué à cela. Je prends les choses comme elles viennent... On s'en tire en aidant les autres. »*

Cette manière d'apprivoiser ses angoisses, de réduire les phantasmes, est à coup sûr le plus frappant pour le visiteur. Le docteur Pierre Côté, médecin à la clinique de Montréal, qui termine un stage de quatre semaines au Patriarche, se dit *« très impressionné par les malades »*. *« Ce sont des personnes auwquelles on donne des responsabilités et qui ne s'apitoient pas sur leur sort... C'est très différent des Etats-Unis où les homosexuels vivent individuellement le SIDA comme une maladie honteuse. »*

Agnès est revenue. Elle en veut à la télévision qui l'a présentée dans un reportage *« déjà un pied dans la tombe »*. Elle a été bouleversée par la question de l'un de ses enfants : *« Maman, c'est vrai que tu vas mourir ? »* Elle aussi veut se battre et récite le credo du Patriarche : *« On a 80 % de défenses immunitaires psychologiques »*. Elle blague avec ses amis.

Et devant le journaliste presque oublié, elle raconte l'autre planète. Celle des « junkies », de la prison, des drogués qui vendent leur traitement contre le SIDA pour se fournir en « came ». Et puis, Agnès se retourne et vous interroge : *« Aujourd'hui, quel établissement accepte une fille avec le SIDA, un gosse « positif » et sans fric ? »* Bonne question.

LAURENT GREILSAMER.

MÉDECINE

Le lien entre l'hépatite et le cancer du foie a été mis en évidence

L'équipe du professeur Pierre Tiollais (Institut Pasteur de Paris) annonce dans le prochain numéro (daté du 19 novembre) de la revue scientifique *CELL*, avoir, pour la première fois, mis en évidence le rôle direct du virus de l'hépatie B dans la genèse du cancer du foie. On avait jusqu'à présent supposé, à partir de données cliniques et épidémiologiques, que ce virus pouvait être à l'origine de ce cancer.

Cette hypothèse avait notamment été à l'origine de grandes campagnes de vaccination anti-hépatite B au Sénégal, en particulier grâce au vaccin mis au point en 1976 par le professeur Philippe Maupas (Institut de virologie de Tours) et aujourd'hui commercialisé par la Société Pasteurs-vaccins (filiale de l'Institut Mérieux).

L'équipe du professeur Tiollais révèle qu'elle a mis en évidence au niveau moléculaire et à partir d'un modèle animal les liens directs entre le virus de l'hépatite B et le cancer primitif du foie.

Cette démonstration vient confirmer le bien-fondé de l'hypothèse défendue par tous ceux qui, depuis une dizaine d'années, développent dans différents pays du tiers-monde touchés par l'hépatite B et le cancer du foie les campagnes de vaccination contre cette maladie virale.

● **Extension du dépistage néo-natal de la mucoviscidose.** — A l'occasion d'une nouvelle campagne de sensibilisation, l'association française de lutte contre la mucoviscidose (AFLM) a annoncé lundi 21 novembre l'extension de son programme de dépistage néo-natal systématique. Pris en charge par la Sécurité sociale, ce test sera désormais pratiqué à Paris, Lille et Lyon, en plus de Toulouse et Caen, où les chercheurs ont tenté de démontrer l'intérêt scientifique d'une prise en charge précoce. La mucoviscidose, la plus fréquente des maladies génétiques graves, touche un enfant sur deux mille.

REPÈRES

Astronomie

Chute d'un radiotélescope

Le radiotélescope de Green Bank, en Virginie occidentale (Etats-Unis), s'est écroulé dans la nuit du 15 au 16 novembre. Il est jugé *« irréparable »*. C'est un coup dur pour les radioastronomes, car le radiotélescope, en service depuis 1962, était l'un des rares au monde à disposer d'une antenne parabolique mobile de 100 mètres de diamètre. Cette particularité en faisait un instrument de choix pour étudier les émissions radioélectriques de tous les objets célestes visibles depuis l'hémisphère nord. L'antenne s'est effondrée pour des raisons inconnues et a provoqué des dommages dans la salle de contrôle. — (AFP.)

Espace

Trop chère Bourane

La nouvelle navette spatiale soviétique est trop onéreuse et, aujourd'hui, quasiment inutile, estime Roald Sagdeev, qui fut pendant quinze ans directeur de l'Institut de recherche spatiale soviétique.

« Il est beaucoup plus simple et moins cher de mettre une charge utile en orbite avec n'importe quelle fusée classique », a récemment confié ce conseiller de Mikhaïl Gorbatchev, connu pour son franc-parler, au cours d'un entretien accordé à New-York à une agence de presse américaine. *« Mon opinion personnelle est que l'expérience américaine des navettes montre que, du point de vue rendement-coût, l'avenir de la navette s'annonce difficile. »*

Quelques jours à peine après son premier vol entièrement automatique (*le Monde* du 16 novembre), voici donc l'utilité de la navette Bourane mise en doute par l'un des principaux spécialistes du programme spatial soviétique. *« Elle est partie. Elle est revenue. Mais le vol n'avait absolument aucun intérêt scientifique »*, a-t-il ajouté. — *(AFP.)*

Nucléaire

Neuf mois de retard à la Hague

Le chantier de la nouvelle usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche) présente actuellement un retard de neuf mois. Cela devrait entraîner une augmentation des coûts de quelque 5 % pour cette installation de 50 milliards de francs. Ce retard est dû pour l'essentiel au temps passé à rectifier les erreurs observées sur l'atelier UP-2, aux difficultés rencontrées dans la mise au point de certaines cuves ainsi qu'à celles nées de l'automatisation très poussée de ces nouvelles installations. Quoi qu'il en soit, le nouvel atelier UP-3, capable de retraiter annuellement 800 tonnes de combustible, commencera ses essais avec de l'uranium déjà retraité au cours de l'été 1989. Ils seront suivis, fin 1989, de tests effectués avec du plutonium, puis, trois à quatre mois plus tard, avec des combustibles irradiés. Ainsi, cette unité devrait-elle retraiter quelque 150 tonnes de matière en 1990.

Culture

DANSE

Lock et Chopinot au Sigma de Bordeaux

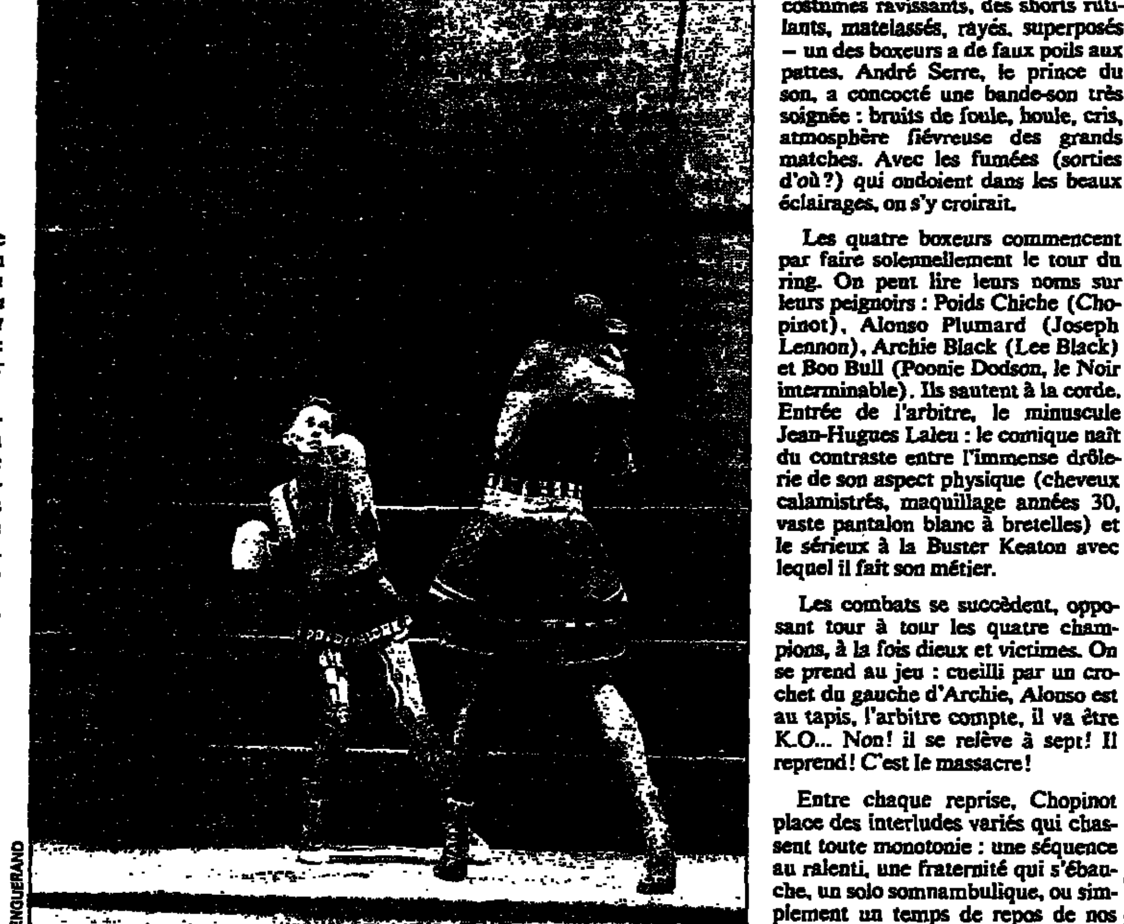
Sauts périlleux et uppercuts

Au Festival Sigma, qui vient de s'achever à Bordeaux, La La La Human Steps nous fend le crâne tandis que Chopinot nous envoie au tapis...

Edouard Lock, le chorégraphe de la compagnie La La La Human Steps, déclare : « *J'aime qu'on quitte la salle en se sentant dans un état différent de celui que l'on croit au début du spectacle.* » Il a gagné : on arrive plein de sympathie pour ses *New Demons*, on repart furieux.

D'abord parce qu'on a les tympans ensanglantés, le crâne fendu par une sono hurlante – mais ce n'est rien, on s'y ferait si on en prenait aussi plein les yeux. Ce n'est pas le cas. Ce qu'Edouard Lock appelle pompeusement chorégraphie n'est que le sempiternel ressassement des quatre ou cinq mêmes figures, mélange de classique et d'acrobatique : cabriole, saut périlleux, saut en tournant sur le côté, chute. Exécutés par deux filles échevelées, en sous-vêtements noirs, et deux garçons en t-shirt et pantalon noir. Tous absolument admirables d'énergie, de don de soi : on sait que les danseurs mettent autant d'ardeur à défendre les mauvaises causes que les bonnes.

Comme il faut bien qu'ils soufflent un peu, on a droit à quelques intermèdes : des marionnettes, par exemple, jouent un sketch style pipi-caca, pas drôle du tout. Ou bien Edouard Lock descend dans la salle et prend le pouls d'une dame (amplifié par la sono, bien sûr). Le film de la course d'un guépard, projeté sur tulle, est le seul moment supportable. Oublions ces exhibitions aussi creuses que prétentieuses.



TRISTAN VALES/ENGUERAND

« Kok », chorégraphie de Régine Chopinot

Pour *Kok*, de Régine Chopinot, le processus est à peu près inverse : on arrive légèrement méfiant – cette idée d'aller faire un ballet sur la boxe ! – on ressort enchanté.

Chopinot ne se moque pas du monde. Pendant plusieurs mois, avec ses danseurs, elle a fréquenté quotidiennement une salle de boxe et subi un véritable entraînement avec un « pro », M. Benhamou. Et c'est la première vertu des combats qu'elle nous montre : ils n'ont pas l'air bidon. Certes, on sait bien que les coups échangés ne font pas vraiment mal (encore que, par moments, on se demande...). Mais la « chorégraphie » réelle des attaques et des esquives est là, technique, précise, savante, élégante.

Chopinot à le sens du théâtre. Elle met l'accent sur le rite, le cérémonial, et en rajoute habilement, par exemple avec ces airs d'opéras de Wagner ou de Verdi que chante (fort bien) la soprano Marie Atger, accompagnée par un pianiste. Le décor est superbe (merci Fondation Cointreau) : un ring pivotant comme un manège sur un grand cube, qui dissimule les vestiaires, et quatre escaliers débouchant aux quatre coins de la plate-forme – le public est disposé sur des gradins de part et d'autre de ce cube.

Jean-Paul Gaultier, complice habituel de Chopinot, a troussé des costumes ravissants, des shorts rutilants, matelassés, rayés, superposés – un des boxeurs a de faux poils aux pattes. André Serre, le prince du son, a concocté une bande-son très soignée : bruits de foule, houle, cris, atmosphère fiévreuse des grands matches. Avec les fumées (sorties d'où ?) qui ondoient dans les beaux éclairages, on s'y croirait.

Les quatre boxeurs commencent par faire solennellement le tour du ring. On peut lire leurs noms sur leurs peignoirs : Poids Chiche (Chopinot), Alonso Plumard (Joseph Lennon), Archie Black (Lee Black) et Boo Bull (Poonie Dodson, le Noir interminable). Ils sautent à la corde. Entrée de l'arbitre, le minuscule Jean-Hugues Laleu : le comique naît du contraste entre l'immense drôlerie de son aspect physique (cheveux calamistrés, maquillage années 30, vaste pantalon blanc à bretelles) et le sérieux à la Buster Keaton avec lequel il fait son métier.

Les combats se succèdent, opposant tour à tour les quatre champions, à la fois dieux et victimes. On se prend au jeu : cueilli par un crochet du gauche d'Archie, Alonso est au tapis, l'arbitre compte, il va être K.O... Non ! il se relève à sept ! Il reprend ! C'est le massacre !

Entre chaque reprise, Chopinot place des interludes variés qui chassent toute monotonie : une séquence au ralenti, une fraternité qui s'ébauche, un solo somnambulique, ou simplement un temps de repos de nos héros pantelants, pieds dans les cordes, dans une lumière dramatiquement violette.

Il y a dans ce spectacle, au-delà de sa beauté formelle, un je-ne-sais quoi de grave qui le rend presque émouvant. Cependant, au bout d'une heure, les mêmes effets commencent à se répéter, on regarde sa montre. Il y a dix bonnes minutes de trop. Quand Chopinot les aura coupées, son *Kok* sera vraiment O.K.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ 8 et 9 décembre à la Maison de la culture de Reims, du 23 janvier au 4 février, à la Grande Halle de La Villette, Paris ; 13 et 14 avril à l'hippodrome de Douai ; mars à juin, tournées en France et à l'étranger.

PHOTOGRAPHIES

Carol Marc Lavrillier au Musée Bourdelle

Vertiges de l'enfance

Doté d'une symbolique forte, l'ensemble le plus émouvant du mois fête l'itinéraire d'une vie partagée entre l'image fixe et la sculpture.

Fils d'un père graveur de médailles et d'une mère sculpteur, élève de Bourdelle, Carol Marc Lavrillier a reçu une éducation d'artiste. « *La sculpture est sans doute la première chose que j'ai vue*, dit-il. *Il y en avait partout dans l'atelier de mes parents où je me promenais comme dans une grande forêt, en les touchant et en écoutant ce qu'elles disaient.* »

En 1951, à 23 ans, après avoir étudié la gravure en médailles et la sculpture, il décide de faire de la photographie. Il s'attaque d'abord à l'œuvre de Bourdelle – respect oblige – auquel il consacre deux livres et trois films qui « traduisent au mieux ce qu'il voulait exprimer, sans jamais le trahir ». Ce dialogue dura plus de trente ans.

Un an plus tard, en 1957, il commence à travailler sur *la Porte de l'enfer* de Rodin. Chaque matin, perché sur un échafaudage, avant l'arrivée des visiteurs, il fouille en gros plan les replis de cette sculpture monumentale dont il isole, dilate et magnifie chaque motif en détail. Il décrypte surtout le propre parcours de Rodin.

« *Dans cette œuvre, il s'est représenté lui-même. La porte figure tout l'envers de l'espérance et de la joie : la destruction. En fait, il s'agit d'un autoportrait de Rodin.* »

Trente ans après, Lavrillier expose en partie ce travail qui continue à l'inspirer. Il y puise une force qui correspond à sa démesure. La folie, si rare en photographie, nourrit son propre univers dans la série *le Grenier de la mémoire*. Ce songe sulfureux, réalisé d'après les sculptures de sa mère, marie le rugueux et le lisse, allie le végéral au minéral.

Mais il oppose aussi l'art et la guerre et confronte l'amour et le temps. C'est un théâtre, un rêve pictural, purement visuel et mental auquel Lavrillier continue de donner corps dans ses dernières créations, bûches brûlées, enduites de goudron, agencées comme des caillots. Exemptes de figuration, ces fausses natures mortes, fragiles et calcinées, sont l'objet d'une étude sensible sur la tactilité de la lumière.

Personnalité sans mesure, robuste et généreuse, Lavrillier gère, depuis 1980, la galerie du Studio 666. Soucieux d'unifier ses activités, il a transposé une part de son « antimusée » (voir *le Monde* du 9 octobre 1986) dans le sanctuaire de ses maîtres. « *J'avais cinq ans lorsque je suis entré la première fois dans l'atelier de Bourdelle. Et j'étais présent à l'inauguration du musée en 1947.* »

Cache-cache avec le passé

Derrière les statues colossales, dans les allées étroites, Lavrillier, à cinquante-cinq ans, joue à cache-cache avec son passé. Sa rétrospective propose un promenade dans un jardin fantasmagorique où certaines pièces sont plus hautes que les arbres. Entre un *Guerrier* ou une *Tête d'Héraclès*, ses tirages incitent à comparer l'original et sa représentation. Ou plutôt son interprétation. Dans ce temple intact, où tout subsiste, de l'établi à l'évier, Carol Marc Lavrillier poursuit à sa façon ses chimères. Fidèle à sa destinée, dans ce cadre fantastique, face aux masques de Rembrandt jeune, entre torses et figures hurlantes, il trouve dans les racines du passé un terreau moderne qu'il explore filialement.

PATRICK ROEGIERS.

★ Carol Marc Lavrillier, « Itinéraires de 1958 à 1988, un photographe, des photographes, la création aujourd'hui », Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e, jusqu'au 4 décembre. « Le grenier de la mémoire », catalogue coédité par Paris-Audiovisuel, au format inclassable, 90 F.

★ Et aussi « La porte de l'enfer » de Rodin, texte de Yann le Pichon, photographies de Carol Marc Lavrillier, éd. Pont Royal, 395 F. « Ce qui est pris et ce qui est donné », Gilles et Myriam Arnould, Braeckman, Le Masson, Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris-5e, jusqu'au 17 décembre.

MUSIQUE

Les « Vêpres » de Cavalli à Saint-Germain-l'Auxerrois

Puzzle sacré

Cavalli avait davantage l'amour du théâtre que l'amour de Dieu, semblent nous dire ces Vêpres, *recréées par un universitaire tourangeau.*

Le Festival d'art sacré de la Ville de Paris, que dirige Stéphane Caillat, a multiplié cette année les programmes originaux, avec des créations, de nombreuses œuvres contemporaines, et aussi la résurrection de partitions enfouies dans les bibliothèques.

Parmi celles-ci, on découvrait jeudi 17 novembre avec beaucoup de curiosité les *Vêpres de la Sainte Vierge* de Francesco Cavalli (1602-1676), élève et successeur de Monteverdi à Venise ; ses opéras ont été révélés avec ceux de son maître, au point que certains lui attribuent, sans trop risquer le ridicule, tout ou partie du *Couronnement de Poppée*.

C'est un musicologue de Tours, directeur du département de musique de cette université, Jean-Pierre Ouvrard, qui donnait la première édition de cette partition à Saint-Germain-l'Auxerrois avec son ensemble Jacques-Moderne, chanteurs et instrumentistes spécialisés dans l'art de cette époque.

Comment ces *Vêpres* avaient-elles pu échapper à l'appétit vorace des musicologues ? C'est que, en vérité, elles n'existaient pas en tant que telles... Mais, dans un recueil de musique sacrée de Cavalli édité en 1656, Jean-Pierre Ouvrard a puisé assez de psaumes, d'hymnes et de *canzoni* ou sonates instrumentales pour constituer une œuvre cohérente calquée en grande partie sur les célèbres *Vêpres* (1610) de Monteverdi, en y ajoutant des antiennes en plain-chant.

L'ensemble est d'une réelle beauté, dans le style concertant, flamboyant, superbement charpenté, de l'époque, où le double quatuor de solistes, le double chœur et tous les ors d'un ensemble instrumental fourni dans les tutti s'ajoutent au continuo. Pourtant, si l'on suit toujours avec plaisir les volutes et les brasillements de ce chant très orné, cette musique ne vous atteint que rarement comme celle de Monteverdi, qui allie sensibilité et spiritualité et vous frappe au cœur.

Alors que dans ses opéras de la même époque Cavalli parle avec sa passion, une vigueur romantique et une personnalité exceptionnelle, il semble dans ces *Psaumes* appliquer avec talent mais sans imagination ni ferveur les recettes d'une rhétorique déjà à bout de souffle, peut-être au moment où Carissimi (son cadet de trois ans) renouvelle entièrement l'éloquence sacrée.

Dans le *Magnificat*, par exemple, il peint volontiers par allégorie d'un ton extérieur presque pittoresque, alors que Monteverdi ou Bach en expriment le symbolisme le plus profond. En revanche, dans *Ave Maris Stella*, une forme strophique toute simple, Cavalli semble laisser parler son cœur, et cette simplicité florale a bien du charme.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochain programme du Festival : programme trompette et orgue (Teleman, C.-Ph.-E. Bach, Albinoni, Haendel), par B. Soustrot, M. Besse (trompettes) et F.-H. Houbart : mardi 22, à 20 h 30, église de la Madeleine. Tél. : 42-77-92-26.

VENTES

Lettres françaises

C'est une magistrale leçon de littérature française et d'histoire européenne qui nous sera donnée le mardi 29 novembre avec la vente de plus de cent livres et manuscrits autographes des plus grands philosophes et dramaturges des dix-septième et dix-huitièmes siècles, ainsi que quelques-uns de nos poètes des siècles suivants. Ils proviennent tous de l'exceptionnelle bibliothèque de Jacques Guérin. « *Le mot rare ne s'applique pas à cette vente. Tout est unique* », affirme sobrement Me Tajan.

La grande histoire côtoie la petite avec, par exemple, ce carnet où Mme de Maintenon consigne religieusement les conseils moraux et pratiques de son confesseur Bourdaloue, très en vogue à la cour du Roi-Soleil (30 000 F). La favorite de Louis XIV commandera, on le sait, une tragédie à Racine pour ses protégés de la Maison de Saint-Cyr : *Esther*, dont le roi ne manque pas une seule des répétitions. Une superbe édition originale de 1689 aux armes de Louis XIV est ici estimée 400 000 F. Racine toujours, avec une édition originale de *Britannicus* ayant appartenu à l'auteur, pourrait trouver preneur à 150 000 F.

Le Misanthrope, l'Avare, les Fourberies de Scapin, les Femmes savantes et bien d'autres comédies de Molière sont regroupées en huit volumes dans le premier essai d'édition complète de ses œuvres, publiées en 1673, l'année de sa disparition. Très rare, on ne connaît, à l'heure actuelle, que quatre exemplaires en parfaites conditions de cette édition dont la reliure est en maroquin d'origine. Le tome V en veau fait défaut à la collection de la Bibliothèque nationale. Vedette de cette dispersion, elle est estimée à plus de 1 million de francs. Rousseau sera également présent : le botaniste, avec son herbier *Florae Parisiensis ou catalogue des plantes qui naissent dans les environs de Paris* (40 000 F), mais surtout le philosophe avec son exemplaire personnel, annoté de sa main, du *Contrat social* (1762), et qui est évalué à 300 000 F. Ou encore le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, portant également des corrections de la main de l'auteur, en vue d'une deuxième publication (252 000 F).

Quelque quarante ans plus tard, Rouget de l'Isle offrira une édition originale de ses *Essais en vers et en prose* au général Hoche, « *pacificateur de la Vendée* ». Ce livre contient les paroles de *la Marseillaise* sous le titre « le Chant des combats, vulgairement l'Hymne des Marseillais » ; il est accompagné de trois pages de musique gravée (150 000 F). La guerre toujours : Napoléon Bonaparte expose dans une lettre adressée à l'amiral Ganteaume son plan pour envahir l'Angleterre (100 000 F), Stendhal relate à travers son journal ou sa correspondance les péripéties de la désastreuse campagne de Russie.

Dans une lettre à sa sœur, datée du 4 octobre 1812, il donne une description minutieuse de l'incendie et du pillage de Moscou. Il visite les maisons désertées où « *il y avait de beaux livres, notamment Buffon, Voltaire, qui est ici partout...* », puis revient à l'incendie : « *C'était un grand spectacle, mais il aurait fallu être seul pour le voir. Voilà la triste condition qui a gâté pour moi la campagne de Russie : c'est de l'avoir faite avec des gens qui auraient rapetissé le Colisée et la mer de Naples...* » Ce morceau de bravoure est estimé à 200 000 F et est accompagné de sept autres lettres ou extraits de son journal.

L'œuvre d'un enfant de onze ans

Plus émouvante, la première œuvre connue d'un enfant de onze ans qui, parmi les pages d'un cours de littérature, a glissé quatorze vers de son crû – un sonnet – écrits à la suite, sans interligne. Ce carnet autographe est celui de Rimbaud. Il est estimé à 300 000 F. Verlaine a composé pendant son errance avec l'auteur des *Illuminations* la majeure partie de *Romances sans paroles*. Ces poèmes paraîtront un an plus tard. Un exemplaire de la première édition originale, portant de nombreuses corrections de la main de l'auteur, est dédicacé à un de ses anciens élèves, Lucien Létinois (120 000 F). Un recueil de dix-sept poèmes manuscrits, érotiques pour la plupart, sera peut-être adjugé 250 000 F.

Les huit poèmes de la main d'Apollinaire, dont « le Pont Mirabeau », sont estimés à 50 000 F. Ils seront publiés dans *Alcools*, en 1913. Un jeu d'épreuves de ce recueil est également mis en vente pour 250 000 F. Il comporte là aussi des corrections de la main de l'auteur, un manuscrit et plusieurs dessins. La Bibliothèque nationale ne devrait pas manquer d'être au rendez-vous.

ALICE SEDAR.

★ Mardi 29 novembre à Drouot-Montaigne (15, avenue Montaigne), à 15 heures.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

La sortie dans l'espace du cosmonaute Jean-Loup Chrétien

POUR la seconde fois de sa carrière, le cosmonaute Jean-Loup Chrétien va reprendre le chemin des étoiles. Le 26 novembre, à 16 h 50 (heure française), il s'envolera de Baïkonour à bord d'un vaisseau Soyouz-TM en compagnie des deux cosmonautes soviétiques Alexandre Volkov et Sergueï Krikalev. Deux jours plus tard, les trois hommes rejoindront la station orbitale Mir qu'occupent actuellement Moussa Manarov et Vladimir Titov qui ont battu, le 12 novembre, le record du séjour le plus long (trois cent vingt-six jours) établi l'an dernier par leur camarade Youri Romanenko.

Dès lors, la mission confiée à Jean-Loup Chrétien prendra une importance bien plus considérable que celle généralement dévolue aux vols de huit jours accordés par les Soviétiques aux cosmonautes étrangers. Le Français a déjà effectué une mission de ce type.

Mais cette fois, il lui est proposé, ce qu'aucun étranger n'a jamais fait avant lui, même avec les Américains, de rester un peu plus de trois semaines en orbite. Une chance que les scientifiques et les industriels français n'ont pas raté, en dépit du peu de temps dont ils disposaient, pour mettre au point un programme de recherche cohérent. Pour cette mission, baptisée Aragatz et entièrement gratuite, mais qui coûte au CNES et au CNRS en salaires et matériel 178 millions de francs, le cosmonaute français ne chômera pas.

Comme lors du vol précédent, il devra travailler d'arrache-pied pour mener à bien les différentes expériences qui lui ont été confiées. Des expériences à caractère biomédical relatives au comportement et à l'adaptation de l'homme dans l'espace, mais aussi des expériences technologiques qui préfigurent ce que sera l'espace de demain et qui permettront au Français de faire une sortie dans l'espace de plusieurs heures au milieu de son séjour. Bref, un emploi du temps chargé que le cosmonaute français et ses camarades auront du mal à tenir, en dépit de la réduction de certaines activités dans la mesure où les responsables du programme spatial national auraient préféré un vol de deux mois.

Des petits boulots en orbite

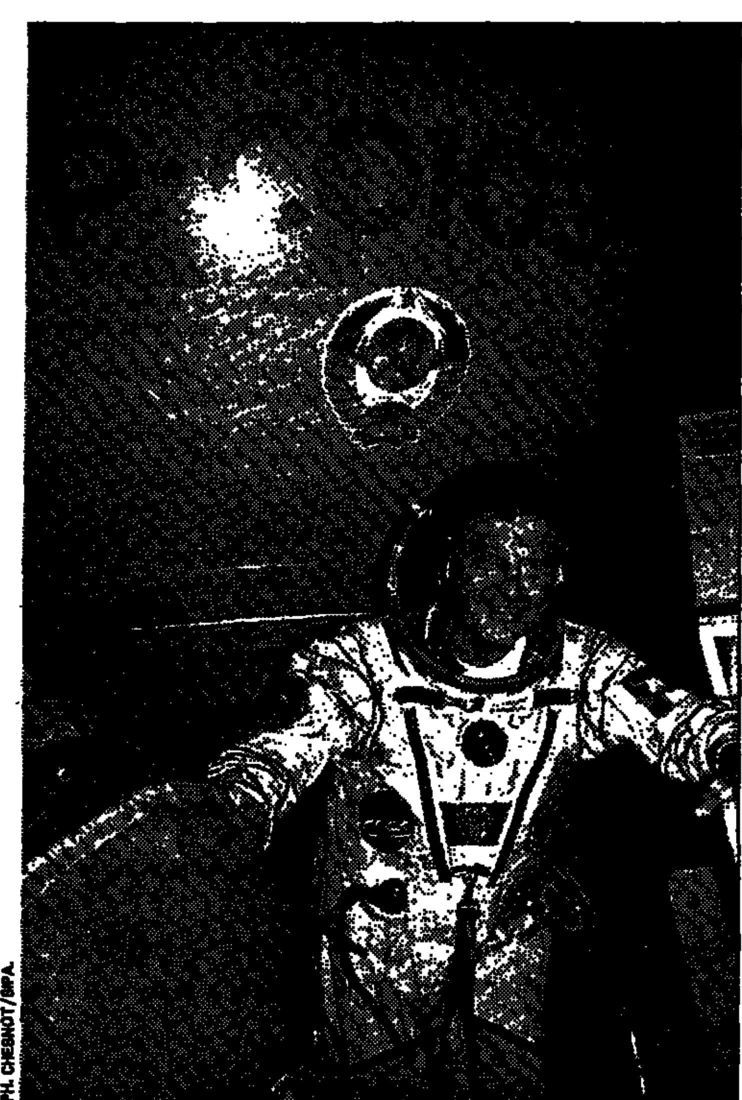
L'ACTEUR a beau être français et la publicité bien orchestrée par les médias, le film n'aura pas le succès qu'il mérite lors de sa sortie, le 12 décembre, sur les écrans de nos postes de télévision. Pourtant le personnage est bien campé et le rôle lui va comme un gant. Mais le scénario risque de donner une impression de déjà vu et de rappeler à certains quelques grands moments interprétés par des artistes oubliés. Et comme Jean-Loup Chrétien, cinquante ans, premier Français à avoir la chance de pouvoir effectuer une sortie de cinq heures dans l'espace, n'est que le dernier de ces pionniers, le spectacle risque de n'avoir qu'une audience nationale.

Pourtant, ces hommes-là sont de nouveaux héros. Tour à tour plombiers, mécaniciens, réparateurs ou architectes, ils accumulent les prouesses techniques et préparent l'espace de demain. Celui des stations spatiales habitées de façon permanente mais aussi celui de l'assemblage en orbite de gigantesques structures qui donneront lieu à la construction de satellites plus gigantesques encore. Certes, on n'en est pas encore là. Mais à chaque sortie les techniques s'affinent, les gestes se font plus précis et les opérations plus ambitieuses, même si chacun oublie ce que fut l'exploit d'hier.

Qui se souvient en effet de ces trois cosmonautes soviétiques qui, en six sorties dans l'espace, d'une durée totale de vingt-deux heures et cinquante minutes, ont posé sur la station Saliout-7 un revêtement de protection thermique, coupé une canalisation, réparé un panneau solaire, prélevé un morceau de celui-ci et remplacé certaines pièces du système de propulsion? Ils avaient pour noms : Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov. Qui se souvient d'eux? Personne ou presque, car au temps des héros a succédé celui des «désormais anonymes» qui, comme les Américains George Nelson et James Van Hoften, capturèrent pourtant, en avril 1984, un satellite scientifique de plus de deux tonnes (Solar Max), le réparèrent et le remirent en orbite, permettant ainsi à la NASA d'économiser plusieurs dizaines de millions de dollars.

Comme ses aînés, Jean-Loup Chrétien n'échappera pas, au cours de cette sortie en scaphandre, à cette rapide et incontrôlable dissolution de la mémoire. Seul comptera l'instant. Seul comptera le spectacle de ces deux hommes, aériens, mobiles et un peu gauches, se déplaçant sur fond de Terre. Oubliée alors la lente et pénible préparation à cette récréation studieuse, à cette «autorisation de sortie» de la station Mir placée au milieu d'une mission de trois semaines passablement chargées. Oubliées aussi leurs difficultés à manier en apesanteur le moindre outil, la moindre structure.

C'est pourtant ce que fera Jean-Loup Chrétien en cette fin de matinée du 12 décembre. En compagnie d'un des cosmonautes soviétiques, il sortira par un sas de la station orbitale une sorte de fagot (ERA) fait d'un treillis articulé de tubes en fibre de carbone reliés entre eux par des articulations en alliage léger.


PH. CHESNOT/SIPA.

Jean-Loup Chrétien.

Après l'avoir fixé sur les parois extérieures de la station Mir, les deux cosmonautes installeront un système de prise de vues et des appareils permettant de mesurer ultérieurement les modes de vibration de cette structure originale qui, lorsqu'elle sera totalement déployée (l'opération dure trois à quatre secondes), prendra la forme d'un prisme à section hexagonale de 1 mètre de hauteur et d'environ 4 mètres de diamètre. Une fois l'expérience terminée, ce bel objet industriel sera éjecté dans l'espace où il deviendra, pour un temps, la première sculpture spatiale.

« Charpentiers »

En étudiant le comportement de ce treillis pliant, dont le bon fonctionnement fut vérifié par deux fois – au sol et dans un Airbus spécialement aménagé – avant d'être embarqué dans la station, les Français espèrent avoir réussi la mise au point d'une structure qui pourrait servir, à l'avenir, de support à la construction d'antennes ou d'instruments de grandes dimensions. Certes, ce marché-là n'est pas pour demain, mais toutes les nations spatiales s'y préparent, comme en témoigne, dans un autre registre, l'expérience que les Américains avaient menée en 1985 avec deux «charpentiers» de la navette Atlantis chargés d'ériger une tour métallique d'une quinzaine de mètres (ACCESS) et une sorte de pyramide de 4 mètres (EASE).

Outre cette opération spectaculaire, le cosmonaute français aura la charge au cours de sa sortie d'installer des panneaux d'échantillons de matériaux à l'extérieur de la station. Ceux-ci seront ainsi soumis, pendant au moins six mois, aux agressions du vide spatial : exposition à des rayonnements multiples, dangers dus aux chocs des poussières cosmiques animées de grandes vitesses, action chimique des atomes libres d'oxygène, variations brutales de température et destruction lente par les ultra-violets.

Comment résister à un univers aussi « impitoyable » ? C'est ce que les chercheurs du Centre spatial de Toulouse et ceux de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales vont tenter de comprendre au travers de cinq expériences, en analysant en vol, puis plus tard au sol après récupération du matériel, les nombreux échantillons de peinture, de polymères (plastiques), de réflecteurs et de composants optiques (miroirs, fenêtres et lentilles) qui auront été exposés au vide.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 23.)

Physiologie : les sens dessus dessous

L'organisme des cosmonautes de la mission franco-soviétique sera soumis à des contrôles biologiques et neurologiques réguliers.

VISAGE bouffi, perte de poids, diminution du rythme cardiaque, vertiges, nausées, difficulté à localiser la position des objets, perte d'équilibre : vivre dans l'espace n'est pas une sinécure pour l'organisme, bouleversé par la perte soudaine de pesanteur. Les deux cosmonautes soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov en savent quelque chose, qui ont battu à bord de la station Mir, dans la nuit du 12 novembre dernier, le record des 326 jours passés dans l'espace établi l'année dernière par leur compatriote Youri Romanenko.

La disparition pratiquement totale de la gravité au cours des vols spatiaux représente en revanche une véritable aubaine pour les scientifiques, qui y trouvent un terrain privilégié pour étudier les facultés d'adaptation humaine à la pesanteur. Une adaptation dont il importe d'autant plus de cerner les limites et les mécanismes qu'elle conditionnera directement la qualité de vie et de travail des futurs occupants des stations spatiales permanentes, appelés à faire dans l'espace des séjours de plus en plus longs.

Dans la continuité des recherches biomédicales effectuées lors des vols de Jean-Loup Chrétien en juin 1982 à bord de la station soviétique Saliout-7, puis de Patrick Baudry en juin 1985 à bord de la navette américaine Discovery, les expériences françaises embarquées de la mission franco-soviétique Aragatz portent ainsi sur deux domaines essentiels en médecine spatiale : la circulation des fluides organiques dans les milieux internes, notamment dans le système cardio-vasculaire (expériences Echographie et Minilab), et l'étude des mouvements et des équilibres posturaux en apesanteur (expériences Physalie et Viminal).

L'adaptation du système cardio-vasculaire

Dans cet environnement non naturel, le système cardio-vasculaire est en effet mis à rude épreuve. Comparée à la position verticale au sol, l'apesanteur modifie à la fois la répartition du volume sanguin dans le corps et la pression veineuse : la disparition de la pression hydrostatique entraîne une redistribution de la masse sanguine au profit des régions du thorax et de la tête – qui explique la bouffissure habituelle du visage des astronautes, – tandis que leurs membres inférieurs, diminuant de volume, prennent au contraire l'aspect de « jambes de poulet ». Au retour du vol, le phénomène inverse se produit, et une partie importante de la masse sanguine (environ un litre) s'en retourne vers les membres inférieurs.

Tout cela, on le sait depuis plusieurs années. On connaît moins bien les mécanismes de régulation du système cardio-vasculaire dans ces différents champs de gravité. Ce sont précisément les rouages de ce processus d'adaptation que les cardiologues espèrent décrypter à l'aide des expériences menées dans l'espace.

Un domaine où la France est bien placée : d'une part, grâce au concours apporté par Patrick Baudry et Jean-Loup Chrétien lors de leurs derniers vols, d'autre part et surtout, grâce aux travaux menés depuis plusieurs années par l'équipe du professeur Léandre Pourcelot, directeur du laboratoire de biophysique médicale de la faculté de médecine de Tours.

C'est là, en effet, que sont nées les principales techniques d'exploration non traumatiques par ultrasons du système cardio-vasculaire mises en œuvre au cours des missions spatiales : l'échographie et la vélocimétrie Doppler. Plus perfectionné encore que les appareils utilisés lors des vols précédents, l'échographe « As de cœur » développé par Matra, qui offre notamment la possibilité d'obtenir une image sectorielle de tous les organes et vaisseaux, se trouve d'ores et déjà à bord de la station Mir.

Au cours de la mission Aragatz, ce dernier devrait permettre d'effectuer sur Jean-Loup Chrétien et ses coéquipiers six sessions de mesures, associées à des recueils d'urines et d'échantillons sanguins. Pour la première fois, les données obtenues par Echographie seront en effet associées à une autre expérience, baptisée Minilab : une série de dosages biochimiques et hormonaux réalisés avant, après et en cours de vol, destinés à étudier les variables biologiques intervenant dans le processus d'adaptation du cœur et des vaisseaux en apesanteur.

« La situation de microgravité est tout à fait exceptionnelle pour étudier les mécanismes de régulation du système cardio-vasculaire, car elle place ce dernier dans un état que l'on peut qualifier de référence », précisent les responsables de l'expérience Echographie.

CATHERINE VINCENT.

(Lire la suite page 23.)

Aux sources de la civilisation de l'Indus

La brillante civilisation de l'Indus a ses origines dès le néolithique. De nombreux vestiges ont été mis à jour depuis une dizaine d'années.

L'AUTHENTIQUE « roi-prêtre » de Mohenjo-Daro (1). Une douzaine de charmantes et drôles figurines féminines dotées d'une avantageuse paire de seins et d'une chevelure bouclée à rendre jaloux Louis XIV. Des taureaux et des gobelets d'or du trésor de Quetta. Des bracelets, des vases, des céramiques, des lingots de cuivre. En tout, 371 objets dont 341 ne sont jamais sortis du Pakistan et que ce pays a prêtés à titre tout à fait exceptionnel. La Mission archéologique française au Pakistan (MAFP), créée par Jean-Marie Casal en 1958 (et dirigée depuis 1975 par M. Jean-François Jarrige, qui est aussi le directeur du Musée Guimet), célèbre ainsi son trentième anniversaire en présentant trois décennies de fouilles et de trouvailles qui ont « révolutionné » l'histoire ancienne de la vallée de l'Indus, du Baloutchistan pakistanais et donc d'une bonne partie de l'Asie.

Dès le dix-neuvième siècle, mais surtout depuis 1921 à Harappa (à 175 kilomètres au sud-ouest de Lahore) et 1922 à Mohenjo-Daro (à 300 kilomètres au nord-est de Karachi), les travaux du Service archéologique des Indes (britanniques), avaient révélé l'existence, entre 2500 et 2000 avant Jésus-Christ, de l'extraordinaire civilisation de l'Indus. Pendant ces cinq siècles de l'âge du bronze, en effet, ont prospéré des villes importantes édifiées en brique cuite selon un urbanisme rigoureux, dotées d'un tout-à-l'égout unique pour l'époque, vivant d'un commerce international, pratiquant un artisanat et un art remarquables, ayant élaboré un système d'écriture probablement idéographique mais encore indéchiffré. Peu à peu ont été trouvés un millier de sites de la même époque et de cette même civilisation, éparpillés dans une très vaste région allant, d'ouest en est, de la frontière actuelle Pakistan-Iran jusqu'à Delhi et, du sud au nord, du golfe de Cambay (au nord de Bombay) au Badakhshan (au nord-est de l'Afghanistan).

Dans les années 20 aussi, le grand archéologue Sir Aurel Stein commençait l'exploration du Baloutchistan, région très difficile d'accès et donc fort mal connue, où quelques voyageurs avaient cependant remarqué l'existence de vestiges anciens. Stein et ses successeurs ont trouvé de nombreux sites préhistoriques datés, certains, de 3500 à 3000 avant Jésus-Christ, la plupart de 3000 à 2500 avant notre ère, c'est-à-dire de l'âge du cuivre (ou chalcolithique) qui a précédé l'épanouissement de la civilisation de l'Indus. La présence de poteries fort belles et de styles très variés laissait supposer l'existence simultanée d'une vingtaine de centres culturels distincts où des influences iraniennes étaient décelées.

De même, dans la vallée de l'Indus, étaient trouvés des villages datant de 4000-3000 avant Jésus-Christ, où les céramiques étaient assez comparables à celles connues en Iran à la même période.

D'autre part, la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), que dirigeait Daniel Schlumberger, avait trouvé, il y a une vingtaine d'années au nord de Kandahar, le grand site (50 hectares) de Mundigak : là, comme le montraient les fouilles menées par Jean-Marie Casal, une ville importante avait existé, elle aussi de 3000 à 2500 avant Jésus-Christ et elle avait eu manifestement des contacts, aussi bien, avec l'Iran et l'Asie centrale qu'avec le Baloutchistan et la vallée de l'Indus.

Tout cela n'éclaircissait guère le mystère de l'émergence, vers 2500 avant notre ère, de la splendide civilisation urbaine de l'Indus. La solution a commencé à poindre en 1975 à Mehrgarh dans la plaine à 150 kilomètres au sud-est de Quetta. Cette année-là, en effet, la MAFP s'est intéressée à ce « petit » site. Située au pied de la Bolan Pass, passage obligé des voies de communications reliant, *via* le Baloutchistan, la vallée de l'Indus à l'Afghanistan, l'Iran, la Mésopotamie et l'Asie centrale, Mehrgarh était bien placée pour essayer de comprendre les relations qui avaient existé entre toutes ces régions d'Asie. Rappelons que, au Pakistan et en Afghanistan, jamais encore on n'avait trouvé de sites antérieurs à 4000 avant Jésus-Christ.

Enfin le néolithique précéramique

On connaissait déjà à Mehrgarh une zone parsemée en surface de tessons du chalcolithique du Baloutchistan. Et voilà qu'en prolongement de cette zone, les archéologues repèrent des silex de surface.

M. Jean-François Jarrige rit de bon cœur en se rappelant les plaisanteries qu'échangeaient les membres de son équipe lorsque furent repérés les silex de surface à Mehrgarh. « *Pas de tessons, enfin un site précéramique, comme on en connaît au Proche-Orient.* » Les archéologues plaisantins ne croyaient pas si bien dire. La rivière Bolan, dans ses divagations récentes, avait creusé un ravin profond de 10 à 12 mètres, dans les alluvions. Elle avait ainsi mis naturellement au jour une coupe des terrains : sur 7 mètres d'épaisseur, les niveaux de cette nouvelle zone archéologique s'empilaient comme les couches d'un mille-feuille. Et aucun ne recélait de tessons. M. Jarrige rit encore : « *Nous venions de trouver, pour la première fois dans cette région, les niveaux néolithiques précéramiques. La découverte du siècle... au moins au Baloutchistan.* »


G. HELMES

Mehrgarh : deux statuettes en terre cuite, (respectivement 45 et 43 mm de hauteur) début du troisième millénaire avant notre ère.

De petite équipe adaptée à un petit site, la MAFP a dû se transformer en grande équipe pluridisciplinaire pour étudier un site couvrant plus de 250 hectares. Il fallait, en effet, des paléozoologues, des palynologues, des sédimentologues, des paléoanthropologues, des préhistoriens, etc, pour essayer de comprendre cette extraordinaire séquence de couches archéologiques continue de 7000 à 2700 avant Jésus-Christ, et même à 2000 si on inclut le site de Nausharo fouillé depuis 1985 et situé à 6 kilomètres au sud de Mehrgarh.

Grâce à ces fouilles menées en collaboration avec le Département d'archéologie du Pakistan, on dispose maintenant de toute la progression des techniques humaines, depuis les tout débuts du néolithique où la nourriture était fournie par la chasse et de l'orge pas ou peu « domestiquée », jusqu'à l'âge du bronze triomphant de la vallée de l'Indus. On voit ainsi le passage, en moins de mille ans, de l'économie quasi-paléolithique ou proto-agricole, dépendant encore presque uniquement de la chasse et de la cueillette, à l'économie agricole fondée sur la culture et l'élevage (bovins d'abord, caprins et ovins ensuite).

Vers 6000 avant Jésus-Christ apparaissent les premières céramiques, très grossières et très frustes. Mais, dans ce domaine aussi, les progrès sont rapides. Au cinquième millénaire, les céramiques sont déjà belles, fines et peintes avec élégance. La tournette (dès 4500 avant Jésus-Christ) puis le tour (dès 3000 avant notre ère) sont des progrès techniques majeurs qui améliorent la qualité et la régularité des formes des poteries.

Les femmes d'abord

Les statuettes féminines en terre crue apparaissent dès le début du néolithique ; au chalcolithique, ces statuettes sont en terre cuite et elles sont presque exclusivement féminines. Leurs hanches et leurs seins, symboles de fécondité, sont exagérés. Leurs têtes sont dotées de coiffures et de parures très élaborées et les figurines sont rehaussées de couleurs. A partir de 3000 avant notre ère apparaissent des statuettes masculines de plus en plus nombreuses ; vers 2600 les figurines féminines sont exceptionnelles.

Des informations recueillies à Mehrgarh et à Nausharo, les archéologues ont pu reconstituer le puzzle jusque-là fragmentaire. Les centres culturels du quatrième millénaire, que l'on croyait indépendants les uns des autres, sont, en fait, les expressions variées d'une même culture dont l'aire s'est fantastiquement étendue par un changement du système économique. A partir de 4500 avant notre ère, en effet, à l'exploitation de la plaine (orge et blé récoltés en avril) s'est ajoutée l'exploitation de la montagne (orge et blé récoltés en août).

Le site de Mehrgarh, certes, comme ceux de la civilisation de l'Indus, ne comprend pas de temples ou de palais. En revanche, on y a trouvé, dès le néolithique (6000 avant Jésus-Christ) de grands bâtiments cloisonnés en petits caissons symétriques qui ne peuvent être que des silos de stockage de grains et qui couvrent 15 hectares au cœur de l'agglomération. Dès cette époque lointaine, la richesse de la ville ressort des belles parures retrouvées dans les tombes.

La civilisation de l'Indus, comme les autres cultures comparables de l'âge du bronze, n'est donc pas née de rien. Elle est issue d'un foyer de « néolithisation » analogue aux autres foyers connus au Proche-Orient.

Les trouvailles de Mehrgarh et de Nausharo ont été complétées par deux autres découvertes majeures. Celle, en 1985, du trésor de Quetta : une très riche tombe datant de 2000 ou 1900 avant Jésus-Christ où se montrent les influences d'Iran, de Bactriane, de Turkménie ; celle de Pirak (à 20 kilomètres à l'est de Mehrgarh), datant de 1800 avant notre ère. L'une et l'autre témoignent d'une deuxième révolution agricole. Désormais, les plaines produisent deux récoltes : l'orge et le blé au printemps, le riz, le sorgho et le millet en été ; dans le même temps arrivent les chameaux de Bactriane (à deux bosses), les chevaux et les ânes qui réduisent les distances en augmentant fantastiquement les capacités de transport et de déplacement. Les grandes villes de l'Indus qui vivaient du commerce perdent leur importance au profit des villages devenus gros producteurs.

Ainsi se comprend que, dans les textes mésopotamiens, le même mot « Melhhua », qui, au troisième millénaire, désignait l'« Orient » (la vallée de l'Indus) prend le sens d'« Afrique » à partir de 1800 avant Jésus-Christ.

YVONNE REBEYROL.

* Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16e. Du 16 novembre au 30 janvier. Tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : exposition seule 15 F, exposition - musée : 22 F.

* L'Association française des amis de l'Orient (AFAO) organise au Musée Guimet deux journées d'études le 26 novembre et le 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00. Les thèmes des exposés et des débats seront les cités oubliées de l'Indus, les cultures anciennes du Baloutchistan et les relations avec l'Asie centrale. Prix d'une journée : 130 F (100 F pour les membres de l'AFAO et les auditeurs de l'Ecole du Louvre). Réservations et renseignements à l'AFAO : 47-23-64-85 ou 47-20-33-09.

(1) Mohenjo-Daro : les archéologues et historiens continuent à utiliser cette orthographe traditionnelle depuis la découverte du site en 1922, bien que les Pakistanais aient décidé en 1960 de transcrire le nom en Moenjodaro.

LA POLLUTION AVEUGLE LES ASTRONOMES

ALERTE aux réacteurs nucléaires soviétiques en orbite ! Non contents de polluer la Terre quand ils retombent — Cosmos-954, Cosmos-1408, Cosmos-1900, — ils pollueraient aussi le ciel. Ils émettent en effet des rayons gamma qui font d'eux des sources perturbatrices pour les astronomes. Un mémorandum de la NASA vient d'indiquer que les travaux du satellite Solar-Max, lancé en 1980 et réparé en orbite en 1984 par des astronautes, ont été gênés par les émissions de satellites soviétiques à réacteurs nucléaires.

L'affaire est sans doute grave, mais les astronomes se feraient une raison si les Cosmos soviétiques étaient leurs seules sources de perturbation. On en est loin.

Les principaux gêneurs sont... les habitants des villes, qui ont la fâcheuse idée de s'éclairer la nuit. Aux Etats-Unis, les grands télescopes du mont Wilson ont été progressivement inhibés par les lumières, et parfois les fumées, de Los Angeles. Celui du mont Palomar souffre de la luminosité nocturne de San-Diego, pourtant distante de 80 kilomètres. On commence à avoir des craintes pour le site d'Hawaï, et si plusieurs grands télescopes sont installés dans un désert du nord du Chili, c'est entre autres parce que la nuit devrait y rester noire.

Longue vue

Pour les radio-astronomes, la situation est grave. L'Union internationale des radiocommunications leur a réservé certaines fréquences, comme la « raie 21 centimètres » de l'hydrogène. Mais il y a de plus en plus d'émetteurs sur les fréquences voisines et certains, mal réglés, viennent « baver » chez les astronomes.

L'espace est très propre comparé à la Terre, même si son encombrement pose parfois quelques problèmes. La responsabilité initiale va d'ailleurs aux Américains, et précisément à l'armée de l'air qui a fait disperser en 1963 quelque 400 millions de fines aiguilles pour former autour de la Terre une ceinture réfléchissante utilisable pour des radiocommunications. A l'époque, on n'avait aucune certitude sur le devenir de ces aiguilles, même si l'orbite avait été soigneusement choisie pour favoriser une retombée en quelques années. Celle-ci s'est effectivement produite et ce qu'on peut reprocher à l'expérience « West Ford » est surtout d'avoir officialisé le fait que l'espace est une poubelle.

Périodiquement, les astronomes ont dû protester contre la gêne apportée à leurs observations. En 1976, le congrès de l'Union astronomique internationale s'inquiétait de la prolifération des émissions hertziennes. En 1987, il s'est élevé contre le projet de mettre en orbite un immense anneau de lumière, ayant 24 kilomètres de circonférence et constitué par l'assemblage de cent grosses sphères réfléchissantes. Sa luminosité aurait été équivalente à celle de la pleine lune. De basses considérations financières semblent être venues au secours des astronomes.

Cela dit, les pollutions spatiales sont peu de chose au regard de ce que les satellites ont apporté à l'astronomie. Peu de sciences ont connu un aussi fort et aussi soudain bouleversement dans leurs possibilités matérielles. Il est compréhensible que les astronomes y tiennent. Comme ils ont l'habitude de voir loin, il est normal que soit apparue chez eux une grande sensibilité à l'écologie de l'espace.

M. A.



L'éthique du fou

Faut-il créer un comité d'éthique psychiatrique ? Une nuit à Sainte-Anne met en évidence les problèmes éthiques de la pratique psychiatrique.

« *LE scandaleux état des malades mentaux pendant l'Occupation n'est plus d'actualité. Au contraire, aujourd'hui, le renouvellement des mœurs psychiatriques et l'évolution des techniques depuis quarante ans laissent penser qu'il est opportun de poser le problème éthique* », explique le docteur Claude Toledano, qui a choisi « Ethique et psychiatrie » pour thème des entretiens de Villejuif (1). Il souligne en effet que la fin de cette décennie correspond au règne de l'éclectisme en psychiatrie : « *Les psychiatres n'ont plus ces engouements idéologiques qu'ils avaient autrefois. Plus personne ne pense qu'on peut soigner un patient avec les seuls neuroleptiques. Et la sectorisation, la vague psychanalytique, l'ouverture des portes des asiles ou même l'ergothérapie ont profondément modifié la pratique quotidienne.* »

Un quotidien que Claude Toledano juge différent de celui des médecins : « *Depuis quarante ans la médecine est devenue efficace. Mais elle a perdu son aspect relationnel et de compréhension du malade. Celui-ci ne vient plus dialoguer avec son médecin quand il est en situation d'impuissance. Par contre, nous, psychiatres, devons soulager les souffrances tout en sachant que nous ne les guérirons pas, ou du moins avec une efficacité redoutable.* »

M. Jean Michaud, conseiller à la Cour de cassation, membre du Comité d'éthique et un des participants aux Entretiens de Villejuif, énonce de façon analogue la différence éthique que les psychiatres veulent aujourd'hui décrire : « *Par rapport à une personne déambulant dans la rue, la liberté de consentement aux soins d'un malade physique est déjà diminuée face à son médecin. Mais cette liberté de consentement est supérieure à celle du malade mental, dont la lucidité peut être absente. Aux psychiatres de rechercher le consentement, je crois profondément que la parole est un élément essentiel.* »

Trois ambulanciers essoufflés

Urgences de Sainte-Anne, 22 h, un soir de semaine, où, comme chaque nuit, au CPOA (Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil), la plaque tournante de l'urgence psychiatrique parisienne.

Précédant les trois ambulanciers, qui s'essoufflent à la suivre, Jacqueline P., quarante-neuf ans, pénètre en conquérante dans le couloir carrelé du pavillon, avise trois infirmières et les gratifie de « *Bonjour, bonjour mesdames !* », d'une cordialité exaspérée. Dans l'après-midi, le maire de Montrouge a téléphoné à un médecin généraliste pour lui demander de voir Jacqueline B., « *qui suscite une inquiétude dans la population de Montrouge* ».

Jacqueline B. a accepté de voir le médecin, qui l'a persuadée de monter dans une ambulance en direction de Sainte-Anne. Une demi-heure après son arrivée, Sandrine C., trente ans, psychiatre et interne de garde, prend son dossier, le commente en aparté avec l'infirmier qui a accueilli la patiente et propose à cette dernière de la suivre dans son bureau.

Jacqueline B. referme la porte capitonnée, s'asseoit. « *Il faut faire avorter ma fille, elle a quinze ans et j'ai l'impression que mes voisins, non, un de mes voisins, s'est fait poser une seconde ligne de téléphone. Ma fille s'adonne à la prostitution, elle me l'a dit et j'ai pris un engagement de dix ans pour elle dans l'armée. Comme je n'ai pas longtemps à vivre, j'ai un cancer des organes et le SIDA que m'a injecté mon médecin en voulant me vacciner, je suis rassurée pour ma fille.* »

Sandrine C. répond au sourire guilleret de Jacqueline B., lui demande comment se passent ses journées, deux, trois précisions biographiques, si elle a déjà pris un traitement psychiatrique, puis pourquoi elle ne le prend plus depuis un an. « *Bon, qu'est-ce que je disais, il faut avorter ma fille.* » Elle demande si les pilules abortives sont douloureuses. « *Je suis l'interne de garde qui oriente les gens. Est-ce que vous êtes d'accord pour aller à Villejuif ?* »


RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

« *Non, il faut la faire avorter le plus vite possible.* » « *L'un n'empêche pas l'autre.* » « *J'ai peur de faire de l'illégal.* » « *En allant à Villejuif, vous respectez la légalité.* » Le dialogue se précipite, sans rien perdre de sa sérénité. « *Je vais vous hospitaliser tout de suite. – Avec ma fille ? – Où est-elle ? – Avec moi. – Bon, d'accord, avec votre fille.* » Jacqueline B. se détend : « *Alors je vais à Villejuif, mais je veux une chambre avec deux lits.* » Une ambulance l'emmène une heure plus tard.

« *Nous sommes parfois obligés de les suivre dans leur délire. Si elle avait refusé le placement libre, j'aurais téléphoné au maire de Montrouge pour qu'il fasse un placement d'office, elle n'avait pas de famille qui puisse signer un placement volontaire* », résume Sandrine C. Même si la loi de 1838 sur l'internement psychiatrique semble avoir bien vieilli – moins de 2 % des patients sont contraints d'office à l'hospitalisation par décision préfectorale, et moins de 15 % des proches demandent qu'un membre de leur famille entre « volontairement » en hôpital psychiatrique, – elle a ses failles.

Liliane F., vingt-sept ans, succède à Jacqueline B. Elle entre en titubant dans le bureau, ses cheveux défaits étirent son visage livide dévoré par d'énormes cernes rouges. Elle s'affale sur une chaise, seul son regard est rigidifié par une agressivité défiante. Sa voix est pâteuse, on lui a administré une injection de calmants avant le trajet. « *Je veux aller à Kremlin-Bicêtre. – On vous a dit là-bas qu'il n'y a pas de place pour vous. – Alors je veux rentrer chez moi. – On a le sentiment que votre vie est en danger, je pense qu'il est préférable que vous soyez hospitalisée. – Je vais très bien. – Je ne croit pas, vous refusez de prendre votre traitement, je pense que c'est dans un but suicidaire. – Mon traitement ne me réussit pas.* »

Sandrine C. refuse de ferrailler avec elle sur ce sujet, lui fait remarquer ses contradictions, souligne que d'après son dossier elle a déjà écourté deux séjours hospitaliers en partant contre avis médical, lui répète sa conviction de la nécessité d'une hospitalisation : « *C'est vital, vous n'allez pas tenir longtemps.* »

A court d'arguments, Sandrine C. se lève, va chercher l'ami de Liliane. « *Que pensez-vous de l'état de votre amie ? – Elle dit qu'elle va reprendre son traitement.* » Lentement, Liliane F. tourne vers son ami un regard empreint d'une complicité menaçante. Il a reçu le message. « *Il faut l'hospitaliser à Maison-Blanche* », explique Sandrine C.. « *Ah ! pas question, nous habitons en face, c'est un hôpital pour les fous.* » Il écarte les jambes, croise les bras derrière la tête, fixe le plafond. Il conclut : « *De toute façon elle a de la volonté. – Je vous crois, elle a la volonté de mourir.* »

Le silence s'installe, Liliane F. le rompt en bâillant, puis propose à son ami de sortir, se lève avant qu'il réponde. « *Reste, nous ne sommes pas pressés, on peut discuter.* » La colère gagne Sandrine C. : « *Vous ne vous rendez pas compte, elle se laisse dépérir. – Ça c'est vrai.* » Liliane F. lui jette un regard méprisant. « *Monsieur, j'ai besoin de vous, vous seul pouvez m'autoriser à l'hospitaliser. Si elle rentre chez elle, vous en serez responsable.* »

Le couple se lève, signe une décharge et rentre à son domicile. « *Le consentement aux soins est effectivement le problème éthique important de la psychiatrie* », résume le professeur Yves Pélicier, un des conférenciers des Entretiens de Villejuif et chef du service de psychiatrie de Necker. « *Pour ne pas balkaniser l'éthique* ». « *Les problèmes éthiques naissent quand on délègue au psychiatre des responsabilités incombant au corps social tout entier. Tout ce qui peut paraître critiquable ne résiste guère à la pratique de la psychiatrie quotidienne sur le terrain. Il reste néanmoins d'importants problèmes généraux, comme l'expérimentation médicamenteuse. Comment renoncer, demain, aux apports de molécules efficaces dans le traitement des psychoses, si l'on ne cherche pas à aménager un consentement comme on le fait par exemple pour les grands cardiaques, les cancéreux ou toute situation de cet ordre ?* »

PIERRE GALLÉA.

(1) Les Entretiens de Villejuif, le 24 novembre 1988, sont organisés par l'association Erie, avec le concours de l'Association française de psychiatrie, de l'Association scientifique française des psychiatres du service public et de l'Evolution psychiatrique. Créés en 1986, ils avaient pour thème l'année dernière « la responsabilité en psychiatrie publique ».

Les sens dessus dessous

(Suite de la page 21.)

« *Contrôle du volume et de la répartition de la masse sanguine, régulation neuro-hormonale, répercussions sur la fonction cardiaque droite et gauche, adaptation des débits, réponse du système nerveux central et végétatif : toutes ces informations permettront d'affiner le modèle cardio-vasculaire et de préciser les constantes de temps d'adaptation à la microgravité et de réadaptation au sol des boucles de régulation mises en jeu.* »

Meilleure sera la connaissance des chercheurs sur le comportement de notre cœur dans l'espace, plus efficaces seront ainsi les contre-mesures envisagées (exercice musculaire, ou encore systèmes à dépression employés pour attirer le sang dans les membres inférieurs) pour permettre aux futurs spationautes de se maintenir en bonne santé au cours de vols de plusieurs mois, voire de plusieurs années.

Les modifications sensori-motrices

Autre volet de recherche fondamentale : la modification des activités sensori-motrices en apesanteur. « *Sur Terre, lorsque le cerveau effectue une reconstruction interne de l'espace et l'utilise pour contrôler l'équilibre et la coordination du mouvement, il le fait en tenant compte de la gravité* », souligne Alain Berthoz, directeur du laboratoire de physiologie neurosensorielle du CNRS (LPN, université de Paris-VI), où ont été conçues, en collaboration avec l'Académie des sciences de Moscou, les expériences Physalie et Viminal prévues pour la mission Aragatz. « *L'existence de ces forces gravitationnelles agit-elle comme une aide sur le système nerveux ? Comme une contrainte ? Et dans quelles circonstances ?* »

Parmi les applications directes de l'étude de la physiologie sensori-motrice en apesanteur figure notamment la compréhension – voire le traitement qui pourrait se révéler indispensable pour l'utilisation optimale des futures stations spatiales – du mal de l'espace. Les symptômes, analogues à ceux rencontrés sur Terre lors du « mal des transports » (nausées, vertiges, vomissements), apparaissent dès les premiers instants du vol et peuvent durer plusieurs jours.

A l'origine du malaise : la perturbation par l'apesanteur du système vestibulaire de l'oreille interne, cette boussole, véritable centrale inertielle, qui nous permet de vivre dans un monde apparemment stable en compensant par des mouvements des yeux les mouvements de notre corps.

Car, lorsque notre cerveau reçoit en même temps deux informations sensorielles contradictoires sur son environnement, ces mouvements-réflexes, dit « vestibulo-oculaires », peuvent se dérégler. Dans une cabine de bateau par exemple, où nos yeux perçoivent un monde immobile, tandis que le système vestibulaire capte le roulis de notre corps ; ou encore à bord d'une station spatiale, lorsque notre système de régulation interne, habitué à tenir compte de la gravité, se retrouve brutalement en situation d'apesanteur.

Initiée par Patrick Baudry en 1985 à bord de Discovery, l'expérience Equilibre et vertige mise au point par le LPN avait précisément pour but d'étudier le fonctionnement, les perturbations et les mécanismes d'adaptation des centres de l'équilibre et de l'orientation en situation de microgravité. « *Dès le début du vol, Patrick avait perdu la notion de la verticale. Lorsqu'on lui demandait de maintenir, dans l'obscurité ou en vision stabilisée, une position debout par rapport au plancher du véhicule spatial, son corps présentait une inclinaison de 10 degrés à 25 degrés par rapport à la normale. Autre caractéristique : il suivait plus facilement une scène visuelle défilant de haut en bas que de bas en haut, alors que l'on observe le phénomène inverse sur terre* », rappelle Alain Berthoz, en précisant que certaines perturbations, observées en tout début de vol, disparaissent en deux ou trois jours. Une faculté d'adaptation du cerveau dont le mécanisme intéresse d'autant plus les neurophysiologistes qu'il concerne également certaines pathologies humaines, telles les récupérations fonctionnelles survenant après certains troubles neurologiques du système vestibulaire.

Les deux nouvelles expériences élaborées par le LNP pour la mission Aragatz auront donc pour objectif, dans le prolongement des expériences passées, de « *comprendre comment le système nerveux résout des problèmes aussi fondamentaux, pour l'homme en apesanteur, que la perception, l'orientation, le maintien de la stabilité, le déplacement ou la manipulation* », toutes tâches sur lesquelles la gravité exerce sur Terre des effets déterminants. C'est ainsi que Physalie permettra d'étudier le contrôle de l'orientation, celui des mouvements des yeux et de la tête, ainsi que la perception et le maintien de l'équilibre, tandis que l'expérience Viminal analysera les modifications intervenant dans le comportement visio-moteur (représentation mentale d'objets tridimensionnels, perception et mémorisation des niveaux de force, performance dans des tâches du type pilotage et télémanipulation) d'un sujet exposé à la microgravité pendant une longue période.

« *Notre but est de déterminer à quels moments le système nerveux va mettre en place de nouvelles solutions face à la situation d'apesanteur et d'évaluer l'efficacité de ces dernières sur les performances des astronautes* », résume Alain Berthoz, qui précise que, « *si certaines adaptations interviennent dans les toutes premières minutes de vol, d'autres demandent sans doute plusieurs semaines, voire plusieurs mois* ».

CATHERINE VINCENT.

Petits boulots en orbite

(Suite de la page 21.)

Le cosmonaute français complétera ce programme technologique en menant, cette fois depuis l'intérieur de la station Mir, deux opérations. La première d'entre elles, Amadeus, a trait à l'une des phases les plus délicates de la mise à poste des satellites : l'ouverture des panneaux solaires qui permettent de fabriquer l'électricité nécessaire à la recharge des batteries et à la bonne marche de l'engin. Les responsables des programmes spatiaux européens sont d'autant plus sensibles à ce problème que récemment les Allemands ont perdu leur satellite de télévision directe TV-Sat, jumeau du satellite français TDF-1, parce que l'un de ses panneaux solaires ne s'était pas ouvert correctement.

Aussi les constructeurs de satellites s'intéressent-ils à tout ce qui permettrait d'améliorer ou de remplacer les systèmes existants comme cette maquette d'un générateur solaire équipé d'un nouveau type d'articulation que les cosmonautes plieront et déplieront au cours d'une trentaine de tests pour en vérifier le bien-fondé. Quant à la seconde et dernière expérience, Ercos, elle concerne les composants électroniques à haut niveau d'intégration ou VLSI (Very Large Scale Integration) dont le comportement peut être grandement modifié par le passage d'atomes lourds électriquement chargés en provenance du Soleil, de notre galaxie et du milieu extragalactique.

Dans le passé, de nombreux satellites ont connu des dysfonctionnements importants du fait de la destruction partielle ou totale d'un de ces composants par un de ces atomes. C'est pourquoi on espère avec Ercos mieux comprendre le phénomène, évaluer ses probabilités d'apparition et être capables, grâce aux résultats enregistrés dans Mir sur de tels circuits électroniques – des mémoires à accès aléatoires (RAM), – d'y remédier en durcissant par exemple les composants. Bref toutes expériences qui soulignent que l'espace entre véritablement maintenant dans une ère préindustrielle et que le temps des héros a cédé le pas à celui des mécanos.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

Jeunes Diplômés ambitieux, venez vous faire un nom à l'ODA.

(Grandes Ecoles d'Ingénieurs)

Première force d'information commerciale en France, l'ODA met en valeur 350.000 entreprises dans les Annuaires Officiels de FRANCE TELECOM, 350.000 entreprises qui ont choisi nos supports publicitaires pour développer leurs contacts commerciaux.

Chaque année, l'ODA conçoit, réalise et vend plus d'un million d'annonces, diffusées dans les Pages Jaunes, l'Annuaire Electronique, l'Annuaire Professionnels à Professionnels (PAP). Notre chiffre d'affaires a dépassé 2,5 milliards de francs en 1987. Nous sommes devenus le premier producteur mondial d'écrans télématiques.

Pour faire face à notre croissance (plus 30% en 1987) sur ce marché porteur, nous recherchons de Jeunes Diplômés de Grandes Ecoles d'Ingénieurs.

Jeunes Ingénieurs (X, MINES, CENTRALE...), vous contribuerez à développer nos moyens informatiques de gestion, de traitement de commandes, et de production.

Vous travaillerez à la création de nouveaux supports d'information commerciale en utilisant les technologies les plus avancées (CD ROM, Vidéodisque et demain le RNIS).

Les postes que nous vous proposons ouvrent de réelles perspectives à ceux qui prennent leur avenir professionnel en main.

Car ce qui est vrai pour les entreprises qui nous consultent l'est aussi pour tous nos collaborateurs :

l'ODA, le premier moyen de se faire un nom.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature (lettre, CV, photo) à :
Evelyne MALACH - ODA
Direction des Ressources Humaines,
Réf. JDM - 22/11
136, avenue Charles de Gaulle,
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.



Le premier moyen de se faire un nom.





aerospatiale

DIVISION AVION

recherche

JEUNES INGENIEURS

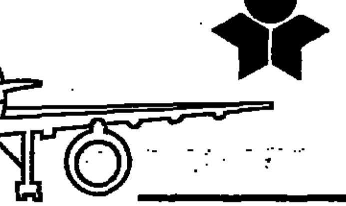
Nous sommes au tout premier plan de l'Industrie Aéronautique Européenne. Notre puissance industrielle est forte.

Aujourd'hui, nous envisageons l'avenir et nous savons que pour conforter notre avance technologique, les hommes qui s'engagent avec nous, doivent être énergiques, impliqués, courageux, évolutifs.

Diplômé d'une école d'INGENIEUR (SUP'AERO - ENSAM - ENI, etc.), vous avez une conception dynamique de votre développement de carrière et vous souhaitez accéder à des fonctions rapidement opérationnelles. Votre ambition implique que vous adhériez au concept de mobilité.

Nous vous proposons de vous confier des responsabilités réelles qui vous permettront d'exprimer toutes vos potentialités dans l'une de nos unités de production (Toulouse - Saint-Nazaire - Nantes - Suresnes - Meaulte).

Merci d'adresser votre dossier complet à notre conseil, sous réf. : 23/5/M



nicole maury dominique sperte
conseil
1, place Wilson
31000 TOULOUSE
Téléphone : 61 22 94 50
Télécopieur : 61 21 13 04

Schlumberger Technologies

Division CFAO

Notre Société, leader sur le marché de CFAO mécanique

recherche

INGÉNIEUR D'APPLICATION

Profil : niveau ingénieur, anglais courant, mobile.

Mission : basé en région parisienne et placé sous la responsabilité du responsable commercial pour l'Europe du Sud, sa mission sera d'assurer auprès de notre réseau de distribution le support technique (avant-vente et après-vente) de logiciels CFAO disponibles sur plate-forme de type PC.

Expérience souhaitée : exercice d'une fonction dans un secteur mécanique ou utilisation/vente de logiciels sur PC.

Envoyer candidature manuscrite, CV, photo récente et prétentions à :

M. BERGERON, SCHLUMBERGER CFAO
BP 80, 50, AVENUE JEAN-JAURÈS,
92123 MONTROUGE CEDEX.

SOCIETE D'INGENIERIE, FILIALE DE L'UN DES PLUS GRANDS GROUPES FRANÇAIS,

recherche

Ingénieur d'Affaires INFORMATIQUE

Il sera chargé du diagnostic des besoins du client, de la réponse aux appels d'offres et de l'établissement du cahier des charges dans le domaine de l'**INFORMATIQUE** appliquée aux bases de données urbaines.

Ingénieur diplômé il devra justifier de bonnes connaissances en informatique technique ou CAO/DAO, et si possible en Génie urbain. Ayant des qualités de synthèse, apte à rédiger, il devra avoir un sens aigu des contacts et le goût pour les déplacements à l'étranger.

Réf. 66.88/IA/942

Ingénieur Développement

De formation Grande Ecole **(X, ECP, Ponts, Mines, A. et M., ...)**, débutant ou ayant une courte expérience, il participera au sein du Département Informatique Scientifique et Technique à des développements dans des domaines tels que : analyse numérique, recherche opérationnelle, optimisation, etc.

Réf. 66.91/ID/957

Ingénieur Informaticien

De profil identique au précédent, il sera plus particulièrement chargé de développements de logiciels dans l'**INFORMATIQUE GRAPHIQUE.**

Réf. 66.92/II/958

Ingénieur INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Grande école **(Centrale, Supelec, A. et M., INSA, ...)**, il interviendra dans les domaines de Gestion Technique Centralisée, Télécontrôle, Temps Réel dans le secteur "Distribution d'Eau". Possédant 5 ans au moins d'expérience dans des activités similaires, il doit être doté d'une bonne technicité et d'une bonne aptitude à la communication. Il sera amené à intervenir à l'étranger. **Réf. 66.93/IN/959**

*Ces postes sont basés en **proche Banlieue Ouest.** Anglais indispensable.*

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous référence respective à ADEQUATION, 62-64, avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Important Groupe Chimique spécialisé dans la fabrication de matières plastiques, recherche pour l'un de ses centres de Production situé dans le Nord de la France (à proximité de LILLE).

SERVICE TECHNIQUE
INGENIEURS

génie chimique

Débutant ou ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans. Il participera à l'amélioration des procédés de fabrication, à l'étude et à la réalisation de projets d'investissement.

système

De formation Ecole Supérieure d'Electricité ou d'Electronique, débutant ou possédant 2 ou 3 ans d'expérience dans l'automatisation des procédés dans l'industrie chimique.



Pour ces postes, il est indispensable de pratiquer couramment l'anglais.

Merci d'envoyer votre candidature, CV, photo et prét. s/réf. 65620 à Contesse Publicité - 6/8, rue des Jardins, 59800 LILLE, qui transmettra

BP Chemicals

CONTESSE

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

AS & I

Société du groupe DATAID (1200 personnes, 450 MF de CA prévu en 1988) AS & I, 10 années d'expérience en informatique industrielle et scientifique, en expansion rapide recrute

1 - INGENIEURS GRANDES ECOLES (Centrale - ENSI - INSA)

• Ingénieurs Développement

Dans le cadre d'un projet informatique européen vous développerez un système expert de post traitement de calculs par éléments finis. La connaissance des réglements de constructions béton et acier (BAEL, EUROCODE, RCCM...) et des langages de programmation FORTRAN et C est souhaitée. Réf. I.D.

• Ingénieurs d'études Eléments finis

Vous rejoindrez une équipe leader en France pour réaliser des études et des missions d'assistance dans les domaines suivants :

MECANIQUE, THERMIQUE, ACOUSTIQUE, ELECTROMAGNETISME, PIEZO-ELECTRICITE, MECANIQUE DES FLUIDES. Réf. I.E.

2 - B.T.S./D.U.T.

Vous assisterez des ingénieurs dans la modélisation et la réalisation de calculs par éléments finis. Réf. B.D.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. à DATAID A.S.I. - Péripole 132 - 94126 Fontenay sous bois cédex.

DATAID AS&I

L'INFORMATIQUE DES REUSSITES

HCA



Votre marché — Le marché Apple

INGÉNIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

Derrière la réussite d'une entreprise, il y a souvent une idée simple. Chez Apple, notre idée se résume en une phrase : c'est avec des machines puissantes, mais simples d'accès que l'on donnera à chaque individu les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même. Le véritable enjeu, c'est le marché à conquérir. 56 % de progression du CA en 88 (1,7 milliard), la profitabilité la plus forte du secteur, toujours une vision d'avance sur le marché, ça n'existe que chez Apple.

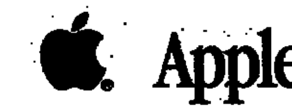
Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, justifiez d'une expérience de la vente directe de 5 ans dont 3 dans les grands comptes, parlez un "fluent English" et avez une connaissance approfondie des environnements réseaux et télécommunications.

La mission des ingénieurs commerciaux : assurer la promotion des solutions Apple dans les Grands Comptes et conseiller les décideurs au plus haut niveau.

Pour mettre en œuvre votre créativité et votre expérience dans le cadre d'une entreprise qui privilégie le développement de ses collaborateurs, écrivez à Pierre GRELLIER, Directeur des Ressources Humaines, sous réf. ICGC/M, Apple Computer France, 12 avenue de l'Océanie, ZA de Courtabœuf, 91956 LES ULIS cedex.

Consultez 3614 code Apple.

Révélez le meilleur de vous-même.



SUIVRE ET GERER DE GRANDS PROJETS INDUSTRIELS

UN JEUNE INGENIEUR

Filiale «Pharmacie» de l'un des premiers groupes chimiques mondiaux, nous consacrons 150 à 200 millions de francs à l'extansion de notre site : nouveaux ateliers, magasins, centale d'énergie...

Pour suivre et gérer ces réalisations, en liaison avec la Direction Ingénièrie, nous recherchons un jeune responsable de projets...

28/30 ans, issu d'une Grande Ecole, vous possédez une expérience de 3 ou 4 ans dans la conduite de travaux Génie Civil / Utilité pour le compte d'un groupe industriel (pharmacie, chimie, agro-alimentaire par exemple). Vous parlez anglais et peut être même allemand... Enfin, vous êtes suffisamment ambitieux pour, cette mission terminée, évoluer vers des responsabilité élargies au sein du groupe : nous souhaitons vivement vous rencontrer.

Votre candidature fera l'objet de la plus grande discrétion. Merci de l'adresser sous réf. 5603 à l'Agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

DESSEIN



SYSTÈMES APPLICATIONS PROGICIELS

Leader en Europe des Progiciels de gestion pour gros systèmes (700 M de FF - 600 personnes).

LE PRIX DE L'EXCELLENCE !

Nous concevons et commercialisons des PROGICIELS D'APPLICATION DE GESTION - haut de gamme - SAP R/2. Ce MODELE de GESTION en temps réel et intégré, couvre l'ensemble des fonctions industrielles, commerciales et financières.

Plus de 1000 entreprises dans le monde sont équipées de systèmes SAP.

Aujourd'hui, présents dans plus de 20 pays, nous réalisons plus de 30 % de notre CA à l'International. Nous souhaitons développer notre stratégie européenne depuis la France et nous menons un important programme de recrutement sur l'année 1989.

consultant gestion commerciale

Ingénieur ou diplômé d'une Ecole de Commerce, vous possédez une première expérience réussie de la gestion commerciale (logistique, gestion des stocks...).

consultant gestion de production

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous avez une première expérience de l'outil de production en milieu industriel.

Vous avez évolué en entreprise ou cabinet d'organisation et/ou en SSII.

Interlocuteurs privilégiés de nos clients, nous vous confions la responsabilité fonctionnelle de notre PROGICIEL SAP R/2 : avant-vente, mise en place et formation des utilisateurs.

Une expérience d'implantation de progiciels (gros ou moyens systèmes) serait vivement appréciée. Anglais indispensable. L'Allemand serait un plus. Réelles perspectives d'évolution dans une Société en pleine expansion en France et en Europe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) sous référence DG 40 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN

2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16 Tél. : (1) 47 55 00 17
11, rue Victor Hugo - 69002 Lyon

Lyon

Filiale autonome (100 personnes) d'un grand groupe industriel, produisant en série des appareils de mesure, recherche :

Ingénieur débutant destiné à animer les services techniques AM ou équivalent

Vous participerez à l'élaboration des produits nouveaux **faisant appel largement à l'électronique** et vous assurerez leur mise en fabrication : définition des équipements et outillages, relations avec les fournisseurs d'équipements et sous-traitants, relations avec le service commercial. Parallèlement, vous repèrerez les gains de productivité possibles pour l'existant et participerez à la définition du plan d'investissements.

Vous aurez des relations techniques avec nos agences commerciales et nos clients. Votre travail sera varié, entouré de personnes compétentes.

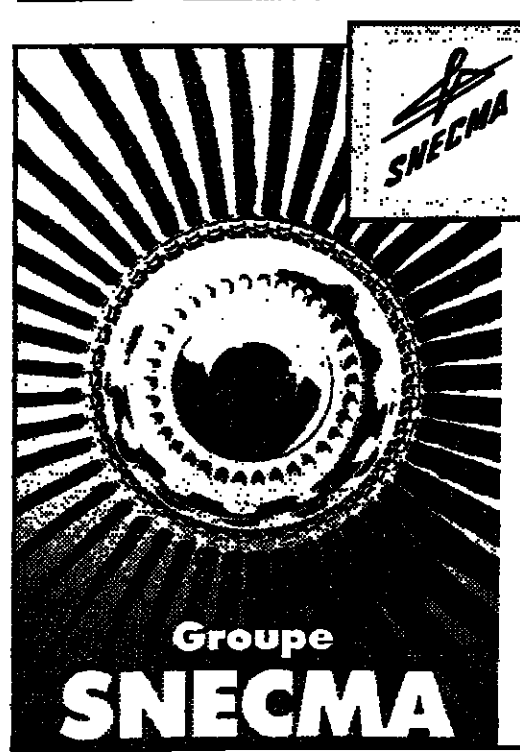
Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Gérard SCHNEIDER qui vous assure une totale discrétion, sous référence GHM.

SCHNEIDER RECRUTEMENT — 55 Montée de Choulans 69323 LYON CEDEX 05.

MEDIA-SYSTEM

SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 personnes, dont 3500 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.



DIPLÔMES GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES,
vous débutez ou avez acquis une première expérience, vous vous passionnez pour les technologies les plus avancées en matériaux et mécanique, vous avez le goût de l'animation et le sens des hommes.

Rejoignez nos UNITES DE PRODUCTION

à Gennevilliers (92), Corbeil (91) ou Melun Villaroche (77) au sein des secteurs méthodes, gestion de production, fabrication ou qualité.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. M.JB/10 avec vos prétentions à SNECMA, Département Encadrement, 2, Bld Victor, 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

Schlumberger Industries

CRÉATIVITÉ ET PERFORMANCES INDUSTRIELLES

■ **SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des *compteurs d'électricité, d'eau et de gaz*, de *systèmes de défense*, des *cartes à mémoire*, des *systèmes de paiement électronique*.**

Les équipes d'étude et d'industrialisation des unités opérationnelles de SCHLUMBERGER INDUSTRIES sont en charge de projets importants, intégrant des développements technologiques avancés dans de nombreux domaines.

Les dimensions et les enjeux économiques internationaux de ces projets nous amènent à *rechercher des*

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
ÉLECTRONICIENS, MÉCANICIENS, INFORMATICIENS
Débutants ou 1ère expérience

Suivant leurs compétences, leur expérience, leurs souhaits professionnels et la nature de nos projets, ils seront associés à nos réalisations d'avenir dans l'un des domaines suivants :

ÉLECTRICITÉ : systèmes électroniques de comptage d'énergie électrique, de traitement de données, de communication d'informations (télélecture des compteurs)...

EAU ET GAZ : équipements de comptage et de distribution d'eau, de gaz, et d'énergie thermique.

TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES : cartes à mémoire, terminaux urbains et systèmes utilisateurs de cartes à piste ou à mémoire (paiement électronique, distribution de carburant, contrôle d'accès...).

RÉGULATION ET CAPTEURS : systèmes de contrôle de *processus industriel. Capteurs pour les industries des secteurs de la haute technologie.*

SYSTÈMES DE DÉFENSE : enregistreurs magnétiques et systèmes embarqués d'acquisition de traitement de mesures pour l'industrie aéronautique et spatiale.

CENTRE DE RECHERCHE : R & D *dans les domaines de l'électronique*, de la mécanique, de l'informatique scientifique et temps réel, du Génie Logiciel...

Ces postes s'adressent à des Diplômés de Grandes Écoles, débutants ou possédant une première expérience en Études, en Méthodes ou en Industrialisation.

Ils sont ouverts sur des évolutions diversifiées vers d'autres métiers et d'autres responsabilités au sein de SCHLUMBERGER.

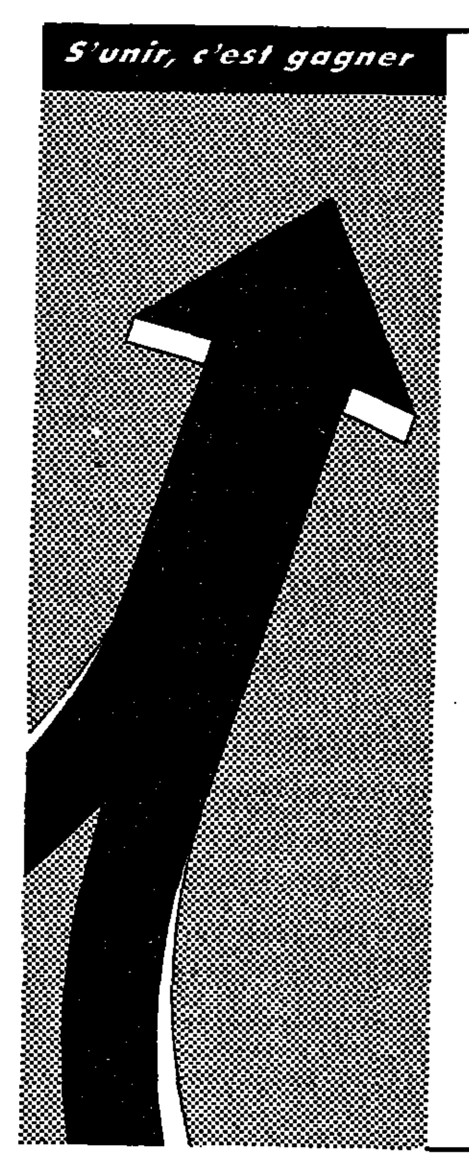
Ils nécessitent, outre une bonne maîtrise de l'anglais, de réelles qualités de contact et d'autonomie, et la capacité de travailler dans un environnement pluridisciplinaire et international.

Les candidatures (lettre mentionnant les domaines qui vous intéressent, C.V., *photo*) *sont à adresser à*

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Coordination Recrutement 50, Avenue Jean-Jaurès - BP 620-05 92542 Montrouge Cedex

AD'COM.

S'unir, c'est gagner



MANAGER, GERER ET OPTIMISER NOTRE BUREAU D'ETUDES : 3 AXES POUR UNE MISSION-CLE

La **DIVISION TELECOMMUNICATIONS** du groupe THOMSON remporte la maîtrise d'oeuvre des contrats les plus ambitieux, sur tous les continents en matière d'équipements et systèmes de radiocommunication professionnelle. Qualité et productivité maximales sont les clés de notre réussite et les résultats d'une production innovante à la pointe des technologies. Acteur important de cette politique, le bureau d'études de notre centre d'études et de production de Cholet rassemble des moyens humains et techniques considérables. Son responsable, *promu à d'autres fonctions, recherche le nouveau*

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

Diriger une équipe de 25 personnes, coordonner les *activités et faire évoluer* nos équipements consituent votre mission. En relation avec les différents services de l'entreprise, vous élaborez les dossiers de définition des matériels. Vous disposez d'un outil sophistiqué de C.A.O. Récemment installé, vous l'*optimisez, le développez et formez les utilisateurs.*

Cette fonction-clé constitue une réelle opportunité pour un ingénieur généraliste (ENSAM, INSA...) possédant une expérience d'environ 5 ans en milieu *industriel* avec des responsabilités d'*encadrement d'une petite équipe.*

Pour prendre des responsabilités et conduire notre B.E. à la pointe des technologies...

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Didier PLANCHOT
THOMSON-CSF
DIVISION TELECOMMUNICATIONS
BP 945 - 49309 CHOLET CEDEX



THOMSON

HCA

ROBERT ET CARRIERE LEDERLE
(Groupe SYNTHELABO)

Fabrication et commercialisation de produits médico-chirurgicaux recherche pour son unité de Production de Serguigny (EURE)

LE RESPONSABLE DE PRODUCTION

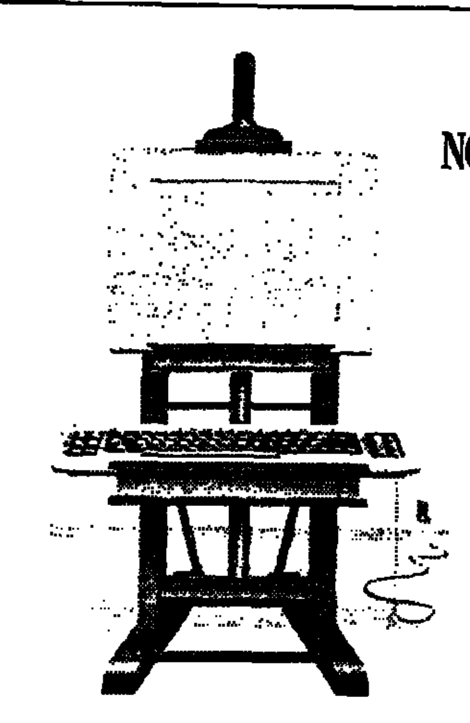
pour prendre en charge, à travers l'animation et la gestion de 120 personnes, la responsabilité des ateliers de fabrication, conditionnement et stérilisation.

Il devra notamment :
- développer la qualité et les performances de produits,
- renforcer la motivation et la communication,
- sensibiliser le personnel à l'amélioration des coûts,
- contribuer dans son secteur à une rénovation de l'unité de production.

C'est un ingénieur A.M. ou équivalent possédant une expérience de trois à cinq ans en production, méthodes ou ordonnancement.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 156 MO
à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON

ORG - Pierre Lichau



NOUS AVONS L'ART DE REVELER LES TALENTS

INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Temps Réel, Télécommunications, Processus Industriels...), INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION D'ENTREPRISES (Transactionnel, Télématique, Bases de Données...), autant de domaines dans lesquels vous pourrez exprimer vos talents d'ingénieur *informaticien.*
Débutant, après une formation spécifique à notre méthodologie et aux techniques informatiques que vous utiliserez, vous participerez à des projets diversifiés. Si vous avez déjà une première expérience, vous aurez le plaisir de découvrir une entreprise qui privilégie le dialogue.
Si une telle opportunité à Paris, Lille, Lyon, Orléans... vous attire, envoyez rapidement à Hervé Captier une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo.
Pour le reste, accordez nous quelques jours.
LOGISTA, 33 quai de Dion Bouton, 92814 PUTEAUX CEDEX.

LOGISTA
DES HOMMES D'ENTREPRISES

MEDIA-SYSTEM

Leader mondial sur le marché des Amidons spéciaux recherche le futur

Technical Development Manager

de son Département Agro-Alimentaire (France - Italie - Espagne)

Avec son équipe, il apportera le support technique nécessaire à la force de vente afin de favoriser la promotion et le développement de nos produits. Grâce à une excellente connaissance de la technologie alimentaire et des ressources du groupe, il pilotera le programme technique, en liaison etroite avec le marketing, la recherche et la production.

Les candidats devront posséder une formation Agro-Alimentaire, Agronomie ou Biologie (niveau Ingénieur). Formation commerciale supérieure vivement souhaitée. Ils auront également 2 à 3 ans d'expérience du suivi technique ou de la vente d'un produit industriel agro-alimentaire.

Maîtrisant les techniques de communication, l'ingénieur retenu devra pouvoir animer en ANGLAIS des réunions professionnelles de haut niveau. Une bonne pratique de *l'allemand serait appréciée.*

Ce poste, basé à Villefranche-sur-Saône, implique de nombreux déplacements dans les pays de la CEE.

Écrire avec CV + photo + prétentions à **National Starch & Chemical** - Service Ressources Humaines - ZI Nord - BP 438 - 69655 - VILLEFRANCHE-SUR-SAONE *cedex.*

National *Starch & Chemical*

MEDIA BA



OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...



Lyon FRAMATOME, leader en ingénierie nucléaire vous propose de rejoindre sa Division Services Industriels pour assurer la fonction de **responsables d'interventions** dans différents domaines.

Ingénieurs électriciens

Responsable de la cellule contrôle comman.le, vous intervenez sur sites nucléaires, managez nos équipes de techniciens et gérez les relations avec nos sous-traitants en faisant respecter nos impératifs de délai, coût et qualité (Réf. RIL 319).

Ingénieurs mécaniciens

Nous vous proposons l'une des missions suivantes :

- Intervenir sur les matériels auxilliaires des centrales nucléaires lors des arrêts de tranche. Parallèlement à cette activité, vous avez un rôle d'études (préparation de documents d'intervention, de coordination et de suivi de réalisations) (Réf. RIM 320).
- Conduire des opérations de **maintenance spécialisée** dans le domaine de gros équipements du circuit primaire en France et à l'Export. Vous participerez donc aux travaux d'analyse d'étude, de réalisations et d'amélioration des méthodes et outillages. (Réf. RCS 321).

Ces postes exigent de solides qualités d'animateur d'équipe et de fréquents déplacements en France et à l'étranger. Pratique de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite en précisant la référence choisie à : FRAMATOME Service EMPLOI, 10, rue Juliette Récamier, 69006 LYON. Téléphone : (16-1) 72.74.82.81.

MEDIA-SYSTEM



LE FUTUR EN TETE



Créée en 1986, notre société de services en informatique (20 personnes, 24 % de rentabilité en moyenne par an) est spécialisée dans les domaines Banque et Finance.

Pour faire face à notre expansion, nous avons besoin de structures et de capacités complémentaires

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Département « DÉLÉGATION DE PERSONNEL »

Vous possédez de préférence une première expérience de cette activité et vous êtes compétent dans la vente de services en SSII. Vous savez faire preuve d'autonomie, d'esprit d'initiative et de sens des contacts.

Nous vous offrons une rémunération motivante et la possibilité d'évoluer rapidement vers un poste de Directeur commercial.

Merci d'envoyer C.V. + lettre manuscrite + prétentions à :
SYSCOR - Mademoiselle Isabelle PINQUET
ZAC la Fontaine du Vaisseau
4, rue Edmond-Michelet
93360 NEUILLY-PLAISANCE - Tél. : 43-09-81-91.

MEDIA-SYSTEM

Conduire sa carrière dans le secteur automobile

Filiale du Groupe EPEDA BERTRAND FAURE, nous sommes le 1er européen du siège automobile de par notre C.A. en constante progression (3,4 milliards de F en 1987, 4,5 milliards de F prévus en 1988) et de par notre solide implantation en Europe. Notre volonté d'expansion nous a amenés à nous développer outre-Atlantique : U.S.A., Canada. BERTRAND FAURE AUTOMOBILE, c'est aussi 10 000 personnes attachées à l'identité du Groupe qu'elles constituent, décidées à se renouveler tous les jours pour satisfaire leurs clients, et à qui nous offrons les atouts nécessaires à la réussite individuelle de chacun.

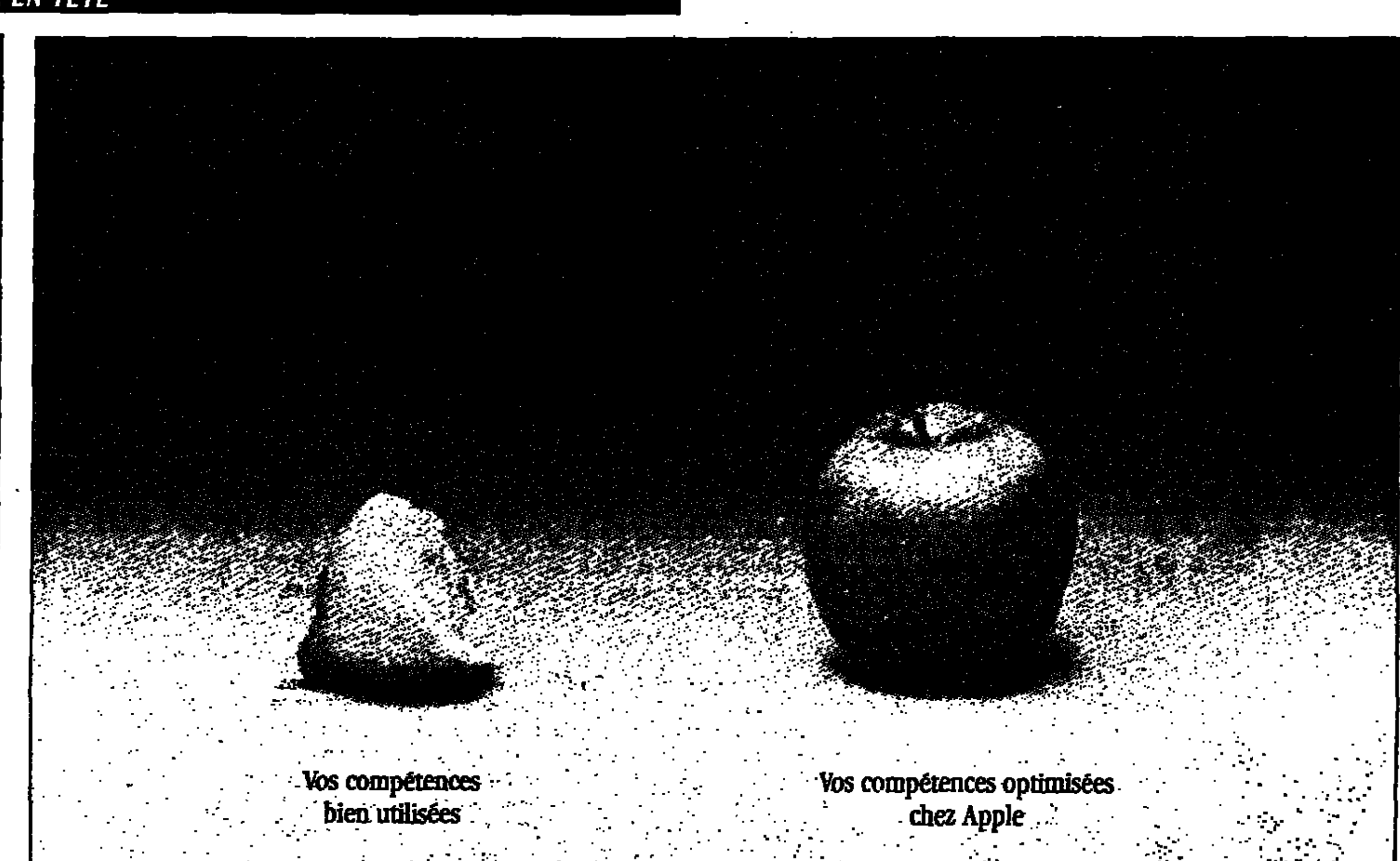
Diplômé d'une grande école d'ingénieur à dominante mécanique, vous êtes débutant ou avez une première expérience, vous êtes passionné par un milieu industriel très actif, vous souhaitez vous impliquer fortement. Vos qualités d'animateur et votre personnalité vous permettent de vous imposer. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes sur le terrain pour évoluer ensuite au sein de notre Groupe en fonction des opportunités multiples dues à notre dimension internationale.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel de BERTRAND FAURE AUTOMOBILE, 8 rue Jean-Pierre Timbaud, 78390 Bois-d'Arcy, ou de téléphoner au (1) 30.56.91.91 pour prendre rendez-vous.

MEDIA-SYSTEM



BERTRAND FAURE AUTOMOBILE



Vos compétences bien utilisées

Vos compétences optimisées chez Apple

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Derrière la réussite d'une entreprise, il y a souvent une idée simple. Chez Apple, notre idée se résume en une phrase : c'est avec des machines puissantes, mais simples d'accès que l'on donnera à chaque individu les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même.

La force d'Apple réside dans son aptitude à reconnaître les vrais talents du marché et à leur offrir un cadre d'évolution et de développement personnel exceptionnel.

Bien optimiser vos compétences, c'est commencer par vous donner un rôle d'intégrateur de systèmes en mettant en œuvre votre connaissance approfondie des environnements réseaux et communication (Ethernet ou Token Ring, SNA, Decnet, DSA...) sur grands systèmes (IBM ou BULL, DEC, UNIX).

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs et parlez un "fluent English" ? Vous assisterez l'équipe des ingénieurs commerciaux Grands Comptes dans leurs négociations et participerez à la formation des ingénieurs technico-commerciaux.

Pour mettre en œuvre votre créativité et votre expérience au sein d'Apple, écrivez à Pierre GRELLIER, Directeur des Ressources Humaines, sous réf. IS/M, Apple Computer France, 12 avenue de l'Océanie, ZA de Courtabœuf, 91956 LES ULIS cedex.

Consultez 3614 code Apple.

Révélez le meilleur de vous-même.



Apple

Dupuy Saatchi

CHEF DE PROJET

INFORMATIQUE DE GESTION

Filiale d'un Groupe International, nous sommes leader sur le marché de la conception et de la distribution auprès d'un réseau de professionnels, de produits destinés au secteur de la maison et à l'aménagement haut de gamme.

Dans un contexte multi-sites et en liaison étroite avec le responsable logistique, le chef de projet informatique industrielle et les utilisateurs, vous aurez à concevoir et à élaborer les futurs systèmes d'information de gestion.

Votre mission consistera à étudier les besoins exprimés par les utilisateurs et à rechercher des solutions informatisées ou non, destinées à optimiser l'organisation, l'information et les systèmes de gestion logistique et de production.

De formation INGENIEUR (type ENSAM), vous avez une expérience d'au moins 3 ans acquise dans ces domaines. Une maîtrise de l'outil informatique est indispensable (IBM 38 souhaité).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite, photo et prétentions), sous réf. 2901 à Geneviève BASTIE, TECHNAL, Département du Personnel, 270 rue Léon Joulin, 31037 TOULOUSE Cedex.

Gagnez du temps et oubliez la grève des postes en nous téléphonant au : (16) 61.41.11.45.

MEDIA-SYSTEM



CRÉE L'ESPACE EN BEAUTÉ

ANIMER un SERVICE INFORMATIQUE dans une ENTREPRISE INDUSTRIELLE pleine de PROJETS...

, filiale française du groupe GRACE, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits techniques haute performance en matériaux composés, destinés à des marchés industriels très diversifiés.

500 personnes, 20 % de croissance annuelle, 70 % du CA à l'export : notre développement s'accompagne de nombreux projets informatiques.

Notre schéma directeur, mis en place il y a 3 ans, a été conçu pour accompagner les objectifs stratégiques de la société.

Le principe est un système de gestion intégré et interactif, basé sur le concept de base de données d'entreprise.

Nos axes principaux de développement : gestion de la production, de la technologie, le marketing, la gestion financière, la bureautique et la communication...

C'est dans ce contexte que nous vous proposons le poste de **Responsable Informatique** : il s'agit de diriger une petite équipe polyvalente très professionnelle, structurer et organiser les projets, conduire les études et choix d'investissements matériels et logiciels, assurer la coordination avec les spécialistes informatiques au niveau Groupe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous avez tous les atouts de votre côté si votre expérience (5 ans au moins) de Chef de Projet confirmé ou Responsable Informatique en entreprise industrielle ou SSII vous a donné une bonne maîtrise de l'analyse fonctionnelle, du développement ou de l'adaptation de logiciels, de la conception de bases de données, des applications GPAO.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Notre Conseil ALGOE nous aide dans notre recherche.
Merci d'adresser votre candidature (précisant votre rémunération actuelle) à Carole de CHILLY sous la référence 289 M.

ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDÉE... À L'ACTION

MEMBRE DE SYNTEC

DESSIN



SOCIÉTÉ EN EXPANSION
recherche
RÉDACTEURS TECHNIQUES
confirmés en
ÉLECTROMÉCANIQUE - ÉLECTRONIQUE
INFORMATIQUE

Merci d'adresser votre candidature
(lettre de motivation + CV + photo)
à : S.E.D., 55, rue Benoît-Malon, 94250 GENTILLY

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...



Les solutions de progrès

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL, LEADER EUROPEEN DES CONSTITUANTS POUR AUTOMATISMES INDUSTRIELS, 14000 personnes, plus de 6 Milliards de CA consolidé, recherche pour intégration au sein de ses forces commerciales

JEUNES DIPLOMÉS AUTOMATICIENS

Réf. M/3125/Y

INGENIEURS GRANDES ECOLES (AM - ESE - INSA - IDN - ENSHEEIT - ENSIEG... Options Génie Electrique, Automatique, Informatique Industrielle).

BTS - DUT Automatismes, Electrotechnique.

Vous avez une expérience confirmée de quelques années dans les domaines des AUTOMATISMES INDUSTRIELS relatifs
aux réseaux de communication,
aux architectures d'automatismes (à base d'automates programmables),
à l'informatique industrielle temps réel
et particulièrement dans les applications des courants forts et la commande de puissance (variateurs de vitesse).

- Vous assurerez pendant quelques années le support technique à notre réseau commercial (service après vente, assistance technique, formation) puis vous évoluerez de façon très ouverte dans nos structures.
  Postes à pourvoir : Région Parisienne et principales villes de Province.

INFORMATICIENS AUTOMATICIENS confirmés

Réf. M/3125/Z

- Ingénieur d'une Grande Ecole, vous êtes familiarisé depuis 10 ans avec le monde informatique, car vous assurerez la commercialisation et/ou le support technique de superviseurs, contrôleurs de cellules, etc... auprès de Grands Comptes, tout en assurant l'harmonie entre le niveau «Productique» (ateliers flexibles, chaînes d'assemblage automatiques) et le niveau «Informatique» (gestion de Production).
  Vos grandes qualités relationnelles faciliteront vos démarches commerciales de haut niveau.
  Localisation parisienne ou Grandes Métropoles.

Quel que soit le niveau de votre expérience, le Groupe saura reconnaître votre mobilité intellectuelle, professionnelle et géographique. Il vous assurera alors de larges possibilités d'évolution en France et à l'étranger. La connaissance effective d'une langue (anglaise ou allemande) est nécessaire.

Merci d'adresser CV, photo et rémunération sous la référence du poste choisi (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil



partenaires annonces

OBSERVATOIRE DES MATIERES PREMIERES
(Ministère de l'Industrie)
recherche



son ADJOINT AU DIRECTEUR

- 30/35 ans, ingénieur grandes écoles,
- 5 à 10 ans d'expérience industrielle,
- esprit d'initiative, sens des contacts,
- maîtrise de l'anglais.

son RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

- 25 ans, ingénieur grandes écoles,
- formation science de la terre ou métallurgie souhaitée,
- maîtrise de l'anglais et des techniques de gestion de fichiers indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v. et rémunération actuelle) en précisant le poste choisi à AXIAL (réf. 8853) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.



Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
recherche un

Ingénieur Réseau

pour son centre de BREST

- Débutant ou première expérience,
- Grande Ecole ou universitaire de 3ème cycle,
- Fonction : exploitation et développement d'un réseau de 600 postes de travail (terminaux, PC, stations de travail,...) répartis sur une trentaine d'implantations en métropole et dans les DOM-TOM
- Environnement gros centre de calcul (BULL, DPS 7000/72, CDC CYBER 992 modèle 31, 25 stations SUN, 6 DEC VAX, 6 BULL DPS6)
- Compétences appréciées :
  X 25, ETHERNET, TCP/IP, NFS, X400, X21, UNIX, C.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions à
IFREMER - Service du Personnel
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

●R.G. - Pierre Lichau

INGENIEURS SUPPORT VENTE

Signez votre réussite...

Aujourd'hui vous souhaitez exprimer à plein vos talents et vos capacités d'innovation. La Division SEMICONDUCTEURS de TEXAS INSTRUMENTS, à travers des activités de conception, de fabrication et de commercialisation, vous offre une structure particulièrement développée sur le marché européen.

INGENIEURS SUPPORT VENTE

Responsable du support technique et technologique sur un segment de marché précis, - Telecom, Spatial, Informatique, Industriel, Monétique - vous participez à la promotion des produits dans leurs applications. Très impliqué dans la phase d'identification des besoins de la clientèle, vous savez faire remonter les informations produits/marchés vers le marketing et participez ainsi à l'élaboration des stratégies futures de TEXAS INSTRUMENTS.
Sous la responsabilité d'un Chef des Ventes, vous êtes intégré dans une équipe dynamique et motivée.
Ingénieur Electronicien, vous avez 2 à 4 années d'expérience dans le développement de projets et avez acquis une réelle maîtrise dans les semi-conducteurs et les systèmes électroniques... Vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre compétence technique en exerçant une fonction comportant davantage de contacts humains et qui vous permettra d'approcher des projets industriels très diversifiés. (Réf. SCTSE/1188/1M)

CHEFS DE PRODUITS

En interface avec les centres de production européens de circuits intégrés, vous assurez le marketing de ces produits sur votre secteur géographique : France et pays du bassin méditerranéen.
Vous identifiez et développez les marchés, élaborez, contrôlez votre gamme de produits, définissez les politiques de prix et de support, assurez la promotion, la communication et la formation sur votre ligne de produits.
Ingénieur Electronicien, vous avez acquis 3 années d'expérience dans la fonction marketing, éventuellement commerciale. (Réf. SCPME/1188/1M)

Tous ces postes, basés à Vélizy, nécessitent une excellente mobilité et une pratique professionnelle de l'anglais.
Bernard TISON vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) en précisant la référence du poste choisi, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10 Avenue Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.







Filiale française de AVERY International, leader mondial de l'auto-adhésif, nos 200 personnes réalisent à GRENOBLE en non-stop, un C.A. de 500 MF. 1re P.M.E. exportatrice du secteur Papier Carton (80% de nos ventes), nous avons obtenu en 85 le Prix Industrie et Qualité, en 88 le Trophée AFNOR certificat 3 AQ.

Pour exploiter les investissements croissants faits sur nos lignes de production de complexes auto-adhésifs, nous cherchons un :

Ingénieur de procédés

Votre rôle : définir les procédés de fabrication permettant d'obtenir un produit final optimal en coût et en qualité. Vous proposez toutes procédures, modifications techniques ou procédés nouveaux susceptibles de contribuer à l'efficacité de nos opérations.

Vous êtes ingénieur, chimiste, papetier, à l'aise sur un site en feu continu. Jeune, avec une certaine expérience industrielle déjà, vous connaissez la chimie, le génie thermique, la mécanique des fluides et vous pratiquez couramment l'Anglais.

Merci d'adresser sous référence 112/FA votre candidature à, SEFOP Rhône-Alpes, 17 avenue du Granier - 38240 Meylan, que nous avons chargé de ce dossier.

SEFOP Rhône-Alpes
MEMBRE DE SYNTEC

Important établissement industriel de l'Etat, de **L'OUEST DE LA FRANCE,** nous recherchons plusieurs jeunes ingénieurs

INGENIEUR NUCLEAIRE

ARTS ET METIERS, ENSI...

Vous participerez à l'élaboration, au suivi et à la mise à jour des études de sûreté des installations de soutien à terre de chaufferies nucléaires. Vous serez chargé du suivi de dossiers d'infrastructure et d'équipement industriel concernant ces installations. De formation ingénieur, vous avez déjà une compétence dans le domaine nucléaire, ou au minimum un intérêt marqué pour ce secteur d'activité.
Réf. NUC/6831

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

ENSI, ENI...

Vous serez chargé du suivi de matériel électro-mécanique en service sur les bâtiments de surface (analyse des avaries, amélioration de la fiabilité...).
Vous assurerez également les fonctions d'adjoint à un directeur de programme logistique. A ce titre, vous coordonnerez et animerez les actions logistiques pour l'ensemble de trois marines nationales.
De formation ingénieur, vous avez, si possible, une certaine expérience dans le suivi et la maintenance de matériels en service.
Vous maîtrisez l'anglais écrit et parlé. Réf. EM/6831

INGENIEUR INFORMATICIEN

ENSI, ENI...

Vous serez chargé du Groupe qualité logiciel d'un service informatique important (plus de 100 personnes). Après avoir défini l'organisation qualité du service, vous mettrez en place les structures et vous animerez le groupe qualité.

De formation ingénieur informaticien, vous avez une certaine expérience en matière de qualité logiciel. Réf. ET/6831

INGENIEUR / CHERCHEUR

Vous serez chargé de la définition et de la mise en œuvre d'algorithmes de traitement d'images destinés à permettre l'exploitation automatique d'images sonar haute définition.
De formation ingénieur, vous avez une bonne compétence en traitement d'images et souhaitez participer en équipe à l'élaboration de systèmes d'exploitation d'images sous-marines.
Un bon niveau d'anglais parlé serait un atout supplémentaire. Réf. CH/6831

Prenez contact avec nous :
- par téléphone au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 13 h) ● par minitel 3616 code CVCOM
- par courrier en adressant votre candidature sous référence choisie à
ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.





Notre société (1 800 pers., 550 MF) est le leader européen de la transmission pour cycles (dérailleurs, chaînes, roues libres, moyaux...). Présents sous les marques SACHS HURET, SACHS MAILLARD, SACHS CEDIS, nous réalisons 60 % de notre CA à l'exportation. Le rang de leader européen et notre ambition au niveau mondial implique un renouvellement permanent de notre gamme. La technicité des nouveaux éléments et l'importance de notre plan produits nous conduit à renforcer notre B.E., situé sur la côte d'Opale (25 personnes actuellement, 35 dans un an -déjà équipé en C.A.O.-). Afin de relever le challenge que nous nous sommes fixés, nous accueillons un

INGENIEUR B.E.

Vous définirez, à partir du plan produits et des spécifications techniques, les nouveaux modèles avec une équipe de 3 à 4 personnes. De formation mécanique générale, votre expérience d'une dizaine d'années acquise en B.E. et/ou en méthodes, en industrie mécanique vous a permis de cotoyer le domaine de la forge et du découpage sur presse.

INGENIEUR B.E. ET BREVETS

Outre les tâches d'études, vous prendrez pour 50 % de votre temps la responsabilité de la gestion des brevets et de la documentation technique. Votre aptitude à la communication facilitera vos nombreux contacts internes et externes. Ces 2 postes nécessitent la maîtrise de langues étrangères (anglais indispensable et allemand souhaité). Votre évolution au sein du groupe sera à la hauteur de votre détermination à faire progresser la société.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo s/réf. LM/652
à Guy TAILLEZ.
ICS CONSEIL DE DIRECTION
BP 701 - 80007 AMIENS CEDEX, ou Tél. 22 91 61 83.

CONSEIL DE DIRECTION

CONTESSE



OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...



Matra Transport : N° 1 Mondial des métros automatiques

Notre maîtrise des technologies de pointe et des systèmes complexes, notre capacité à innover et notre volonté d'entreprendre nous ont permis, en quelques années, de devenir le N° 1 Mondial dans le domaine des systèmes de transports automatiques.
Poursuivre notre expansion dans un contexte international très concurrentiel nous promet des défis comme nous les aimons : aussi difficiles que passionnants. Pour les relever avec succès, nous avons besoin de votre enthousiasme et de votre talent.

Ingénieur Electrotechnicien

Au sein de l'équipe projet ORLYVAL, vous aurez en charge la définition et la réalisation de l'alimentation en énergie du VAL ainsi que la mise en oeuvre des automatismes, des télécommandes et télésurveillance du système.
Ingénieur Grande Ecole (Electrotechnique), vous avez déjà quelques années d'expérience (5 ans) de responsable d'affaire en installation d'équipements électriques qui vous auront permis de développer vos compétences en moyenne tension, basse tension et très basse tension, ainsi que votre sens du dialogue et de la négociation.
Poste basé à MONTROUGE. *Réf. IE2LM*

Ingénieur Système

Vous serez chargé de la coordination technique de l'un de nos projets d'automatisme ferroviaire. Vous assurerez la gestion des interfaces fonctionnelles entre sous-systèmes, l'instruction des modifications système et vérifierez la cohérence entre ce système et l'exploitation.
Diplômé d'une Grande École (Centrale, Supélec,...) option automatique, vous possédez une première expérience (2 ans) dans un domaine similaire où vous aurez pu faire valoir et développer vos qualités de rigueur et de d'esprit d'équipe. Poste basé à MONTROUGE. *Réf. ISLM*

Ingénieur Grande Ecole

En relation avec le Bureau d'Etudes, les sous-traitants et les fournisseurs, vous serez chargé dans le cadre de nos différents projets VAL des études de conception ou d'adaptation de la voie. La diversité des produits et matériaux (béton, acier, plastiques...) ainsi que des systèmes mis en oeuvre (chauffage, appareil de voie...) exigeront de vous des qualités de créativité mais aussi de rigueur dont vous aurez fait preuve lors d'une première expérience similaire d'environ 3 ans.
Outre votre formation Grande Ecole Génie Civil, une spécialisation en calcul de structures et/ou de matériaux ainsi que la connaissance de l'anglais seront appréciées. Elles vous permettront de réussir dans ce poste (basé à LILLE) et d'entrevoir une évolution dans le cadre d'un projet. *Réf. IGLM*

Ingénieur Responsable Equipements de simulation

Vous encadrerez une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens (10 personnes) chargée de développer des outils de simulation, d'intégration et de maintenance pour nos systèmes d'automatismes. De manière ponctuelle, vous n'hésiterez pas à vous impliquer personnellement dans la résolution de problèmes matériels et logiciels.
Ingénieur Grande Ecole (Supélec, Télécom, Centrale...) vous avez au moins 5 ans d'expérience de développement d'équipements et/ou de moyens de test d'équipements et d'encadrement d'équipes. Vous maîtrisez bien la langue anglaise. La connaissance d'un environnement type VAX/PC - MS DOS - BUS VME 68000 serait un atout supplémentaire pour ce poste basé à MONTROUGE. *Réf. IRELM*

Ingénieurs Automaticiens

Vous participerez pour différents projets VAL, aux études et à la rédaction des spécifications fonctionnelles des équipements de pilotage automatique embarqués ou des sous-systèmes (télésurveillance, poste de commande centralisée) et des interfaces associés.
Débutant ou ayant 2 ans d'expérience, votre formation d'Ingénieur Grande Ecole (option Electronique ou Automatique) vous permettra de vous intégrer rapidement au sein de l'équipe en place. Postes basés à LILLE. *Réf. IALM*

Ingénieur Electrotechnicien

Dans le cadre de nos différents projets VAL, vous serez chargé des études basse tension et courants faibles (télésupervision, video, sono, téléphone). Vous participez à l'élaboration des spécifications techniques et fonctionnelles et à l'établissement des plans.
Ingénieur Grande Ecole (Supélec, INPG,...) vous possédez une solide formation en électrotechnique. Débutant ou première expérience d'ingénieur d'affaire, une compétence en fibre optique serait appréciée dans ce poste basé à LILLE. *Réf. IE1LM*

Si vous souhaitez réussir et évoluer avec nous, adressez votre dossier de candidature (précisant la référence du poste choisi) à MATRA TRANSPORT - Direction du Personnel - 48/56 rue Barbès - 92120 MONTROUGE - Tél. 49.65.70.00

MATRA TRANSPORT

publicis ... antonos

Résines et matériaux composites

manager la recherche notre challenge : rester les meilleurs

Dans un contexte de mutation technologique rapide, vous aurez à élaborer de nouveaux produits, répondant à de nouvelles applications ou à de nouveaux marchés.
Vous animerez un laboratoire de 10 personnes et susciterez la collaboration avec universités et centres de recherche.

Ingénieur chimiste, une expérience de 7/8 ans vous a permis d'appréhender les derniers développements techniques relatifs aux produits epoxy, élastomères, silicones, et à leurs composites.

Filiale d'un groupe multinational leader sur ses marchés, nous sommes une société industrielle très performante ayant pour clients l'aéronautique, l'automobile, l'électronique, l'industrie de loisirs...

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 1080.02 à notre conseil, par télécopie au 16 (1) 42.89.16.48 ou par courrier.

ONOMA BP 666 75367 Paris Cedex 08.

PARIS, LILLE, LYON, NANTES, STRASBOURG

La Société

KODAK-PATHÉ

Dans le cadre de son expansion, recherche pour son centre industriel, leader en Europe son :

RESPONSABLE SERVICE TRAVAUX

au sein du Département Maintenance et Travaux neufs

Poste basé à

CHALON-SUR-SAÔNE

Bleu

Agé de 30 ans environ, de formation ingénieur généraliste mécanicien ou électromécanicien (Arts et Métiers, Centrale Paris, Lyon, Mines...) vous avez une première expérience (2/3 ans) dans un environnement industriel, de la définition et de la mise en œuvre de projets : de création, rénovation, et amélioration de machines ou de bâtiments industriels.

Votre mission :
Après intégration au sein du département, vous serez patron d'une équipe de 13 techniciens. Votre mission sera de contribuer à l'optimisation de notre outil de production.

Responsable des bonnes fins des travaux (délais, coûts, qualité), VOUS COUDUIREZ DES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS définis par nos bureaux d'Études (machines, ou bâtiments industriels,) qui seront réalisés par vos équipes et/ou par des prestataires extérieurs.
L'usage courant de l'anglais professionnel est impératif.

Au delà de la mission passionnante de ce poste, il constitue, à terme, pour un candidat à fort potentiel possédant compétences techniques, qualités relationnelles, de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Si ce challenge vous intéresse adresser rapidement C.V. + photo + salaire actuel sous la référence LM 1075 à Claude BERNARD au

Étant donné les perturbations actuelles de la distribution postale, vous pouvez nous adresser votre candidature par CHRONOPOST ou Télécopie (Tél. : 39.52.70.02).

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Écoles - 78400 CHATOU

---

5 MILLIONS DE M2 CONSTRUITS EN 10 ANS

DES REALISATIONS COMPLEXES ET PRESTIGIEUSES

DES TECHNIQUES NOUVELLES DE CONCEPTION ET DE GESTION



INTERNATIONAL
L'Ingénierie de la Construction

propose à

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant une formation complémentaire commerciale ou technique :

- de valoriser leur capacité d'initiative,
- de parfaire leurs connaissances,
- d'acquérir ou de compléter une expérience internationale en bureau d'études ou sur chantier,

en venant rejoindre les équipes d'OGER INTERNATIONAL.
Les postes à pourvoir vous permettront d'affirmer votre personnalité et de préparer un avenir professionnel prometteur.
Le choix de votre poste sera défini au cours d'un entretien avec un membre de la Direction qui sera chargé de votre bonne intégration au sein de notre société.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo à :
OGER INTERNATIONAL - Michèle DUBOS -
1, Place Victor Hugo Paris-la Défense
92411 Courbevoie cedex.

MEDIA-SYSTEM

AVEC LA PERFORMANCE...



Spécialisée dans les EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES ET DE DEFENSE, la SFIM depuis plus de 40 ans maintient le cap de la performance et de la compétence. Dans le cadre de son évolution, la Direction Recherches et Développement recrute :

INGENIEURS ANALYSTES

(Réf. IA/11)
Temps Réel pour applications logiciels.
Compétences techniques souhaitées :
Assembleur 68000, microprocesseurs et chaîne croisée sur VAX/VMS.

INGENIEURS GENIE LOGICIEL

(Réf. IG/11)
Connaissances souhaitées :
Méthodes : SADT, SA...
Outils : SGBD, SPECIFS...
Normes

Au sein de petites équipes jeunes et dynamiques, vous vous impliquerez dans des applications de haute technologie. Votre potentiel vous permettra d'évoluer au sein de notre société.
Que vous soyez débutants ou forts d'une première expérience, nous vous remercions d'adresser CV + photo sous la référence choisie à Isabelle DUMAS, SFIM, Direction des Affaires Sociales, 91344 Massy Cedex - Tél. 69.20.88.90

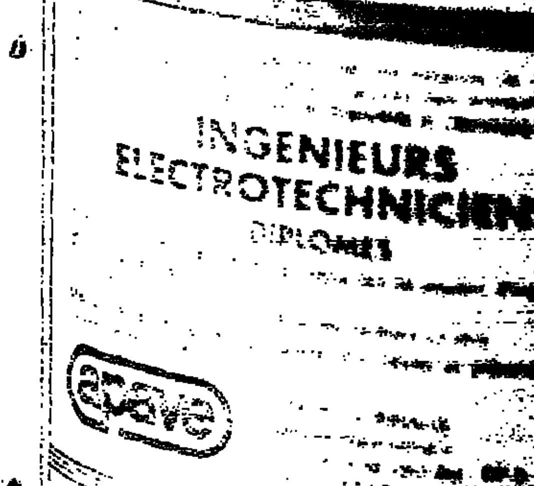
...LA COMPETENCE

NC communication

Le Monde

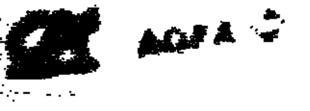
OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...



OPÉRATION SPÉCIALE

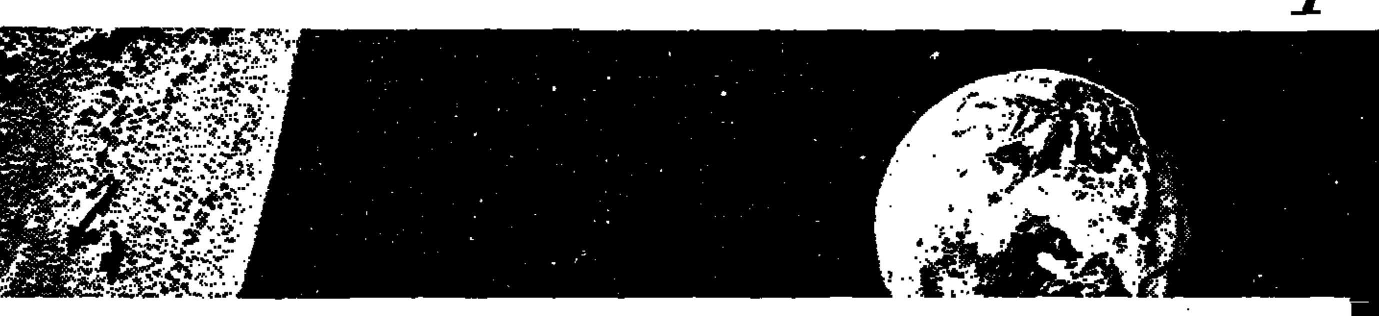
...Les Métiers des Techniques de pointe...



Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...



ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Spécialiste des Télécommunications Spatiales.
Dans le cadre des programmes **INTELSAT VII, HERMES, COLOMBUS... à TOULOUSE** rejoignez notre Equipe

INGENIEURS FIABILITE/QUALITE

Votre expérience, supérieure à 5 ans, se situe dans l'un des domaines suivants :

- **Qualité logiciel** (Réf. 27)
- **Chef de projet assurance qualité** (Réf. 29)
- **Qualité composants** (Réf. 28)
- **Matériaux et procédés** (Réf. 30) hybrides puces nues, process

Diplômé d'une Grande Ecole ou Université, vous exercerez un métier passionnant, dans un secteur de pointe, dans l'une des filiales d'un groupe international leader dans son domaine.
Faites-nous parvenir un dossier de candidature, en indiquant la référence choisie, à :
ALCATEL ESPACE, Direction du Personnel, BP 1187, 31037 TOULOUSE Cedex.





Jeunes ingénieurs

Division Electricité et Nucléaire

La Direction Industrie et Tertiaire de la Division Electricité et Nucléaire rassemble les compétences de Spie-Batignolles dans les domaines de l'informatique industrielle, des automatismes, de l'instrumentation, de l'électricité bâtiment tertiaire, du génie climatique, de l'électricité industrielle et des tableaux électriques.

Spie-Batignolles vous propose d'être les acteurs de son développement, en rejoignant ses équipes de conception et de réalisation d'affaires.

INGENIEUR D'AFFAIRES INSTRUMENTATION

Votre objectif ? Prendre en charge la responsabilité globale d'une affaire, de l'étude à la réalisation, en piloter tous les aspects : commercial, technique et gestion.

ASSISTANCE TECHNIQUE AUTOMATISMES

Votre goût pour la mobilité géographique, votre attrait pour la diversité de situations feront de vous le responsable technique de projets d'automatisme auprès de nos clients en France et à l'étranger.

Ingénieurs Grande Ecole (ESE, IDN, ENSIEG, ENSEM, ENSEEIHT...) vos perspectives d'évolution seront à la mesure de vos ambitions dans le cadre d'un groupe international aux activités pluridiciplinaires.

Nous vous remercions de prendre contact, en précisant le poste choisi, avec Spie–Batignolles, Edison 6, Service du Personnel, Parc St-Christophe, 95861 Cergy-Pontoise.
Vous pouvez également téléphoner à Jean-Marie LAMBERT au 34.22.55.68.



UN ESPRIT D'ENTREPRISES



INGENIEUR MECANICIEN

VENEZ DECOUVRIR UN ESPACE DE REUSSITE

La qualité, le dynamisme et la créativité... autant d'atouts réunis qui ont permis à TECHNAL de s'imposer comme leader de la conception et de la distribution de systèmes aluminium pour la maison et l'aménagement de haut de gamme.
TECHNAL, filiale du Groupe International ALCAN, c'est aujourd'hui près de 800 personnes (moyenne d'âge 34 ans) alliant professionnalisme et goût de la réussite.
Partez à la découverte de l'espace carrière TECHNAL :

- Vous êtes ingénieur mécanicien diplômé (AM,INSA, ENIT, ENSEEIHT,...), de la conduite d'études à la mise au point des produits et des systèmes, vous serez étonné par l'ambition de nos projets technologiques.
- Nous vous proposerons de découvrir notre groupe au travers de missions d'environ 6 mois dans l'une de nos unités en France ou en Europe (la maîtrise de l'anglais est donc nécessaire).

A moyen terme, et enrichi de ces expériences, vous choisirez avec nous votre affectation définitive dans l'une des Sociétés du Groupe.

Pour parler ensemble de votre futur espace de réussite, rencontrons-nous.

TECHNAL - Geneviève BASTIE - Responsable du Recrutement 270, rue Léon Joulin, 31037 Toulouse Cedex. Tél: (16) 61.41.11.45.

TECHNAL®

C R E E L ' E S P A C E E N B E A U T E

Chez un constructeur qui privilégie la satisfaction du client, les performances de l'après-vente sont de toute première importance.
Notre objectif : garantir la pérennité des produits au travers de Services de très haute qualité. Nous développons l'activité de :

Support et conseil à la vente de Services

Interface opérationnel(le) entre le Marketing et les équipes de vente de Services, vous développez et mettez en place les moyens et outils qui permettront d'accroître encore l'efficacité des Responsables de comptes clients et la pertinence de notre offre.

De formation technique supérieure, vous avez une expérience réussie d'environ 7 à 10 années chez un constructeur informatique, en qualité de Responsable de comptes clients par exemple, ou de Manager d'équipe de maintenance.

Votre connaissance de l'anglais est un plus.
Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre candidature sous référence MON 593 à Sophie SAHUC - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

IFREMER

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer recrute pour la sous-direction technique de son centre de **Brest**

Un Ingénieur A.S.M

Grande Ecole ou Docteur Ingénieur

- Possédant de solides connaissances :
  - traitement du signal,
  - modèles numériques,
  - microprocesseurs spécialisés.
- 2 à 3 ans d'expérience ou de spécialisation vivement souhaités.
- Pratique courante de l'anglais.

Objectifs :

- Développer l'Acoustique Sous-Marine Civile appliquée à la mesure océanographique, la détection des poissons et la transmission de données.
- Assurer l'application et le transfert industriel de ces travaux.

Envoyer CV et prétentions à
IFREMER - Service du Personnel
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

Nous sommes la jeune filiale (60 pers environ - C.A. 500 MF) d'un important groupe pharmaceutique américain performant. Nous produisons des molécules chimiques de haute technicité et les différentes étapes de notre fabrication relèvent de la chimie fine.
Membre du Comité de Direction et rattaché au Directeur Général, nous confierons à notre

DIRECTEUR DE PRODUCTION

CHIMIE FINE

des responsabilités importantes :
- l'atteinte des objectifs de fabrication dans ses aspects : **quantité/qualité/délais**,
- l'amélioration de la productivité par la recherche et la mise en place de nouveaux process et nouveaux investissements,
- l'amélioration et la coordination de son équipe (35 pers),
- la gestion de ses budgets.

Agé de 35 ans environ, Ingénieur Chimiste, vous avez impérativement une expérience d'au moins 5 ans dans différentes responsabilités "haut niveau" liées à la fabrication au sein d'unités de chimie fine organique.

Relationnel et autonome, vous êtes un animateur d'équipes et un manager imaginatif sachant faire avancer les choses. Anglais professionnel indispensable.

La rémunération et l'intérêt de la fonction sont de nature à attirer des candidats de valeur.

Le poste est situé à 60 kms au Sud-Ouest de Paris (proximité Rambouillet).
Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. SPE/13 M à KEY MEN - 2, avenue de Paris, 45000 ORLEANS - Tél. (16) 38.68.07.61

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

INGENIEUR LOGICIEL AVANT-VENTE

Chef de projet logiciel, vous avez environ 5 ans d'expérience professionnelle qui vous ont permis d'acquérir une compétence étendue en conception et développement de systèmes temps réel intégrant des réseaux, des SGBD, ou des outils graphiques de l'I.A...
Vous maîtrisez la technique et souhaitez maintenant élargir votre carrière à d'autres dimensions du métier.
Basé en région Parisienne, vous interviendrez en amont du cycle de conception et développement de grands systèmes pour : • répondre aux appels d'offres (France et Export) • définir une offre «système» standard • spécifier des études avancées • contrôler leur avancement.

Nous sommes la division d'une grande Entreprise ensemblier et constructeur électronique et informatique. Nous souhaitons vous intégrer dans notre groupe «marketing système» spécialisé sur l'avant-vente et les pré-études, plaque tournante vers de nouvelles responsabilités.

Si vous avez répondu à cette annonce parue dans le Monde du 25/10, nous vous en remercions. Vous pouvez nous appeler au 49.11.73.32.
Sinon, merci d'adresser votre candidature sous référence B 826 à notre Conseil - 315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX





Nous sommes un GRAND GROUPE d'envergure internationale en plein développement (AIGLE, PAULSTRA, MAPA...)

Vous êtes

INGENIEUR GENERALISTE DEBUTANT

CONJUGUEZ EVOLUTION PROFESSIONNELLE ET ART DE VIVRE AU PAYS DES CHATEAUX DE LA LOIRE !

Votre formation du type **CENTRALE, AM, IDN, ENSI...** vous prépare à :
- Assurer la mutation des Systèmes d'Information d'un Département Industriel de notre Groupe : études d'organisation, cahier des charges, mise en place des moyens...
- La politique interne de formation vous permettra rapidement de devenir le Responsable des Systèmes d'Information du site.

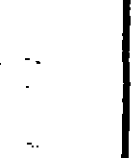
Une formation complémentaire du type IAE serait un atout.

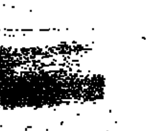
Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous réf. LM2/FT à notre Conseil : Anna STAROSWIECKI - INFORAMA carrières 7, rue Pasquier 75008 PARIS



OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...





Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE (CLAMART 92)

JEUNE ARCHITECTE RESEAU

Venez concevoir et mettre en place notre nouveau réseau pour faire face à la forte expansion de nos besoins. Vous serez à l'écoute des différentes sociétés utilisatrices du Groupe et travaillerez en étroite relation avec les équipes télécommunications internationales.

Diplômé d'une école d'ingénieur, vous maîtrisez VTAM/SNA, X25, les réseaux locaux, les systèmes de câblage, RNIS ainsi que la langue anglaise suite à une première expérience au sein d'une SSII ou dans l'équipe réseau d'un constructeur.

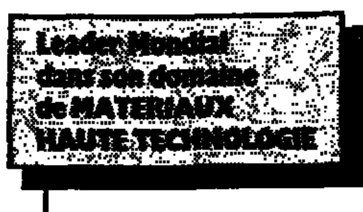
La dimension du Groupe devrait vous permettre, après cette première expérience réussie, d'accéder à de plus larges responsabilités dans le cadre d'une évolution de carrière ou en Europe.

Si la perspective de rejoindre un groupe en pleine expansion vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), s/réf. 88/11/INF, à I.C.I. FRANCE - Direction des Ressources Humaines - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE



MEDIA BL



CORNING GLASS recrute pour son **Centre Européen de Recherche et Technologie** de FONTAINEBLEAU (77)

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

INSTRUMENTATION

Au sein d'une équipe spécialisée dans les matériaux et systèmes, vous participerez à un **projet important de mise en œuvre de nouveaux produits de haute technologie.** Vous prendrez en charge la **conception** et **réalisation des outils de mesures** adaptés à cette technologie de pointe ainsi que l'**élaboration des prototypes** de ces nouveaux produits.

Profil : Ingénieur **Physicien** diplômé(e) d'une Grande Ecole ou équivalent, vous avez une solide expérience en **techniques instrumentales** acquise au cours d'une formation par la Recherche.

En plus de connaissances approfondies en **électronique, optique** et **informatique,** nous recherchons un collaborateur ayant un goût prononcé pour l'**expérimentation.**

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à CORNING EUROPE Service du Personnel, réf. 11019, B.P. Nº 3, 77211 AVON Cedex.

CONTESSE

Institut TELESYSTEMES, filiale de FRANCE TELECOM recrute pour de grandes entreprises du secteur de l'ingénierie des Télécoms :

10 DIPLOMÉS GRANDES ECOLES

ou universitaires toutes options

INGENIEUR : SUPELEC, MINES, CENTRALE...
GESTION : HEC, ESSEC, ESC...
pour les fonctions de :

CHEFS DE PROJET / CHEFS DE PRODUIT

Les candidats, débutants ou ayant une première expérience, seront intégrés dès leur recrutement dans un programme post-ingénieur de niveau international dans l'un des centres CITCOM à Paris, Nantes, Montpellier ou Sophia Antipolis.

Institut Telesystemes

Envoyer CV sous référence CIT-12
à l'Institut TELESYSTEMES
11-15 rue Sarrette - 75014 PARIS.

HCA

Directeur industriel
de PME en développement

LA ROCHELLE



Compagnie ANGIBAUD. Nous sommes le 1er producteur de fertilisants organiques en Europe, société de 200 personnes, 3 Usines de 10 à 30 personnes et 3 filiales, CA 200 millions, rattachée à un grand groupe français. Nous offrons le poste de Directeur Industriel à un Ingénieur AM, ENSI, HEI, INSA ou équivalent. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 30 ans, ayant de très solides connaissances en mécanique et électrotechnique et une expérience de production d'au moins 3 ou 4 ans. Ses missions concerneront l'entretien, l'exploitation et l'amélioration des unités existantes et la conception et la réalisation de nouvelles unités de production. Directement rattaché au Président Directeur Général, il collaborera quelques mois avec le titulaire actuel du poste qui prendra ensuite sa retraite. Ce poste nécessite une personnalité affirmée, des dons réels d'animation et de formation, de bonnes capacités de conception et d'organisation. Lieu de travail : La Rochelle, nombreux déplacements.

Prière d'adresser lettre man. et CV détaillé en précisant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE, sous réf. 11767/M, qui étudiera votre dossier en toute discrétion - Sélé-CEGOS Tour Vendôme 92516 BOULOGNE Cedex.

PUBLIVAL

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Ingénieurs Informaticiens

Ecoles d'Ingénieurs, de Commerce (Gestion Finance), Miage...
1ère expérience, confirmés

Leader français de l'informatique financière, **CONCEPT S.A.** conçoit et développe depuis 15 ans des logiciels haut de gamme sur micro.

Nous souhaitons aujourd'hui renforcer l'équipe de nos Départements Techniques par l'intégration d'informaticiens expérimentés.

Ces fonctions conviennent à des ingénieurs justifiant d'une expérience de 2 ans minimum en informatique de gestion et de la connaissance de plusieurs langages.

Elles requièrent une réelle ouverture d'esprit, des qualités de rigueur et de synthèse : la capacité d'adaptation et le sens de la relation client sont des atouts.

Enfin, notre souci d'assurer la meilleure qualité de service, le haut niveau d'exigence de nos clients impliquent de ceux qui vont nous rejoindre un investissement personnel important.

Merci d'adresser lettre manuscrite, rémunération actuelle, CV sous référence 21178 à CONCEPT RECRUTEMENT 2, pl. A. Malraux 75001 PARIS, qui assure toute confidentialité. Télécopie : 40.15.05.28.

concept Recrutement

Debie

Conseil en recrutement financier

QUALITE EN CONCEPTION

Participez à la création d'une base de données relationnelles.

Concevoir les systèmes les plus performants avec pour objectif constant : **LA QUALITE**, telle est l'opportunité que nous proposons à un

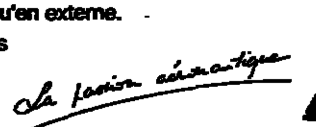
INGENIEUR GRANDE ECOLE.

Vous coordonnerez les activités relatives à la qualité en conception. Dans ce contexte, vous participerez à la création d'une base de données relationnelles, véritable outil de gestion, qui permettra d'optimiser la **fiabilité** et la **sécurité** de nos systèmes.

Vous souhaitez valoriser votre première expérience de la fonction ; vos solides connaissances théoriques, votre maîtrise de l'informatique (systèmes) ainsi que votre anglais courant vous permettront de réussir dans cette mission fortement évolutive.

Le poste nécessite de nombreux contacts tant en interne qu'en externe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au service du personnel sous référence IQE/MO.
AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION
78, quai Marcel Dassault - 92214 SAINT CLOUD



AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

HCA



Société de haute technologie, recherche

Ingénieur électronicien

pour la conception et l'expérimentation de systèmes de contrôle non destructif utilisant des générateurs de neutrons.
Electronicien de formation, intéressé par la physique, il aura acquis une première expérience du développement de produits professionnels.
Des connaissances en physique nucléaire seraient appréciées. réf. IE.

Ingénieur physicien confirmé

pour animer une équipe d'ingénieurs et conduire des études systèmes d'équipements d'analyse de rayonnements et de durcissement de matériels opto-électroniques embarqués.
Une formation Grande Ecole ou Universitaire à dominante électronique et physique théorique et nucléaire est requise.
Une expérience des technologies des composants électroniques et la maîtrise des méthodologies d'étude et de conception assistées par ordinateur sont souhaitées. réf. LP

Pour ces deux postes, une bonne pratique de l'anglais est un atout.
Les possibilités d'évolution sont réelles.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae en précisant la référence choisie à **SODERN,** Service du Personnel, 1 avenue Descartes, 94451 Limeil-Brévannes Cedex.

MEDIA-SYSTEM

GTM B.T.P. et ses Filiales (6 000 personnes) réalisent un C.A. de 4 milliards dans les domaines du bâtiment, du génie civil, des travaux routiers et terrassements.
Filiale du groupe GTM ENTREPOSE, elle est l'un des leaders du BTP en France.

Jeunes ingénieurs

vous avez le tempérament et le goût d'entreprendre, de lier la technique à l'action. Le bureau d'études et la réalisation de travaux vous amèneront à découvrir la passion d'un métier en étant intégrés, dès le départ, à une équipe opérationnelle qui vous aidera à prendre rapidement des responsabilités. Après quelques années d'expérience, vos capacités personnelles vous permettront d'être le numéro un sur des affaires que vous réaliserez complètement.

Des postes sont ouverts dans toutes les régions.

Les responsables de GTM B.T.P. sont prêts à vous rencontrer.

Envoyez votre C.V. + photo et vos prétentions, sous réf. 42908, à la Direction du Personnel de GTM B.T.P. - 61, avenue Jules Quentin - 92000 NANTERRE. (télécopieur: 47.25.66.32).



IMAGINER POUR ENTREPRENDRE

MEDIA-SYSTEM

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

Informatique de gestion

CHEF DE PROJET

Exploitation - Maintenance - Développement

La société "Carrières de la Meilleraie" leader dans son domaine (exploitation de carrières et commercialisation de produits de viabilité) possède un service et des outils informatiques qui lui permettent d'assurer la gestion en temps réel de l'ensemble de ses sites et régions. Son développement et ses objectifs de performance la conduisent actuellement à renforcer son potentiel informatique.

Collaborateur direct du responsable informatique, le "Chef de Projet" aura pour mission d'une part, de suivre l'exploitation et la maintenance des outils et des applications existants (environnement IBM 38 et configuration réseau) et d'autre part, de participer à l'implantation et au développement d'une nouvelle configuration informatique (IBM AS 400).

Nous souhaitons rencontrer un informaticien (28 ans minimum) possédant une qualification du niveau "chef de projet" et ayant acquis une expérience significative (3/5 ans) de l'exploitation et du développement d'outils informatiques de gestion. La connaissance de l'environnement IBM serait, bien évidemment, appréciée.

Le poste est basé en région parisienne.

Les conditions offertes ainsi que les possibilités d'évolution au sein de l'entreprise ou du groupe dont elle dépend, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 6/480 L à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL

Adjoint au directeur approvisionnements/production

250.000 F

Mécanique et techniques hydrauliques - Notre entreprise (200 personnes, 170 millions de francs de chiffre d'affaires) est leader en Europe dans la fabrication et la diffusion de produits hydrauliques ayant de multiples applications dans différents domaines industriels. Notre implantation principale se situe en proche banlieue ouest. Nous y recherchons un ingénieur confirmé pour seconder le directeur approvisionnements/production et, à terme, le remplacer. Le département comprend trois services: achats, gestion des stocks et production (montage); il rassemble une cinquantaine de personnes. Le poste s'adresse à un homme âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur mécanicien (ENSAM, ECAM, ICAM, INSA, ENSM...) parlant anglais et possédant une expérience industrielle significative (méthodes, industrialisation, achats de sous-traitance, par exemple). La rémunération, fonction des compétences offertes, sera de l'ordre de 250.000 francs au départ et évoluera rapidement, après intégration. Ecrire à G. MASSON en précisant la référence A/S8352M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



HLM Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'Habitations à Loyer Modéré

Paris 8ème - Nous sommes une organisation professionnelle représentant environ 1.000 organismes de HLM. Notre informatique joue un rôle prépondérant dans le développement des services que nous proposons à nos adhérents, notamment, dans les domaines techniques de pointe tels que la domotique et la télématique. Ceci nous amène à recruter un

■ Jeune consultant - Domotique - Télématique

Intégré à notre Direction Informatique, vous prendrez en charge la recherche et l'application de nouveaux concepts dans les domaines domotiques et télématiques dans l'habitat.

En contact avec le milieu industriel et les administrations, interlocuteur privilégié de nos adhérents, vous aurez pour mission de les conseiller et de les former à la bonne utilisation de ces produits.

Après une école d'ingénieur (ESTP....), vous possédez une expérience d'environ 3 ans acquise sur un site comparable (environnement micro, bâtiment) soit en tant qu'informaticien soit en tant qu'utilisateur de l'outil informatique.

Votre motivation, votre capacité à convaincre et à communiquer seront des atouts déterminants à votre évolution.



Gaïenne de CUGNAC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MGC/HL/CO à

ORDIS - Conseil en Recrutement
13, rue Auber - 75009 PARIS.

MEDIA IM

ILE DE LA REUNION

Affaire de taille modeste, ancienne et réputée pour la qualité de nos rhums et punchs, nous passons à la vitesse supérieure et mettons les moyens en place (investissements en production et marketing) pour attaquer en force le marché européen. Nous cherchons ainsi notre

ingénieur IAA

directeur R & D et qualité

Nous avons (beaucoup) d'idées de produits nouveaux, venez nous aider à les réaliser : vous prenez en main la formulation et le process, et vous nous dotez d'outils modernes pour la gestion de notre qualité.

A 35 ans environ, vous êtes à l'aise dans le développement de boissons aromatisées, bien autonome dans votre technique, créatif et rigoureux.

Ecrivez à notre consultant, J.P. DOURY (réf. 5353 LM) à "Carrières d'ingénieurs", avant de goûter le sable fin sous les cocotiers...

ALEXANDRE TIC S.A.
16, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

CHEF de PRODUIT *micro-algues*

Société d'Ingénierie spécialisée en ensembles industriels faisant appel à des technologies de pointe, recherche **CHEF DE PRODUIT MICRO-ALGUES**

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, 10 à 15 ans d'expérience.

Il doit avoir une connaissance du milieu des industries pharmaceutiques, cosmétiques, alimentaires.

Il sera **Responsable de la promotion** France et Etranger d'une **bio-technologie innovante**, en cours de développement dans le secteur des micro-algues.

Anglais courant **indispensable.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 14.462 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Entreprise Agro-Alimentaire 1100 personnes - 3 M de CA - recherche son

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Disposant déjà d'une structure informatique, cette société souhaite continuer à développer celle-ci. Le candidat aura pour mission (après avoir pris connaissance de la société, de ses activités et des solutions informatiques existantes), d'assurer l'évolution du système d'information. Après étude des besoins des utilisateurs, il proposera un plan de développement (architecture, moyens matériels, logiciel, réseau...).

Il a la responsabilité d'une équipe de 10 collaborateurs, il définit le budget du service, en suit la réalisation.

De formation ingénieur, le candidat a une première expérience de plusieurs années dans le développement et la mise en place d'applications de gestion. Concret, bon organisateur, il possède des qualités relationnelles et le sens du service.

C'est un animateur, ouvert et bon gestionnaire. Lieu de travail Nantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. M 2419, à :



BR conseil
9, boulevard Gabriel Guist'hau - 44000 NANTES.

SDRC Leader mondial des systèmes et services en Ingéniérie Mécanique Assistée par Ordinateur,
recherche pour sa Division Etude:

UN INGENIEUR DE PROJET

Vous aurez la responsabilité et serez chargé de la réalisation d'études de structures au moyen des outils modernes de l'IMAO

Vous avez un diplôme d'Ingénieur mécanicien Grandes Ecoles, et une solide expérience (3 à 5 ans) dans le domaine du calcul par éléments finis. La connaissance de logiciels comme SDRC SUPERTAB, MSC/NASTRAN, ou ABAQUS est souhaitable. Une expérience en milieu automobile constituerait un atout supplémentaire.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer de toute urgence votre candidature à: SDRC CAE International
31, Bd des Bouvets - 92000 NANTERRE.

Offre forte IBM : conseillez les décideurs.

Votre motivation pour le Conseil et la Vente est forte ; aptitude à communiquer, ambition, sens de la méthode, esprit de synthèse, talent pour négocier et convaincre sont vos qualités. Ce sont aussi celles qui sont nécessaires pour représenter notre Compagnie à un haut niveau, dans les domaines les plus variés : Administrations, Industries, Commerces, Services...

JEUNES DIPLOME(E)S D'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE

(Bac + 4 minimum)

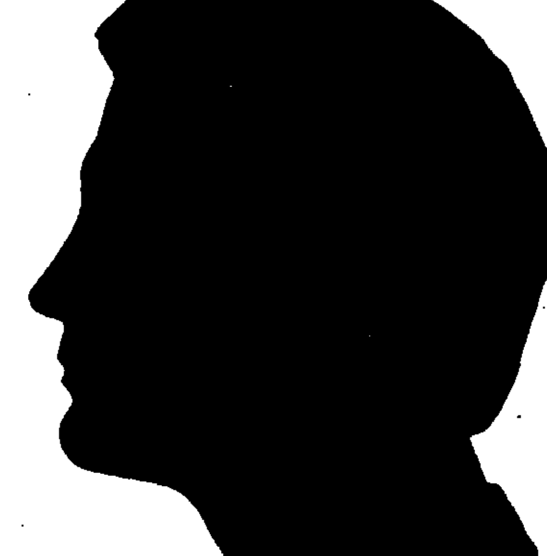
après une formation réputée et rémunérée, nous choisirons avec vous l'activité la plus adaptée à votre projet professionnel. Vous deviendrez

INGENIEUR COMMERCIAL ou INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE, avant la fin de 1988.

Que vous soyez débutants ou forts d'une première expérience professionnelle, nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, CV détaillé et photo sous référence U 01 à :
IBM FRANCE – Département Recrutement – 5, Place Vendôme 75001 PARIS.

Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



IBM

CONSENSUS

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les Métiers des Techniques de pointe...

Société d'électronique, 25 personnes, spécialisée dans le matériel de télécommunication, recherche pour développer son équipe :

1 INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Formation électronique, connaissance micro-informatique.

1 TECHNICO-COMMERCIAL

ayant de bonnes connaissances du domaine des télécommunications, si possible télex.

Postes disponibles immédiatement.

Prière d'adresser C.V. et prétentions à la société FIME, 3, rue de Chevilly, LA CERISAIE 204, 94262 FRESNES CEDEX.



dans le cadre de son expansion, recherche :

des **INGÉNIEURS Généralistes**

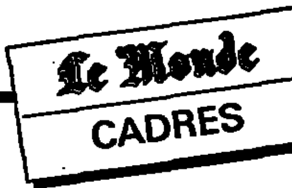
(Arts et Métiers, Centrale Paris, Lyon, Mines, INSA, INPG, SUPELEC...).
Vous avez une expérience de 5 ans en milieu industriel. Pragmatiques, vous avez le goût de l'encadrement et des réalisations concrètes.

Aujourd'hui, nous souhaitons rencontrer ceux qui deviendront demain, les patrons de notre centre industriel de Chalon sur Saône.

Motivés par ce challenge, adressez votre C.V. + photo + salaire actuel sous la référence LM 1075 B à Claude BERNARD au :

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Écoles - 78400 CHATOU

Étant donné les perturbations actuelles de la distribution postale, vous pouvez nous adresser votre candidature par CHRONOPOST ou Télécopie (Tél. : 39.52.70.02)



***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

SPECIALISTE DE LA VENTE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

devenez

LE MANAGER COMMERCIAL de notre équipe d'INGENIEURS intervenant en INFORMATIQUE DE POINTE

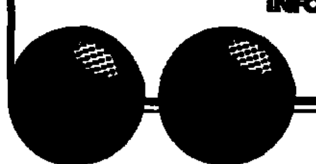
De formation Supérieure, vous avez une solide expérience de la commercialisation de prestations intellectuelles, si possible dans le milieu de l'informatique technique et scientifique.
Vous souhaitez donner un élan à votre carrière ; nous vous proposons le poste de

RESPONSABLE DE NOTRE DIVISION LOGICIEL

Votre mission comportera notamment les aspects suivants :

- Auprès des grands comptes, vous développerez de nouveaux marchés et entretiendrez la clientèle existante.
- Vous recruterez, suivrez et managerez nos ingénieurs de haut niveau.
- Vous animerez votre équipe dans un environnement à taille humaine.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo prétentions) sous la réf. AS/FB à notre Conseil Anna STAROSWIECKI
INFORAMA Carrières - 7, rue Pasquier - 75008 PARIS



BORDEAUX - LILLE - MARSEILLE
PARIS - PAU - TOULOUSE

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

Piloter nos projets de développement

Prendre en main le développement d'une filiale d'un groupe important (CA 400 MF, 400 personnes, 11 filiales), spécialisée dans la découpe et l'assemblage des métaux, c'est la mission confiée à notre

Directeur d'établissement

En collaboration directe avec le PDG, il anime une équipe de 30 personnes et s'attache tout particulièrement à développer notre portefeuille d'affaires (recherche de nouveaux clients, recherche et lancement de nouveaux produits).

A 30/40 ans, Ingénieur Bac + 4 ou Autodidacte, il dispose d'une expérience équivalente acquise si possible dans un secteur proche de notre activité (métallurgie, BTP,...). Bon négociateur, animateur, il gère son unité en grande autonomie.

Le poste est basé à proximité de Soissons.

Ecrivez sous référence 811612/M. Consultez aussi le MINITEL 3617 code KRIEF.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS - LYON - STRASBOURG - LILLE

Pour approfondir notre connaissance de l'environnement socio-économique et orienter nos plans de développement, nous recherchons :

UN JEUNE ÉCONOMISTE

Dans la perspective du marché unique de 92, FRANCE TELECOM Direction Ile-de-France se donne les moyens d'assurer la poursuite de mutations technologiques et commerciales importantes.

FRANCE TELECOM

SA MISSION :

- Établir et entretenir des relations auprès des Directions internes et auprès des organismes extérieurs (INSEE, Conseil Régional, Direction Générale de l'Environnement...).
- Prendre connaissance de la documentation socio-économique.
- Faire la synthèse de l'information recueillie au niveau qualitatif et quantitatif, la transmettre et la commenter aux différentes équipes chargées de la prévision.
- Assister l'ensemble de la Division pour la mise en œuvre d'outils économiques faisant appel à l'informatique.

SON PROFIL :

Agé(e) de 26 ans, titulaire d'un **DEA de Sciences Économiques option Économétrie,** ou diplômé(e) de **Sciences Po section Éco-Fi,** vous avez acquis une première expérience dans un important service d'études économiques.

Si vous avez les connaissances techniques et les qualités relationnelles requises pour le poste, nous vous proposons des moyens et un avenir certain, dans l'une des premières entreprises industrielles et commerciales françaises.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et C.V., sous référence SG 306, à :
France Telecom
Direction Régionale de l'Ile-de-France
Dir. PLAN (P.P.B.U.)
A l'attention de Monsieur Bloch
8-10, boulevard de Vaugirard
75746 PARIS CEDEX 15

CHEF DE SERVICE

Commercial bâtiment

EN LANGUEDOC ROUSSILLON

DEVELOPPER
PROSPECTER
SIGNER

Une région dynamique et optimiste, prête à saisir ses chances à l'approche de 1992, sur l'axe Barcelone - Milan. Une entreprise filiale d'un des grands de la construction, jeune par sa moyenne d'âge et pleine de projets : notamment celui de se développer !

A 35 ans environ, que vous veniez des travaux ou du montage d'opérations, vous avez fait preuve de réels talents commerciaux. Vous savez tisser des liens avec administrations et investisseurs. Accrocheur et tenace, vous-même et l'équipe de commerciaux que vous animerez aurez un objectif de prises de commandes d'environ 150 MF. Vous pourrez compter sur l'appui du Directeur Commercial et de l'ensemble de nos services.

Merci d'adresser votre candidature sous référence CB à VCI - Chemin de Peret - 34820 ASSAS, qui transmettra.

Aujourd'hui

JEUNE CADRE CONFIRME

Demain

RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFITS

Telle est l'opportunité offerte par l'un des premiers groupes Français de distribution. Nous souhaitons intégrer dans notre organisation deux jeunes cadres à fort potentiel en vue de les faire accéder à la position de cadres supérieurs responsables de centres de profit importants.

A 30 ans environ et de formation supérieure (école de commerce, de gestion ou d'ingénieur), vous avez une première expérience professionnelle dans un secteur d'activité qui peut-être différent du nôtre.

La distribution vous passionne, vous êtes entreprenant et avez un esprit d'initiative développé... alors rejoignez-nous ; nous misons notre réussite sur les hommes et ceci dans un souci constant d'expansion et de profitabilité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. M 41764 à HCA 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Editeur recrute

LEXICOGRAPHE

pour dictionnaire français monolingue.
Travail à plein temps.

Les candidat(e)s seront de langue maternelle française, diplômé(e)s en linguistique (Bac + 5) et posséderont de solides connaissances en grammaire française et en histoire de la langue. Une expérience dans ce domaine sera appréciée.

Pour recevoir un premier test de sélection, veuillez envoyer une lettre manuscrite et votre C.V. s/nº 8 016
le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

L'OPAC DE MEAUX

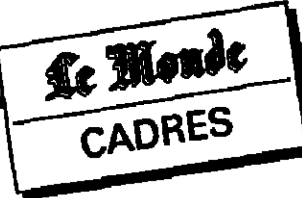
CONSTRUCTEUR ET GESTIONNAIRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

recrute

JEUNE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT TECHNIQUE

- Direction d'une équipe de 32 personnes ;
- Gestion d'un budget de 12 millions de francs.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à :
Monsieur le Directeur général
OPAC
B.P. 149, 77335 MEAUX CEDEX.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

RANK XEROX

Ingénieur et gestionnaire et stratège et diplomate...

RANK XEROX fait partie de ces entreprises leaders dans un secteur de pointe qui se donnent les moyens de leur stratégie.

Pour définir les grandes orientations et le schéma directeur du système d'informations des années 90, une équipe hautement qualifiée de généralistes de l'entreprise travaille déjà auprès de la Direction générale.

Nous vous proposons de vous joindre à cette équipe pour participer à la conception de cet important projet et apporter ainsi votre expertise lors de la prise de décision de nos dirigeants. Vous avez 3 à 5 ans d'expérience qui vous ont déjà permis de définir et réaliser un projet en entreprise. Pour relever le défi, vous avez un esprit prospectif et rigoureux, le sens de l'écoute, une présence dynamisante pour animer les réunions, une forte crédibilité renforcée par votre niveau d'études. La pratique de l'anglais vous sera nécessaire.

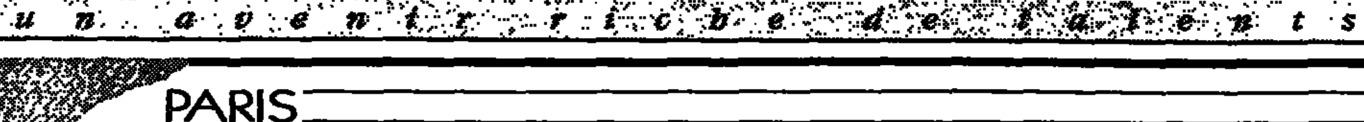
En rejoignant RANK XEROX, vous découvrirez une méthodologie qui vous permettra :
- d'aller plus loin dans la conceptualisation de l'activité d'une grande entreprise,
- de comprendre l'ensemble du fonctionnement d'une société impliquée dans un contexte international,
- de construire votre propre évolution.

L'utilisation de supports de conceptualisation sur les produits bureautiques les plus performants (LA., Réseau Communication - Postes multifonctions) vous deviendra familière et contribuera à votre réussite.

Cette Mission - Passion est ouverte à de Jeunes Ingénieurs brillants (Centrale, X, Mines...plus éventuellement un cycle de gestion) et désireux de prendre à terme d'importantes responsabilités au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. C.I.M.009 à Didier Maurice, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

MEDIA-SYSTEM



PARIS

JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE « GRAND EXPORT »

O.T.T. est une des toutes premières Sociétés mondiales sur son secteur d'activité : la conception, la fabrication et la commercialisation de machines spéciales destinées à des marchés en évolution constante, qui concernent la transformation de l'acier ou de l'aluminium.

Filiale d'un important groupe européen, OTT a une vocation internationale (80 % du CA à l'export) et connaît une forte expansion de son CA et de ses résultats, qui la conduit à créer un poste de RESPONSABLE « GRAND EXPORT ».

Dans le contexte d'une large délégation, le titulaire des fonctions assume une mission technico-commerciale complète : prospection active des grands comptes internationaux, négociation totale des aspects techniques et commerciaux des contrats, interface Bureau d'Etudes/Client pour l'ensemble des propositions, et participation à la définition de la politique commerciale et aux aspects marketing et promotionnels qui y sont relatifs. Il doit contribuer efficacement au développement de l'entreprise notamment sur les zones suivantes : Extrême-Orient (Taïwan, Corée, Chine), Amérique du Sud, Afrique du Nord et du Sud, Europe (Turquie, Grèce...). La fréquence de ses déplacements sera de 40 %.

Le poste conviendra à un jeune Ingénieur Généraliste (niveau A et M, IDN ou équivalent) qui justifie d'une première expérience (minimum 3 ans) dans une fonction commerciale Export, sur des produits techniques destinés à des marchés professionnels. Son potentiel de développement lui permettra à terme d'accéder à d'autres niveaux de responsabilités au sein de la Société ou du Groupe. La maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable.

Les conditions offertes sont naturellement attractives et le poste est basé à PARIS (Banlieue Est).

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite et CV complet sous réf. M 152 A à notre Conseil Arnaud DE MENDITTE, NEMESIS, 10, rue de Richelieu 75001 Paris, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

ALSTHOM



CGE

DIVISION TRANSPORTS FERROVIAIRES

INGENIEUR ACHAT

A 30 ans environ, de formation supérieure Ingénieur ou Universitaire (option mécanique), vous possédez une expérience de 5 ans minimum en tant que technico-commercial, si possible dans une activité mécanique, ainsi qu'une bonne connaissance des méthodes d'analyse de la valeur.

Coordinateur, vous participerez à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de notre politique d'achat.

Conseil, vous intervenez, à la demande de nos différents établissements, sur les litiges.

A votre parfaite maîtrise de l'anglais, vous alliez des qualités personnelles de contact et d'animation indispensables à la bonne réussite de votre mission.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), à ALSTHOM - Etablissement de la Défense - Service du Personnel - 20, place de Seine - 92086 PARIS-LA-DEFENSE.

MEDIA BA

Avant de diriger l'usine,
prenez aujourd'hui la responsabilité de la fabrication

Diplômé d'une **Ecole d'Ingénieurs** (Centrale, Mines, AM. ...) votre expérience vous a permis d'exercer vos talents dans le domaine de la production mécanique de précision : vous êtes familiarisé avec l'usinage de matériaux métalliques, l'utilisation de machines-outils à commandes manuelles ou numériques, la GPAO. Au-delà de la technique, vous aimez aussi organiser le travail, coordonner et planifier les tâches, diriger des équipes de contremaîtres et d'ouvriers compétents. Nous vous offrons aujourd'hui le poste de

Chef de fabrication

de pièces mécaniques de petite série, destinées à la production de la **Division aéronautique** (750 pers. - 500 MF de CA dont 50 % à l'export) d'un Groupe industriel (2 700 pers.) de haute technologie de niveau international. Unité de fabrication de taille humaine (110 collaborateurs), notre établissement est situé en banlieue Ouest (axe Nationale 10). Nous attendons un professionnel à fort potentiel, concret et efficace sur le terrain, qui après avoir réussi cette première mission, sera capable de prendre, à terme, la Direction de l'Usine.

Notre conseil, Thierry de **CARNÉ**, se tient à votre disposition pour en discuter de vive voix avec vous. Merci de lui adresser votre résumé de carrière, sous la référence N/IFM/LM.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Bercy-Expo

Premier Centre d'Affaires International de l'Alimentaire (ouverture 1992)

recherche son

Responsable de la Communication

rodé(e) à tous les apects de la communication (presse, publicité, relations publiques, marketing direct), bénéficiant d'une expérience de 3 à 5 ans minimum, il(elle) aura en charge l'élaboration de la stratégie de communication de l'entreprise et sa réalisation.

Ce poste convient à un candidat d'une trentaine d'années, entreprenant, créatif, rigoureux, et très disponible.

Poste basé à Paris.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prét. à Elisabeth Ilinski, Bercy-Expo, 3, place des Vosges, 75004 PARIS.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS. (C.E.B.T.P.) recherche pour différentes régions.

INGENIEURS DIPLÔMES

GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

pour postes techniques de responsables (animation, relation clientèle, gestion...).

Les candidats recherchés possèdent une expérience de 5 à 10 ans, en mécanique des sols ou en études de matériaux, ainsi qu'une bonne pratique de l'informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 3871/M à



12, rue Brancion
75737 Paris Cedex 15.

Locafrance



Société financière leader sur le marché du financement d'équipements professionnels recherche pour son Agence de LILLE

ATTACHE COMMERCIAL

Vous souhaitez:
- mener une activité alliant les techniques financières et les contacts commerciaux,
- orienter votre carrière vers le financement des équipements d'entreprises,
- rejoindre un groupe leader en developpement.

Vous avez:
- valorisé votre formation commerciale supérieure (type E.S.C.) au travers d'une première expérience professionnelle confirmée et réussie,
- démontré votre goût et vos aptitudes pour le contact clientèle, la prospection et la négociation commerciale.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à LOCAFRANCE
Département Recrutement Carrière
43/47 avenue dela Grande Armée 75016 PARIS

ORG. - Pierre Lichau

CONSULTANT HF RECRUTEMENT PARIS

Fondée il y a 19 ans la société FRANCE CADRES a pour vocation de rechercher des cadres confirmés et dirigeants par annonce ou approche directe.
Très attachée à la qualité de ses prestations et à la compétence de ses consultants, elle jouit d'une bonne image de marque auprès d'une clientèle fidèle.

Son mode d'intervention implique une analyse approfondie du contexte de l'entreprise, de la définition du poste et une information précise du candidat.

Travaillant avec une grande autonomie, le nouveau consultant devra exploiter les contacts provoqués par le service commercial et gérer sa propre clientèle.
Il doit être un professionnel de la fonction personnel ou avoir travaillé comme consultant sénior en cabinet ou en indépendant. Evolution possible. Minimun 32 ans . Débutant s'abstenir.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Adresser dossier à l'attention de M[r] P.L. QUINIOU à FRANCE CADRES 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS ou téléphoner au 47.42.66.17.

Groupe immobilier de 1[er] plan recherche dans le cadre de l'expansion de sa Direction Provence - Cote d'Azur

2 Cadres confirmés

- l'un pour prendre la responsabilité d'importants programmes de promotion
- l'autre pour prendre la responsabilité de la gestion financière et administrative de la Région.

De formation supérieure, vous êtes âgés d'au minimum 32 ans, vous avez acquis une expérience similaire aux fonctions proposées.

Lieu de travail : NICE.

Veuillez écrire en précisant poste, expérience et prét. sous référence 1266

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

CPIO THE LAIRD GROUP P.L.C.
Compagnie des Produits Industriels de l'Ouest

Nous appartenons à un groupe «leader» en Europe dans son métier (2,5 Mds de CA).

Nous développons et fabriquons des composants complexes pour l'Industrie et le Secteur Automobile. Nous recherchons un

DIRECTEUR DE DIVISION

Vous êtes **Ingénieur Grande Ecole,**

40 ans environ, habitué aux responsabilités de production, d'industrialisation et de gestion du personnel.

Nous vous offrons, à Nantes, la direction de notre division chargée des pièces mécaniques (450 personnes, 300 MF de CA).

Une expérience dans le caoutchouc industriel serait un plus.

Contactez directement le Président :
Jean DERRIEN - Tél.: 40 68 64 50
C.P.I.O. - BP 1226 - 44023 NANTES Cedex 01.

(Organisation et Publicité)

Important cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux

recherche pour sa Direction Régionale de
ROUEN

FISCALISTE CONFIRMÉ

Expérience exigée. Il aura de préférence une formation de 3[e] cycle et devra savoir s'intégrer à une équipe.

Adresser C.V. à FIDAL, B.P. 178, 76135 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex.
Tél : 35-74-12-43 - M. Laurent.



AVIS AUX CANDIDATS

L'acheminement de certaines de vos réponses a subi les perturbations du service postal. Nous regrouperons les postes pour lesquels nos annonceurs ne peuvent attendre que toutes les lettres en souffrance soient distribuées.

Merci d'en consulter la liste dans le Monde *du mercredi 23 daté jeudi 24 novembre.*

Organisme de formation recherche

PROF. DE VENTE

technique, commercial. Statut vacataire. 2 à 3 jours par semaine. Minimum BAC + 2. Tél. : 43-38-48-04.

MASSON ÉDITEUR

RECHERCHE pour ses livres de médecine

TECHNICIEN de fabrication

pour traitement d'ouvrages, du manuscrit au bon à tirer (relations auteurs et fournisseurs), formation niveau licence et/ou BTS Estienne, exp. livre scientif. appréciée.

Adresser lettre manuscr., C.V., photo s/réf. TM à SPAG 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

ASSOCIATION FRANCHE-COMTÉ cherche

COORDINATEUR

pour l'organisation, l'administration et les relations publiques : FESTIVAL ET COLLOQUE de cinéma anthropologique de DOLE (2 h de Paris par TGV). Expérience souhaitée, anglais exigé, durée : 8 mois sur équiv. mi-temps, poss. hébergement sur place.

Tél. : (16) 84-73-22-04 ou env. C.V. + lettre à CCSTI, place des Salines, 39110 SALINS-LES-BAINS.

VILLE DE SOISSONS (Aisne, 100 km de Paris)

RECRUTE

JOURNALISTE CONTRACTUEL

pour son service informat.-communicat.

PROFIL : Etre titulaire du diplôme de l'Institut de journalisme de Paris ou Lille.
RÉMUNÉRATION : Grille indic. brute 508-780.

Adr. candidature + C.V. dét. + copies dipl. + photo avant le 1er déc. 1988 à : CABINET DE M. LE DÉPUTÉ-MAIRE 02209 SOISSONS CEDEX.

Régie de Quartier COLLINET SERVICES A MEAUX

recrute

UN FORMATEUR

au 1er décembre 1988 pour mettre en place une action de formation auprès de publics jeunes : Ouvrier polyvalent de maintenance du bâti sous forme de CHANTIER ÉCOLE sur un patrimoine HLM.

Adresser lettre de candidature et C.V. à Monsieur le Directeur COLLINET SERVICES Loge Nord St Acacia, LA PIERRE-COLLINET, 77100 MEAUX.

CLUB DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE MANDATÉ SUR COLOMBES ET NANTERRE recrute

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉES DIPLOMÉS

Adr. C.V. + lettre de candidature : Association Les 4 Chemins, 378, rue G.-Péri, 92700 Colombes. Ne pas téléphoner.

Dans le cadre de son développement, SOCIÉTÉ RECHERCHE

UN OU UNE RESPONSABLE TECHNIQUE DOCUMENTATION

(domaine phonogrammes), connaissances et utilisation informatique appréciées.

Ecrire sous le n° 8 010 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

URGENT rech. pour labo INSERM PARIS, SECRÉTAIRE BTS, dactylo, traitement textes, ANGL., FRANÇAIS, GESTION. 43-25-26-09, p. 304.

URGENT

Laboratoire CNRS offre à INGÉNIEUR, bourse intéressante pour thèse Ing.-Dr. Sujet : réalisation prototype de vol. Expérience spatiale ESA/NASA, connaissances Méca, thermique, physique exigées.

Lieu de travail : Paris, banl. Sud. Contacter immédiat. : **Tél. : 69-20-91-32.**

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute pour sa station de recherche de Marne-la-Vallée

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant une expér. dans le dom. des calculs et des essais en transf. de chaleur.

Adr. C.V. et prétent. à : M. MOYE, C.S.T.B., 4, av. Jean-Jaurès, Champs-S/Marne, B.P. 02, 77428 Marne-la-Vallée, Cedex 2.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Concevoir et développer des produits mettant en œuvre les techniques analogiques-numériques pour appareils de mesure. Anglais souhaité. Envoyer C.V. à D. DECONINCK, B.P. 225, 91942 LES ULIS Cedex.

GENIOUS

SSII de 50 ingénieurs en informatique technique dans les domaines de pointe : aéronautique, défense, électronique, process, ... recherche

INGÉNIEURS

1 à 5 ans d'expérience UNIX, C, 68000, VAX. Tél. : 47-85-63-39.

SOFRESID

recherche

INGÉNIEUR

diplômé grande école. Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Au sein du service STRUCTURES de la société, le candidat retenu intégrera une équipe de conception et de calculs de grands ouvrages tels que : plate-forme off-shore, bâtiments industriels, ouvrages d'art, etc. La connaissance de l'anglais serait fortement appréciée. Poste basé à Paris, plus déplacements à prévoir.

Merci d'adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite à SOFRESID Direction des relations sociales. Service recrutement, 59, rue de la République, 93100 MONTREUIL, s/réf. M.31.

SOFRESID

recherche plusieurs INGÉNIEURS DIPLOMÉS EN BATIMENT

INGÉNIEUR pour prise en charge des projets, coordinat. des études, plannings, contrôles des coûts, suivi des réalisations, relat. avec le client. Connaiss. second œuvre très appréciée. Réf. M. 420.

INGÉNIEUR Spécialiste en second œuvre pour suivi des études de bâtiments et établissements des pièces écrites. Réf. M. 421.

Pour ces deux postes, expérience 4 ou 5 ans en B.E. et/ou entreprises. Esprit d'initiative. Pour certains postes, anglais lu, écrit et parlé indispens. Déplacemts courts et longue durée.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite s/réf. correspondante à SOFRESID, Direction des relations sociales, sce recrutement, 59, rue de la République, 93100 MONTREUIL.

Sté de publicité

et voyages recherche agents commerciaux sur Marseille.

Tél. : 91-81-82-01.

secrétaires

IMPORTANTE RÉGIE

recherche

SECRÉT.-ASSISTANTE

pour direction générale Sténo-dact., b. connaiss. du milieu publicit. et des média. T. b. présent., 40 a. env., bon contact, très disponible. Adr. C.V. + photo à : HORIZONS MEDIA, 66, route de la Reine.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

EXCEPTIONNEL Pptaire vend dans immeuble rénové, duplex 200 m², 2 terrasses Sud, 3 ou 4 ch., 77 m² de récept. avec poutres appar. et verrière. PROMOVIM, 42-36-56-26.

EXCEPTIONNEL PROPRIÉTAIRE VEND APPARTEMENT, réception, 5 chambres + bureau, 3 terrasses, 280 m². Entièrement refait. PROMOVIM - 42-36-56-26.

6e arrdt

ODÉON 60 m²

Grand living + chambre, asc. Prix : 2 100 000 F. Tél. : 46-33-25-45.

VAVIN. 67 m²

Double living + chambre, asc. Prix : 2 300 000 F. Tél. : 46-33-25-45.

8e arrdt

FBG ST-HONORÉ-TERNES Beau living double, tt confort. Charme. Prix : 735 000 F. Tél. : 42-67-26-30.

13e arrdt

Dans maison individuelle, 200 m², vue s/square, liv. + 5 chbres. Parfait état. Prix : 4 200 000 F. Tél. : 45-46-26-25.

DUPLEX S/VERDURE Living + 3 chbres style atelier. Prix : 2 350 000 F. **Tél. : 45-46-26-25.**

GOBELINS

BEAU 2 PIÈCES, bains, refait neuf. 650 000 F. Tél. : 45-26-99-04.

15e arrdt

MONTPARNASSE

EXCEPTIONNEL Vue panoramique dans imm. récent, 3 p., gd stdg, balcon, park. 45-23-35-35.

16e arrdt

AV. GEORGES-MANDEL

Tr. gd stdg, côté soleil

DUPLEX 350 m²

DORESSAY, 46-24-93-33.

17e arrdt

Pierre de t., gd stand., proche Etoile, r.-de-ch. clair, 195 m² env., refait nf, prof. libér. poss. 4.750.000 F. 45-67-77-83.

R. DE TRUFFAUT

3 p., 65 m², appt rénové, imm. anc. 1.325.000 F.

TRANS OPÉRA

43-45-23-15.

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE TOUS APPARTS HAUT DE GAMME

WAGRAM

Gd appt triple récept., 3 chbres + ch. serv., park.

TRANS OPÉRA

43-45-23-15.

GROUPE JPM

DANS HOTEL PART. JOUFFROY 85 m² Très original 2.500.000 F Et 65 m² 2.000.000 F Poss. de faire DUPLEX.

45-24-25-25

PTE CHAMPERRET, Appart 4 P. 75 m², 3e sans asc., dble living, 2 chbres, s. de bains, WC, cave à rénover. 1.500.000. Réf. 035, André Korchia SA 43-70-69-69.

Me BROCHANT 2 P., 35 m², dans bel imm., 6e ét., clair, calme, vue très dégagée, charme, à saisir. 400.000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

20e arrdt

Village de Charonne dans mais. 19e s., 4/5 p., 100 m² env. Prestat., cuis. éq., rue/jard., expo. O.-E. Prix : 2 300 000 F. 43-63-93-00/48-72-41-27.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PTE MAILLOT Appt 5 p., 130 m², balc., 2e ét., parf. état. Bon stdg. Prix : 4 00 000 F. De Havilland, 46-02-60-60.

T1, RUE JACQUES-DULUD NEUILLY, 185 m² Pptaire vd en cours rénov. soignée. S/pl. sam., 11 h à 13 h ou Tél. : 46-24-93-33.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

recherche achat APPTS HAUT DE GAMME, HOTELS PARTICULIERS. Paris résidentiel.

Tél. : (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

RUE D'AMSTERDAM

Bel imm., asc., très gd 6 p., tt cft, parfait état. 15.000 F. 48-34-13-16.

LE CHESNAY

Près PARLY II 64, AVENUE DUTARTRE Très bon stand., cave, park.
— 3 P. 73 m² + balcon. 5.060 F + charges.
— 3 P. 75 m² + balcon. 5.360 F + charges.
— 4 P. 89 m² + terrasse. 5.790 F + charges.
GFF sur place mercredi de 11 h à 13 h et 15 h à 19 h ou tél. : 39-55-45-40.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg, 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

viagers

LIBRE STUDIO

Me Lamarck, tt cft, 440 000 francs + 2 100 F/mois. 74/78 ans. Viagers Cruz, 42-66-19-00.

immeubles

P.H.I.

Paris Hoche Investissements achète tous immeubles habitation ou commerciaux, discrétion, décision rapide. Paiement comptant. Intermédiaires sollicités.

P.H.I. 45-61-10-20

240, fbg St-Honoré, Paris-8e.

villas

ST-CLOUD

MAISON S/200 m² terrain, 80 m² habit., CALME. Prix 1.780.000 F. DE HAVILLAND, 46-02-60-60.

VAUCRESSON RÉSIDENTIEL MAISON DE CHARME S/620 m² de jardin, sé. triple, 3 chbres, 2 bains + studio indépend. Px 3.750.000 F. DE HAVILLAND, 46-02-60-60.

propriétés

SURESNES, superbe PPTÉ 700 m² habit. s/2.200 m² paysagé, VUE S/PARIS. Prix : 10.400.000 F. DE HAVILLAND, 46-02-60-60.

immobilier information

VOUS DÉSIREZ VENDRE

un immeuble, un appt ou un local commercial ADRESSEZ-VOUS A UN SPÉCIALISTE INMO MARCADET, 88, rue Marcadet, Paris-18e. Tél. : (1) 42-52-01-82.

boutiques

Achats

PARIS-5e

46-48, RUE BROCA Local commercial 77 m² sur rue. 1 350 000 F ou location 10 000 F mens. + ch.

PARTHENA

Tél. : 42-89-29-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

Domiciliation depuis 80 F Av. Ch.-Elysées ou rue Saint-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INER DOM - 43-40-68-50.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles, Bureaux, Constitution de Sociétés Télex, Secrétariat ACCESS — 40-26-15-12.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e

bureaux, télex, télécopie

AGECO 42-94-95-28.

DEMANDES D'EMPLOIS

ATTACHÉE DE PRESSE spécialisée en audiovisuel recherche poste sur Paris. Tél. : 43-29-30-55.

Je rech. stage de 6 sem., pér. juil.-août, dans une AGENCE PUBLICITAIRE. Je fais un BTS de communication et d'action publicit. Mlle Stéphanie GATTY, 30, rue Hamelin, Paris-16e.

FEMME, 55 ans, sérieuses référ., cherche emploi secrétaire sténo-dactylo. Tél. : 48-94-68-31.

J.F., 20 ans, niv. BEP-CAP, comptable 1er degré de comptab., rech. pl. stable sur Marne-la-Vallée. Saisie sur IBM 34, télex, dactylo. Tél. : 60-05-87-67.

J.H., maîtrise échanges internationaux, bachelor of arts, bilingue anglais, cherche poste VSNE. Tél. : (16) 31-83-82-15.

ENSEIGN. ÉLECTRONIQUE MICRO PROCESSEURS SOFT ET HARD ch. emploi mi-tps de préf. format. Tél. : 45-57-82-21.

J.F., 25 ans, école de commerce, exp. cciale « High-Tech », angl.-espag. courant cherche poste MARKETING ET/OU PUB. Tél. : 42-65-27-67.

F., 35 ans, Chef du personnel (exp. 3 a.), MAITRISE droit, DESS, dipl. graphologie, ch.poste dans cab. ou SERVICE RECRUTEMENT. 47-58-48-17 ap. 18 h 30.

J.F., 26 ans, maîtrise droit privé, ch. poste tps compl. ou part., entrep. ou cabinet. Exp. cabinet d'avocat, commercialiste. 40-12-02-27.

Interprète-Traductrice d'espagnol, expérience dans toutes branches d'activité, disponible pour d'éventuels déplacements. Tél. : 45-53-91-34.

J.F. 32 ans, BTS + Ecole des Cadres, 9 ANS EXP. PRESSE/PROMOTION/PUBLICITÉ, dernier emploi USA, rech. poste Relations publiques, basé France ou étranger. Disponible pour déplacements.

Ecrire sous le n° 8018, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Et. ch. gard. enfants ou pers. âgées du ven. au dim. soir, Paris (préf. Montparnasse), en échange log. ind. ou paye. 43-22-81-20, ch. 23.

J.H. 28 a. C.A.P. ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE NOTIONS DACTYLO RECH. PLACE STABLE

EMPLOI BUREAU

M. Faugeron, 20, rue Gabriel-Péri, 92300 Levallois-Perret.

Tél. : 47-58-67-03.

Dirigeant d'entreprise

Ingénieur + Formation V.S.

évolutives dans Direction

Responsabilités techniques, Marketing et Direction générale de filiale de groupe multinational à dominante exportation, trilingue

cherche

DIRECTION GÉNÉRALE

d'une Société internationale (française ou filiale d'un groupe étranger).

Ecr. s./n° 8014, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Je construis le Système d'Information

STAGE : DIRECTION D'UN SYSTEME D'INFORMATION

Nom ______
Fonction ______
Société ______
Adresse ______
______
Ville ______
Téléphone ______

Construire un Système d'Information dans une perspective stratégique globale... pour mieux gérer l'information et l'ensemble des applications informatiques
Personnes concernées : Directeurs de systèmes d'Information - Directeurs informatiques - Directeurs administratifs et financiers, contrôleurs de gestion - Ingénieurs-conseils SSII.
Durée : 25 jours par module de 2 ou 3 jours de février à juin.
Dates : démarrage le 27 février 1989.
Lieu : Campus de l'École Supérieure de Commerce à Ecully.

Groupe ESC Lyon

A LYON : 23, av. Guy de Collongue 69132 Ecully Cedex - Téléphone : 72.20.25.20
A PARIS : Le Niemeyer, 1-10 av. des Olympiades, 94120 Fontenay-sous-Bois Téléphone : (1) 43.94.16.46
Bénéficiez du savoir-faire d'une grande école.

DSI 1

Je veux maîtriser le Marketing Industriel

STAGE : DIRECTION MARKETING INDUSTRIEL

Nom ______
Fonction ______
Société ______
Adresse ______
______
Ville ______
Téléphone ______

Pour les cadres d'origine technique ou commerciale accédant à une responsabilité marketing, un cycle de 25 jours (1 semaine par mois de janvier à mai) pour connaître la démarche et les outils du marketing industriel.

Dates et lieu : Campus de l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE à ÉCULLY à partir du 16 janvier 1989.



Groupe ESC Lyon

A LYON : 23, av. Guy de Collongue 69132 Ecully Cedex - Téléphone : 72.20.25.20
A PARIS : Le Niemeyer, 1-10 av. des Olympiades, 94120 Fontenay-sous-Bois Téléphone : (1) 43.94.16.46
Bénéficiez du savoir-faire d'une grande école.

DMI 1

Je dirige un Centre de Profit

STAGE : DIRECTION D'UN CENTRE DE PROFIT

Nom ______
Fonction ______
Société ______
Adresse ______
______
Ville ______
Téléphone ______

Patrons ou futurs patrons d'unités décentralisées, ce cycle de 25 jours (1 semaine par mois de janvier à mai) vous donnera une vision globale de l'entreprise et les outils d'un patron d'entreprise pour prendre les décisions opérationnelles dans votre unité et mettre en œuvre la stratégie de votre firme.

Dates et lieux : A Lyon à partir du 23 janvier 1989. A Paris à partir du 16 janvier 1989.

Groupe ESC Lyon

A LYON : 23, av. Guy de Collongue 69132 Ecully Cedex - Téléphone : 72.20.25.20
A PARIS : Le Niemeyer, 1-10 av. des Olympiades, 94120 Fontenay-sous-Bois Téléphone : (1) 43.94.16.46
Bénéficiez du savoir-faire d'une grande école.

DCP 2

DIPLOME D'UNIVERSITÉ

IAE

FORMATION PERMANENTE

CPFCE

Spécialisation dans les domaines du contrôle interne et de l'audit

Formation ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés titulaires d'un BAC + 2 et justifiant d'une expérience professionnelle (en comptabilité ou gestion).

du 23 janvier au 31 mars 1989 - (290 h)

inscriptions jusqu'au 15 décembre 1988

Renseignements : Nicole Miossec (1) 45.57.28.41 - (1) 45.58.02.28

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

- Vous avez un niveau Bac + 2 avec peut être une expérience,
- Vous avez un sens très développé des technologies et également un esprit très commercial,
- Vous désirez adjoindre de nouvelles compétences à votre expérience et à vos prédispositions,
- Vous êtes disponible pour des séjours à l'étranger,

Nous vous apporterons le savoir-faire nécessaire pour devenir

CHARGES D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Stage financé par l'Etat, rémunéré.
Renseignements au 28.66.29.37.
Institut de Formation au Commerce Extérieur.

IFCE

Quai de la Citadelle - 59140 DUNKERQUE
Organisme dépendant de la Chambre de Commerce de Dunkerque



Economie

SOMMAIRE

■ L'intervention de M. Pagézy dans la bataille autour de la Société générale risque de provoquer une crise au sein de la Compagnie du Midi *(lire ci-contre)*.

■ En ouvrant le quarante et unième congrès confédéral de la CFDT, mardi, à Strasbourg, Edmond Maire y a prononcé son dernier discours de secrétaire général. Jean Kaspar lui succédera *(lire ci-dessous)*.

■ En réalisant son « opération américaine », Jean Gandois a pris une double revanche *(lire page 41)*.

L'ouverture du 41e congrès à Strasbourg

M. Edmond Maire pense que la CFDT va « remonter la pente de la désyndicalisation »

Le 41e congrès confédéral de la CFDT s'est ouvert, le mardi 22 novembre, au palais des congrès de Strasbourg, en présence d'environ 2 000 personnes (dont au moins 1 600 délégués). Pour la sixième et dernière fois, M. Edmond Maire, qui abandonnera le secrétariat général le 25 novembre au profit de M. Jean Kaspar, a prononcé mardi matin le discours d'ouverture. *« Nous allons ensemble revivifier les valeurs fondamentales du mouvement ouvrier,* a-t-il affirmé d'emblée, *en les concrétisant dans un projet syndical capable de remonter la pente de la désyndicalisation. »*

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

M. Maire a noté que, depuis le précédent congrès, en juin 1985 à Bordeaux, *« un sacré coup de collier a été donné »* dans la voie de la mutation du syndicalisme. Pour lui, *« les laissés-pour-compte de la modernisation ne peuvent se reconnaître dans une société dominée par un libéralisme économique impitoyable. Les solutions proposées successivement par les pouvoirs politiques — la rigueur, la modernisation, l'Europe — n'ont pas empêché le chômage d'augmenter ».*

« Notre réponse syndicale, a-t-il ajouté, *entend s'attaquer à la racine du mal. L'emploi est notre priorité. Ce doit être aussi celle du gouvernement. Et nous entendons la faire prendre en compte par le patronat. L'amélioration de la situation financière des entreprises doit permettre non seulement le maintien du pouvoir d'achat pour tous mais des progrès dans la qualité et le nombre des emplois. »*

Face à ce qu'il appelle *« l'urgence sociale »* — et qui englobe aussi l'Europe, pour laquelle il réclame une stratégie économique européenne de croissance et un socle législatif de garanties sociales fondamentales, — M. Maire a estimé que la meilleure réponse résidait notamment dans *« le dialogue avec les exclus »* et le développement de la syndicalisation.

Evoquant les politiques gouvernementales, il a souligné que, depuis 1983, *« et quels que soient les gouvernements, les éléments de continuité sont évidents : la politique macro-économique a pris le pas sur le social. Autrement dit, l'économie commande, le social peut attendre ».* Le gouvernement Rocard a même eu droit à un coup de patte : s'il a su *« prendre l'initiative pour trouver un compromis positif pour la Nouvelle-Calédonie, sa politique économique et sociale n'apparaît pas encore innover comme il le faudrait ».*

Relevant, non sans ironie, les propos de M. Rocard sur les relations contractuelles aux journées prospectives du *Monde* le 11 octobre, M. Maire l'a interpellé : *« Qu'attend son gouvernement pour traduire ses orientations dans les fonctions publiques ? Qu'attend-il pour donner aux entreprises publiques une réelle autonomie de gestion, y compris pour leurs politiques salariales ? »*

« Autogestion » plutôt que « socialisme »

Le secrétaire général de la CFDT s'en est également pris, plus vivement, au patronat, en relevant à propos du CNPF *« l'inexistence de sa politique globale »*, et en critiquant la mise en cause des libertés syndicales ou le caractère de plus en plus unilatéral des politiques salariales.

Pour M. Maire, lors de la « rentrée » 1988, *« un réveil social s'est opéré »*, avec le pouvoir d'achat comme déclencheur. L'action des infirmières *« a posé en grand le problème des pratiques syndicales ».* Mais les coordinations ont révélé leurs limites et *« ont montré un besoin de syndicat ».* M. Maire s'est, cependant, livré à une amorce d'autocritique : *« Nos revendications apparaissent souvent trop globales, trop générales. (...) Notre exigence de solidarité ne doit pas nous conduire à gommer les aspects professionnels, mais à les prendre en compte pour les insérer dans un projet commun solidaire. »*

Auparavant, M. Maire, qui répondra ensuite, le jeudi 24 novembre, aux interventions des délégués, s'était longuement étendu sur les questions internes à la CFDT, son fonctionnement comme ses orientations. Il a affirmé qu'en 1988 un bon nombre d'organisations ont recommencé à progresser : *« Nous tenons le bon bout, ne le lâchons pas. »* Il a également évoqué le renouvellement de la commission exécutive (le « gouvernement » de la CFDT), ramenée de onze à huit membres, en faisant allusion au départ — controversé — de M. Pierre Héritier, trésorier sortant, considéré comme le porte-parole de l'aile gauche.

Selon M. Maire, le bureau national sortant *« s'est efforcé d'aller le plus loin possible dans la synthèse, sans réussir totalement »*, pour garantir à la future commission exécutive *« à la fois le pluralisme des apports et la cohésion nécessaire. (...) C'est une CE capable de réussir l'adaptation avec toutes les organisations confédérées, en dépassant dans toute la mesure du possible certains clivages qui n'ont plus lieu d'être. »*

« L'autogestion fonde à la fois notre projet et notre démarche », a affirmé M. Maire en évoquant les orientations de la CFDT. *« L'autogestion est donc un ferment de démocratie, un levier de contestation de tout monopole de pouvoir. Le terme d'autogestion nous apparaît préférable à celui de socialisme, car il rend notre identité plus claire pour les salariés en traduisant mieux notre volonté d'autonomie syndicale et notre refus de toute confusion entre syndicalisme et politique. »*

Un objectif majeur : le chômage zéro

M. Maire a noté qu'en précisant son *« anticapitalisme »* et en reconnaissant *« le rôle nécessaire du marché »*, la CFDT a été rendue plus forte *« pour contester le libéralisme économique, qui, dans une logique de profit, accroît le chômage, la précarité, les inégalités et néglige les besoins sociaux non solvables ».*

Passant en revue les axes du projet syndical CFDT, M. Maire a affirmé que *« le chômage zéro est pour nous un objectif majeur (...). C'est une paresse de la pensée, un laxisme de la volonté qui conduit les dirigeants à se contenter de limiter la casse ».* La CFDT veut aussi *« agir sur l'organisation du travail »* et obtenir des *« garanties sociales pour tous ».* Tout en observant que *« aucun modèle revendicatif n'est généralisable »*, M. Maire a ajouté, dans un discours visiblement destiné à rassurer l'aile gauche de sa centrale : *« Nous voulons agir avec plus de force pour faire avancer à travers notre action quotidienne ces grands objectifs, les grandes ambitions de notre projet syndical. »*

Dans cette optique, *« l'unité d'action apparaît plus nécessaire encore »*, avec l'idée de *« faire progresser les convergences entre les organisations syndicales sur des objectifs concrets, proches des salariés ».* Si *« le syndicalisme entier pâtit de l'image sectaire de la CGT, de ses outrances et de ses violences physiques »* (1), la CGT *« ne domine plus la scène ».*

Avec les autres syndicats, M. Maire a observé des *« attitudes plus proches non seulement dans la négociation mais aussi dans l'action. Il faut aller plus loin (...). Les grands ruisseaux du syndicalisme français — je pense en particulier à la CFDT, à FO et à la FEN — vont vers le même océan. La CFTC et la CGC participent aussi à plusieurs convergences. Les progrès de l'unité d'action, ces trois dernières années, malgré leurs inégalités, fondent l'espoir qui est le nôtre de voir peu à peu s'atténuer des clivages d'un autre temps. »*

M. N.

(1) M. Maire a fait ainsi allusion à des incidents, il y a quelques semaines, dans des mines du Nord et de Gardanne. La CGT est officiellement représentée au congrès par Mme Thérèse Poupon, secrétaire de la confédération.

La bataille autour de la Société générale

La Compagnie du Midi menacée de crise

M. Bernard Pagezy, président du premier groupe français privé d'assurances, la Compagnie du Midi, a annoncé, lundi 21 novembre, qu'il venait d'acquérir la participation de la banque anglaise Kleinwort Benson dans le capital de la SIGP (400 millions de francs sur 3,1 milliards), l'arme de M. Pébereau dans son offensive sur la Société générale (*le Monde* du 22 novembre).

La direction de la Société générale *« surprise »*, Claude Bébéart *« estomaqué »*, certains administrateurs de la Compagnie du Midi *« exaspérés »*, l'assureur italien Generali intéressé : l'intrusion de Bernard Pagezy dans la bataille autour de la grande banque française et aux côtés de Georges Pébereau, le président de Marceau Investissements a provoqué, lundi 21 novembre, une avalanche de vives réactions. Dans les milieux financiers, on s'interroge sur les raisons réelles qui ont pu pousser le président de la Compagnie du Midi à s'engager de cette manière et à prendre le risque d'une nouvelle et grave crise à la Compagnie du Midi.

Dans un communiqué publié lundi 21 novembre, Bernard Pagezy a indiqué que *« la Compagnie du Midi, sous la seule réserve de recevoir les agréments requis, vient de s'assurer le contrôle de la participation récemment acquise par la banque britannique Kleinwort Benson dans le capital de la SIGP ».*

M. Pagezy se trouve ainsi de fait associé à M. Pébereau dans son offensive sur la Générale. Mais, dans ce même communiqué, le président du Midi annonce qu'il *« a fait savoir au président de la Société générale qu'elle* [sa compagnie] *était disposée, si celui-ci y avait convenance, à compléter la participation déjà détenue par les sociétés d'assurances du groupe AXA-Midi en vue de contribuer à la stabilisation de l'actionnariat de la banque ».*

A l'occasion d'une rencontre qui a eu lieu lundi après-midi au siège de la banque, et en présence de Claude Bébéar, le principal actionnaire du Midi (sa société AXA détient 28,6 % du capital du Midi), Bernard Pagezy a tenté de convaincre M. Marc Viénot qu'il souhaitait jouer dans cette affaire un rôle de médiateur. Selon un proche de M. Viénot, l'argumentation de M. Pagezy n'a guère convaincu le président de la banque. S'il avait voulu jouer ce rôle, ajoute-t-on, que n'a-t-il pas, au préalable, informé la banque de ses intentions.

La prise de participation, pour 400 millions de francs, dans le capital de la SIGP a ensuite provoqué de vives réactions parmi les actionnaires de la Compagnie du Midi. Aucun des administrateurs de la Compagnie n'avait été averti au préalable. Le principal associé de Bernard Pagezy depuis le printemps dernier, Claude Bébéar, le patron d'AXA, n'a eu connaissance de cette opération qu'à la fin de la semaine dernière, lors d'un déplacement à Londres. Présent dans le capital de Marceau Investissements et dans celui de la Société générale, M. Bébéar jouait, depuis le début de l'affaire, un rôle-clé dans la recherche d'une issue. Dans les milieux financiers, on pense que ce nouvel épisode dans les relations tumultueuses entre M. Bébéar et M. Pagezy pourrait, cette fois-ci, provoquer une véritable crise au sein de la Compagnie du Midi.

L'assureur italien Generali en particulier pourrait profiter de la situation. Avec ses alliés (Mediobanca et Lazard), il dispose déjà de plus de 16 % du capital du Midi. Freiné au printemps par le comité des établissements de crédit, il a finalement obtenu, le 13 juillet dernier, l'autorisation d'aller jusqu'à 33,3 % du capital de la compagnie, à condition qu'il dépasse les 20 % avant le 13 juillet 1989. Une alliance entre M. Bébéar (28,6 % du capital), Generali (17 % au moins) et quelques autres actionnaires de la Compagnie pourrait menacer M. Pagezy.

En fait, une fois de plus dans cette affaire, les observateurs s'interrogent. Au printemps dernier, M. Pagezy avait obtenu du comité des établissements de crédit qu'il bloque l'attaque de Generali, le temps pour lui d'organiser sa défense et de réaliser le rapprochement avec le groupe Axa. Certains voient dans *« les 400 millions mis au pot »* le prix qu'il doit payer aujourd'hui. Pour soutenir cette hypothèse, un banquier d'affaires souligne que la Caisse des dépôts détient 6 % du capital de la Compagnie du Midi. Or la Caisse est l'un des *principaux animateurs de l'offensive* de M. Pébereau sur la Générale. Il rappelle également que M. Pagezy a rencontré en tête à tête, en octobre dernier, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy...

ERIK IZRAELEWICZ.



Il sera secrétaire général à partir du 25 novembre

Jean Kaspar, l'ennemi du manichéisme

Quand il tire tranquillement sur sa pipe, l'air attentif, l'œil vif, Jean Kaspar donne l'impression d'être vraiment à l'écoute de son interlocuteur. L'impression n'est pas fausse. *Chaleureux sans emphase,* modeste, peut-être à l'excès, celui qui va devenir, le 25 novembre au soir à Strasbourg, secrétaire général de la CFDT, est, avant tout, réceptif à ceux qui l'entourent. *A priori,* il fait confiance. Ennemi farouche du manichéisme, refusant de se laisser emprisonner par des préalables idéologiques, il tente de comprendre son époque sans prétendre détenir « la » solution. En décembre 1986, lors de la longue grève des cheminots, où les syndicats étaient pour le moins dépassés, on l'a vu errer sur les quais déserts d'une gare. Histoire de comprendre.

Jean Kaspar aime à dire de la CFDT : *« C'est elle qui m'a fait. »* Pas exclusivement. Il est d'abord mineur et alsacien. Il est né le 10 mai 1941 à Mulhouse, dans une famille de six enfants. A quatorze ans, il quitte l'école après son certificat d'études. Tradition et nécessité *familiales* obligent : il entre au centre d'apprentissage minier et décroche son CAP d'électro-mécanicien. Le galibot (apprenti) rejoint alors son porion (contremaître) de père au fond de la mine de potasse. Quand il en sort, en 1965, c'est le premier déchirement : *« J'avais le sentiment de laisser une partie de moi au fond. Vous n'imaginerez jamais la fraternité qu'il y avait dans la fosse. »*

Permanent syndical, il ne le devient qu'en 1965, lorsqu'il prend la tête du syndicat des mineurs de potasse CFDT qu'il doit entièrement reconstituer. Mais à quatorze ans, il est responsable de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Aujourd'hui encore, c'est un catholique profondément croyant. Et en 1958, il prend, tout naturellement, à la CFTC, sa première carte syndicale. En 1964, il est délégué au comité d'entreprise de la mine Anna. Au congrès du 6 novembre 1964, celui qui décide de la « déconfessionnalisation » de la CFTC, il fait partie de la délégation des mineurs de potasse d'Alsace. Première déchirure syndicale : la plupart de ses camarades restent, avec les minoritaires, à la *« CFTC maintenue ».* Jean Kaspar opte pour la CFDT. *« Un choix de la raison »*, dira-t-il ensuite. Mais, dans sa section mulhousienne, il ne retrouve, sur quarante militants, que cinq ou six qui ont choisi comme lui la CFDT...

Pragmatique

Pour la suite de sa « carrière » syndicale, J. Kaspar avait fait le bon choix. *« S'il n'y avait pas eu, en ce qui me concerne, le congrès de 1964... »* lâche-t-il, songeur, avant d'ajouter : *« Il y a dans la classe ouvrière des milliers et des milliers d'hommes et de femmes qui ont les même potentialités que moi. »* De fait, à partir de 1964, tout va très vite. Hier comme aujourd'hui, Jean Kaspar attire la sympathie. Exigeant avec les autres comme avec lui-même, il aime travailler en équipe. Son intelligence se nourrit plus de faits concrets que de théories savantes, même s'il est un insatiable dévoreur de livres divers et pointus. Il est d'abord pragmatique. En quelques années, il hisse au sommet, derrière la CGT mais devant la CFTC, son syndicat des mineurs de potasse d'Alsace. Et en 1966, à vingt-cinq ans, il devient secrétaire général de la fédération des mineurs CFDT.

Trop gentil, Jean Kaspar, comme le lui reprochent certains de ses amis aujourd'hui ? Voire ! Lors de son service militaire à Mourmelon, il est noté comme *« frondeur »* par ses supérieurs, ce qui lui vaut d'être muté pour raisons disciplinaires en Algérie. En 1969, avant que la CFDT opte pour le socialisme autogestionnaire, il lance ce qui ressemble à une mise en garde : *« la stratégie syndicale a maintenant une dimension politique, mais le syndicalisme ne doit pas jouer le rôle d'une formation politique. »*

En septembre 1975, on le retrouve, avec Daniel Cholley, aujourd'hui responsable socialiste, corédacteur d'un rapport sur la jeunesse, qui propose de favoriser la mise en place de structures *« de type syndical »* dans l'armée... Promu en 1976 secrétaire général de l'Union régionale Alsace, il est, en 1977, en première ligne dans le combat contre les frères Schlumpf qui avaient pris quelques libertés avec les fonds de leur entreprise pour réunir une magnifique collection de voitures anciennes... Avec ses camarades, il utilise tout l'arsenal de l'action syndicale pure et dure, de la *« séquestration »* desdits industriels à l'occupation du *« musée ».* Au sein de la CFDT, le mineur Kaspar a donc gagné ses galons de militant syndical sans faire preuve d'une complaisance ou d'une gentillesse particulières.

La suite est logique. Il est destiné à grimper encore, même si l'arrivisme n'est pas vraiment son fort. En 1976 déjà, Edmond Maire lui propose de « monter » à Paris pour entrer à la commission exécutive (le *« gouvernement »* de la CFDT). Mais il répond par la négative car il ne se sent pas prêt à quitter son Alsace natale. En 1981, autre tentation : on lui propose une place sur les listes socialistes, alors qu'il a, à ce *moment-là, sa carte du PS depuis* 1970, pour les élections législatives. Cette fois, J. Kaspar hésite vraiment, mais il opte définitivement pour la voie syndicale.

Rassembleur

En mai 1982, au congrès confédéral de Metz, il saute le pas. Il devient membre de la commission exécutive, à la suite d'une élection de maréchal (29 voix sur 29 suffrages exprimés). Jean Kaspar a déjà un profil de « rassembleur ». Il flotte autour de lui un parfum de consensus interne. Pour autant, la capitale ne lui fait pas abandonner l'Alsace. En semaine, il est levé à 5 heures et est, à la confédération, un des premiers au travail. Le soir, il regagne son trois pièces à Asnières, où il vit avec sa fille, étudiante. Chaque week-end, sauf obligations militantes qui l'amènent souvent à parcourir la France, il retrouve à Mulhouse sa femme Janine et ses deux fils. Il peut alors s'adonner au plaisir d'écouter de la grande musique (Verdi, Beethoven...).



A la tête du secteur de politique revendicative, J. Kaspar est bien dans sa peau. A l'aise. Parfaitement « resyndicalisé » — mais ne l'était-il pas avant que la CFDT opte pour cette stratégie en 1978 ? — il devient l'interlocuteur privilégié du patronat dans les négociations. Il est plutôt bien accueilli. Les responsables du CNPF le perçoivent comme un partenaire réaliste, ferme sur les principes, voire têtu, mais apte à rechercher les indispensables compromis. En 1984, il s'engage à fond dans la négociation sur la flexibilité de l'emploi, convaincu qu'il existe une possibilité d'aboutir à un accord. *« On verra,* lance-t-il alors à ses détracteurs, *quels sont ceux qui sont décidés à lutter contre le chômage et ceux qui s'enferment dans des guerres de tranchées idéologiques ».* Au petit matin du 16 décembre, il croit tenir « son » accord. De fait, il obtient un *« avis positif »* du bureau national et la caution de M. Maire. Mais la grogne remonte de la « base ». C'est l'échec et la première grande épreuve de sa vie militante. Il est très durement atteint.

A l'occasion de cet événement, Jean Kaspar participe à une rencontre secrète, révélée depuis par FO, entre Edmond Maire et André Bergeron, le 19 décembre 1984. Une confrontation de points de vues qui rejoint le souci constant de Jean Kaspar de rechercher des convergences réelles avec FO, la FEN, la CGC et la CFTC (dirigée elle aussi par un mineur, Jean Bornard). Il pense que la CGT aura du mal à enrayer son déclin. Pour l'avenir, confiait-il en 1983, *« tout va se jouer entre FO et la CFDT ».*

Début 1985, on dit Jean Kaspar lâché, trompé, déçu, fini... Mais il rebondit. Au congrès de Bordeaux, en juin, il sauve sa mise. Dans la foulée, il conclut un accord sur l'assurance-chômage. Il sait que c'est sur sa capacité à faire progresser la voie contractuelle qu'il marquera des points et... renforcera ses chances pour la succession.

Depuis 1982, il est donné favori dans la succession d'un Edmond Maire avec qui les relations sont parfois difficiles et qui lui préfère Nicole Notat. A l'occasion, il précise les enjeux pour le syndicalisme — *« Il doit être une force de contestation mais montrer par des contre-propositions que d'autres types de gestion, d'organisation du travail, des relations du travail sont possibles ».* Il admoneste parfois le gouvernement, fût-il de gauche. Il lui arrive aussi de secouer le patronat, *présentant,* par exemple, M. Gattaz comme le président d'une *« association de chefs-d'œuvre en péril ».*

Tradition et modernité

Jean Kaspar croit beaucoup à la solidarité, à la réduction du temps de travail. Mais, *« au confluent de la tradition et de la modernité »*, selon la formule d'un de ses amis, il travaille surtout à l'adaptation du syndicalisme pour en faire un *« acteur utile et crédible ».* Même si certains militants *« ont besoin de dire la messe en latin ».* A Strasbourg, il va de nouveau plaider pour *« une approche plus positive de l'entreprise »*, tout en reprochant aux patrons de ne pas avoir fait *« leur petite révolution culturelle en reconnaissant la légitimité de la fonction syndicale ».*

Successeur d'Edmond Maire, mais non dauphin, Jean Kaspar ne vient pas pour jouer les intérimaires ou laisser le pouvoir à d'autres. Il entend bien gouverner, quitte à se forger une carapace pour mieux résister aux coups. Son style, ses méthodes, ne seront pas les mêmes que ceux d'Edmond Maire. Sa culture n'est pas non plus identique, car s'y ajoute une dimension humaniste chrétienne qui le rapproche d'un Eugène Descamps. Moins stratège que M. Maire mais plus proche du terrain, il va prendre ses fonctions auréolé par une image de rassembleur. Des chausse-trappes l'attendent. Mais ce n'est pas parce qu'on a l'air gentil qu'on se laisse facilement berner. Jean Kaspar sait parfaitement ce qu'il veut et sa détermination pourrait en surprendre plus d'un.

MICHEL NOBLECOURT.

Économie

Les offensives de Pechiney

La « double revanche » de Jean Gandois

Il n'était pas peu fier Jean Gandois, le patron de Pechiney, en annonçant, le 21 novembre, son coup double : une nouvelle usine d'aluminium à Dunkerque et l'acquisition du géant américain de l'emballage, American National Can. Il savourait ainsi une double revanche. Sur sa propre carrière, qui avait fait de lui jusqu'à maintenant un homme qui avait dû gérer le déclin. Déclin de la sidérurgie chez Sacilor, déclin du textile chez Rhône-Poulenc, déclin de l'aluminium chez Pechiney.

Patron – à mi-temps, il est vrai puisqu'il a une seconde casquette comme président du groupe sidérurgiste belge Cockerill-Sambre – d'un groupe de dimension modeste, la « PME des nationalisées », il était obsédé par l'insuffisance de la taille de son entreprise et par la crainte de voir l'industrie de l'aluminium être prise dans la même spirale décroissante que l'acier. *« L'alu peut être l'acier des années 2020-2030. Si la sidérurgie avait pensé plus tôt à son avenir, elle n'aurait pas vécu son chemin de croix. Je me suis bien juré de conduire les sociétés que je dirigerai vers un futur possible. »* En acquérant ANC, qui le catapulte à la première place mondiale de l'emballage et augmente de 50 % son chiffre d'affaires total, Jean Gandois conforte l'avenir de Pechiney comme il le souhaitait en rééquilibrant son portefeuille d'activités.

Ironie du sort – et c'est là sa seconde revanche, – il devient pour les socialistes le modèle de réussite d'une entreprise publique. Ces socialistes auxquels il s'était heurté de front en 1982 après la nationalisation du groupe chimique Rhône-Poulenc qu'il présidait alors. Maintenu dans un premier temps par le gouvernement Mauroy à son poste – il fut ainsi avec Roger Fauroux, président de Saint-Gobain, actuel ministre de l'industrie, le seul à conserver ses fonctions, – il devait finalement claquer la porte quelques mois plus tard, en désaccord avec les orientations gouvernementales. *« M. Gandois n'était pas motivé. La République a besoin de serviteurs motivés »*, commentait Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie de l'époque à la sortie du conseil des



ministres du 21 juillet 1982, qui portait à la présidence de Rhône-Poulenc un nouveau patron, M. Loick Le Floc'h-Prigent.

L'histoire se répétant, M. Gandois, nommé à la tête de Pechiney par Jacques Chirac lors du retour de la droite en 1986, devait se retrouver face à un gouvernement socialiste deux ans plus tard, le groupe d'aluminium n'ayant pas pris le train des privatisations menées par le gouvernement de M. Chirac.

Les socialistes ayant évolué – et Jean Gandois aussi – c'est la main dans la main que les deux adversaires d'hier ont collaboré pour réussir aujourd'hui une belle opération, à l'honneur de l'industrie française.

C. B.

Les modalités de l'acquisition d'American National Can

L'acquisition d'American National Can (ANC), filiale à 100 % du groupe américain Triangle, s'effectue en deux temps. Pechiney achète aux deux actionnaires majoritaires de Triangle, Nelson Peltz et Peter May, la totalité des actions qu'ils détiennent, soit 66,3 % du capital, et lance une offre publique d'achat (OPA) sur le reste auprès des actionnaires minoritaires. Pour 100 % de Triangle, le prix s'élèvera à 1,258 milliard de dollars, payé sous deux formes : les 66,3 % font l'objet d'un billet à ordre à dix ans pour 834 millions de dollars, les 33,7 % restant sont payés comptant pour 424 millions de dollars.

Il est prévu que Pechiney rétrocède à bref délai à MM. Peltz et May les activités hors emballage du groupe Triangle (immobilier, fabricant de juke-boxes...) pour 225 millions de dollars. Le coût total de l'acquisition s'élève donc pour Pechiney à 1 033 millions de dollars dont 199 millions en cash.

Elle sera financée par des emprunts bancaires, des cessions (vente du siège social de Pechiney à Paris) et des fonds propres apportés par une nouvelle filiale du groupe, Pechiney International, qui regroupera ses actifs internationaux (Australie, Canada, Howmet aux Etats-Unis) ainsi que tout l'emballage et fera appel au marché financier. Le ratio dettes-fonds propres devrait passer par un maximum de 1,3 au moment de l'acquisition et retomber au niveau actuel, inférieur à 1 d'ici deux ans. Pechiney prend également en charge 2,6 milliards de dollars de dettes sous forme d'obligations à long terme contractées par le groupe Triangle.

Satisfaction au Nord consternation dans le Sud-Ouest

Alors que dans les milieux politiques du Nord-Pas-de-Calais le sentiment de satisfaction est général, en revanche, dans le Béarn, où Pechiney a une usine à Noguères-Riouperoux, on parle *« d'erreur »* et de *« catastrophe »*. M. Michel Delebarre, ministre des transports et élu de Dunkerque, a dit, le 21 novembre à Gravelines (là où EDF exploite une très puissante centrale nucléaire qui fournira du courant à Pechiney), que *« l'Etat avait tout fait pour que la réalisation de l'investissement soit possible »*.

M. Labarrère : une « erreur »

M. Bernard Derosier, président (PS) du conseil général du Nord, voit dans cette opération une preuve que *« l'aménagement volontaire du territoire est un outil qui fait jouer la solidarité nationale »*.

En revanche, M. André Labarrère, maire (PS) de Pau, ancien ministre, a dénoncé ce qu'il appelle une *« erreur »*, car *« comment peut-on parler de bonne nouvelle pour la France quand on sait que l'investissement de Dunkerque va se traduire par la disparation, à Noguères près de Pau, de 750 emplois directs et 3 000 emplois indirects ? »*

M. Pierre Bérégovoy a déclaré devant les sénateurs que *« la France ne sera forte que si son industrie est forte »*, mais M. Alain Madelin, ancien ministre de l'industrie, bien qu'approuvant la politique de Pechiney, a estimé que le gouvernement *« s'attribue un succès qui n'est pas le sien »*.

Enfin, la CFDT demande, faisant allusion à l'usine de Noguères dont la fermeture est prévue en 1991 parce qu'elle ne peut être approvisionnée en matière par voie maritime, que *« la modernisation de l'industrie ne se fasse pas en négligeant les réalités locales et humaines »*. Quant au journal *l'Humanité*, il refuse *« bien sûr de faire la moue devant la création d'emplois productifs »*, mais ajoute *« qu'il faut imposer le maintien de toutes les usines de Pechiney, compte tenu des besoins de la France »*.

Les investissements français à l'étranger en forte hausse

Les investissements français à l'étranger ont fortement augmenté ces trois dernières années, mais l'écart avec les autres grands pays industriels continue de se creuser, indique le ministère du commerce extérieur. Après avoir fluctué aux environs de 20 milliards de francs par an entre 1982 et 1985, les investissements directs des entreprises à l'étranger ont décollé pour représenter 36,2 milliards en 1986 et 52,3 milliards en 1987. Au total, l'an dernier, ces placements ont été supérieurs à ceux effectués par des entreprises étrangères en France, eux-mêmes en sensible hausse, avec un montant global de 27,8 milliards. Parmi les grosses opérations des entreprises françaises à l'étranger ces trois dernières années, on peut citer l'acquisition de Big Three (Etats-Unis) et la prise de contrôle totale d'Agefko (RFA) par L'Air liquide, l'achat des laboratoires pharmaceutiques Nattermann (RFA), ainsi que, aux Etats-Unis, de l'agrochimie d'Union Carbide, de la chimie minérale de Stauffer par Rhône-Poulenc, l'acquisition des eaux minérales de Beatrice Foods par Perrier, l'acquisition de la division électronique grand public de General Electric par Thomson, l'achat des cosmétiques Helena Rubinstein par L'Oréal, ou encore le renforcement de Saint-Gobain avec les prises de contrôle de Corhart et Certain Teed.

Les grands de l'emballage

En rachetant American National Can, Pechiney se hisse en tête du classement mondial de l'emballage avec trente milliards de francs de chiffre d'affaires cumulé. Mais le palmarès international varie selon les sources. Si l'on en croit le classement donné à la fin octobre par le français Carnaud à l'occasion de l'annonce de sa fusion avec le britannique Metal Box, le japonais Toyo Seikan, numéro deux mondial, talonnerait le nouveau couple franco-américain avec 29,4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Carnaud et Metal Box occupent la troisième place avec 22 milliards de francs de vente devançant de peu le suédois Tetra Pak, dont le chiffre d'affaires étaient estimés par Carnaud à 21,7 milliards de francs.

Vu par Pechiney, un mois plus tard, l'échiquier mondial de l'emballage est quelque peu différent. Les numéros un (Pechiney + American National Can) et trois (Carnaud Metal Box) n'est plus crédité que de 21 milliards de francs de chiffre d'affaires. Et surtout. Toyo Seikan, le numéro deux, ne réaliserait plus que des ventes de 22 milliards de francs. Quant au suédois, Tetra Pak, il rétrograderait, de la quatrième à la sixième position, avec 17 milliards de francs, devant les deux américains Owens Illinois (19 milliards) et Continental Can (18 milliards de francs...).

Une chose est sûre, les industriels français occupent de bonnes positions. A l'issue de son opération, Pechiney change de profil : son chiffre d'affaires, estimé pour 1988, fait un bond de 50 à 76 milliards de francs. L'emballage – qui ne représentait que 9 % de ses ventes – devient sa première activité et constituera 45 % du chiffre d'affaires. L'aluminium, son métier « historique », tombe en conséquence de 53 % à 32 % et les composants industriels de 22 % à 13,5 % du total.

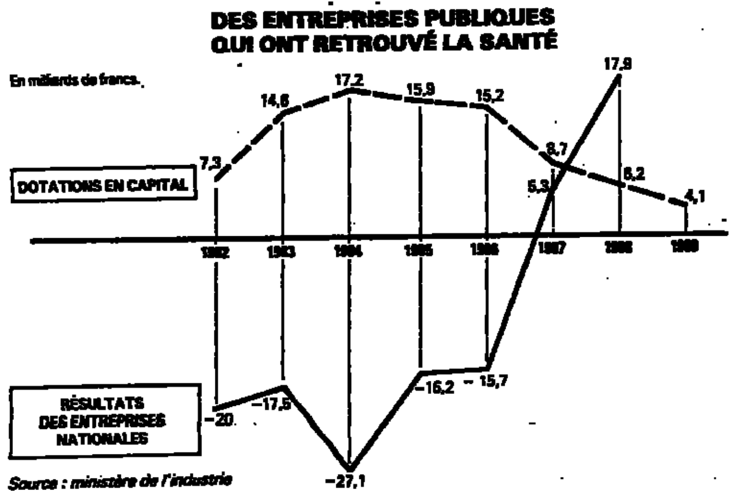
Plus de 10 milliards de francs de dotations en capital

Le projet de loi de finances rectificative pour 1988 qui sera examiné mercredi 23 novembre en conseil des ministres prévoit un peu plus de 10 milliards de francs pour les dotations en capital aux entreprises publiques.

Cette dépense est financée de deux façons. D'abord par le « compte d'affectation spéciale », qui comme les années précédentes a recueilli en 1988 les fonds tirés des privatisations (Matra, 2e partie de l'opération Suez, Crédit du Nord, Crédit agricole), soit au total entre 12 et 13 milliards de francs. La moitié de cette somme ayant déjà été affectée (aux Charbonnages de France, à la CGM, à la sidérurgie, à Thomson, à la Caisse d'indemnisation des nationalisations), restaient 6 à 7 milliards de francs.

A ces disponibilités, l'Etat ajoute dans le projet de « collectif » de fin d'année 4,5 milliards de francs de crédits budgétaires, ce qui porte bien à 10,5 milliards de francs les sommes destinées aux dotation en capital aux entreprises publiques.

Quelles seront les heureuses gagnantes ? Toutes ne sont pas encore connues, et il faudra attendre quelques semaines pour en savoir plus, seule la SNCF (1,7 milliard) et les ports autonomes (1,3 milliard) venant s'ajouter aux « déjà élues » : SNECMA (1,6 milliard), Aerospatiale (1,2 milliard), CDF-Chimie devenue ORKEM (1,1 milliard). Restent donc 3,5 milliards à affecter. Ceux-ci iront à Renault, à Bull, à Thomson (pour ses puces) et, peut-être dès maintenant, à Pechiney, nouvelle vedette de l'actualité économique. Pour plus de précision, attendre fin décembre.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PECHINEY crée avec EDF une usine moderne d'électrolyse d'aluminium

PECHINEY et EDF ont signé le 16 novembre 1988 un protocole d'accord en vue de créer à Dunkerque une usine moderne d'électrolyse d'aluminium.

L'accord de partenariat entre EDF et PECHINEY, qui permet de conjuguer l'une des *meilleures technologies* du *monde dans le nucléaire, était* un *préalable* indispensable à la réalisation du projet.

Bien que la forme juridique et financière n'en soit pas encore totalement arrêtée, le dispositif serait en principe le suivant. Deux entités seront créées :

– Une société rassemblera autour de PECHINEY des investisseurs français et étrangers et réunira les moyens financiers.

– PECHINEY et EDF s'associeront dans la proportion de 51 % PECHINEY et de 49 % EDF pour exploiter l'usine et financer son fonds de roulement. PECHINEY sera l'opérateur industriel.

L'accord de partenariat conclu entre les deux entreprises prévoit que chacune apportera ses prestations sur la base des prix des marchés internationaux. La marge industrielle assurera en premier lieu le service de la dette et la rémunération des investisseurs. Le reste de cette marge sera partagée entre EDF et PECHINEY suivant des règles convenues entre les deux sociétés partenaires.

La construction de la nouvelle usine répond à un double objectif :

– assurer à l'électrolyse d'aluminium en France des conditions compétitives par rapport à la concurrence internationale,

– *permettre* à la France, qui doit fermer d'ici à 1991 des installations vieillies, d'éviter l'engrenage du déclin. Face à une consommation de 600 000 tonnes, la production actuelle de 300 000 tonnes, qui aurait dû descendre à 200 000 tonnes, pourra au contraire passer à 400 000 tonnes. Ce doublement de la capacité en France à l'horizon 1992 correspond à une augmentation relativement faible des disponibilités mondiales de PECHINEY, qui atteignent aujourd'hui près de *1 million* de tonnes.

Sur un plan plus général, cette opération aura un triple impact :

1. Elle montre que le processus de délocalisation des industries lourdes n'est pas inéluctable en Europe.

2. Elle améliore sensiblement la balance du commerce extérieur (+ 2 milliards de francs), notamment par une diminution des importations.

3. Elle apporte à la région de Dunkerque, touchée par les restructurations *industrielles,* une contribution à *la résolution de ses problèmes* d'emplois (2 000 créations d'emplois directs et indirects).

Valeo

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES VALEO 9,50 % ET 10 % 1978

Rappel :

– Ces obligations seront remboursées par anticipation *le 1er décembre* 1988.

– Les prix de remboursement se montent à :

548,04 F pour les obligations 1977 ;
450,47 F pour les obligations 1978.

– Les obligataires disposent jusqu'au 28 février 1989 pour :

soit demander le remboursement,
soit convertir leurs titres en actions Valeo sur la base de :

– 1,3 action par obligation 1977 ;
– 0,84 action par obligation 1978.

– Sur la base des prix de remboursement, le prix de revient d'une action obtenue par conversion s'établit à :

– 421,57 F dans le cas de l'obligation 1977 ;
– 536,27 F dans le cas de l'obligation 1978.

Ces chiffres sont à comparer au cours actuel de l'action.

– Si la conversion est effectuée avant le 31 décembre 1988 inclus, les actions obtenues porteront jouissance au 1er janvier 1988.

– Si la conversion intervient après le 31 décembre 1988, les actions obtenues ne porteront jouissance qu'au 1er janvier 1989.

En conséquence, pour bénéficier du dividende Valeo au titre de l'exercice en cours, tel qu'il sera arrêté par l'assemblée générale statuant sur les comptes 1988, les obligataires devront impérativement *demander* la conversion de leurs titres en actions Valeo avant le 31 décembre prochain.



Au cours de la réunion du conseil d'administration de PFA S.A., tenue *le 16 novembre 1988, les indications* suivantes ont *été* données sur l'activité des filiales :

Pour la période du 1er janvier au 30 septembre 1988 les primes émises s'élèvent à :

PFA Tiard : 3 277 millions de francs ; PFA Vie : 576 millions de francs ; Lilloise d'Assurances : 744 millions de francs.

Pour l'année 1988, le chiffre d'affaires consolidé de PFA S.A. devrait progresser de 3 % à 4 % par rapport à celui de 1987, qui était de 6 767 millions de francs.

Le conseil d'administration a, en outre, constaté que les bons de souscription d'actions émis en avril 1986 avaient été exercés à hauteur de 99,46 %.

Enfin, au vu des résultats de PFA S.A. au 30 septembre 1988, le conseil a décidé la distribution d'un acompte sur dividende de 5,50 F par action contre 4,10 F pour l'année dernière. Compte tenu de l'augmentation de capital consécutive à la conversion des bons, cette distribution représentera 59,7 millions de francs contre 35 milions l'année dernière.



GROUPE WORMS & CIE



Économie

RÉGION

Le contrat de plan de l'Ile-de-France : un casse-tête financier

C'est sur une somme de 20 milliards de francs, à laquelle s'ajoute un programme additionnel de 4,5 milliards de francs, spécifiquement pour les routes et les transports en commun, que porte le projet de contrat de plan de la région Ile-de-France discuté le 22 novembre au conseil régional.

Selon une esquisse présentée conjointement par le préfet, M. Olivier Philip, et le président du conseil régional, M. Pierre-Charles Krieg, RPR, l'ensemble des actions, soit 24,5 milliards de francs de dépenses, dont 18 milliards pour les communications, serait financé entre 1989 et 1993 à raison de 13,53 milliards par la région et 10,97 par l'Etat.

Or, même si l'on ne prend pas en compte le programme additionnel et si l'on s'en tient au « noyau dur » du contrat de plan, c'est-à-dire 20 milliards, il ne semble pas que le gouvernement, lors du comité interministériel réuni la semaine dernière, ait, pour ce qui concerne sa part de financement, dégagé une enveloppe suffisante, loin s'en faut puisqu'il manquerait dans l'état actuel des enveloppes arrêtées par M. Rocard presque 2 milliards.

C'est donc une négociation très difficile qui va s'engager à partir du 1er décembre entre le conseil régional et l'Etat par l'intermédiaire de M. Philip. Le conseil ne pourra éluder longtemps un relèvement de sa fiscalité qui, pour une région réputée riche, est une des plus faibles de France. Par exemple, un doublement du taux de la taxe sur les cartes grises automobiles lui rapporterait 510 millions de francs de plus par an. M. Jean-Pierre Fourcade, UDF, premier vice-président, a confirmé que la région pourrait faire appel, pour réaliser son programme de routes et de transports en commun, à des collectivités locales « aisées », par exemple le département de Paris ou celui des Hauts-de-Seine.

F. Gr.

ÉNERGIE

Dans les coulisses de l'OPEP à Vienne

L'angoisse des « observateurs » occidentaux

Les treize ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunis à Vienne depuis le lundi 21 novembre pour tenter d'éviter un effondrement des cours, poursuivaient, mardi, leurs discussions de façon informelle dans une atmosphère de plus en plus tendue. En dépit de la détermination affichée par la plupart des pays pour arriver à un accord, l'opposition entre l'Iran et l'Irak semblait s'aggraver, compromettant toutes chances de succès. Alors que l'Irak avait affiché officiellement sa bonne volonté, l'Iran a durci le ton, lundi soir, menaçant implicitement d'accroître sa production à plus de 3,5 millions de barils par jour d'ici quelques mois (contre 2,3 millions de barils/jour actuellement) si sa part de la production totale n'était pas augmentée, de façon à rester supérieure à celle de son ennemi.

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Ficus géants, verrière, marbre blanc et serveuses en longue jupe noire fendue, le lobby hollywoodien de l'hôtel Marriott bruisse comme une volière trop pleine, agacée par l'inaction et l'angoisse. Qui a dit que l'OPEP était morte ? C'est par centaines que négociants et compagnies, analystes, journalistes et consultants de tout poil, tous les acteurs, tous les témoins de la scène pétrolière, sont accourus des quatre coins du globe pour suivre minute par minute les négociations du cartel. Des négociations plus sinueuses, plus politiques que jamais, mais dont dépend pourtant le devenir à court ou moyen terme des prix du brut.

Une atmosphère de cour de classe une veille d'examen. Passera, passera pas ? Voilà cinq jours que l'OPEP tourne en rond, paralysée par ses vieilles querelles, tandis que les cours de l'or noir glissent sur tous les marchés internationaux. Pour limiter les dégâts et éviter tout constat officiel de désaccord, les ministres préfèrent les discussions « *bilatérales* » et discrètes dans leurs suites, aux séances de travail formelles au siège déserté de l'organisation.

Le grand hall du Marriott, où résident la plupart des délégations, est ainsi devenu en quelques jours une sorte de point de ralliement obligé, hanté par l'obsession du « scoop ». C'est que les informations « *en béton* », qui, sur un marché aussi nerveux, valent des centaines de milliers de dollars, sont rares. Mis à part les rares privilégiés admis dans le secret de telle ou telle délégation – rarement plus d'une ou deux à la fois, – la plupart, après quelques heures de ce régime, ne savent plus à quel saint se vouer.

On se raccroche aux petites phrases, lâchées à dessein par un ministre entre l'ascenseur et la sortie, aux rumeurs souvent répandues pour faire « un coup » sur le marché, aux maigres indices, voire aux « impressions » soutirées aux initiés et aux « anciens », lesquels, condescendants, instruisent leurs petits groupes de disciples. Bref, on tente à tout prix de savoir... ou de faire semblant ! « *C'est généralement dans des situations aussi désespérées que l'OPEP tire un lapin de son chapeau* », commente doctement un analyste financier qui met les pieds pour la première fois dans les coulisses de l'Organisation.

Car l'angoisse, cette fois, a changé de camp. Résignation ou habitude, les treize pays membres du cartel, qui jouent pourtant ici une grosse part de leurs revenus de l'an prochain, restent sinon serein, du moins étonnamment patients.

Athlétiques limiers

C'est du côté des observateurs qu'on en perd le sommeil. Les grandes compagnies, pour être discrètes, n'en sont pas moins omniprésentes, par analystes ou consultants interposés. Les négociants, tombés comme des mouches ces derniers temps, tentent à tout prix de se « refaire » en jouant gros jeu. Et ces innombrables officines financières spécialisées dans le marché à terme de New-York ont envoyé leurs plus athlétiques limiers, chargés d'informer en permanence par téléphone leurs clients ou partenaires de ce qui va « tomber » sur les écrans – après avoir souvent regardé par-dessus l'épaule des journalistes...

Quant aux producteurs extérieurs à l'Organisation, eux aussi sur les dents, ils sont cette fois représentés en force par une délégation aussi informelle qu'inattendue... des principaux Etats pétroliers américains. Texas, Alaska, Louisiane, Oklahoma, Arkansas, ils sont tous là, quinze en tout, élus, fonctionnaires ou politiciens, naïfs, directs, comme sortis tout droit d'une série télévisée. De vrais bleus ceux-là, perdus mais ravis, qui viennent fièrement raconter leur rencontre avec un haut responsable de l'OPEP « *en chair et en os* », et repartent, perplexes et vaguement dépités, en découvrant, après vérification, que l'optimisme affiché devant eux quelques minutes plus tôt vient d'être démenti par un autre ministre, tout aussi important.

Paradoxe : c'est au moment où le cartel semble baisser les bras qu'il apparaît à tous comme le sauveur. Qu'ils fassent des affaires, des « coups » ou de la représentation, tous les observateurs, paniqués par les menaces d'effondrement des prix qui planent sur la conférence, sont animés d'un même désir : que l'OPEP s'entende enfin pour stabiliser durablement les cours du brut. Quitte à devoir, pour une fois, oublier leurs principes et pactiser ouvertement avec l'ancien « ennemi ».

VÉRONIQUE MAURUS.

● **ELF-France va supprimer mille quatre cents emplois.** – A cause des surcapacités de raffinage en France, ELF-France a décidé de réduire ses capacités de 3 millions de tonnes à Feyzin (Rhône). Le groupe va supprimer mille quatre cents emplois dans cette activités (30 % des effectifs) d'ici à trois ans, sans licenciement sec.

● **Total signe un accord avec le Vietnam.** – Le groupe Total devait signer mardi 21 novembre un accord d'exploration pétrolière off shore avec la société nationale Petrovietnam, pour une durée de vingt-cinq ans. C'est le deuxième permis accordé par le Vietnam après un premier à Pétrofina-Shell.

AGRICULTURE

L'adhésion de la France au programme européen de gel des terres

La jachère en trompe-l'œil

Le *Journal officiel* du 19 novembre a publié le montant des primes que recevront les agriculteurs candidats au gel d'une partie de leurs terres. La France adhère ainsi au programme de jachère défini en février par la Communauté économique européenne afin de combattre les excédents agricoles qui pèsent sur le budget de Bruxelles.

La France sans paysans, annoncée depuis vingt ans, sera-t-elle aussi une France sans paysages ? Les quotas laitiers, instaurés en 1984 dans la CEE, ont libéré des hommes et des femmes. Le plafond fixé l'an passé aux productions céréalières et oléagineuses a libéré des terres. L'adhésion au programme de jachère, décidé en avril à Bruxelles, prépare une marée montante de la friche : 300 000 hectares seront gelés cette année en France, et près de 1 million sur le vieux continent. A l'horizon 2000, cette jachère brune pourrait s'étendre sur 15 millions d'hectares en Europe, dont 6 millions au pays de Jean Monnet, qui, signe des temps, enfouit ses racines agricoles au Panthéon des terres incultes. En offrant aux cultivateurs une prime annuelle moyenne comprise entre 1 350 F et 2 200 F par hectare mis en jachère pour une durée minimum d'un , le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, marque toutefois sa réticence à l'égard d'un système dont il n'attend pas de miracle. On ne croit pas à Paris que ce gel des terres permettra de réduire de 20 % la production agricole européenne, comme le pensent les experts de Bruxelles. Aussi, la prime française est-elle nettement inférieure à celle accordée par exemple aux paysans allemands, dont le plafond atteint 4 200 F l'hectare.

Ce vaste programme de jachère, qui coûtera 4,2 milliards de francs par an à la Communauté, s'engage sur une double ambiguïté : il fait d'abord de la terre la cause des surplus, alors que depuis longtemps elle n'est que leur support. Moins que la surface, c'est la surcharge du sol en engrais et autres auxiliaires de culture, qui fait l'excédent. Le risque existe de voir la friche n'entraîner aucun recul sensible des récoltes. Il suffira pour les agriculteurs d'empocher la prime et d'augmenter les rendements des terres maintenues en activité pour que le mécanisme montre sa perversité. Le cas n'est pas d'école : les Etats-Unis l'ont expérimenté en 1983. Le gel de 33 millions d'hectares se solda par une baisse de 1 % seulement de la récolte céréalière américaine.

Jusqu'à l'absurde

L'autre ambiguïté concerne le rôle assigné à l'agriculteur dans une Europe vouée partiellement à la friche : le paysan nourricier s'efface devant le paysan « tondeur de gazon » ou, au mieux, jardinier de la nature. Des clichés séduisants, novateurs, un brin poétiques, mais détachés jusqu'à présent de toute réalité économique. Le programme de jachère mis à part, le revenu de l'agriculteur dépend aujourd'hui encore exclusivement de la productivité de sa terre, du nombre de quintaux obtenus à l'hectare. Le système de prix garantis (ces derniers baissent d'année en année) l'incite à produire toujours plus, pas à produire autrement, ni à troquer son matériel agricole pour la panoplie d'un prestataire de services écologiques et ruraux que Bruxelles ne prévoit pas de rémunérer.

Dans ces conditions, la jachère promet d'être un trompe-l'œil. Pour enrayer la surproduction agricole, il fallait pousser la logique de la friche jusqu'à son terme qui confine à l'absurde : geler les terres les plus rentables, celles qui font la fierté des céréaliers de la Beauce et de l'Ile-de-France. Mais qui est prêt à un tel sacrifice ou à un tel sacrilège ? Le Néerlandais Sicco Mansholt, qui fut président de la Commission européenne en 1969, le préconise. C'est, selon lui, la seule manière d'en finir avec le trop-plein.

Geler les terres fécondes et maintenir en production les sols moins fertiles des régions menacées de désertification ? « *Une hérésie !* », répondent les professionnels concernés, même si M. Mansholt ajoute qu'en contrepartie il faudrait empêcher l'entrée dans la CEE des produits de substitution aux céréales américains (résidus de maïs) ou thaïlandais (racines de manioc). La prime à la jachère serait, en outre, insuffisante pour couvrir les frais fixes (hors de toute culture) liés aux bonnes terres à blé qui peuvent dépasser 3 000 F par hectare et par an.

C'est dans les régions défavorisées aux sols ingrats, que le programme de jachère devrait connaître un certain succès. Il ne fera qu'accélérer la tendance actuelle de l'agriculture à se concentrer sur les meilleures terres. Le problème des excédents restera entier. S'ajoutera celui de cette France du vide née de la friche dans les zones de montagnes et de massifs ou de productions condamnées par les impératifs budgétaires de l'Europe des Douze.

ÉRIC FOTTORINO.



Marchés financiers

Double OPA de la Lyonnaise des eaux sur des sociétés britanniques

La Lyonnaise des eaux, deuxième groupe français de distribution d'eau, a lancé des offres publiques d'achat « amicales » sur deux compagnies britanniques du même secteur basées dans le nord-est de l'Angleterre. La Lyonnaise offre 30,5 millions de livres comptant (330 millions de francs) pour Newcastle and Gateshead et 29,8 millions de livres (320 millions de francs) pour Sunderland and South Shields.

Le groupe français avait déjà réussi, en août dernier, deux OPA d'un montant global de 65 millions de livres (660 millions de francs) sur deux compagnies de distribution d'eau de l'est de l'Angleterre.

Les groupes français de distribution d'eau (Lyonnaise et Générale des eaux) s'intéressent à certaines des vingt-neuf petites compagnies régionales privées du même secteur en Grande-Bretagne, dans la perspective de la privatisation prochaine des dix autorités régionales de distribution d'eau publiques, qui contrôlent les trois quarts du marché britannique.

Darty en Belgique

Darty part à la conquête de l'Europe en passant par la Belgique. C'est le sens de la prise de participation à hauteur de 49 % du groupe dans le capital de la société de distribution d'électroménager belge New Vanden Borre. Avec 267 salariés et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs belges (250 millions de francs) et dix-neuf magasins, cette société détient 3 % du marché belge. *« Notre participation volontairement minoritaire se traduira principalement par une assistance et des conseils pour le développement. Avec, comme objectif, 10 % du marché d'ici à 1992 »*, commente Guy Lavaud, un des responsables du groupe.

Après une tentative malheureuse d'implantation en Espagne, en 1981, Darty essaie ainsi une nouvelle stratégie hors de l'Hexagone en s'appuyant sur des partenaires locaux. Mais il ne néglige pas pour autant son développement en France : depuis la RES (reprise de l'entreprise par les salariés) spectaculaire d'avril dernier, sept nouveaux magasins ont été ouverts.

● **Minox dépose son bilan.** – La société ouest-allemande Minox, célèbre pour ses appareils photographiques « de poche », a dû déposer son bilan, lundi 21 novembre, en dépit de l'application d'un plan de redressement qui a couté leur place à près de 200 salariés (sur 750). Minox, qui est le dernie représentant de l'industrie ouest-allemande de la photo, autrefois une des plus importantes du monde, table cette année sur des ventes stabilisées autour de 60 millions de marks. Ses appareils avaient été populariss par les films d'espionnage des années soixante.

● **La nouvelle loi américaine sur les délits d'initiés est votée.** – Le président Reagan a signé, samedi 19 novembre, la loi réprimant les opérations financières d'initiés aux Etats-Unis et aggravant les peines prévues contre les personnes reconnues coupables d'avoir violé la réglementation (*le Monde* du 12 août). La nouvelle loi fait ainsi passer de cinq à dix ans les peines maximales d'emprisonnement prévues et augmente les amendes de 500 000 à 2,5 millions de dollars pour les sociétés, et de 100 000 à 1 million de dollars pour les particuliers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 21 novembre ↑

Irrégulier

Début de semaine très indécis à New-York. Commencée sous le signe de la baisse, la séance de lundi *s'est achevée sous celui* de la reprise. Mais le mouvement n'a pas *été convaincant.*

Un instant tombé à 2 036,81, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 2 065,96 (+ 3,55 *points*). *Le bilan de la journée, lui,* est resté négatif. Sur 1 955 valeurs traitées, 923 ont encore baissé, 552 ont progressé et 480 n'ont pas varié.

Les inquiétudes sur l'évolution du dollar et des taux d'intérêt ont continué de peser sur les cours. De l'avis des professionnels, nombre d'investisseurs préfèrent placer leurs capitaux à court terme avec un rendement proche de 8 % que de venir en Bourse.

Certains craignent aussi qu'en cas de ralentissement économique les grandes campagnes d'OPA perdent de leur attrait.

L'activité s'est maintenue à un niveau très bas avec 120,87 millions de titres traités contre 119,32 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 18 nov.	Cours du 21 nov.
Alcoa	51 3/8	51 3/8
A.T.T.	27 5/8	28
Boeing	61 1/4	61 7/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 7/8
Du Pont de Nemours	80	81 1/8
Eastman Kodak	44 7/8	45 5/8
Exxon	42 1/8	42 1/8
Ford	49 1/2	49 5/8
General Electric	43 7/8	43 3/4
General Motors	80 1/8	80 5/8
Goodyear	48 1/8	48 1/8
I.B.M.	115 3/4	115 5/8
I.T.T.	48 7/8	48 1/8
Mobil Oil	41 7/8	41 7/8
Pfizer	55	55 3/8
Schlumberger	33 1/4	32 7/8
Texaco	45 1/2	45 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	97 1/2	99 3/8
Union Carbide	25 1/8	24 7/8
U.S.X.	26 5/8	26 1/8
Westinghouse	50 1/8	50 1/2
Xerox Corp.	55	54 3/4

PARIS, 21 novembre ↓

Repli

L'ambiance s'est quelque peu rafraîchie, lundi à la Bourse, où, dès l'ouverture, la tendance virait à la baisse dans un marché sans affaires. En repli de 0,44 % au cours des tout premiers *échanges, l'indicateur instantané* cédait 0,92 % à la clôture de 17 heures.

Cette baisse enregistrée le jour de la réponse des primes a un peu plus grignoté les gains accumulés durant le *mois boursier qui s'achève mardi.* Pour l'instant, le solde est positif de 1 % environ. L'évolution du dollar et des taux d'intérêt reste la grande préoccupation des milieux financiers. Pour l'heure, il *n'y a rien de vraiment nouveau* dans ce domaine, même si diverses personnalités américaines s'emploient depuis *quelques jours à rassurer les marchés.*

Les opérateurs français se gardent donc bien de prendre des initiatives malgré l'annonce de bonnes nouvelles : augmentation sensible de la production *industrielle en France en septembre* (+ 0,6 %) et construction par Pechiney d'une usine d'aluminium dans le Nord. Pechiney, qui a été nationalisé en 1982, va également racheter le numéro un de *l'emballage métallique américain*, American Can. Carnaud, qui cherche à prendre une place prépondérante sur le marché de l'emballage, a accusé le coup en Bourse, cédant 0,5 %. A noter que la *cotation des certificats d'investissement* privilégiés de Pechiney a été suspendue jusqu'à mardi.

Pour la première fois depuis sa création, le 9 novembre, le contrat sur indice CAC 40 a *été négocié pour* l'échéance janvier, par exemple, à un cours supérieur à l'indice de base. Pour les opérateurs, cette fermeté signifie que les investisseurs seraient plutôt optimistes pour les semaines à venir quant à l'évolution des valeurs françaises.

Eurotunnel a encore joué les vedettes lundi, gagnant plus de 5 % avec 872 000 titres échangés à 14 heures. *Fermeté également de Penhoët et de* Luchaire. A l'inverse, De Dietrich, Matra et Scoa ont cédé du terrain.

Le MATIF était bien orienté avec une hausse moyenne de 0,3 %.

La cotation des actions Piles Wonder a été suspendue dans l'attente de précisions de la société, qui, selon certaines rumeurs, serait rachetée par l'américain Ucar. Suspension de cotation des Trois Quartiers et Olivetti - Logabax.

LONDRES, 21 novembre ↓

Baisse

La baisse sensible de Wall Street à *son ouverture a entraîné un recul de la* Bourse de Londres, qui, au cours d'une grande partie de la séance lundi, avait une allure indécise. L'indice Footsie des cent valeurs a fini la journée sur *une baisse de 12,3 points à 1 811,1* points.

La tendance était calme en attendant la publication, vendredi, des chiffres de la balance des paiements courants britannique pour octobre. Les perspectives d'un échec des négociations lors de la réunion des pays exportateurs de pétrole à Vienne pesaient également sur le marché et notamment sur les valeurs pétrolières. British Petroleum a, par exemple, cédé *1,5 point à 245,5.*

La plupart des titres pharmaceutiques ont cédé du terrain ainsi que ceux du secteur des assurances. La stabilisation du dollar a redonné du tonus aux valeurs *internationales. Au* compartiment des alimentaires, des rumeurs d'OPA ont favorisé Northern Foods. En revanche, le conglomérat Lonrho a perdu 16 pence à 395 en l'absence de concrétisation des rumeurs d'OPA d'Alan Bond. La maison d'édition William Collins, qui fait l'objet d'une OPA de News International, a rebondi à la suite de rumeurs d'une contre-offensive. Les fonds d'Etat étaient fermes, tandis que les mines d'or cédaient du terrain.

TOKYO, 22 novembre ↑

Encore un record

La Bourse de Tokyo a encore aligné mardi un record, le huitième *consécutif. L'indice Nikkei a gagné* 145,86 points soit 0,50 % à 29 430,12 points. En huit séances, cet indice a donc progressé de 1 263,70 points, soit 4,5 % environ.

Pour les analystes, cette hausse constante des actions démontre que la marché est particulièrement solide en ce moment. La plupart des secteurs étaient orientés à la hausse en particulier ceux de la construc*tion navale, des compagnies* aériennes, des assurances et des pharmaceutiques. Les valeurs des sociétés exportatrices ont cédé du terrain en raison des inquiétudes que suscite l'envol du yen face au dollar. Le billet vert est tombé sous la barre de 122 yens malgré l'intervention de la Banque du Japon.

VALEURS	Cours du 21 nov.	Cours du 22 nov.
Akai	586	600
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 310	1 310
Fuji Bank	3 390	3 440
Honda Motors	1 910	1 900
Matsushita Electric	2 360	2 320
Mitsubishi Heavy	1 000	1 000
Sony Corp.	6 280	6 170
Toyota Motors	2 530	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

● **Pompes Guinard confirme son redressement.** – Après être sorti du rouge l'an dernier, Pompes Guinard confirme son redressement en affichant un *résultat net 1988 de quelque 40 millions* de francs.

Ce chiffre ne peut toutefois se comparer avec les 3 millions de francs de bénéfices de l'an dernier, la société ayant depuis absorbé KSB-France, filiale de l'allemand KSB qui a racheté Pompes Guinard en 1986. KSB-France avait réa*lisé l'an dernier un bénéfice de quelque* 8 millions de francs.

Le chiffre d'affaires de Pompes Guinard s'affiche en revanche en baisse à 905 millions de francs alors que l'an dernier la société avait réalisé des ventes de 787 millions et KSB-France de 170 millions.

Les résultats consolidés du groupe KSB-Pompes Guinard devraient rester stables tandis que ses ventes (1,1 milliard de deutschemarks en 1987) devraient progresser d'environ 7 %.

● **Bayer : 23 % de profits en plus.** – Le bénéfice consolidé (avant impôts) du groupe chimique ouest-allemand Bayer s'est établi à 2,95 milliards de deutschemarks pour les neuf premiers mois de l'année, en hausse de près de 23 % *sur* celui de la période comparable de 1987.

Le président du directoire, M. Hermann J. Strenger a annoncé que l'exercice 1988 devrait être le meilleur de l'histoire de la firme avec un bénéfice consolidé avant impôts attendu de 3,7 *milliards de deutschemarks* (+ 20 %).

Pour les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé moins vite que les bénéfices (+ 7 %), *pour s'établir à 30,1 milliards* de deutschemarks. Pour l'exercice entier, il devrait atteindre 39 milliards de deutschemarks.

● **La banque Sofirec à la Bourse de Marseille.** – La banque d'affaires marseillaise Sofirec-Holding va être cotée sur le second marché de la Bourse régionale de Marseille le 24 novembre. La banque mettra sur le marché cinquante sept mille actions, soit 10 % de son capital. Le prix d'offre minimum est de 195 F par titre. Les prévisions prévoient pour *l'année 1988 un bénéfice net après impôt* de 11,5 millions de francs. Présidée par M. Bernard Esambert, la banque, spécialisée dans l'affacturage, est une filiale à 95 % de Holding Saint-Honoré, principale holding cotée du groupe Edmond de Rotschild.

● **Walt Disney : hausse de 33 % des résultats.** – Walt Disney Co. annonce un bénéfice net de 136,4 millions de dollars (816 millions de francs) pour le trimestre achevé le 30 septembre, le dernier de son exercice fiscal, soit une progression de *23 % par rapport aux trois mois correspondants* de 1987 (à structure comparable). Pour l'exercice achevé à la fin septembre 1988, le bénéfice net a été de 522 millions de dollars (3,1 milliards de francs) soit une progression de 33 %, par rapport à 1987 (à structure comparable). En comprenant les activités d'Arvida, le résultat net de l'exercice précédent a été de 444,6 millions de dollars (2,6 milliards de francs).

Au quatrième trimestre de son exercice 1988, Walt Disney a enregistré un progression de *34 %* de son chiffre d'affaires qui a atteint 1 milliard de dollars (6 *milliards de francs*). Pour l'ensemble de l'exercice 1988, la progression est de 20 % pour atteindre 3,4 milliards de dollars (20 milliards de francs).

● **Augmentation de capital de Salamander (chaussures).** – La société ouest-allemande Salamander AG, l'un des leaders européens de la chaussure, va augmenter son capital de 10 millions de deutschemarks pour le porter à 82,8 millions de deutschemarks (274 millions de francs). L'opération est prévue pour le début janvier. Les titres nouveaux, d'une valeur nominale de 50 deutschmarks, seront proposés aux anciens actionnaires au prix de 205 deutschemarks (697 F) à raison d'une action nouvelle pour huit actions anciennes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	290
Arnault & Associés	....	510
Asystel	280	280
B.A.C.	360	350
B. Demachy & Assoc.	553	549
B.I.C.M.	538	538
B.I.P.	....	686
Boiron	415	420
Bolloré Technologies	810	810
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1450	1455
Calberson	695	700
Cardif	857	857
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	285
C.A.T.C.	136 60	134
C.D.M.E.	1178	1178
C. Equip. Elect.	346	350
C.E.G.I.D.	740	738
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1615	1611
C.G.I. Informatique	988	990
Ciments d'Origny	538	541
C.N.I.M.	....	410
Concept	248	245
Conforama	....	847
Creeks	480 50	478
Dafsa	169	165
Dauphin	....	1090
Devanlay	967	960
Deville	635	610
Dmmolil-Lablé	1000	1000
Editions Belfond	112	112
Elysées Investiss.	24 50	24 10
Finacor	233	225 10
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	238	238
Groupe Finault	363 90	363 50
Guintoli	510	610
I.C.C.	....	231
IDIA	223	222
I.G.F.	101	99 80
IN2	185	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Int. Metal Service	....	501
La Commande Electro.	313	313
Le gd livre du mois	....	300
Loca Investissement	265	269
Locamic	....	154
Metallurg. Minière	133 10	138 40 d
Métrologie Internat.	500	493
Microservice	165	171 60
M.M.B.M.	616	615
Molex	208	210
Navale-Delmas	....	730
Olivetti-Logabax	....	....
Om. Gest.Fin.	....	345
P.F.A. S.A.	442	443
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
Présence Assurance	419	431
Publicat. Filipacchi	....	480
Razel	749	749
St-Gobain Emballage	....	1467
St-Honoré Matignon	222	222
S.C.G.P.M.	....	261
Segin	415	415
Serra-Metra	465	....
S.E.P.	....	334 o
S.E.P.R.	....	1242
S.M.T.Goupil	....	293
Sodinforg	830	821
Supra	....	295
TF 1	310	300
Unilog	160	166 40
Union Financ. de Fr.	396 50	398

Marché des options négociables le 21 novembre 1988

Nombre de contrats : 6 606

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	570	20	44	–	12
CGE	360	36	50	3,10	–
Elf-Aquitaine	360	5,70	14,50	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	22,50	73	58	–
Michelin	164	15	22	2	6,10
Midi	1 645	46	–	100	–
Paribas	440	32,10	53	7,50	16,50
Peugeot	1 200	59,50	115	33	60
Saint-Gobain	520	29,10	47	4,90	–
Société générale	520	31	55	25	–
Thomson-CSF	180	23	30	1,80	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 nov. 1988
Nombre de contrats : 30 144.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,50	106,20	105,60
Précédent	106,20	105,95	105,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	2,42	2,59	0,01	0,39

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,90 F ↓

En l'absence de toute intervention des banques centrales, le dollar a repris son mouvement de baisse. Il a ainsi coté 5,9050 F (contre 5,9310 F). Selon les cambistes, les vendeurs de dollars s'enhardissent, profitant de la pause marquée par les autorités monétaires des grands pays. L'activité a été qualifiée de normale.

FRANCFORT	21 nov.	22 nov.
Dollar (en DM)	1,7397	1,7275
TOKYO	**21 nov.**	**22 nov.**
Dollar (en yens)	122,52	121,78

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 nov.)	8 %-81/8 %
New-York (21 nov.)	8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	18 nov.	21 nov.
Valeurs françaises	136,8	135,7
Valeurs étrangères	113,5	112,8
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	392,6	391,3
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 472,83	1 458,12
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	405,91	402,53

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 062,41	2 065,97

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 489	1 480,1
Mines d'or	176,2	172
Fonds d'Etat	88,21	88,33

TOKYO

	21 nov.	22 nov.
Nikkei Dow Jones	29 284,26	29 430,12
Indice général	2 266,10	2 278,83

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9120	5,9150	– 38	– 23	– 115	– 90	– 270	– 190
$ can.	4,9390	4,9457	– 114	– 73	– 232	– 170	– 673	– 507
Yen (100)	4,8519	4,8583	+ 145	+ 185	+ 282	+ 320	+ 873	+ 984
DM	3,4160	3,4191	+ 89	+ 108	+ 170	+ 194	+ 519	+ 588
Florin	3,0295	3,0326	+ 61	+ 75	+ 131	+ 154	+ 400	+ 455
FB (100)	16,3090	16,3308	+ 53	+ 185	+ 178	+ 362	+ 724	+ 1133
FS	4,0632	4,0681	+ 122	+ 141	+ 233	+ 265	+ 762	+ 849
L (1 000)	4,5954	4,6013	– 154	– 107	– 306	– 252	– 824	– 677
£	10,7658	10,7771	– 382	– 338	– 699	– 636	– 2039	– 1850

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2
F.S.	4 3/4	5	4 1/4	4 3/8	4 8/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	10 1/2	11	11	11 1/2	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8
£	11 5/8	11 7/8	11 13/16	11 15/16	11 15/16	12 1/16	12 1/8	12 1/4
F. franç.	7 5/8	8	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3040	C.N.E. 3% ★	3685	3642	3650	− 0 95
1052	B.N.P. T.P.	1048	1048	1048	....
1132	C.C.F. T.P.	1143	1145	1145	+ 0 17
1136	Créd. Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1362	Renault T.P.	1363	1365	1365	+ 0 15
1620	Rhône-Poul. T.P.	1630	1640	1635	+ 0 31
1255	St-Gobain T.P.	1266	1269	1269	+ 0 24
1245	Thomson T.P.	1275	1274	1274	− 0 08
530	Accor	525	528	524	− 0 19
555	Air Liquide	538	533	531	− 1 30
2330	Alcatel ★	2420	2412	2400	− 0 83
1420	Als. Superm.	1495	1460	1460	− 2 34
320	A.L.S.P.I.	315	318	307 50	− 2 38
365	Alsthom ★	377	386	373	− 1 06
2140	Arjom. Prioux ★	2320	2320	2305	− 0 65
580	Ausedat-Rey ★	580	582	550	− 5 17
1090	Aux. Entrepr. ★	1043	1041	1045	+ 0 19
650	Av. Dassault ★	625	623	625	....
415	BAFP ★	377	380	375	− 0 53
285	Bail-Equipem. ★	290 10	295	295	+ 1 69
825	Bail Investiss.	865	866	865	....
320	B.N.P. C.I. ★	300	300	294 50	− 1 83
490	Cie Bancaire ★	482	480	476	− 1 24
475	Bazar H.-V.	550	545	550	....
515	Béghin-Say ★	521	515	511	− 1 92
1120	Berger (Ma)	895	940	940	+ 5 03
820	Bic ★	815	818	820	+ 0 61
2250	B.I.S.	2197	2200	2130	− 3 05
2780	Bongrain S.A. ★	2770	2770	2727	− 1 55
630	Bouygues ★	577	576	567	− 1 73
67	B.P. France ★	63 90	63 50	65	+ 1 72
5680	B.S.N. ★	5700	5650	5620	− 1 40
600	Canal Plus	570	565	555	− 2 63
2330	Cap Gem. S. ★	2300	2300	2300	....
460	Carnaud ★	522	520	518	− 0 77
2710	Carrefour ★	2850	2800	2776	− 2 60
166	Casino	179	179 50	175 30	− 2 07
115	Casino A.D.P.	119 90	119	119	− 0 75
....	Castor. Dub. Inv.	834	834	834	....
1100	C.C.M.C.	1067	1040	1040	− 2 53
650	Cetelem	624	615	615	− 1 44
400	Cerus ★	385 10	380	385 60	+ 0 13
1740	C.F.A.O. ★	1849	1808	1805	− 2 38
350	C.G.E.	392 90	390 50	388	− 1 25
1200	C.G.I.P. ★	1270	1270	1253	− 1 34
1220	Chargeurs S.A ★	1238	1240	1228	− 0 81
1090	Ciments franç. ★	1085	1073	1061	− 2 21
475	Club Méditer. ★	512	500	491	− 4 10
166	Codetel ★	185	175	185	....
295	Cofimeg	350	350	348 50	− 0 43
630	Coles ★	648	650	644	− 0 62
215	Compt. Entrepr.	229 10	225	224	− 2 23
750	Compt. Mod. ★	778	768	770	− 1 03
760	Créd. Foncier ★	914	901	907	− 0 77
435	C. F. Internat. ★	453 10	455	453	− 0 02
140	C.C.F.	168 70	168	167 30	− 0 83
615	Cr. Lyon. (CI) ★	473 10	470	467 10	− 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Crédit Nat. ★	897	895	902	+ 0 56
625	CSEE (ex Sign.) ★	580	588	586	− 2 41
425	Crouzet ★	477 90	470	480	− 3 75
2840	Damart S.A. ★	3300	3300	3298	− 0 06
1720	De Dietrich	1727	1700	1690	− 2 14
198	Dév. R.d.C. (Li)	218	219 90	219 90	+ 0 87
440	D.M.C.	427	429 90	425	− 0 47
355	Drouot Assur. ★	355	350	354	− 0 28
2400	Docks France ★	2585	2583	2560	− 0 97
780	Dumez ★	720	722	713	− 0 97
1470	Eaux (Gén.)	1525	1510	1487	− 2 49
1630	Ecco ★	1620	1620	1615	− 0 31
875	Electrofinanc. ★	874	861	870	− 0 46
425	El. S. Dassault	406	404	410	+ 0 99
335	Elf-Aquitaine	349 50	345	346	− 1
285	— (certific.) ★	304	299 50	299 50	− 1 48
930	Epeda-B-Faure ★	1220	1215	1217	− 0 25
2890	Essilor	3415	3400	3345	− 2 05
1690	Essilor Inv. (DP)	1800	1787	1730	− 3 89
275	Esso S.A.F. ★	286	268	280	− 2 26
1460	Eurafrance	1477	1489	1508	+ 2 10
1340	Eurocom ★	1380	1385	1366	− 1 01
2200	Euromarché	2250	2240	2250	....
570	Europe nº 1 ★	612	620	610	− 0 33
36	Eurotunnel ★	42 70	43 35	44 20	+ 3 51
1180	Exor ★	1240	1238	1229	− 0 89
1010	Facom	1125	1112	1100	− 2 22
965	Fichet-Bauche	977	995	994	+ 1 74
196	Financial ★	200	200	198	− 1
152	Fives-Lille ★	156	156 20	154 50	− 0 96
1420	Fromageries Bel	1479	1450	1425	− 3 65
1120	Gal. Lafayette ★	1297	1310	1300	+ 0 23
370	Gascogne	425	425	425	....
1500	Gaz et Eaux	1690	1651	1660	− 1.78
465	Géophysique ★	411	422 90	419	+ 1 95
545	Gerland	533	532	532	− 0 19
3070	Groupe Cité ★	3260	3275	3250	− 0 31
705	GTM-Entrepose	798	808	795	− 0 38
710	Guyenne-Gas. ★	741	735	735	− 0 81
255	Hachette ★	260 10	261 30	255 10	− 1 92
695	Havas ★	704	705	697	− 0 99
550	Hénin (La)	577	588	577	....
1130	Hutchinson ★	1190	1201	1201	+ 0 92
270	Imétal ★	264 80	263 20	263 80	− 0 38
305	Imm. Plaine-M.	321	320	328	+ 2 18
370	Ingénico ★	349	349	340	− 2 58
4730	Inst. Mérieux	5340	5360	5300	− 0 75
535	Interbail ★	543	543	540	− 0 55
1140	Intertechnique	1295	1261	1280	− 1 16
890	J. Lefebvre	971	950	950	− 2 16
895	Labinal ★	890	882	880	− 1 12
1480	Lab. Bellon	1535	1530	1535	....
1380	Lafarge-Coppée	1362	1355	1348	− 0 30
1180	Lebon ★	1205	1181	1200	− 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3080	Legrand ★	3240	3252	3230	− 0 31
2400	Legrand (DP) ★	2470	2480	2470	....
960	Leroy-Somer ★	991	978	970	− 2 12
2090	Lesieur	2090	2090	2050	− 1 91
690	Locabail Immob.	713	715	710	− 0 42
395	Locafrance ★	404	396 10	411	+ 1 73
860	Locindus	859	856	852	− 0 81
355	Luchaire	290	290	290	....
3150	L.V.M.H. ★	3176	3156	3170	− 0 19
1480	Lyonn. Eaux ★	1474	1465	1435	− 2 65
68	Main. Phénix	61	59 20	58 75	− 3 69
205	Majorette (Ly)	207	207	207	....
380	Mar. Wendel ★	369 80	367 50	370	+ 0 05
198	Matra ★	227	225 10	215 80	− 4 93
3090	Merlin-Gerin ★	3301	3290	3262	− 1 18
177	Michelin	175 10	175 10	175	− 0 06
1630	Midi (Cie)	1570	1570	1575	+ 0 32
177	Midland Bk SA ★	185 10	182 80	184 90	− 0 11
475	Min. Salsig. (Me)	454	421	421	− 7 27
82	M.M. Penarroya	86 50	86 50	86	− 0 58
112	Moulinex	106	105	103	− 2 83
1230	Navig. Mixte ★	1220	1200	1174	− 3 77
129	Nord-Est ★	125 90	124	123	− 2 30
375	Nordon (Ny)	380	388	388	+ 2 11
465	Nouvelles Gal.	611	608	600	− 1 80
770	Occid. (Gén.) ★	739	737	737	− 0 27
1370	Omn.F.Paris	1421	1418	1419	− 0 14
345	Olida-Caby ★	387	398	386	− 0 26
3830	Oréal (L')	3870	3836	3800	− 1 81
465	Paribas	461	458	455	− 1 30
415	Paris-Réesc. ★	418	426	423	+ 1 20
1090	Pechelbronn ★	1105	1101	1087	− 1 63
416	Penhoet	372	380 50	376 50	+ 1 21
1230	Pernod-Ricard ★	1189	1192	1179	− 0 84
1170	Peugeot S.A.	1223	1220	1212	− 0 90
585	Poliet ★	572	568	564	− 1 40
1090	Prétabail Sic.	1085	1078	1071	− 1 29
725	Primagaz	690	680	678	− 1 74
600	Printemps ★	570	579	559	− 1 93
2140	Promodès	2510	2500	2450	− 2 39
565	Radiotechn. ★	665	648	663	+ 1 22
63	Raff. D. Total ★	70	67 80	66 50	− 5
3110	Redoute (La) ★	3040	3100	3070	+ 0 99
340	Robur financière	323	320	320	− 0 93
1340	Roussel-Uclaf ★	1285	1298	1295	+ 0 78
895	R.-Uclaf-CNI ★	834	865	833	− 0 12
3400	R. Impériale (Ly)	3350	3345	3345	− 0 15
165	Sade	170	170	170	....
1640	Sagem ★	1625	1625	1625	....
590	Saint-Gobain	540	535	537	− 0 56
1020	St-Louis ★	1038	1037	1037	− 0 10
1810	Salomon	2000	2000	1999	− 0 05
680	Salvepar	670	670	670	....
820	Sanofi ★	780	785	770	− 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	807	804	800	− 0 87
255	Saul.-Chât. (B) ★	279	273	273	− 2 15
1040	Saupiquet (Na)	1030	1000	1000	− 2 91
490	Schneider ★	555	550	551	− 0 72
53	S.C.O.A.	49 70	48 50	48 10	− 3 22
670	S.C.R.E.G. ★	651	651	650	− 0 15
890	Seb ★	796	795	775	− 2 64
390	Sefimeg ★	438	435	430	− 1 83
1360	S.F.I.M.	1350	1352	1395	+ 3 33
....	S.G.E.	171	170	166 50	− 2 63
680	Silic	721	725	721	....
460	Simco-U.P.H. ★	540	540	554	+ 2 59
1080	Skis Rossignol	1215	1215	1215	....
900	Sligos ★	872	893	825	− 5 39
510	Société Générale	522	525	525	+ 0 57
140	Sodexco	140	138	138	− 1 43
169	Sodero (Na)	169 50	169	169	+ 0 30
2850	Sodexho ★	2922	2997	2930	+ 0 27
112	Sogenal (Ny)	107	106	106	− 0 93
280	Sogerap	288	283	290 90	+ 1 01
2150	Sommer-Allib. ★	2255	2280	2230	− 1 11
1170	Source Perrier ★	1323	1318	1302	− 1 59
675	Sovac ★	654	653	670	+ 2 45
425	Spie-Batignol. ★	445	437	436	− 2 02
700	Strafor ★	760	751	749	− 1 45
305	Suez	312 50	314 50	309 90	− 0 83
390	Synthelabo ★	388	388	393	+ 1 29
....	Talcs Luzenac ★	1240	1249	1215	− 2 02
4400	Tél. Elect.	4250	4198	4198	− 1 22
194	Thomson-C.S.F.	200	199	200 10	+ 0 05
315	Total (CFP) ★	315	310 20	308	− 2 22
72	— (certific.)	72	73 80	72	....
1020	T.R.T. ★	1135	1130	1139	+ 0 35
370	U.F.B.-Locab. ★	375	365	366 10	− 2 37
825	U.I.C. ★	847	850	850	+ 0 35
500	U.I.F. ★	555	560	540	− 2 70
800	U.I.S.	829	829	835	+ 0 72
169	U.C.B. ★	171	169	172	+ 0 58
700	Unibail	710	702	702	− 1 13
605	Valéo ★	803	803	807	+ 0 86
210	Vallourec ★	250	246 10	237 20	− 5 12
380	Via Banque	388	370	385	− 0 82
700	Elf-Gabon ★	676	675	670	− 0 89
134	Amax Inc.	135 20	135 80	135 80	+ 0 44
175	Amer. Express	159 50	158 50	158 50	− 0 63
169	Amer. Teleph.	163	162 10	162 10	− 0 55
91	Anglo Amer. C.	94 50	92	92	− 2 65
425	Amgold	421	421	421	....
960	BASF (Akt)	926	933	933	+ 0 76
1080	Bayer	1015	1030	1040	+ 2 46
77	Buffelsfont.	79 90	79 30	79 30	− 0 75
183	Chase Manh.	164 20	165 50	165 50	+ 0 79
103	Echo Bay Mines	91	89 90	89 90	− 1 21
73	De Beers	63 90	62 40	63	− 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1830	Deutsche Bank	1765	1759	1760	− 0 28
1020	Dresdner Bank	1006	997	997 •	+ 0 31
54	Driefontein Cid	53 10	52	52 05	− 1 98
510	Du Pont-Nem.	478	476	476	− 0 42
285	Eastman Kodak	264 50	263 50	262 80	− 0 64
29	East Rand	28 10	27 60	27 60	− 1 78
255	Electrolux	254	259	259	+ 1 97
305	Ericsson	308	311 20	311 20	+ 1 04
275	Exxon Corp.	247 80	251	251	+ 1 29
320	Ford Motors	295	294 20	294 20	− 0 27
48	Freegold	49 30	47 80	47 50	− 3 65
87	Gencor	90	89 80	90	....
270	Gén. Electr.	256	258 10	257 50	+ 0 59
695	Gén. Belgique	688	688	688	....
470	Gen. Motors	472	480	480	+ 1 69
133	Goldfields	128 50	127 80	127 60	− 0 70
50	Gd Metropolitain	49 40	49 50	49 40	....
39	Harmony	37 20	36 20	36 20	− 2 69
72	Hitachi	75	73 10	73 50	− 2
1050	Hoechst Akt.	1026	1033	1035	+ 0 88
113	Imp. Chemical	107 80	107 60	107 60	− 0 19
750	IBM	688	689	686	− 0 29
320	ITT	284 20	290 10	290 10	+ 2 08
193	Ito-Yokado	196 80	196	197 20	+ 0 20
305	Mac Donald's	277	272 50	272 50	− 1 62
115	Matsushita	113 80	113 90	113 90	+ 0 09
380	Merck	328 50	329	329	+ 0 15
380	Minnesota M.	356 50	355 60	355 60	− 0 25
275	Mobil Corp.	251	248 50	248 50	− 1
220	Morgan J.P.	207 10	205 50	205 50	− 0 77
35800	Nestlé	28800	27400	27000	− 6 25
1380	Nixdorf	1280	1256	1256	− 1 88
94	Norsk Hydro	90 90	89 10	90 50	− 0 44
125	Olivetti	125 10	123	123	− 1 68
2100	Petrofina	2020	2065	2070	+ 2 48
585	Philip Morris	546	549	549	+ 0 55
90	Philips	93 30	92 50	92 50	− 0 86
83	Placer Dome	76 60	75 80	75 90	− 0 91
330	Quilmès	377 60	377 50	379 50	+ 0 50
400	Randfontein	420	412 50	412 50	− 1 79
680	Royal Dutch	673	663	663	− 1 49
48	Rio Tinto Zinc	47 60	47 60	47 60	....
39	Saat. & Saatchi	38 80	38 55	38 55	− 0 64
45	St Helena Co	46 05	46 40	46 30	+ 0 54
210	Schlumberger	198 20	195 80	195 10	− 1 56
108	Shell transp.	104 30	104 10	104 10	− 0 19
1660	Siemens A.G.	1620	1630	1636	+ 0 99
300	Sony	301 90	301 90	302	+ 0 03
49	Telefonica	46 40	46 20	46 20	− 0 43
198	T.D.K.	203	199 50	199 50	− 1 72
48	Toshiba Corp.	49 30	48 65	48 65	− 1 32
360	Unilever	340	340	338	− 0 59
255	Unit. Techn.	229 80	233 50	233 50	+ 1 61
420	Vaal Reefs	416 90	400 30	400 30	− 3 98
345	Volvo	333	335 50	336	+ 0 60
164	West Deep	164	160 20	160 20	− 2 32
355	Xerox Corp.	328	324	324	− 1 22
186	Yamanouchi	189	191 10	191 10	+ 1 11
2 15	Zambia Corp.	2 17	2 11	2 12	− 2 30

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 01	4 386
9,80 % 78/93	103 04	3 544
10,80 % 79/94	105 80	2 309
13,25 % 80/90	104 70	6 208
13,80 % 81/89	100 78	11 726
16,20 % 82/90	108 40	13 854
16 % juin 82	110 84	7 233
14,60 % févr. 83	112 41	10 930
13,40 % déc. 83	119 50	12 302
12,20 % oct. 84	112 05	1 471
11 % fév. 85	113 76	8 236
10,26 % mars 86	107 98	7 140
ORT 12,75 % 83	1982	..
OAT 10 % 2000	107 32	4 877
OAT 9,90 % 1997	108 50	9 305
OAT 9,80 % 1996	105 79	7 926
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 01	3 614
CNB Paribas	102 94	3 614
CNB Suez	102 95	3 614
CNI janv. 82	103 03	3 614
PTT 11,20% 85	111 40	9 970
CFF 10,30% 86	106 25	7 750
CNE 11,50% 86	109 05	4 849
CNT 9% 86	101	5 080
CRH 10,90% déc. 85	110 10	8 785
CNCA T.P.	1050 40	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2590	252
Métrologie I. 5% 8/7	....	8 310

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1880
A.G.F. (St Cent.)	....	805
Applic. Hydraul.	....	764
Arbel	504	501
Astorg	205	200
Avenir Publicité	820	825
Bain C. Monaco	341	335
Banque Hypoth. Eur.	380	387
Béghin-Say (C.I.)	361 50	362
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	242	242
Bénédictine	6100	6060
Bon-Marché	....	899
B.T.P.	....	118
Cadif	628	629
Cambodge	....	618
C.A.M.E.	139	137
Carbone-Lorraine	680	680
Cass-Poclain	32 50	33 80
C.E.G.Frig.	....	535
Centen. Blanzy	....	1600
Centrest (Ny)	209 50	209
Cerabati	....	148
Champex (Ny)	160 10	160 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	186 10
C.I. Maritime	....	695
Cirama (B)	2010	....
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	1150	1150
Cogifi	....	353
Comiphos	....	339
Cie Industrielle	....	2861
Comp. Lyon-Alem.	....	427
Concorde (La)	....	789
C.M.P.	15	15
Créd. Gén. Ind.	525	530
Cr. Universel (Cie)	....	570
Créditel	....	149
Darblay S.A.	....	626
Degremont	248 80	242
Delalande S.A.	1400	1397
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1898
Didot-Bottin	....	890
Eaux Bass. Vichy	....	995
Eaux Vittel	2370	2400
E.C.I.A.	1450	1450
Electro-Banque	....	315
Elf-Antargaz	730	730
E.L.M. Leblanc	....	806
Ensil-Bretagne	....	328
Entrepôts Paris	....	462
Epargne (B)	3990	4100 d
Europ. Accumul.	....	79 90
Europe Soudure Indust.	130	130
Eternit	2550	2590
Finalens	220	222
FIPP	425	425
Focep	1090	1100
Foncière (Cie)	430	430
Fonc. Lyonnaise	490	432
Foncina	....	450 10
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	365
France I.A.R.D.	274	283
France (La)	6110	6000
From. Paul Renard	....	899
GAN	....	771
G.F.I.I.	308	309
Gaumont	849	845
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	400
Gds Moul. Paris	....	514
Groupe Victoire	769	779
G. Transp. Ind.	588	595
Hariba-Ricqlès-Zan	....	228 60
Immindest	....	....
Immobail	383	383
Immobanque	....	885
Immob. Marseille	....	8360
Immofice	457	454
Invest. (Sté Cent.)	840	818
Jaeger	208	207
Lafitte-Bail	461	450
Lambert Frères	....	337 30
L'Ile-Bonnières	....	848 d
Loca-Expansion	....	265
Locafinancière	....	353 70
Locatel	....	570
Louis Vuitton	874	880

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2370	2275
Lucia	1360	1360
Machines Bull	....	88
Magasins Uniprix	169	167 50
Magnant S.A.	111	111
Maritime Part.	....	401
Métal Déployé	432	440
Mors	....	150
Navig. (Nat. de)	....	97 10
Nozal	270	278
Opamg	390	406
Oréal (L') C.I.	2100	2100
Origny-Desvroise	1301	1306
Palais Nouveauté	....	659
Paluel Marmont	....	661
Parfinance	201 10	200 90
Paribas-CIP	400 10	405 10
Paris France	249 90	244
Paris-Orléans	....	226
Partenim	....	330
Pasam. Ries. Div.	1245	1250
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	277	....
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2249	1795
P.L.M.	....	181
Porcher	....	500
Promodès	....	1435 o
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3626
Rhône-Poul. (c. inv.)	447	445
Rochefortaise S.A.	....	830
Rochette-Cenpa	69 10	71 90
Rosario (Fin.)	750	730
Roudière	205 40	192
Rougier et Fils	172 60	180 d
Sacer	550	572
SAFAA	326 10	339 10
Safic-Alcan	900	925
SAFT	....	1525
Saga	....	216
Salins du Midi	485	498
Santa-Fé	143 50	146 20
Satam	....	81 50
Savoisienne (M)	222 50	222 50
SCAC	456	465
Sennelle Maubeuge	....	406
S.E.P. (M)	160	158
Sicli	....	382
Sicotal	....	297
Simnor (Li)	....	
Sinvim	285 90	283
Siph (Plant. Hévéas)	....	335
Sofal financière	....	1940
Sofical	....	889
Soffo	600	600
Soficomi	....	750
S.O.F.I.P. (M)	175 80	182 80 d
Sofragi	1100	1100
Sopagi	170	172
Soudure Autog.	551	569
Sovabail	....	808
Suez (Fin. de)-CIP	229	225
Stemi	....	810
Taittinger	2850	2870
Testut-Aequitas	301	289

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	365
Ufiner S.M.D.	....	703
Ugine A. Chat. Gueug.	286	285
U.A.P.	308	310
U.T.A.	2150	2190
Vicat	....	1750
Viniprix	....	1230
Virax	152	158 10
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	132	132
Étrangères		
A.E.G.	620	....
Akzo	460	460
Alcan Alum	175	175 10
Algemene Bank	123 90	....
American Brands	301	300 20
Am. Petrofina	425	....
Arbed	586	....
Asturienne Mines	175	....
Banco de Santander	343	344 30
Bco Pop Espanol	485	485 10
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	39950	39500
Br. Lambert	580	570
Canadian-Pacific	91 10	91 10
Chrysler corporation	143	....
CIR	25 10	25 20
Commerzbank	834	800
Dart. and Kraft	803	807
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	485	501
Gén. Belgique	688	688
Gevaert	1220	....
Glaxo	118	117 80
Goodyear	282 10	293
Grace and Co	159	158
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	366	360
I.C. Industries	182	....
Johannesburg	740	....
Kubota	42	43
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45	....
Mineral-Ressourc.	68 90	68 30
Norsada	107 10	107
Olivetti	25 70	24 80
Pakhoed Holding	280	....
Pfizer Inc.	319	319
Procter Gamble	463 10	480
Ricoh Cy Ltd	51 30	51 50
Rolinco	265	263
Robeco	280 20	279 20
Rodamco	472	470 80
Saipem	9 60	9 60
Sears Group	33	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	328	327
Steel Cy of Can.	94	97 50
Squibb	397	....
Tenneco	285 10	285 50
Thorn EMI	69 50	70
Toray indust. inc	40	41
Vieille Montagne	1881	1800
Wagons-Lits	1150	....
West Rand	8 30	8 35
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	268	....
Calciphos	175 50	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	....
Cogenlor	129 50	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	348 40	351
Gachot	62	62
Guy Degrenne	710	....
Hoogovens	170	....
Marie Immobilier	240	240
Matroservice (bons)	16	18 50 d
Nicolas	590	591
Particip. Percier	353	....
Rémy et Associés	289	289
Romeco N.V.	183 90	183 80
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	530	541
Ulinax	390	....
Union Brasseries	136	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 948	5 931	5 680	6 180
ECU	7 082	7 078	....	....
Allemagne (100 DM)	341 840	341 730	331	351
Belgique (100 F)	16 312	16 310	15 650	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	303 190	303 050	293	313
Danemark (100 krd)	88 570	88 550	85	92
Norvège (100 k)	90 150	90 440	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 783	10 772	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 118	4 113	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 595	4 586	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407	408 790	394	416
Suède (100 krs)	97 900	97 980	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 600	48 570	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 187	5 182	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 102	4 108	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 816	4 887	4 700	5 100
Japon (100 yens)	4 839	4 846	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/11
Or fin (kilo en barre)	80800	80000
Or fin (en lingot)	80700	79800
Pièce française (20 fr)	465	468
Pièce française (10 fr)	368	.....
Pièce suisse (20 fr)	498	491
Pièce latine (20 fr)	484	468
Souverain	588	582
Pièce de 20 dollars	2890	2840
Pièce de 10 dollars	1360	1340
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3005	2995
Pièce de 10 florins	485	481
Or Londres	419 75	.....
Or Zurich	420	416 50
Or Hongkong	420 65	416 55
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 21/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	905 83	883 74
Action	209 96	204 34
Actions France	473 95	456 82
Actions sélectionnées	563 19	542 83
Aedificand	613 88	591 69
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1059 60	1033 76
A.G.F. 5000	580 89	586 72
A.G.F. ECU	1099 76	1088 87
A.G.F. Foncier	108 23	108 57
A.G.F. Interfonds	432 87	422 31
A.G.F. Invest	112 67	109 92
A.G.F. OBLIG.	1094 72	1089 27
A.G.F. Sécurité	10690 37	10690 37
Agfimo	606 79	591 99
Alefi	217 81	209 94
A.L.T.O.	188 48	181 87
Ameri-Gan	5343 28	5100 98
America-Valor	860 62	834 75
Amplitude	554 32	538 17
Arbitrages court terme	5595 32	5589 73
Associc	1192 16	1192 16
Atout Futur	317 91	307 46
Avenic	1377 06	1336 95
Avenir C.I.C.	104 58	101 63
Axa Europe	118 60	113 22
Axa Investissements	113 69	108 53
Axa Valeurs Pér	106 82	101 98
Bred Associations	2657 37	2649 42
Capital Plus	1735	1735
Cardan-Flore	28 97	27 72
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5123 09	5115 42
[illegible]	112 87	109 58
Convertimmo	380 83	346 95
Credinter	484 76	470 63
Drouot-France	727 51	694 52
Drouot-Investiss.	971 10	927 08
Drouot-Sécurité	253 28	241 79
Drouot-Sélection	142 82	136 15
Ecuric	1208 07	1190 22
Ecureuil Monétaire	30971 80	30971 80
Ecureuil Prévisions	363 96	353 36
Energie	228 07	217 73
Epacic	2810 55	2810 55
Epacourt Sicav	4284 81	4274 12
Epargne Associations	25272 54	25234 69
Epargne-Capital	8336 14	8253 60
Epargne Court-Terme	506 63	506 63
Epargne Croissance	1452 91	1414 02
Epargne-Industr.	76 65	73 17
Epargne Inter	585 76	570 08
Epargne J	54862 39	54862 39
Epargne Long-Terme	179 48	174 68
Epargne Monde	1133 17	1102 84
Epargne Première	12020 17	11930 69
Epargne-Oblig.	199 92	194 57
Epargne-Ouest	1111 66	1081 91
Epargne-Unie	1206 02	1182 43
Epargne-Valeur	427 16	415 73
Eparoblig	1315 48	1312 65
Epsilon	1121 01	1109 91
Eurinvest Croissance	1183 07	1129 42 ◆
Eurinvest Rendement	1141 83	1090 05 ◆
Eurocic	9345 94	9207 82
Eurodyn	1077 30	1041 88
Euro-Gan	5469 29	5221 28
Euro-Midi	28 43	28 04
Finord Placement	61347 59	61347 59
Finord Valorisation	13928 17	13653 11
Fonsicav (div. par 10)	11134 95	11134 95
Fonsical	258 69	250 55
France-Gan	6807 50	6498 81
France-Garantie	280 29	279 73
France-Investiss.	400 31	382 16
France-Obligations	457 18	452 65
Francic	407 82	395 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 59	100 57
Francic Régions	1042 17	1011 82
Fructi-Associations	28 05	28 05
Fructi-Epargne	28 23	27 54
Fructicapi	32 88	32 39
Fructicourt	111160 34	111160 34
Fructidor	244 44	240 83
Fructifrance	783 93	774 57
Fructimmo	27 48	26 79
Fructivar	4333 32	4322 51
Fructi ECU	581 03	572 44
Fructi-Première	11275 25	11108 62
Futurablig	1131 28	1094 08
Gestilion	59664 35	59616 56
Gestion Associations	149 51	146 22
H.L.M. Monétaire	10104 18	10104 18
Horizon	1125 39	1092 61
Interoblig.	12213 27	11743 53
Intersélect France	463 20	449 71
Invest. net	15313 44	15282 87
Invest. Obligataire	18740 01	18702 80
Japacic	192 17	186 57
Jeune épargne	239 97	236 42
Laffitte-Amérique	231 30	220 81
Laffitte Europe	252 30	240 86
Laffitte-Expansion	272 10	259 76
Laffitte-France	321 37	306 80
Laffitte-Immobilier	248 89	235 79
Laffitte-Japon	388 18	370 56
Laffitte-Oblig.	146 55	138 95
Laffitte-Rend.	209 51	200 01
Laffitte-Tokyo	352 41	336 43
Latitude	5172 16	5164 41
Lion-Associations	11828 55	11828 55
Lion-Institutionnels	23951 98	23922 07
Lioplus	763 75	768 19
Lion Trésor	2102 94	2082 12
Livret Bourse Investis.	465 72	452 16
Livret portefeuille	654 44	635 38
Méditerranée	170 22	162 50
Mondiale Investissem.	420 73	401 65
Monacic	5686 04	5686 04
Monelion	52872 77	52872 77
Moné J.	56470 63	56470 63 ◆
Morgan court terme	14528 81	14528 81
Mozelle Unie Sél.	150 61	143 78
Natio-Epargne	14159 19	14018 99
Natio-Epargne Trésor	8421 97	8409 15
Natio-Court terme	219425	219425
Natio-Inter.	1234 22	1201 19
Natio-Obligations	564 87	549 56
Natio-Patrimoine	1397 42	1360 02
Natio-Placements	67087 38	67087 38
Natio-Revenu	1053 71	1043 28
Natio-Sécurité	11758 40	11758 40
Natio-Valeurs	720 37	701 08
Nippon-Gan	6099 27	5822 69
Nord-Sud Développ.	1218 57	1216 14 ◆
Normetif	13623 48	13258 31
Obl. Associations	125 60	124 36
Oblicic Régions	1075 44	1059 55
Obligations Convert.	429 75	410 28
Oblig. toutes catég.	159 29	154 27
Oblilion	1128 48	1117 31
Oblisécurité	10051 33	10051 33
Optimavalor	208 03	202 96
Oraction	1211 32	1171 48
Orvalor	5702 80	5496 77
Paribas Croissance	586 27	562 37
Paribas Epargne	16265 43	16232 96
Paribas France	97 01	94 18 ◆
Paribas Oblimonde	1013 88	998 86
Paribas Opportunités	114 17	110 84
Paribas Patrimoine	520 03	498 83 ◆
Paribas Revenu	94 11	93 18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1109 14	1108 03
Patrimoine Retraite	174 91	171 48
Pervalor	627 60	609 32
Phénix Placements	256 82	255 54
Pierre Investiss.	690 55	659 24
Placement A	996 73	996 73
Placement crt-terme	73442 82	73442 82
Placement J	56169 55	56169 55
Placement Premier	54988 32	54988 32
Pléiade	113 97	110 92
Première Obligations	10922 53	10900 73
Prévoyance Ecureuil	112 33	109 32
Pri/Association	22849 52	22849 52
Quartz	115 82	112 97
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	184 98	182 54
Revenus Trimestriels	5520 02	5485 37
Réseau Vert	1183 89	1166 38
St-Honoré Assoc.	14593 72	14521 11
St-Honoré Bio-aliment.	776	740 61
St-Honoré Pacifique	551 76	526 73 ◆
St-Honoré P.M.E.	471 46	460 11
St-Honoré Réal	11925 85	11778 74
St-Honoré Rendement	11973 76	11914 19
St-Honoré Services	502 56	483 23
St-Honoré Technol.	753 04	718 89
St-Honoré Valor	12380 57	12380 57
Sécuricic	5552 79	5547 18
Sécuri Taux	10864 51	10864 51
Sélection Croissance	519 59	504 45
Scandien (Crédit BP)	724 59	713 88 c
Sicav-Associations	1441 61	1439 45
S.F.I. fr. et étr.	833 26	814 82
Sicav 5000	368 34	358 54
S.I.G.	777 35	741 76
Slivafrance	570 62	555 54
Slivam	413 86	402 90
Slivarente	213 54	211 43
Slivinter	424 86	413 49
S.N.I.	1149 82	1116 33
Sogeparge	351 91	339 19
Sogevar	988 47	953 19
Soginter	1313 08	1253 54
Soleil Investissement	489 67	467 47
Stratégie Actions	1101 36	1059
Stratégie Rendement	1141 16	1105 24
Technocic	1116 25	1083 74
Techno-Gan	6027 67	5754 34
Transcontinents	83 03	81 40
Trilion	5352 22	5289 23
U.A.P. Investiss.	403 95	389 35
U.A.P. moyen terme	107 25	103 37
Uni-Associations	118 28	118 28 ◆
Unifrance	499 78	481 72
Unifoncier	1240 09	1195 27
Uni-Garantie	1386 44	1368 25
Uni-Régions	2821 79	2719 80
Unirente	2367 49	2289 63
Univer	199 54	199 54 ◆
Univers-Actions	1118 70	1079 98
Univers-Obligations	1620 18	1586 91
Valorem	514 79	502 18
Valorg	1619 47	1617 86
Valreal	41481 64	41470 90
Vauban	23595 98	23571 96

c : coupon détaché — o : offert — ° : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Les prix littéraires

MÉDICIS : Christiane Rochefort pour « la Porte du fond »

Le prix Médicis 1988 a été attribué à Christiane Rochefort pour *la Porte du fond* (Grasset) au deuxième tour de scrutin par 6 voix contre 4 à Patrick Deville pour *Longue-vue* (Minuit) et 1 à Luc Lang pour *Voyage sur la ligne d'horizon* (Gallimard).

Tonique et revigorant

Ainsi les jurés du Médicis réitèrent l'« exploit » des Goncourt, en 1984, avec Marguerite Duras : donner leur prix — qui statutairement est censé être un prix de découverte — à un écrivain confirmé qu'on avait tout simplement omis de récompenser plus tôt. On peut s'étonner que l'auteur revigorant de *Repos du guerrier*, des *Petits Enfants du siècle*, des *Stances de Sophie* et de *Printemps au parking* notamment ait été constamment l'oubliée des lauriers de l'automne. Peut-être avait-elle l'ironie un peu trop violente, l'humour un peu trop noir et décapant, et le verbe un peu trop haut. Ce sont des choses que les hommes — majoritaires dans les jurys des prix littéraires — tolèrent mal de la part des femmes, quoi qu'ils en disent.

On ne va pas pour autant se plaindre de voir Christiane Rochefort enfin « découverte », et pour un roman à la fois noir et comique, scandaleux et pudique, qui traite d'un acte beaucoup plus répandu qu'on ne le dit, mais sur lequel la parole reste interdite : l'inceste entre père et fille.

La Porte du fond (Grasset) renoue avec la tradition de la « grande » Rochefort, celle qui, comme le dit Jacqueline Piatier (*le Monde* du 23 septembre) *« n'écrit pas des histoires à l'eau de rose, quand elle pose son œil bleu sur le monde qui nous entoure ou sur l'humaine condition. Elle y aperçoit des carnages de chair fraîche et d'illusions. Car c'est souvent de l'enfance qu'elle part pour en dire le malheur et en prendre la défense. Il y a quelque trente ans, pour son deuxième roman qui suivait l'éclatant succès du* Repos du guerrier, *elle avait jeté sa jeune héroïne dans l'univers des « grands ensembles » et la frénétique ronde des naissances que provoquaient les allocations familiales, la « Sécu » et notre société de consommation. C'est l'éclosion des* Petits Enfants du siècle, *un chef-d'œuvre. »*

A propos, si vous découvrez Christiane Rochefort, comme les jurés Médicis, avec *la Porte du fond*, il n'est pas trop tard pour réparer votre retard. Précipitez-vous sur *les Stances de Sophie*, par exemple. Vous verrez, c'est tonique, et « ça fait du bien ».

Jo. S.

MÉDICIS ÉTRANGER : Thomas Bernhard pour « les Maîtres anciens »

Le prix Médicis étranger a été attribué à l'écrivain autrichien Thomas Bernhard pour *les Maîtes anciens* (Gallimard), un roman polémique sur l'art (*le Monde* du 23 septembre), au premier tour du scrutin par 6 voix contre 4 à Andrej Szczypozski pour *la Jolie Madame Seidenman* (Fallois), et une abstention.

Le faiseur de scandales

Le torrent verbal et l'humour dévastateur de Thomas Bernhard vont donc commencer à toucher plus largement le public français et ce n'est que justice que de consacrer celui que l'on s'accorde à reconnaître, dans tous les pays de langue allemande, comme le plus important des écrivains contemporains. Les jurés du Médicis étranger, en couronnant le dix-huitième titre publié en vingt ans par la maison Gallimard, ont donc ratifié l'excellence du « faiseur de scandales » autrichien qui, d'ailleurs, affirme refuser désormais tous les prix.

« Depuis plus de dix ans, je n'accepte plus ni prix littéraires, ni titres et, naturellement, je n'accepterai pas non plus votre titre ridicule de professeur. La Grazeer Autorenversammlung est une association de connards sans talents », écrivait-il, en 1986, au ministre autrichien de la culture qui proposait de lui décerner un titre honorifique dans cette union d'écrivains d'avant-garde... Actuellement, sa dernière pièce, *Heldenplatz*, qui traite de l'antisémitisme, fait scandale à Vienne (*le Monde* du 21 octobre). Viendra-t-il à Paris ?

Né le 10 février 1931 aux Pays-Bas, fils naturel d'un menuisier qu'il ne connaîtra jamais, il passe sa petite enfance chez ses grands-parents, dans diverses régions d'Autriche, avant d'entreprendre des études (brèves) entre 1943 et 1947 au lycée de Salzbourg, tout en commençant l'apprentissage du violon qu'il remplacera plus tard par le chant et la musicologie. Ayant arrêté sa scolarité, il s'engage, à moins de seize ans, comme commis dans un magasin d'alimentation d'une cité ouvrière proche. Là, il contractera une pleurésie, puis une tuberculose, épisodes horrifiques qu'il relate dans l'autobiographie de sa jeunesse (*l'Origine, la Cave, le Souffle, le Froid, Un enfant*, écrits entre 1975 et 1982).

Son premier recueil de poèmes paraît en 1957, suivi deux ans plus tard d'un livret de ballet puis par de nombreuses pièces de théâtre (1). Le regard que Thomas Bernhard pose sur l'homme, sur l'Autriche, *« un peuple de six millions et demi de débiles »*, et son expression rageuse pour décrire l'absurdité de toute expérience humaine attirent l'attention dès ses premiers livres : *Gel* (1963, Gallimard 1967) puis *Perturbation, la Platrière, Corrections, Oui, l'Imitateur.* En 1970, il obtient le prix Buchner, la plus importante récompense littéraire de RFA.

Dans *les Maîtres anciens* — qu'il nomme « comédie » —, traduit cette année en français, il s'en prend une fois de plus, dans une longue et rugueuse diatribe, aux historiens d'art qui sont les véritables *« destructeurs de l'art »*, à l'Autriche, cette *« abomination »*, *« cet Etat qui est le nôtre et qui nous donne la nausée »*. (Voir l'article de Jean-Noël Pancrazi, *le Monde* du 23 septembre). Une œuvre forte qui ne réconforte pas forcément, mais qii, dans son outrance et son débit torrentiel, fait passer une vraie rage et une certaine vérité.

NICOLE ZAND.

★ Les œuvres de Thomas Bernhard sont publiées chez Gallimard ; le théâtre à l'Arche. Signalons encore un excellent et subtantiel cahier *Thomas Bernhard* paru chez Arcane 17 en 1987.

(1) Outre *Minetti, le Naufragé. Simplement compliqué* représentés cette année en France, rappelons que sa pièce, *le Faiseur de théâtre*, se joue au Théâtre de la Ville dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent.

FEMINA : Alexandre Jardin pour « le Zèbre »

Le prix Femina 1988 a été attribué à Alexandre Jardin pour *le Zèbre* (Gallimard), au deuxième tour de scrutin, par 7 voix contre 2 à Jean-Noël Pancrazi pour *le Passage des princes* (Ramsay) et 2 à Christiane Rochefort pour *la Porte du fond* (Grasset).

Un vrai « pro »

En couronnant Alexandre Jardin, les dames du Femina récompensent le second roman, *le Zèbre* (Gallimard) d'un jeune homme (vingt-trois ans), qui est déjà un vrai « pro ». Alexandre Jardin a en effet un talent incomparable pour flairer ce qu'on attend d'un livre et d'un auteur de son âge par les temps qui courent. Il est beau, intelligent et subtil au point de savoir jouer l'enfant inculte parce que, désormais, ça « passe » mieux — à la télévision, bien sûr, où il avait affirmé tranquillement, en 1986, qu'il était *« trop petit »* pour lire Albert Cohen et qu'il *« essaierait dans dix ans »*... Bref, Alexandre Jardin sait fabriquer des livres et les vendre, montrant ainsi une belle précocité.

Ses deux essais ont été des coups de maître. Son éditeur a vendu quelque soixante-dix mille exemplaires de *Bille en tête* (prix du Premier Roman 1986), le récit des amours d'un adolescent avec une femme plus âgée. Son second roman, *le Zèbre*, aujourd'hui distingué, dépasse déjà les cent trente-cinq mille exemplaires (*le Monde* du 4 novembre). C'est l'histoire, allègrement menée, d'un notaire de province qui, après quinze ans de mariage, part à la reconquête de Camille, son épouse, et devient, en quelque sorte, l'amant de sa femme, allant un jour jusqu'à lui offrir des fleurs au milieu des mères qui attendent leurs enfants à la sortie du lycée : *« Elles avaient, il faut le reconnaître, des bobines à avoir des flatulences dans le lit conjugal et à ne jamais débroussailler les poils de leurs aisselles »*, écrit Alexandre Jardin avec une exquise délicatesse.

Devant cette incontestable réussite, il n'y a qu'un mot : « bravo ! ». Mais voilà qu'imperceptiblement, du côté de son éditeur et de ceux qui, dans le milieu éditorial, aiment et soutiennent ce jeune homme si doué, on entend suggérer, sur le mode du *« ça plaît à beaucoup de lecteurs »*, que ce succès devrait imposer à tous l'adhésion aux qualités d'imagination et de style d'Alexandre Jardin.

Eh bien, non. Même si *le Zèbre* est sacrément bien ficelé et si *« ça plait »*, on garde la liberté, contre la dictature des chiffres de vente — qui va bientôt devenir aussi pesante que celle de l'Audimat, — de ne pas être béat d'admiration devant cette histoire et cette manière conventionnelles à l'excès et de préférer, pour rester parmi les débutants et chez le même éditeur, Gallimard, Luc Lang avec son *Voyage sur la ligne d'horizon*, qui, sans doute, « plaît » à moins de gens, mais est porteur d'un univers et procède d'une réflexion sur la littérature et ce qu'elle a à dire — ou non.— sur le monde.

JOSYANE SAVIGNEAU.

MÉDICIS ESSAI : Giovanni Macchia pour « Paris en ruines »

Le prix Médicis Essai est revenu à l'auteur italien Giovanni Macchia pour *Paris en ruines* (Flammarion) au premier tour de scrutin par 6 voix contre 2 à Serge Bramly pour *Léonard de Vinci* (Lattès), 2 à Claude Olievenstein pour *le Non-dit des émotions* (Odile Jacob) et 1 à Katharina von Bülow pour *l'Allemagne entre père et fils* (Grasset).

Le gardien des livres

Giovanni Macchia, qui a soixante-seize ans, est considéré par les intellectuels italiens comme le plus grand essayiste de leur pays. Il a consacré la plus grande partie de ses travaux à la littérature française. Le livre qui est couronné aujourd'hui, *Paris en ruines*, était le dernier des recueils d'essais publiés par Macchia avant que ne paraisse, il y a quelques mois, en Italie, le premier volume de ce qui sera son œuvre majeure, une étude sur la littérature française des origines à nos jours. *Paris en ruines* est le second ouvrage de Macchia à paraître en français, après *le Prince de Palagonia* (Quai Voltaire), où, pour se distraire de la France, il cherchait à deviner l'énigmatique folie d'un prince palermitain.

Rendant compte de *Paris en ruines* (*le Monde* du 23 septembre), Hector Bianciotti parlait de Macchia comme d'un *« Montaigne italien »* et concluait : *« Il est ce gardien désormais légendaire des livres et l'un des seuls, aujourd'hui, à nous savoir guider dans les dédales ardus de la littérature française. »*

Jo. S.

FEMINA ÉTRANGER : Amos Oz pour « la Boîte noire »

Le prix Femina étranger a été décerné, au deuxième tour de scrutin, à l'écrivain israélien Amos Oz, pour *la Boîte noire* (Calmann-Lévy), par huit voix contre trois à Rod Jones pour *Julia Paradise* (François Bourin).

Tous les déchirements

Né en 1939, à Jérusalem, dans une famille de sionistes ardents venus en 1933 en Palestine pour aider à la création de l'Etat d'Israël, petit-fils d'un poète d'Odessa, fils d'un savant intellectuel spécialiste de littérature comparée, Amos Oz, le plus célèbre des romanciers israéliens, fut pendant longtemps « le kibboutznik de la littérature israélienne ».

Oz, le nom qu'il s'est choisi, signifie, en hébreu, « la force ». A l'âge de quinze ans, il quitte l'univers familial — sa mère s'est suicidée deux ans auparavant — pour devenir paysan-soldat au kibboutz de Hulda, un des plus anciens du pays. C'est là qu'il reviendra régulièrement vivre et écrire, alternant les études — à Jérusalem, à Oxford — et les combats dans les guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, avant de devenir un des fondateurs du mouvement de la gauche israélienne La paix maintenant.

Dès ses premières nouvelles (*les Terres du chacal*, Stock, 1987), écrites entre 1962 et 1966, le débutant tente de démystifier, avec acuité et sans acrimonie, la vie idyllique du kibboutz ; son premier roman, *Ailleurs peut-être*, est publié juste avant la guerre de six jours. C'est avec *Mon Michael* qu'il s'impose dans son pays et à l'étranger. Homme de lettres et citoyen, il alterne la fiction, l'essai et le journalisme politique.

La Boîte noire, peut-être son meilleur livre, est son sixième roman — publié comme les cinq précédents chez Calmann-Lévy. Il se présente comme un récit épistolaire dans lequel la « boîte noire » retrouvée lors de la chute d'un avion vient en contrepoint d'une autre catastrophe : l'éclatement d'un couple dans une société israélienne en mutation (*voir l'article d'Edgar Reichmann dans* le Monde *du 18 novembre*). Un livre de tous les déchirements...

N. Z.

Sur le vif

La fosse aux lions

On l'a retrouvée, Pauline Lafont. Enfin, ce qu'il en reste. Elle est morte. Une mort atroce. Tombée, son pied a dû glisser, du haut d'une falaise, un à-pic de dix mètres, dans un éboulis de rochers, au cours d'une balade en forêt. Les jambes brisées. Impossible de se relever. A-t-elle perdu conscience ? A-t-elle entendu les hélicos de la gendarmerie, les voisins, les amis, les chiens, s'approcher et puis s'éloigner. A-t-elle souffert, a-t-elle appelé, crié ?... En vain !

Ces questions, les vraies questions, on se les pose ce matin dans la presse. Funèbre, sinistre écho à l'incroyable tam-tam médiatique qui a ponctué notre été de rumeurs, de révélations, de racontars déversés à pleines poubelles sur nos toiles cirées. Elle faisait une déprime à la suite d'une cure d'amaigrissement. Elle s'était disputée avec sa mère, une chienne, jalouse de son succès. Elle appartenait à une secte. Elle tournait trop. Elle ne tournait plus. Elle aimait un mec qui ne l'aimait pas.

Du reste, on savait où elle se planquait. On donnerait le nom et l'adresse de ses mystérieux correspondants dans cinq jours exactement. Les radiesthésistes, perplexes, en perdaient leurs baguettes. Les recherches, interrompues, reprenaient à la demande de mon Mimi. Pourquoi ? Regards égrillards en direction de l'Elysée.

Et le coup de la discothèque ! Elle devait inaugurer une boîte à Lausanne. Bernadette a fait le voyage, sourire triste, lunettes noires, suivie par une meute de journalistes haletant, bavant de curiosité malsaine. Allez, dites-le, c'est quoi ? Un coup de pub ? Histoire de lancer votre bouquin, un bouquin sur vos gosses, comme par hasard. C'est du bidon, cette disparition, hein !

Moi, je l'avoue, j'en perdais pas une miette. J'étais là, vautrée devant mon écran pour la voir passer chez Patrick Sabatier à *« Avis de recherche »*. J'étais là, une vraie goule, à guetter ses réactions. Pas une larme, pas une grimace de chagrin. La tranquille certitude de qui refuse d'accepter l'inacceptable. J'étais là, sceptique, goguenarde : ça pue la frime à plein nez. Elle a perdu sa fille et elle ramène sa fraise à la télé, si c'est pas une honte !

Oui, c'est la honte et j'en rougis en y repensant aujourd'hui. Je me suis, nous nous sommes mal conduits. Du fond du cœur, j'en demande pardon à Bernadette Lafont et à ses enfants de la balle. De tous, les plus exposés à tomber dans la fosse aux lions.

CLAUDE SARRAUTE.

● **Attentat contre l'Amicale des Algériens à Marseille.** — Un cocktail Molotov a été lancé dans les locaux de l'Amicale des Algériens en Europe à Marseille, vers 3 heures dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 novembre, causant de faibles dégâts. Il n'y a pas eu de blessés. L'attentat n'avait pas été revendiqué mardi en fin de matinée.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 novembre

Stabilité

Après avoir ouvert à la baisse à – 0,21 %, l'indicateur de tendance est à peu près stable en cours de matinée, à – 0,03 %. Les principales progressions sont Matra, Roussel Uclaf, Géophysique, Fromageries Bel, Jean Lefebvre, SCOA. Sont en baisse Sligos, Scodetel, Ingenico, Sogerap, Seb.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1988 a été tiré à 564 358 exemplaires